

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
			✓								

HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE,

AVEC

LE JOURNAL HISTORIQUE
d'un Voyage fait par ordre du Roi
dans l'Amérique Septentrionale.

Par le P. DE CHARLEVOIX, de la Compagnie
de JESUS.

TOME QUATRIEME.



A PARIS,

Chez ROLLIN Fils, Libraire, Quai des Augustins,
à S. Athanase & au Palmier.

M DCC XLIV.

Avec Approbation & Privilège du Roy.



HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE.

OU L'ON TROUVERA TOUT
ce qui regarde les Découvertes &
les Conquêtes des François dans
l'Amérique Septentrionale.



LIVRE DIX-NEUVIEME.



MONSIEUR de Vaudreuil con-
tinuoit toujours à laisser en re-
pos la Nouvelle York par mén-
agement pour les Iroquois, &
parce qu'il n'étoit pas de la pru-
dence d'approcher la guerre de ces Sauvages.
Leur différent avec les Outaouais n'étoit pas
encore terminé ; car quoiqu'on leur eût remis
les Prisonniers, que ceux-ci avoient faits sur

Tom. IV.

A

1705.

eux à Cataracouy, ils exigeoient une réparation pour ceux, qui avoient été tués. Cela n'étoit pas aisé à obtenir, & on craignoit à tout moment qu'ils ne reprissent les armes, à quoi le Gouverneur d'Orange ne cessoit de les pousser.

M. de Vaudreuil reconcilie les Outaouais avec les Iroquois.

Les Outaouais de leur côté ne vouloient plus entendre parler de Paix avec eux; toute leur Jeunesse demandoit la guerre, & s'étoit mise en possession de décider dans les Conseils. La crainte de voir rallumer un incendie, qu'on avoit eu bien de la peine à éteindre, obligea le Général de faire partir M. de Louvigny pour Michillimakinac, & cet Officier réussit enfin, quoiqu'avec bien de la peine, à faire entendre raison aux Outaouais. Il se fit rendre quelques Prisonniers Iroquois, qu'il trouva encore dans ce Poste, & il les conduisit lui-même à Montréal. En les présentant à M. de Vaudreuil, il lui dit que les principaux Chefs des Outaouais le suivoient de près, ce qui engagea ce Général à mander ceux des Iroquois pour les aboucher avec eux, & recevoir leurs Prisonniers.

Ils arriverent au commencement d'Août à Montréal, & y demeurèrent jusqu'au quatorze, sans que les Outaouais parussent, & le Marquis de Vaudreuil ne pouvant les retenir plus longtems, les congédia. Ils lui avoient fait beaucoup valoir la complaisance, qu'ils avoient eue pour lui, en attendant si longtems à se faire justice des Outaouais, & ils l'avoient fort pressé de se déclarer contre ces Sauvages, qui les premiers avoient osé violer le Traité de Paix; mais il leur fit observer qu'il n'étoit obligé, en vertu de ce même

Traité, de joindre ses armes à celles des Offensés, que quand il désespéreroit d'obtenir des Coupables une satisfaction suffisante; qu'il ne s'étoit point encore endormi sur cela; qu'il avoit déjà retiré tous les Prisonniers, & qu'il comptoit bien que les Agresseurs feroient le reste.

Il parut que ce discours les avoit apaisés, & ils s'embarquoient déjà pour s'en retourner chez eux, lorsque le Sieur de Vincennes arriva de Michillimakinac. Il dit au Gouverneur Général qu'il étoit venu avec les Chefs des Outaouais, & qu'il les avoit quittés assez près de l'Isle, parce qu'ils l'avoient prié de prendre les devants, pour sçavoir de leur Pere, s'il voudroit bien les admettre en sa présence. M. de Vaudreuil le renvoya pour leur dire qu'ils pouvoient venir, & fit rappeler les Iroquois.

Les Outaouais parurent dans un état d'humiliation, qui annonçoit d'abord qu'ils ne prétendoient pas excuser leur faute. Mon Pere, dit le Chef, qui portoit la parole, nous confessons qu'en frappant l'Iroquois sur ta Natte (a), c'est en quelque façon sur toi, que nos coups ont porté: pardonnez à des Insensés, qui n'ont plus de conseil, parce que tous leurs Anciens sont morts. Tu peux tirer de nous telle vengeance, qu'il te plaira; mais si tu veux bien nous faire grace, tu n'auras pas lieu de t'en repentir. Tant que nous vivrons, nous ne cesserons de t'en marquer notre reconnoissance, & dès à présent nous sommes disposés à faire à ceux, que nous avons offensés, toutes les satisfactions,

(a) C'est-à-dire, sur ton Terrain.

1705. » que tu jugeras à propos de nous imposer.

Il adressa ensuite le discours aux Iroquois, qui étoient présens, & leur parla de maniere, qu'ils en furent touchés. Le Général n'eut après cela aucune peine à les reconcilier. Il ordonna aux Outaouais de remplacer les Morts, ils le promirent; ils commencerent même par faire quelques présens aux Iroquois; le Général leur en fit aussi de son côté; il regala ensuite les uns & les autres, & ils s'en retournerent tous fort contents.

Cette même année M. de BEAUHARNOIS, qui avoit succédé à M. de Champigny dans l'Intendance du Canada, fut nommé Intendant des Classes de la Marine, & eut pour Successeurs MM. RAUDOT, Pere, & Fils. Ce dernier, qui avoit déjà exercé l'Emploi de Commissaire Ordonnateur à Dunkerque, se chargea de la Marine: la Justice, la Police, les Finances & les Affaires générales furent le partage du Pere, qui ayant reconnu d'abord que les Habitans commençoient à se ruiner en procès, au grand préjudice de la culture des Terres, résolut de retrancher, autant qu'il le pourroit, les procédures, & entreprit d'accommoder lui-même les Parties, ce qui lui réussit au-delà même de ses esperances.

Projet pour
le commerce,
& le soulage-
ment du Peu-
ple.

1706.

Il proposa l'année suivante au Conseil du Roy de permettre aux Habitans, qui, depuis la perte de la Seine, avoient commencé, ainsi que nous avons déjà dit, à cultiver le lin & le chanvre, de les employer dans le Pays; où les toiles de France étoient à un prix si haut, que les moins Aisés, dont le nombre étoit le plus grand, ne pouvoient y

atteindre, non plus qu'aux étoffes ; desorte que la plupart étoient presque nuds.

La réponse du Ministre fut que le Roy étoit charmé d'apprendre que ses Sujets du Canada reconnoissent enfin la faute, qu'ils avoient faite, en s'attachant au seul commerce des Pelleteries, & qu'ils s'adonnassent sérieusement à la culture de leurs Terres, particulièrement à y semer du chanvre & du lin : que Sa Majesté espettoit qu'ils parviendroient bientôt à construire des Vaisseaux à meilleur marché qu'en France, & à faire de bons Etablissmens pour la Pêche ; qu'on ne pouvoit trop les y exciter, ni leur en faciliter les moyens ; mais qu'il ne convenoit pas au Royaume que les Manufactures fussent en Amérique, parce que cela ne se pouvoit pas permettre, sans causer quelque préjudice à celles de France ; que néanmoins elle ne défendoit pas absolument qu'il ne s'y en établit quelques-unes pour le soulagement des Pauvres. On a en effet profité de cette permission pour faire des toiles & des droguets, & la Colonie en retire un grand avantage.

Cependant les Outaouais ne se pressoient point de remplir la condition, sous laquelle ils avoient obtenu grace du Marquis de Vaudreuil. D'autre part les Missionnaires de Michillimakinac, après avoir brûlé leur Maison, étoient descendus à Quebec, parce que la licence des Coueurs de Bois, plus effrenée que jamais, leur ôtoit toute esperance de faire aucun bien dans ce lieu-là, où depuis le départ des Hurons pour le Détroit, ils n'avoient pas un seul Chrétien. Desorte que les Outaouais, abandonnés à eux-mêmes, ne

Les Outaouais font satisfaction aux Iroquois.

suivoient plus que leur caprice.

L'embarras, où cet incident jetta le Gouverneur Général, augmenta beaucoup par l'avis, qu'on lui donna, que les Iroquois, choqués du délai de satisfaction de la part des Outaouais, pensoient sérieusement à leur déclarer la guerre. Il étoit d'une très-grande conséquence de les en empêcher, & M. de Vaudreuil fit partir sur le champ Joncaire pour aller réitérer aux Cantons la promesse solennelle d'une prompte & entière satisfaction. Il engagea ensuite le P. MAREST à retourner à la Mission de Michillimakinac, en lui donnant sa parole qu'il feroit cesser le sujet de son mécontentement; il le fit accompagner par M. de Louvigni, & tous deux par l'ascendant, qu'ils avoient sur l'esprit des Outaouais, obligèrent enfin ces Sauvages à tenir aux Iroquois tout ce qu'ils leur avoient promis.

Hostilité des
Miamis contre les Outaouais.

Cette affaire étoit à peine terminée, qu'il en survint une autre beaucoup plus fâcheuse, & qui, sans la sagesse & la fermeté du Gouverneur Général, nous eût engagés dans une guerre contre nos propres Alliés, nous eût peut-être réduits à la dure nécessité de détruire la Nation, qui jusqu'alors avoit été plus constamment attachée à nos intérêts, & eût procuré aux Anglois une grande facilité pour tourner encore une fois les armes des Iroquois contre nous. Voici ce qui y donna occasion.

Des Miamis avoient tué quelques Outaouais, je ne sçai pour quel sujet, & leurs Anciens, à qui la Nation Outaouaise en demanda justice, se contenterent de répondre

que la chose étoit arrivée par mégarde. Quelque tems après un Outaouais, fort considéré dans la Nation, fut encore tué par un Miami. On demanda encore justice, & on reçut la même réponse. Les Outaouais picqués au vif, s'adresserent à M. de la Motte Cadillac, qui commandoit au Détroit, où il y avoit un Village de Miamis, un d'Outaouais, & un de Hurons : cet Officier répondit qu'il s'informerait de la maniere, dont la chose s'étoit passée, & qu'il feroit justice.

Peu de jours après il partit pour Quebec, & en prenant congé des Outaouais, il leur dit que, tant qu'ils verroient la Femme au Détroit, ils pouvoient demeurer tranquilles ; mais que si elle en parloit, il ne répondoit point de ce qui pourroit arriver dans la suite. Au bout de deux mois Madame de la Motte s'embarqua pour aller joindre son Mari à Quebec, & alors les dernieres paroles, que ce Commandant avoit dites aux Outaouais, jointes à ce qu'il les avoit quittés, sans leur faire justice des Miamis, leur firent appréhender que les François n'eussent résolu leur perte, pour les punir de ce qu'ils avoient fait à Catarocouy contre les Iroquois ; car quoiqu'ils eussent réparé cette faute, comme les Sauvages ne pardonnent jamais bien sincèrement, ils se défient toujours de la sincérité du pardon de la part de ceux, qu'ils ont offensés.

Sur ces entrefaites un Officier, nommé BOURGMONT, arriva au Détroit pour y relever le Sieur de Tonti, que M. de la Motte Cadillac y avoit laissé Commandant en sa place. Les Sauvages étant allés pour le saluer,

Indiscretion
de deux Officiers.

1706.

selon la coutume , lui demanderent s'il ne leur aporloit point quelque nouvelle , qui les intéressât , & il leur dit d'un air assez courroucé , qu'il ne sçavoit rien , sinon que M. de la Motte reviendroit au printems prochain , bien accompagné..

Cette réponse , & plus encore le ton & la maniere dont elle fut faite , donnerent à penser , surtout aux Outaouais , d'autant plus qu'on ne leur parloit point des Miamis. Un mot , qui échapa à M. de Tonti , lorsque ces mêmes Sauvages lui témoignoit leur regret de le perdre , augmenta leur inquiétude. Il leur dit qu'il falloit que la Terre fût renversée , puisqu'on le rappelloit , pour mettre un Soldat à sa place (c). Les reflexions , qu'ils firent sur tout cela , acheverent de leur persuader qu'on avoit formé quelque dessein contr'eux , & ils ne dissimulerent pas leur crainte.

Bourgmont en étant averti , les assembla , & après leur avoir dit tout ce qu'il crut de plus capable de les rassurer , il leur proposa d'aller en guerre avec les Miamis , les Iroquois , & les Hurons contre les Sioux. Il se flatta même de les y avoir engagés ; mais il se trompoit , & ne connoissoit pas les Sauvages. Le discours , qu'il leur avoit tenu , & la proposition , qu'il leur fit , ne servirent qu'à les confirmer dans la pensée qu'il cherchoit à les trahir par le moyen du Chef des Hurons , esprit fourbe & dangereux ; & ils s'imaginèrent que cet Homme étoit de concert avec les Miamis , lesquels ne faisoient

(a) Bourgmont n'étoit qu'un Enseigne en second , & Tonti étoit Capitaine.

semblant de vouloir marcher contre les Sioux, que pour tomber sur eux pendant la marche, tandis qu'ils ne penseroient à rien ; & que les Iroquois étoient du complot.

Leurs soupçons se fortifiant de jour en jour par de nouveaux avis, qu'ils recevoient de toutes parts, & qui ne leur auroient fait aucune impression, s'ils n'avoient eu l'esprit préoccupé, ils résolurent de prévenir les Miamis. Les plus Sages vouloient néanmoins qu'on s'expliquât auparavant avec les François ; mais le plus grand nombre, poussé par un Chef, nommé LE PESANT, fut d'un avis contraire. Ce Chef leur rappella tous les sujets, qu'ils avoient de se défier du Commandant du Détroit, & la résolution fut prise de faire main basse sur les Miamis à la première occasion, qui se présenteroit ; mais de faire toujours semblant de se préparer à la guerre des Sioux.

Les Outaouais
se vengent des
Miamis.

Tous étant prêts à partir pour cette Expédition, les Chefs des Outaouais allèrent trouver Bourgmont, & lui demanderent s'il n'avoit point reçu de nouvelles de Quebec, ou de Montréal. Cet Officier ne parut pas seulement faire attention à ce qu'ils disoient ; ce qui les choqua beaucoup : un moment après le Chien de Bourgmont ayant mordu un de ces Sauvages à la jambe, & icelui-ci ayant battu le Chien, le Commandant se jeta sur lui, & lui donna tant de coups, qu'il en mourut peu de tems après : cette violence mit les Outaouais au désespoir. Ils partirent le lendemain, ne respirant que la vengeance, & convaincus qu'elle étoit nécessaire à leur conservation.

1706.

Il n'y avoit pourtant encore que les Chefs, qui fussent instruits de leur dessein, tous les autres croyant marcher contre les Sioux; mais quand ils eurent gagné le Bois, on les en informa, & on leur recommanda de ne faire aucun tort ni aux François, ni aux Hurons. Ils retournerent donc sur leurs pas, & quelque tems après ayant rencontré six Miamis, ils se jetterent sur eux, & en tuerent cinq. Le sixième se sauva dans le Fort, & en y entrant se mit à crier : *Les Outaouais nous tuent.*

A ce cri tous les autres Miamis, qui étoient encore dans leur Village, accoururent pour se refugier aussi dans le Fort, & comme on aperçut les Outaouais, qui les poursuivoient, le Commandant fit tirer sur eux, & quelques-uns furent tués. Le P. CONSTANTIN, Recteur, Aumônier du Fort, se promenoit dans son jardin, & ne sçavoit rien de ce qui se passoit; quelques Outaouais se saisirent de lui, & le lierent; mais Jean le Blanc, un de leurs Chefs, qui avoit assisté à l'Assemblée de Montreal, où la Paix générale fut signée, le délia, & le pria d'aller dire au Commandant qu'ils n'en vouloient point aux François, & qu'il le prioit de cesser de faire tirer sur eux.

Un Pere Re-
sollet est tué
par les Ou-
taouais.

Comme ce Religieux étoit près d'entrer dans le Fort, quelques Miamis, qui fuyoient, se joignirent à lui, des Outaouais, qui les aperçurent, firent sur eux une décharge de fusil, & le P. Constantin en reçut un coup, dont il tomba mort sur le champ. Un Soldat François, qui revenoit du Village des Hurons, fut aussi tué de la même maniere, &

par le même hazard. Bourgmont fit alors fermer la porte du Fort ; on continua de tirer sur les Outaouais , & trente de ces Sauvages périrent , soit par le canon des François , soit par le feu , que firent sur eux de toutes parts les Miamis & les Hurons.

Il y avoit tout lieu de croire que ce désordre ne finiroit , que par la destruction de l'un des deux Partis , qui paroissoient acharnés l'un contre l'autre , & n'écoutoient plus que leur fureur ; mais dans le tems , qu'on s'y attendoit le moins , les Outaouais se retirèrent dans leur Village , les autres Sauvages en firent autant de leur côté , & le calme fut rétabli par tout , comme il arrive dans ces orages qui surviennent souvent sur Mer , la font paroître en un moment toute en feu , & s'apaisent lorsqu'on s'y attend le moins.

Cette nouvelle étant portée à Quebec , le Marquis de Vaudreuil se trouva dans un grand embarras , qui fut encore augmenté par une Députation , qu'il reçut dans le même tems de la part des Iroquois. Les Députés lui déclarèrent que les Cantons étoient résolus de faire la guerre aux Outaouais ; qu'après ce qui venoit de se passer , ils ne doutoient point qu'il ne leur abandonnât cette Nation perfide , & ils ajoutèrent qu'ils avoient déjà donné avis de leur dessein aux Anglois.

La Motte Cadillac étoit parti pour retourner au Détroit avec sa Famille , & un grand Convoi d'Hommes & de munitions ; ainsi le Général n'étoit plus à portée de concerter avec lui ce qu'il convenoit de faire dans une conjoncture si délicate. Le parti , qu'il prit , ne pouvoit être plus sage. Il commença par dé-

1706.

clarer aux Iroquois qu'il ne souffriroit pas qu'ils fissent la guerre aux Outaouais sans son consentement, & il leur parla sur ce point d'un ton si ferme, qu'il les arrêta. Outre l'inconvénient, qu'il falloit prévenir de laisser entrer les Iroquois dans une querelle, qui par-là deviendroit beaucoup plus difficile à appaiser, M. de Vaudreuil étoit encore bien aise de montrer aux Anglois, que quelque crédit, qu'ils se flatassent d'avoir parmi les Iroquois, il en avoit encore plus qu'eux.

Il résolut ensuite de temporiser jusqu'à ce qu'il eût reçu des nouvelles de ce que la Motte Cadillac auroit fait au Détroit. Enfin il se proposa de ne point pousser à bout les Outaouais, dont la ruine, ou le désespoir ne pouvoient manquer d'apporter un grand préjudice à la traite des Pelleteries. Il fut encore confirmé dans cette pensée à l'arrivée d'un Chef de cette Nation, qui étant venu le trouver pour lui faire des excuses de ce qui s'étoit passé au Détroit, lui apprit que tous les Outaouais de ce Poste s'étoient retirés à Michillimakinac, où ils avoient été très-bien reçus de leurs Freres, & ajoûta que, s'il leur déclaroit la guerre, il n'auroit pas à faire à eux seuls.

M. de Vaudreuil crut néanmoins ne devoir pas se rendre si facile à recevoir ses excuses, & envoya ordre à tous les François de Michillimakinac de descendre dans la Colonie. Il espéra même que cette marque de son ressentiment mettroit la division parmi ces Sauvages, & obligeroit les Innocens à lui livrer les Coupables. Il fit sçavoir sa résolution à M. de la Motte Cadillac, & lui manda que

son avis étoit qu'il se contentât d'être sur ses gardes , & de ne rien entreprendre jusqu'à ce que les circonstances donnassent quelques lumières pour voir à quoi on devoit s'en tenir : d'autant plus qu'on ne pouvoit se déterminer à rien , avant que de sçavoir quel seroit le succès du voyage de Joncaire , qu'il venoit d'envoyer aux Iroquois.

1706.

Cet avis arriva trop tard au Détroit , où le Commandant avoit pensé tout perdre , pour avoir trop présumé de l'autorité , qu'il s'étoit acquise sur les Sauvages. Il avoit appris sur sa route le désordre arrivé dans son Poste , & comme il se trouvoit alors assez proche du Canton de Tsonnonthouan , il y prit une Escorte de six-vint Hommes. Il fit plus ; car il avertit tous les autres Cantons d'envoyer le plus qu'ils pourroient de leurs Gens l'attendre à l'entrée du Détroit , voulant qu'ils fussent témoins de la manière , dont il alloit traiter leurs anciens Ennemis.

Imprudence
de la Motte
Cadillac.

Il ne fut pas cependant longtems sans reconnoître l'imprudence de cette démarche , & à son arrivée au Détroit , au lieu de marcher contre les Outaouais , comme il en avoit eu le dessein , il se contenta de mander leurs Chefs : ceux-ci de leur côté , allarmés par l'approche des Iroquois , lui firent réponse qu'ils iroient rendre raison de leur conduite à leur Pere Ononthio , & la Motte Cadillac ne jugea pas à propos d'aller plus loin ; il demeura tranquille dans son Poste , & les Iroquois furent congédiés.

Dès que l'hyver fut passé les Chefs des Outaouais partirent pour Montreal , où ils arrivèrent au mois de Juin 1707. & où ils trou-

Députés des
Outaouais à
Montreal.

1707.

verent M. de Vaudreuil. Jean le Blanc, qui portoit la parole, commença par faire un récit exact de ce qui s'étoit passé au Détroit, & insista beaucoup sur ce qui leur avoit été assuré de bien des endroits, qu'ils ne seroient pas plutôt partis pour la guerre des Sioux, que les Miamis iroient égorger leurs Vieillards, leurs Femmes & leurs Enfans. Il dit ensuite que peu de jours après le funeste coup, qui les avoit rendu criminels à ses yeux, il étoit allé seul pour faire des excuses au Sieur de Bourgmont, & qu'il n'en avoit pu avoir audience; que le lendemain il y étoit retourné jusqu'à six fois, & chaque fois avec un Sauvage d'une autre Nation, des Colliers & des Castors, & toujours inutilement. Il fit sentir l'imprudence de cet Officier, qui en faisant tirer sur les Outaouais, avoit été cause de la mort du P. Recollet, & du Soldat François.

Discours
du Chef de
la Députa-
tion.

Enfin, mon Pere, ajouta-t-il, me voici à tes pieds: tu sçais que je ne suis pas le plus coupable, & que si j'en avois été cru, tu n'aurois aucun sujet de te plaindre de nous. Tu n'ignores pas que jamais je ne me suis écarté de mon devoir, du moins jusqu'à ce malheureux jour: tu peux être instruit que je suis le Fils du premier des Sauvages de toutes les Nations d'en-haut, qui soit venu trouver les François au travers des Bois. M. de Courcelles lui avoit donné la clef de la Colonie, & l'avoit invité à y venir souvent: c'est le plus cher heritage, que j'aye reçu de celui, à qui je dois le jour; mais de quelle utilité me sera cette clef, si je ne puis m'en servir dans la seule occasion, où j'aye pu en avoir besoin? Que viens-je faire ici? J'y viens apporter ma

tête, j'y viens te présenter des Esclaves, pour ^{1707.} réusciter les Morts; j'y viens t'assurer du respect sincère de tes Enfans: que puis-je davantage? Je vois pourtant bien que tu ne seras pas content, qu'on ne t'ait livré le Pésant; c'est proprement le seul Coupable; mais il ne nous est pas possible de le remettre entre tes mains, sans nous attirer sur les bras toutes les Nations, dont il est Allié.

M. de Vaudreuil répondit qu'il comprenoit bien la difficulté, qu'il auroit à lui amener le Pésant, qu'il vouloit néanmoins l'avoir, & qu'il l'auroit; que toutes les Nations étoient instruites de la faute des Outaouais; qu'il falloit qu'ils le fussent aussi de leur repentir, & de la satisfaction, qu'ils en feroient; que le mal s'étoit fait au Détroit; que c'étoit là qu'il devoit être réparé, & qu'il enverroit sur cela ses ordres à M. de la Motte Cadillac; qu'ils allassent le trouver, & qu'ils ne manquassent point d'exécuter tout ce qu'il leur diroit de sa part.

Il les congédia avec cette réponse, sans vouloir accepter leur Collier, & il fit partir avec eux M. de ST PIERRE, à qui il donna ses instructions pour le Commandant du Détroit. A leur arrivée dans ce Poste la Motte Cadillac leur déclara nettement qu'il n'y avoit point de grace à espérer pour eux, s'ils ne lui amenoient le Pésant, & il ajoûta que, s'il n'avoit pas retenu les Hurons & les Miamis, ces Nations l'auroient déjà vengé.

Cette fermeté les déconcerta, si cependant tout ceci n'étoit pas un jeu: ils virent bien, ou firent semblant de voir qu'il ne leur restoit plus d'autre ressource, que d'obéir, & ils

Réponse de
M. de Vau-
dreuil.

Conduite de
M. de la Motte
Cadillac
désapprouvée.

répondirent au Commandant qu'ils alloient chercher le Criminel, qu'ils le lui ameneroient, ou qu'ils lui cafleroient la tête. Ils partirent en effet pour Michillimakinac, & M. de S. Pierre les y accompagna. La promptitude de leur obéiffance donna lieu de juger que la Motte Cadillac leur avoit fait préfentir qu'il uferoit d'indulgence : ce qui eft certain, c'eft que le Pefant arriva bientôt après au Détroit, qu'il fut d'abord mis aux fers, & que tous les Chefs de fa Nation s'étant jettés aux genoux du Commandant pour lui demander la grace du Prifonnier, elle fut accordée fur le Champ. On a beaucoup raifonné fur cette conduite, bien des Gens fe perfuaderent dès-lors que l'impunité d'un tel attentat auroit des suites plus fâcheufes, que celles, qu'on auroit pu appréhender d'une plus grande féverité, & c'étoit ceux, qui connoiffient mieux les Sauvages, qui penfoient ainfi : la fuite n'a que trop juftifié leur conjecture.

Le fentiment de M. de Vaudreuil n'étoit point qu'on pardonnât au Pefant ; mais qu'on l'abandonnât à la Juftice de fa Nation, dans laquelle il feroit du moins demeuré fans crédit, & qui auroit peut-être été contrainte de le facrifier à fes Ennemis. Rien n'étoit plus fage, & ce parti n'avoit aucun des inconvéniens, qu'on craignoit ; mais le Général avoit eu fes raifons pour laiffer au Sieur de la Motte Cadillac une liberté entière d'agir au Détroit, comme il le jugeoit à propos. Le plus grand mal fut que ce Commandant avoit promis aux Miamis la tête du Chef Ouraouais, & nous verrons bientôt jufqu'où ils portèrent leur reffentiment de ce qu'on ne leur avoit pas tenu parole.

Les Iroquois se comporterent assez bien pendant tous ces mouvemens, & la Nouvelle York jouissoit toujours à leur considération d'une espèce de Neutralité, où elle se maintint, tant que le Parti des Hollandois y fut le plus fort; mais les Abénaquis continuoient à désoler la Nouvelle Angleterre, M. Dudley n'ayant pas voulu, ou n'ayant pas osé accepter la Neutralité, qu'on lui avoit aussi proposée pour cette Province. Les cris des Habitans, qui ne pouvoient cultiver leurs Terres, ou qui les voyoient tous les jours ravagées par les Sauvages, l'inquiettoient beaucoup, & il crut que le meilleur moyen de faire cesser les hostilités, qui en étoient le sujet, étoit de chasser entièrement les François de l'Acadie.

Il s'y résolut donc, & fit ses préparatifs avec autant de secret que de diligence; de sorte qu'on n'avoit guères que des soupçons de ce dessein au Port Royal, lorsque le sixième de Juin vingt-quatre Bâtimens Anglois, dont le plus fort étoit de cinquante pièces de canon, parurent à l'entrée du Bassin. M. de Subercasé y avoit une Sentinelle de quinze Hommes, qui n'eurent que le tems de se retirer à la faveur des Bois, & ils n'étoient pas encore arrivés au Fort, qu'on en apperçut la Flotte Ennemie, laquelle vint mouiller à une lieuë de la place.

Le lendemain elle mit à Terre, une lieuë plus bas, quinze-cent Hommes du côté, où étoit le Fort, & cinq cent du côté de la Riviere; ce qui causa une si grande allarme, que le Gouverneur eut bien de la peine à rassûrer sa Garnison. Il en vint pourtant à bout, en témoignant lui-même beaucoup d'assûran-

1707.

ce, & donna ensuite ses ordres pour arrêter le plus lontems qu'il seroit possible l'Ennemi dans les Bois, parce qu'il y avoit au Fort des brèches, qu'il falloit réparer: car il semble qu'il y ait eu une espèce de fatalité attachée au Port Royal, pour que ses Gouverneurs, même les plus vifs & les plus vigilans, y fussent toujours pris au dépourvû.

Bonne conduite de M. de Subercase. M. de Subercase, au moment qu'il aperçut la Flotte Angloise, avoit aussi fait avertir les Habitans de se rendre auprès de lui; mais ceux, qui étoient les plus proches, ne purent arriver que le septième au soir. A mesure, qu'ils venoient, on les faisoit filer les uns à droite, les autres à gauche, pour aller au devant des Ennemis, & pour retarder leur marche, en escarmouchant à la faveur des Bois, ce qui eut tout le succès, qu'on en pouvoit esperer. Le huitième presque tous les Habitans s'étant rendus au Fort, M. de Subercase renforça les Détachemens, qu'il avoit faits pour harceler les Anglois; mais il les fit avertir tous de ne pas tellement s'engager, qu'ils ne pussent aisément regagner le Fort, au cas, qu'ils fussent poussés.

Les Anglois sont battus par tout. Ils le furent en effet; mais ils ne firent retraite, qu'après avoir tué bien du Monde aux Ennemis. Le Corps de cinq cent Hommes fut le premier, qui s'ouvrit le passage, & le Gouverneur envoya des Canots & des Batteaux pour embarquer ceux, qui se retiroient devant eux. Il les fit ensuite défiler pour aller joindre les autres, qui avoient à faire au Corps le plus nombreux, & qui avoient à leur tête Denys de LA RONDE, Gentilhomme Canadien, Frere de M. de

Bonaventure , & Enseigne de Vaisseau. Il les suivit bientôt lui même , après avoir pris les mesures pour arrêter les cinq cent Anglois au passage de la Riviere.

1707.

L'après-midi du même jour il y eut un combat assez vif , où M. de Subercase eut son Cheval tué sous lui. Il n'y perdit pourtant qu'un Homme , & n'en eut qu'un de blessé. La perte des Anglois fut plus grande mais leur extrême supériorité obligea le Gouverneur à faire retraite ; il la fit en bon ordre , & ne fut point poursuivi. L'Ennemi fut même deux jours sans rien faire. Il s'approcha ensuite d'un demi-quart de lieuë , & se disposa à attaquer le Fort. Comme la Garnison n'étoit pas suffisante pour défendre en même tems la Place & les Maisons voisines , Subercase fit brûler toutes celles , qu'il ne pouvoit pas garder , & où les Assiégeoisans auroient pu se loger.

La nuit suivante , qui étoit celle du dix à l'onze , la Tranchée fut ouverte , & il ne fut pas possible de s'y opposer. Le lendemain le Gouverneur fit sortir quatre-vingt , tant Habitans , que Sauvages , qui se partagerent des deux côtés de la Riviere , & qui s'étant embusqués dans le Bois , arrêterent tout court quatre cent Anglois , qui avoient été détachés pour tuer les Bestiaux. Le Baron de Saint Castin s'avança même avec six Canibas à la vûë des Ennemis , leur tua six Hommes , alla ensuite rejoindre sa Troupe , & chargea avec tant de résolution les quatre-cent Anglois , qu'il les obligea à rentrer dans leur Camp fort en désordre.

Ils ouvrent la tranchée devant le Port Royal.

Le seizième de grand matin on aperçut un

1707.

grand mouvement dans la Tranchée , & le Gouverneur soupçonna que les Assiégans formoient quelque dessein pour la nuit suivante. En effet vers les dix heures du soir , comme il achevoit de visiter les Postes , il fut averti qu'on entendoit un bruit sourd , comme de Gens , qui marchoient. Il recommanda par tout un grand silence , ce qui fit connoître aux Ennemis qu'on étoit sur ses gardes. Cela ne les empêcha pourtant point de commencer l'attaque ; mais ils s'y prirent de trop loin. Ils tirèrent beaucoup sur les batteries de la Place , & à la faveur de ce feu ils firent glisser quatre à cinq cent Hommes pour attaquer les brèches , qu'ils croyoient en bien plus mauvais état , qu'elles n'étoient.

Ils s'étoient même flattés d'une grande désertion de la part de la Garnison , parce que quelques Soldats en avoient déjà donné l'exemple ; mais ils furent trompés. D'autre part le canon du Fort , qui fut très-bien servi , leur fit abandonner le dessein de donner l'assaut , & les Troupes , qui s'étoient avancées pour cela , ne pouvant plus souffrir le feu continuel , qu'on faisoit sur elles , se retirèrent. Mais entr'onze heures & minuit le Gouverneur s'aperçut que le Fort étoit investi de toutes parts ; que les Ennemis étoient postés dans les Ravines & dans les Vallons , qui environnoient la Place ; qu'ils y étoient même retranchés , & à l'abri du canon.

Cette vûë l'inquieta véritablement , toutefois il fit si bonne contenance , que les Anglois en furent intimidés à leur tour , & soupçonnerent apparemment quelque mine. N'osant donc approcher de la Place , ils vou-

Iurent mettre le feu à une Fregate, & à quelques Barques, qui étoient mouillées sous le canon du Fort; mais y ayant trouvé trop de résistance, ils se coulerent derriere quelques maisons, qu'on avoit laissées sur pied, regagnerent de-là leurs retranchemens, & rentrèrent avant le jour dans leur premier Camp.

Le lendemain ils s'embarquerent dès que la Marée le leur permit, laissant quatre-vingt des leurs, qu'on trouva morts en divers endroits, outre plusieurs, qu'on découvrit dans la suite auprès de leur Camp. Ils avoient brûlé toutes les Habitations, qui étoient au-dessous du Fort, & quelques-unes de celles, qui étoient au-dessus, & ils en emmenoiert tous les Bestiaux; mais on en reprit la plupart. Au reste le Port Royal fut principalement redevable de sa conservation à soixante Canadiens, qui y étoient entrés douze heures avant que la Flotte Angloise jettât les ancrés dans le Bassin. Les Habitans, qui depuis trois ans n'avoient reçu presque aucun secours de France, étoient pour la plupart assez mal disposés, & le Gouverneur manda au Ministre que, si le Baron de Saint Castin ne s'étoit pas rencontré parmi eux, il ne sçavoit pas trop ce qui en seroit arrivé.

Il ajoûtoit dans la Lettre que la situation des Sauvages de son Gouvernement, surtout des Micmaks, n'étoit pas meilleure que celle des Habitans; qu'ils étoient tout nus, & qu'il en seroit de même des Canibas & des Malecites, s'ils ne négocioient pas avec les Mahingans, ou plutôt par le moyen des Mahingans avec les Anglois, lesquels leur

Ils levèrent le siège, & se retirèrent.

1707.

payoient le Castor à un écu la livre, & recevoient leurs marchandises à très-bas prix. Ainsi nos propres Ennemis fournissoient les besoins à nos plus fidèles Alliés, que nous laissons manquer du nécessaire, tandis qu'ils exposoient tous les jours leur vie pour notre service; la Religion seule les retenant dans nos intérêts. C'est un fait de notoriété publique, auquel je ne vois pas ce que pourront opposer ceux, qui soutiennent que les Sauvages n'embrassent jamais sincèrement le Christianisme, & qu'on ne doit nullement compter sur leur conversion.

Causes du mauvais succès de leur Entreprisè,

Pour revenir à la Flotte Angloise, celui, qui la commandoit, nommé le Colonel MARK, ayant touché, en s'en retournant, à Kaskebé & à Pescadoué, où sa Nation avoit des Forts & des Etablissements, y apprit qu'on avoit déjà commencé à faire à Baston des réjouissances pour la prise de Port Royal. Cette nouvelle l'obligea de rester à Kaskebé, d'où il écrivit au Gouverneur Général & au Parlement qu'il ne partiroit point de ce Poste, qu'il n'eût reçu leurs ordres: qu'il les supplioit de ne lui point imputer la mauvaise réussite de son Expédition, parce que toute son Armée s'étoit soulevée contre lui, & n'avoit jamais osé risquer un assaut général, quoiqu'elle fût de trois mille Hommes effectifs; & que les principaux Officiers avoient apuyé la désobéissance des Soldats.

Ce n'étoit pas la première fois, que cela étoit arrivé aux Anglois dans l'Amérique; mais souvent on aime mieux croire un seul Homme coupable, que toute une Multitude.

Mark n'en fut pas cru sur sa parole, & il apprit que la Populace de Baston étoit animée contre lui à un point, qu'elle l'auroit mis en pièces, s'il eût paru dans cette Ville au moment, que la nouvelle de la levée du siège y arriva. Il reçut par la même voye ordre de rester où il étoit, de ne laisser débarquer Personne, & d'attendre les résolutions, qui seroient prises dans le Conseil, & dont on lui feroit part, quand il'en seroit tems.

1707.

En effet le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre ayant fait assembler en diligence tous les Députés des Villes & des Bourgades, qui sont du ressort du Parlement de Baston, leur représenta vivement que la Nation étoit déshonorée à jamais, si on ne réparoit l'affront, que le Colonel Mark venoit de recevoir devant le Port Royal. Il s'offrit ensuite d'y aller en Personne, & assûra qu'il périroit plutôt, que de ne pas réduire l'Acadie sous l'obéissance de la Reine.

Résolution

du Conseil de

Baston.

L'Assemblée ne crut pas qu'il dût se mettre lui-même à la tête de cette Entreprise; mais qu'il suffisoit de fortifier la Flotte de cinq, ou six cent Hommes, & de trois gros Navires; d'y embarquer trois des principaux Membres du Parlement, avec le Fils du Gouverneur Général, qui avoit été nommé depuis peu Procureur de Sa Majesté. Elle confirma dans le Commandement le Colonel Mark, qu'Elle déclara pleinement justifié des griefs, dont on l'avoit chargé, & qui fut pourvû par avance du Gouvernement de l'Acadie.

Les préparatifs de cette nouvelle Expé-

1707.

La Flotte Angloise retourne beaucoup plus forte au Port Royal.

tion furent faits avec une diligence, qui répondoit aux esperances, qu'on en avoit conçues, & le vintième d'Août, qui étoit un Dimanche, la Flotte Angloise parut vers les dix heures du matin à l'entrée du Bassin du Port Royal avec un vent aussi favorable, qu'elle le pouvoit desirer. Aussi à deux heures après midi étoit-elle mouillée, rangée en très-bel ordre, & hors de la portée des bombes. Ce spectacle si peu attendu jetta la consternation dans le Fort, & quoique la Garnison en eût été renforcée de l'Equipage d'une Fregate du Roy, commandée par M. de Bonaventure, il n'y eut Personne, qui ne crût qu'il y avoit de la témérité à tenter seulement de résister à une si grande Armée.

Fermeté & diligence du Gouverneur.

M. de Subercase fut presque le seul, qui ne désespéra point de triompher encore une fois des Anglois, & sa résolution rendit le courage à ses Troupes. Son plus grand embarras fut pour rassembler les Habitans, dont plusieurs étoient éloignés de sept lieues; mais les Ennemis, par trop de confiance dans leurs Forces, lui en donnèrent le loisir. Ils attendirent au lendemain à faire leur descente, & le Gouverneur, dans l'incertitude du lieu, où ils la feroient, jugea à propos de retenir dans sa Place, non-seulement toute sa Garnison; mais les Habitans mêmes, qui se rendoient par Troupes auprès de lui.

Les Anglois font leur descente.

Enfin le vintunième, sur les dix heures du matin, on aperçut quatre-vingt chaloupes, ou Pyrogues, toutes remplies de Soldats, qui débordèrent, & qui allerent débarquer tout ce Monde du côté opposé à celui du Fort. Ces Troupes se mirent aussitôt en marche au

travers

travers du Bois, & elles allerent camper un quart de lieuë au-dessus de la Place, dont elles n'étoient plus séparées que par une Riviere. Alors M. de Subercafe fit filer le long de cette Riviere environ quatre-vingt Sauvages, & trente Habitans, avec ordre de la passer une demie-lieuë plus haut, & de s'embusquer dans les endroits, d'où ils pourroient plus aisément tomber sur les Détachemens, qui se feroient pour ruiner les Habitations, dont le plus grand nombre étoit de ce côté-là.

1707.

Les Troupes débarquées resterent tout le vint-deux dans leur Camp pour s'y fortifier, & le vint-troisième au soir il s'en détacha sept, à huit-cent Hommes, qui se mirent en marche, précédés d'une Garde de dix Soldats, commandés par un Lieutenant. Cet Officier ne prit pas toutes les précautions, qu'il convenoit de prendre dans un Pays couvert, & qu'on ne connoît point; il tomba dans une embuscade, où il fut tué avec huit de ses Gens. Les deux autres furent pris, & menés au Gouverneur, lequel scût d'eux que les Ennemis avoient embarqué leur Artillerie dans deux petits Bâtimens, pour la faire passer à la faveur des ténèbres de la nuit par-devant le Fort.

Différentes
attaques sans
succès.

Sur cet avis il donna ordre qu'on allumât des feux le long de la Riviere pendant tout le tems, que la Marée monteroit, & cette précaution empêcha l'Artillerie de passer. D'autre part le Détachement ayant vû sa Garde avancée défaite, n'osa aller plus loin, & retourna au Camp; d'où Personne ne fortit le vint-quatre, à cause des continuelles allarmes, que donna la Garnison du Fort.

1707.

Le lendemain les bombes obligèrent les Anglois à quitter leur Camp, & ils allèrent se poster vis-à-vis du Fort ; mais Subercase leur y donna encore moins de repos, parce qu'il s'étoit aperçu qu'ils vouloient y établir des batteries de canons & de mortiers, Le vint-fix ils décamperent de nouveau, & allèrent se placer une demie-lieuë plus bas ; mais dès le lendemain le Gouverneur commanda un Détachement, qui leur tua trois Sentinelles, & les obligea de décamper pour la troisième fois. Ils se posterent hors de la portée de nos bombes ; mais on leur envoya encore plusieurs petits Partis, qui ne cessèrent point de les harceler.

Le vint-neuf ils ne parurent occupés qu'à se retrancher ; mais le trente ils se rembarquerent tous sur les quatre heures du soir. Monsieur de Subercase soupçonna que c'étoit pour faire une tentative de l'autre côté de la Riviere, & il la fit repasser à ceux qui étoient au-delà. En effet le trente-unième au lever du Soleil les Troupes Angloises firent leur descente à la faveur du canon de la Flotte, & dès qu'elles furent débarquées, elles se mirent en marche.

Elles avoient devant elles une pointe couverte de Bois, où le Baron de S^r. Castin s'étoit mis en embuscade avec cent cinquante Hommes ; il les laissa approcher jusqu'à la portée du pistolet, & il fit alors sur elles trois décharges consécutives avec beaucoup d'ordre. Elles les soutinrent avec une intrépidité, que S^r. Castin n'avoit pas attenduë, & parurent résolus à forcer le passage à quelque prix que ce fût ; mais elles s'arrêtèrent

tout-à-coup, & peu de tems après on aperçut cinquante Chaloupes, qui regagnoient les Navires, & tout le Détachement, qui faisoit retraite.

Alors le Gouverneur fit sortir le Sieur de **LA BOULARDERIE**, Enseigne de Vaisseau, avec cent cinquante Hommes pour renforcer la Troupe de St. Castin, & lui-même le suivit de près avec six-vint Hommes pour le soutenir, laissant M. de Bonaventure dans le Fort, où tout étoit en bon état. Il s'avança ensuite pour observer les Ennemis, & il remarqua qu'ils défiloient du côté de leurs Chaloupes. Il donna aussitôt ordre à la Boularderie de les suivre, & s'ils faisoient mine de s'embarquer, de les charger.

Combat très-vif.

Cet Officier, qui brûloit d'impatience d'en venir aux mains, marcha trop vite, & commença l'attaque avec soixante & dix, ou quatre-vint Hommes au plus; il sauta dans un de leurs Rétranchemens, le força, & y tua bien du Monde: animé par ce premier succès, il se jeta dans un second Rétranchement, où il reçut un coup de sabre au corps, & un autre à la main. St. Castin & SAILLANT prirent sa place; on se mêla, on se batit avec acharnement à coups de hache & de crosses de fusils, & les Ennemis, qui étoient au nombre de quatorze, à quinze-cent Hommes, reculerent au moins de quinze-cent pas vers leurs Chaloupes.

Cependant quelques-uns de leurs Officiers, honteux de fuir devant si peu de Monde, les ramenerent sur nos Gens, qui se retiroient de leur côté vers le Bois, parce que Saint Castin & Saillant avoient aussi été blessés; mais

1707.

qui voyant revenir l'Ennemi, firent volteface, & témoignèrent tant de résolution, que les Anglois n'osèrent approcher. Ils se contentèrent de faire quelques décharges de mousqueteries, & s'éloignèrent de nouveau. M. de Subercase en profita pour retirer les Blessés, & faire reposer ses Troupes. Au bout d'une heure il commanda un Habitant, nommé GRANGER, fort brave Homme, pour remener le Détachement de la Boularderie contre les Anglois, qui ne l'attendirent point, & coururent se rembarquer, ce qu'ils firent avec beaucoup de confusion.

Le siège est levé, Perte des Anglois & des François.

Le même jour la plus grande partie de la Flotte leva les ancrs, & alla les rejeter hors du Bassin, où l'on jugea qu'ils avoient jeté leurs Morts à la Mer; car on en trouva dans la suite un grand nombre, qui avoient été rejettés sur le rivage. Le lendemain premier de Septembre, toute la Flotte se rejoignit, & alla faire du bois & de l'eau une lieuë en dehors de la Baye Françoisë. M. de Subercase avoit envoyé du Monde le long de la Côte pour les observer, & quelques-uns lui rapportèrent que deux de leurs Chaloupes passant assez près d'eux, ils entendirent qu'on se querelloit dans une, & des Soldats, qui disoient que le Commandant méritoit d'être pendu, pour avoir fait périr inutilement tant de Monde, & qu'assûrément la Reine en feroit bonne justice.

Enfin cette Flotte mit à la voile quinze jours après être entrée dans le Port Royal, & sans avoir osé même attaquer le Corps de la Place. Les François n'eurent que trois Hommes tués, & tout au plus quinze blessés,

M. de Saillant, Enseigne de Vaisseau, fut le seul Homme de marque, qui y perdit la vie. On fit quelques Prisonniers, parmi lesquels se trouva le Pilote d'une des Gardes-Côtes.

Cet Homme dit à M. de Subercase que l'année précédente la Reine avoit mandé au Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre qu'elle vouloit avoir l'Acadie avant la fin de la guerre, & que, s'il ne pouvoit pas tirer de son Gouvernement assez de Forces pour faire cette conquête, elle lui enverroit du secours; que ce Général & les principaux Membres du Parlement lui avoient répondu du succès de cette Entreprise, & que dès le mois d'Août dernier, ils en avoient reçu des remercimens de Sa Majesté Britannique. Il ajoûta que les Bastonnois s'étoient épuisés pour cette dernière Expédition; que néanmoins on feroit certainement au Printems prochain un plus grand effort, & que l'intention de la Reine étoit de ne jamais rendre l'Acadie, si une fois elle en étoit en possession.

Il s'en falloit bien qu'on fût aussi attentif en France à la conservation de cette Province, qu'on l'étoit en Angleterre aux moyens de la conquérir. Les Vaisseaux du Roy, qui arriverent au Port Royal peu de tems après la levée du siège, n'y apportèrent aucunes marchandises, ni pour les Habitans, ni pour les Sauvages, ce qui embarrassa fort le Gouverneur, qui n'avoit retenu les uns dans le devoir; & n'avoit engagé les autres à le secourir, que par des promesses, qu'il se voyoit hors d'état de tenir.

L'Acadie est plus négligée que jamais.

1707.

Il assura même dans sa Lettre au Ministre qu'il s'étoit trouvé réduit à donner jusqu'à ses chemises, les draps de son lit, & généralement tout ce dont il pouvoit absolument se passer, pour soulager la misere des plus pauvres; il ajoûtoit dans la même Lettre qu'il n'y avoit pas un moment à perdre, si on vouloit faire un Etablissement solide en Acadie; que cette Colonie pourroit en peu de tems devenir la source du plus grand commerce du Royaume; qu'il étoit parti cette même année de la Nouvelle Angleterre une Flotte de soixante Navires, chargés de Moruës pour l'Espagne & la Méditerranée; qu'il en devoit bientôt partir une plus nombreuse pour les Isles de l'Amérique, & que tout ce Poisson se pêchoit sur les Côtes de l'Acadie. C'est-à-dire, que les Anglois, dans le tems même, qu'ils ne pouvoient réussir à se rendre Maitres de cette Province, trouvoient le moyen de s'y enrichir, tandis que nous n'en tirions nous-mêmes aucun avantage.

Nouveau départure arrivé au Détroit.

Cependant les Miamis ne pouvoient digérer qu'on eût accordé la vie au Chef Outaouais, qui les avoit si fort maltraités, & ne cessoient de demander sa tête au Commandant du Détroit. Ces Sauvages avoient leur principal Etablissement sur la Riviere de Saint Joseph, où le P. A V E N E A U, leur Missionnaire, par une douceur inaltérable, & une invincible patience étoit parvenu à prendre sur eux le même ascendant, qu'avoit eu le P. Allouez, son Prédécesseur.

Mauvaise conduite du Commandant,

M. de la Motte Cadillac, qui vouloit gouverner ces Sauvages à sa mode, ne voulut pas souffrir que dans une Bourgade de cette

Nation , éloignée de plus de cent lieues du Dérroit , Personne eût plus de crédit que lui , & obligea le P. Aveneau d'abandonner sa Mission. Il eut bientôt tout lieu de s'en repentir : les Miamis n'ayant plus de Missionnaire pour moderer leurs saillies , renouvelerent leurs instances pour être vengés du Pesant. Il voulut les amuser , il fit venir au Dérroit le Pesant , après lui avoir donné des assurances qu'il n'avoit rien à craindre , & en effet tout ce qu'il exigea de lui , fut qu'il s'établît au Dérroit avec sa Famille.

Les Miamis au désespoir de se voir ainsi jouer , tuerent trois François , & firent quelque dégât aux environs du Dérroit. La Motte Cadillac fut même averti qu'ils avoient comploté de le massacrer , & de faire main basse sur tous les François du Dérroit ; que des Iroquois & des Hurons étoient entrés dans ce complot , & qu'ils auroient déjà exécuté leur noir projet , si un Ouyatanon ne les avoit trahis. Ces avis , & l'insulte qu'il venoit de recevoir , lui firent prendre la résolution de faire la guerre à ces Barbares , & il parut s'y disposer sérieusement ; mais on fut bien étonné de voir que tous ses préparatifs aboutirent à conclurre avec eux un accommodement peu honorable pour lui , & pour la Nation Française.

Il en arriva ce qui est toujours inévitable , quand on mollit avec les Sauvages , surtout après les avoir menacés. Les Miamis garderent mal les conditions du Traité , où ils avoient remarqué de la foiblesse , & le Commandant François se vit enfin obligé de marcher contr'eux à la tête de quatre cent

1707.

Hommes, partie François & partie Sauvages. Ils se défendirent assez bien ; mais ils furent forcés dans leur retranchement, & n'ayant plus de ressource, que dans la clémence du Vainqueur, ils se soumirent à tout ce qu'on exigea d'eux : mais pour empêcher que dans la suite ils ne fissent quelque nouvelle sortise, qui nous mît dans la nécessité de les pousser à bout, on jugea à propos de leur renvoyer leur Missionnaire.

Bonne conduite de Joncaire parmi les Iroquois.

Les Cantons Iroquois gardoient toujours exactement la neutralité ; les Missionnaires y contribuoient sans doute beaucoup par leur vigilance, & par leurs bonnes manières ; mais ils y étoient beaucoup aidés par la bonne conduite du Sieur de Joncaire, & par la bonne intelligence, que cet Officier entretenoit avec eux. Joncaire adopté par les Tsonnonthouans, & fort aimé des Onontagués, alloit sans cesse d'un Canton à l'autre ; il avertissoit les Missionnaires de tout, & ne faisoit aucune démarche, que de concert avec eux, & par-là il venoit à bout de rompre toutes les mesures, & de déconcerter toutes les intrigues des Anglois. Il charmoit les Iroquois par sa franchise : il parloit leur Langue aussi-bien qu'eux, ce qui flatte infiniment les Sauvages ; il les gagnoit par ses libéralités ; il s'en faisoit estimer par sa hardiesse, & il sçavoit prendre son parti, sans hésiter, dans les occasions, où il falloit qu'il se décidât promptement ; qualités essentielles dans la situation, où il se trouvoit.

Les Iroquois Chrétiens se laissent séduire par le Gouverneur d'Orange,

Mais tandis qu'on réussissoit si bien à empêcher les Iroquois Idolâtres de prendre parti avec les Anglois contre nous, le Gouverneur d'Orange négocioit avec presque autant de suc-

cès auprès des Iroquois Chrétiens & domiciliés dans la Colonie. Il y avoit déjà quelque tems , qu'on remarquoit un relâchement sensible dans la piété de ces Néophytes , & on ne pouvoit l'attribuer qu'à l'ivrognerie , dont il n'étoit presque plus possible de les guérir. Car malgré les défenses réitérées du Roy & les diligences du Gouverneur de Montreal , le commerce de l'eau-de-vie avoit repris vigueur , & on commença de s'apercevoir qu'il n'y avoit plus tant à compter sur les Iroquois du Sault S. Louis & de la Montagne , à l'occasion d'un grand Parti de guerre , qui se forma au commencement du printems de l'année suivante , pour aller du côté de Baf-ton.

1707.

Cette Expédition avoit été résoluë dans un grand Conseil tenu à Montreal avec les Chefs de tous les Sauvages Chrétiens établis dans la Colonie , & d'autres Abénaquis en devoient être avec cent Canadiens choisis , outre un grand nombre de Volontaires , la plupart Officiers dans nos Troupes , ce qui faisoit en tout quatre-cent Hommes. MM. de ST OURS DES CHAILLONS , & Hertel de Rouville devoient commander les François , & le Sr BOUCHER DE LA PERRIERE devoit conduire les Sauvages. Comme il étoit important que ce projet fût tenu secret jusqu'au moment du départ des Guerriers , & que la marche fut prompte , il fut réglé que les deux premiers Commandans prendroient leur route par la Riviere de S. François , avec les Algonquins , les Abénaquis de Bekancourt , & les Hurons de Lorette , & que la Perriere avec les Iroquois iroit par le Lac Cham-

Projet d'un
grand Parti
de guerre.

1708.

1708.

plain ; que tous se rendroient au Lac *Nikisipique*, & que les Sauvages Voisins de l'Acadie s'y trouveroient au tems marqué.

Les Iroquois
& les Hurons
abandonnent
les François.

Divers incidens penserent rompre l'Entreprise, & différèrent le départ des Guerriers. Enfin le vintsixième de Juillet ils se mirent en marche ; mais des Chaillons & Rouville étant arrivés à la Riviere de S. François, eurent avis que les Hurons étoient retournés sur leurs pas, parce qu'un d'entr'eux ayant été tué par mégarde, apparemment à la chasse, ce malheur fit croire aux autres què leur Expédition seroit funeste pour eux. Les Iroquois, que la Perriere menoit par le Lac Champlain, suivirent bientôt cet exemple, prenant pour prétexte que quelques-uns des leurs étoient malades, & que la maladie pourroit bien se communiquer à toute l'Armée.

Les Abénaquis
ne se trouvent
point au ren-
dez-vous.

M. de Vaudreuil, à qui les Commandans donnerent avis de cette désertion, en lui demandant ses ordres, leur répondit que, quand les Algonquins & les Abénaquis de Bekancourt les abandonneroient aussi, ils ne laissassent pas de continuer leur route, & qu'ils fissent plutôt une irruption sur quelque endroit écarté, que de revenir sans rien faire. Des Chaillons communiqua cette Lettre aux Sauvages, qui lui jurèrent de le suivre par tout, où il voudroit les mener ; ils partirent donc au nombre de deux-cent, & après avoir fait cent cinquante lieues par des chemins impraticables, ils arriverent au Lac *Nikisipique*, où ils ne trouverent point les Abénaquis, Voisins de l'Acadie, lesquels avoient été obligés de tourner leurs armes ailleurs.

Ils prirent alors le parti de marcher contre

Un Village appellé *Hewreuil*, composé de vintcinq, à trente Maisons bien bâties, avec un Fort, où logeoit le Gouverneur. Ce Fort avoit une Garnison de trente Soldats, & il y en avoit au moins dix dans chaque Maison. Ces Troupes ne faisoient que d'arriver dans ce lieu, & y avoient été envoyées par le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, qui, sur l'avis de la marche des François, avoit envoyé de pareils Détachemens dans toutes les Bourgades de ce Canton.

Nos Braves ne furent point déconcertés en apprenant qu'on étoit si bien préparé à les recevoir; & ne pouvant plus compter sur la surprise, ils crurent pouvoir y suppléer par leur valeur. Ils reposèrent tranquillement toute la nuit, & le lendemain une heure après le Soleil levé, ils se mirent en ordre de bataille. Rouville fit alors un petit Discours aux François pour exhorter tous ceux, qui pourroient avoir eu quelque demêlé entr'eux, à se réconcilier sincèrement, & à s'embrasser, ce qu'ils firent tous. Ils firent ensuite leur priere, & marcherent contre le Fort. Ils y trouverent beaucoup de résistance; mais ils y entrerent enfin l'épé & la hache à la main, & y mirent le feu.

Toutes les Maisons se défendirent aussi très-bien, & eurent le même sort. Il y eut environ cent Anglois de tués dans ces différentes attaques; plusieurs autres, qui attendirent trop tard à sortir du Fort & des maisons, y furent brûlés, & le nombre des Prisonniers fut considérable. Pour ce qui est du butin, il n'y en eut point, on n'y songea que quand tout eut été consommé par les flammes. D'ailleurs on entendoit déjà de tous

1708.

Prise d'une
Bourgade An-
gloise.

1708.

les Forts & de tous les Villages voisins le son des tambours & des trompettes ; & il n'y avoit pas un moment à perdre pour assurer la retraite.

Les Vainqueurs tombent dans une embuscade.

Elle se fit avec beaucoup d'ordre , chacun n'ayant pris de vivres que ce qu'il lui en falloit pour le retour. Cette précaution étoit encore plus nécessaire , qu'on ne le croyoit. Les Nôtres avoient à peine fait une demie lieuë , lorsqu'en entrant dans un Bois, ils tomberent dans une embuscade , que leur avoient dressée soixante & dix Hommes , lesquels avant que de se découvrir , tirèrent chacun leur coup. Nos Braves essuyèrent cette décharge sans branler , & par bonheur elle ne fit pas un grand effet. Cependant tous les derrières étoient déjà remplis de Gens de pied & de Cheval , qui les suivoient de près , & il n'y avoit point d'autre parti à prendre , que de passer sur le ventre à ceux , qui venoient de tirer.

Elle est fortée.

On le prit sans balancer , chacun jetta son paquet de vivres , & presque toutes ses hardes , & sans s'amuser à tirer ils en vinrent d'abord aux armées blanches. Les Anglois étonnés d'une attaque si brusque , faite par des Gens , qu'ils croyoient avoir mis en désordre , s'y trouverent eux-mêmes , & ne purent se remettre ; de sorte qu'à la réserve de dix ou douze , qui gagnèrent au pied , tous furent tués , ou pris.

Nescambiouit , qui étoit revenu de France l'année précédente , combattit toujours auprès des Commandans ; il fit merveille avec un sabre , dont le Roy lui avoit présent , & reçut un coup de feu au pied. Nous eûmes dans

les deux actions dix-huit Hommes blessés, trois Sauvages & cinq François tués, & du nombre des Morts furent deux jeunes Officiers de grande esperance, Hertel de Chambly, Frere de Rouville, & VERCHERES. Plusieurs Prisonniers faits à l'attaque d'Hewreuil se sauverent pendant le dernier combat.

1708.

Tous les autres se louerent beaucoup des bons traitemens, qu'ils avoient reçus de leurs Vainqueurs pendant la retraite, qui se fit sans aucun accident après la rencontre, dont je viens de parler; & divers traits, que l'on racontoit de quelques-uns des Officiers & des Volontaires, leur firent encore plus d'honneur, que les preuves éclatantes, qu'ils avoient données de leur bravoure. J'en fus instruit des premiers, parce que je me trouvai à Montreal sur le Port même, lorsque le Parti y débarqua vers la mi-Septembre. On donnoit surtout de grandes louanges au Sieur Dupuys, Fils du Lieutenant particulier de Quebec, lequel avoit poussé l'humanité jusqu'à porter une bonne partie du chemin la Fille du Lieutenant de Roy d'Hewreuil, qui ne pouvoit presque point marcher.

Belle action de quelques Officiers.

On étoit surpris en Canada de l'inaction, où demouroit la Jeunesse Angloise, beaucoup plus nombreuse que la Françoisise, & on en demanda la raison à un des Prisonniers. Sa réponse découvrit la véritable cause, qui avoit fait relâcher les Iroquois, que la Perriere conduisoit à la dernière Expédition. Cet Homme dit que ce n'étoit pas la faute des jeunes Gens de la Nation, s'ils n'étoient pas venus cette année en Parti contre les François; que plus

Nouvelle intrigue du Gouverneur d'Orange.

1708.

de cinq cent des plus alertes en avoient demandé la permission au Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, & l'avoient obtenue ; mais que comme ils étoient sur le point de se mettre en marche, ils avoient reçu un contr'ordre sur une Lettre du Gouverneur d'Orange à son Général.

Infidélité des
Iroquois
Chrétiens.

Dans cette Lettre, ajouta-t-il, le Gouverneur mandoit qu'à ce coup il étoit Maître des Iroquois Chrétiens, qui lui avoient assuré qu'aucun Sauvage n'iroit plus en guerre contre les Anglois ; qu'ainsi il étoit inutile de faire aucune dépense pour attaquer les François, qui réduits à eux seuls n'étoient pas en état de rien entreprendre ; de sorte qu'on pouvoit se promettre que les Colonies Angloises jouiroient désormais d'une tranquillité parfaite, qui étoit tout ce qu'on y souhaitoit.

Ce même Prisonnier dit encore qu'on avoit cru à Hewreuil & dans tous les Cantons, que le Parti, qui désola ce Village, n'étoit qu'un Détachement d'un Corps de seize cent Hommes, dont le Gros n'étoit pas loin ; que la même chose s'étoit dite à Baston, & que dans toute la Nouvelle Angleterre on étoit continuellement sous les armes, ce qui fatiguoit beaucoup les Habitans. Enfin on apprit d'un autre Prisonnier que le Gouverneur d'Orange avoit fait depuis peu des présens considérables aux Iroquois Chrétiens.

Ils réparent
leur faute.

Ces Sauvages furent extrêmement mortifiés de se voir ainsi découverts, & plus encore du mépris, que le Marquis de Vaudreuil avoit affecté de leur témoigner, lorsqu'ils eurent abandonné le Sieur de la Perriere ; car il s'étoit contenté de leur faire dire, que puisqu'ils

aimoient tant la paix, ils pouvoient dorénavant demeurer tranquilles sur leurs nattes, & qu'il se passeroit fort bien d'eux. Ils en furent picqués au vif, & leur dépit eut tout l'effet, que le Général en avoit espéré. Ils leverent plusieurs Partis de guerre; les Abénaquis de Bekancourt, dont malgré ce qu'en avoit dit M. Schuiler, on n'avoit pas soupçonné la fidélité, & qui venoient de donner de si bonnes preuves de leur attachement à nos intérêts, se joignirent à eux, & les uns animés par leurs derniers succès, les autres par le desir de réparer leur faute, porterent la désolation dans plusieurs Quartiers de la Nouvelle Angleterre.

Le Général de son côté se plaignit vivement au Gouverneur d'Orange de ce que tandis qu'il laissoit en repos son Pays, & toute la Nouvelle York par considération pour les Hollandois, & pour lui personnellement, & cela dans la vûë de faire garder aux Iroquois une neutralité, qui n'étoit pas moins avantageuse aux Colonies Angloises, qu'à la Nouvelle France; non-seulement il ne cessoit point de solliciter les Cantons à reprendre les armes, & faisoit construire un Fort dans celui d'Agnier; mais qu'il travailloit encore à lui débaucher les Sauvages domiciliés dans le centre de la Colonie Françoisse. Schuiler ne répondit rien sur le premier article; mais voici quelle fut la réponse sur le second.

Pour ce qui est du Collier, que j'ai envoyé à dessein d'empêcher les Sauvages de prendre parti dans la guerre, qui se fait contre le Gouvernement de Baston, il faut que j'avoué le fait; mais j'y ai été poussé par une charité

Ce qui se passe entre M. de Vaudreuil & le Gouverneur d'Orange.

1708. » Chrétienne. Je n'ai pu me dispenser de croire
 » qu'il étoit de mon devoir envers Dieu & mon
 » prochain de prévenir, s'il étoit possible, ces
 » cruautés barbares & payennes, qui n'ont été
 » que trop souvent exercées sur les malheureux
 » Peuples de ce Gouvernement-là. Vous me
 » pardonnerez, Monsieur, si je vous dis que
 » je sens mon cœur se soulever, quand je pense
 » qu'une guerre, qui se fait entre des Princes
 » Chrétiens, obligés aux Loix les plus exactes
 » de l'honneur & de la générosité, dont leurs
 » nobles Ancêtres leur ont donné de si beaux
 » exemples, dégénère en une barbarie Sauvage
 » & sans bornes. Je ne puis concevoir qu'il soit
 » possible de mettre fin à la guerre par de sem-
 » blables voyes, & je voudrois que tout le
 » Monde pensât comme moi sur ce sujet.

Pitre Schuiler étoit un fort honnête Homme, & il n'exprimoit ici que ses véritables sentimens; mais il étoit assez instruit de ce qui s'étoit passé depuis cinquante ans dans cette partie de l'Amérique pour sçavoir que c'étoit les Anglois, qui nous avoient réduits à la dure nécessité de laisser agir nos Sauvages comme ils faisoient dans la Nouvelle Angleterre. Il ne pouvoit ignorer les horreurs, auxquelles s'étoient portés les Iroquois à leur instigation pendant la dernière guerre; qu'à Baston même les François & les Abenakis qu'on y retenoit Prisonniers, y étoient traités avec une inhumanité peu inférieure à cette barbarie, dont il se plaignoit si amèrement; que les Anglois avoient plus d'une fois violé le droit des Gens, & les capitulations signées dans les meilleures formes, tandis que les Prisonniers de cette Nation ne recevoient que de bons traitemens

DE LA N. FRANCE. LIV. XIX. 41
de notre part & de celle de nos Alliés.

1708.

Il étoit encore aisé de lui prouver que , ni les François , ni les Sauvages de leur Parti , n'avoient jamais exercé les cruautés , qu'il leur reprochoit , que par represailles ; & qu'avant que de se résoudre à prendre cette voye pour faire cesser la barbarie , dont les Iroquois usoient contre nos Officiers , nos Missionnaires , & nos Habitans , & les mauvais traitemens , que les Bastonnois faisoient souffrir à nos Alliés , & à nous-mêmes , on avoit lontems laissé couler bien des larmes à tout ce que la Nouvelle France avoit de plus illustre. Mais en quoi il étoit lui-même inexcusable , c'est que dans le tems , qu'il vouloit arracher les armes des mains des Iroquois Chrétiens , il usoit de toutes sortes de moyens pour engager les Iroquois Idolâtres à les prendre contre nous , quoiqu'il ne pût douter que ceux-ci ne portassent beaucoup plus loin que ceux-là ces fureurs ; qu'il détestoit.

Ce n'étoit pas seulement en Canada , que les Anglois cherchoient à nous faire des Ennemis des Sauvages , dont nous avons toujours sçu beaucoup mieux qu'eux nous attirer l'estime & l'affection. La Colonie de la Louysiane étoit encore dans sa première enfance ; rien n'étoit plus foible , que les deux , ou trois Etablissmens , que nous y avions. Il est vrai qu'ils n'avoient rien à craindre de la part des Habitans naturels du Pays : on les traitoit bien , ils paroissoient contens de nous , & c'étoit peut-être ce qui nous retenoit dans une sécurité , dont un peu plus de prudence auroit corrigé l'excès.

Les Anglois
veulent nous
débaucher les
Sauvages de
la Louysiane.

Mais les Anglois de la Caroline ne lais-

1708.

ferent pas de prendre de grands ombrages de ces nouveaux Etablifsemens, & l'on découvrit cette même année que les Tchaclas, nos plus fidèles Alliés, avoient reçu de la part de la Reine de la Grande Bretagne des présens, & que le motif de cette libéralité étoit d'obtenir de ces Sauvages un passage libre sur leurs Terres aux troupes Angloises, pour engager les autres Nations à demeurer au moins Neutres, ou pour les détruire, si elles le refusoient. M. D'ARTAGUETTE, qui exerçoit alors dans cette Colonie l'Emploi de Commissaire Ordonnateur, & qui informa M. de Pontchartrain de ce que je viens de dire, ajoûtoit que deux Voyageurs François passant chez les Yasous, y avoient rencontré un Anglois, qui avoit la valeur de vint-cinq mille écus de présens destinés à traiter pour le même sujet avec ces Sauvages, & avec les Illinois. On sçut encore que dans les Harangues, dont on accompagnoit ces présens, on leur disoit que ce qu'ils voyoient de François parmi eux, étoient les restes fugitifs d'une Nation détruite par les Anglois.

C'est ainsi que nos Ennemis mettoient tout en usage pour se dédommager des pertes & des affronts, qu'ils avoient essuyés pendant cette campagne dans la Nouvelle Angleterre, & dans l'Acadie; mais ils reçurent au milieu de l'hyver suivant un bien plus grand échec encore dans l'Isle de Terre-Neuve, & qui acheva de les ruiner de réputation dans l'esprit de toutes les Nations de ce Continent.

J'ai déjà observé que le centre & les magasins de tous les Etablifsemens des Anglois dans cette Isle, étoient dans la Baye de Saint

Jean. M. de S. Ovide , Lieutenant de Roy de Plaisance (a) , & Neveu de M. de Brouillan , qui en avoit été Gouverneur , proposa à M. de COSTEBELLE , qui l'étoit alors , d'en faire la conquête , & ajouta qu'il la feroit à ses dépens. Son projet ayant été approuvé , il assembla cent vingt-cinq Hommes, Sauvages, Habitans & Matelots , auxquels se joignirent vingt Soldats , nouvellement arrivés de l'Acadie sous la conduite du Sieur RENOU , Lieutenant : M. de Costebelle lui en donna encore vingt-quatre de sa Garnison , commandés aussi par un Lieutenant ; & M. de la RONDE , qui s'étoit déjà distingué à la défense du Port Royal , voulut l'accompagner en qualité de simple Volontaire.

Le plus court étoit de faire le voyage par Mer , & c'étoit le dessein du Commandant du Parti ; mais les vents contraires l'ayant arrêté jusqu'au quatorzième de Décembre , il ne voulut pas attendre plus longtems , & ce jour-là même il se mit en marche sur les neiges. Le vingtième il arriva au fond de la Baye de Sainte Marie , où M. de Costebelle avoit envoyé deux doubles Chaloupes , afin que nos Braves pussent traverser un bras de Mer de quatre à cinq lieues de large , qui leur épargnoit deux journées d'un chemin très-rudé ; ils en profitèrent , & le dernier jour de l'année ils arriverent à cinq lieues de S. Jean , sans avoir été découverts ; mais non sans avoir essuyé bien des contradictions de la part de quelques Personnes , qui ne vouloient pas de bien à S. Ovide , & qui sembloient ne l'avoir

 1708.

 Projet d'une
Expédition en
Terre-Neuve

(a) Depuis Gouverneur de l'Isle Royale.

1709.

Attaque &
prise de Saint
Jean.

voulu accompagner, que pour faire échouer son Expédition.

Comme elle ne pouvoit réussir que par la surprise, avant que d'aller plus loin, on prépara tout ce qui étoit nécessaire pour attaquer en arrivant. Cela se fit avec une diligence incroyable, & dès le lendemain, premier jour de l'année, deux heures avant le jour, le Commandant se rendit à la faveur d'un beau clair de Lune au fond du Havre de S. Jean, d'où il observa tout fort à son aise. Il marcha ensuite, conduit par de mauvais Guides, dont il auroit dû se défier, & qui ne cherchoient qu'à lui faire manquer son coup.

Dès qu'il se fut aperçu de leur perfidie, il passa du centre, où il étoit, à l'Avantgarde, où étoient les Volontaires, & se mit à leur tête laissant à la place, qu'il venoit de quitter, le Sieur DESPENSENS, qui faisoit l'Office de Major. Il fut découvert de trois-cent pas du Fort, qu'il vouloit attaquer; de sorte que, comme il approchoit de la première palissade, on lui tira quelques coups de fusil. Quelques-uns de ses Volontaires l'abandonnerent alors, ce qui ne l'empêcha point de pénétrer jusqu'au chemin couvert, dont heureusement pour lui on avoit oublié de fermer la porte. Il y entra en criant *Vive le Roy*, & ce cri, qui ranima le courage de ses Gens, fit perdre entièrement cœur aux Anglois. Il laissa quinze ou seize Hommes à la garde du chemin couvert, traversa le fossé, malgré le feu de deux autres Forts, qui lui blessa dix Hommes; planta deux échelles contre le Rempart, qui avoit vingt pieds de haut; & y monta avec six Hommes, dont trois furent dangereusement blessés en montant.

Dans ce moment Despensens arriva avec le Corps, qu'il commandoit, & des échelles, qu'il planta d'abord. Il monta le premier, & entra lui troisième, ou quatrième dans le Fort. Renou, JOHANNIS, du Plessis, la Chesnaye, d'Argenteuil, & d'Aillebourg, son Frere, suivirent de près ce brave Homme; les uns se rendirent Maîtres du Corps de garde, les autres de la maison du Gouverneur, d'autres coururent au Pont-levis, qui faisoit la communication du Fort des Habitans avec celui-ci, qu'on appelloit *le Fort Guillaume*, & le Gouverneur, qui alloit y faire passer trois cent Habitans, fut blessé de trois coups, & renversé.

Despensens fit aussitôt baisser le Pont levis, & ouvrir le guichet. Alors tout le reste de l'Armée entra, & les Anglois demanderent quartier. Ainsi en moins d'une demie-heure les François se trouverent Maîtres de deux Forts, dont chacun auroit pu arrêter longtemps une Armée entiere; car il y avoit dans l'un dix-huit canons en batterie, quatre mortiers à bombes, vingt à grenades, & plus de cent Hommes de Garnison, commandés par un très-brave Homme. L'autre avoit six cent Habitans bien retranchés, tout prêts à venir au secours du premier Fort; mais une porte souterraine, par où ils avoient compté de passer, quand il en seroit tems, se trouva si bien fermée, qu'on ne put l'enfoncer assez tôt. Il en restoit un troisième plus petit à l'entrée du Port, mais de l'autre côté: M. de S. Ovide l'envoya sommer, & le Commandant demanda vingt-quatre heures pour répondre; on les lui accorda, & ce terme écoulé,

1709-10.

il se rendre, quoiqu'il eût quatre-vingt Hommes dans une bonne Place, des vivres pour plusieurs mois, une assez belle Artillerie, de gros canons, un mortier à bombe, & une voute à l'abri des bombes.

M. de S. Ovide, après s'en être rendu Maître, dépêcha un Courier à Plaisance & un Navire en France.

Dès que S. Ovide se vit Maître de S. Jean, il dépêcha un Exprès à M. de Costebelle, pour l'informer de l'heureux succès de son Entreprise. Ayant eu ensuite avis que quelques Anglois s'étoient sauvés à Belle-Isle, qui n'est qu'à cinq lieues de Saint Jean; qu'ils y avoient rencontré un Navire, & qu'ils s'y étoient embarqués pour passer en Angleterre, il crut qu'il étoit à propos que la Cour de France fût aussitôt informée, que celle de Londres, de ce qu'il venoit d'exécuter, outre qu'il étoit bien aise d'en recevoir des ordres sur ce qu'il avoit à faire: ainsi il commanda au Sieur Despensens de monter un petit Bâtiment, qui étoit dans le Havre de Saint Jean, & de mettre incessamment à la voile.

Cette démarche déplut au Gouverneur de Plaisance, qui ignoroit le départ des trois Anglois pour l'Europe, & qui étoit persuadé que la prise de S. Jean étant ignorée en Angleterre, il en partiroit à l'ordinaire des Vaisseaux pour ce Port, dont il seroit aisé de se rendre Maître. Ce fut au moins la première réflexion qu'il fit, ou le prétexte, dont il se servit, pour blâmer son Lieutenant du Roy. Il changea ensuite de pensée, & jugea qu'il étoit assez inutile de consulter la Cour, pour sçavoir, si on devoit garder S. Jean, parce que la chose lui paroissoit impossible, sans dégarnir Plaisance, qui depuis un an étoit

menacé d'un siège. Il ne croyoit pas d'ailleurs le Roy disposé à lui envoyer assez de Forces pour défendre en même tems sa Place, & se maintenir dans un Port éloigné, & aussi difficile à garder, que S. Jean.

1709-10.

Il manda donc à S. Ovide de faire démolir les Forts, & de se rendre à Plaisance au plus tard à la fin de Mars. Il lui envoya une Fregate pour y embarquer le Gouverneur, l'Ingénieur & la Garnison de ces mêmes Forts, avec les munitions de guerre, qu'on y avoit trouvées en très-grande quantité, parce qu'un Parti de trois cent Anglois étoit sur le point de se mettre en marche pour surprendre Plaisance. Les Prisonniers & les effets, qu'on ne put embarquer sur la Fregate, furent mis à rançon; & M. de S. Ovide, qui ne demandoit que cent Hommes, pour conserver sa conquête, & pour achever celle de toute la Côte Orientale de Terre-Neuve, non-seulement eut le chagrin de se voir contraint de tout abandonner; mais il eut encore celui d'apprendre que la Cour, après avoir été d'abord de l'avis du Gouverneur de Plaisance, étoit revenue au sien, lorsqu'il n'en étoit plus tems.

S. Jean est abandonné.

On ne sçavoit pas encore à Quebec la prise de S. Jean, lorsqu'on y fut informé de plusieurs endroits qu'il se faisoit à Baston un grand armement, qui devoit être fortifié d'une Escadre d'Angleterre, pour attaquer le Canada, & qu'on assembloit dans la Nouvelle-York une Armée de deux mille Hommes, qui devoit d'abord s'emparer de Chambly, tomber ensuite sur Montreal, qui n'en est éloigné que de cinq lieues. Il y avoit déjà pl

M. de Vaudreuil trompé par un Iroquois.

1709-10.

d'un an, que le P. de MAREUIL (a), Missionnaire à Onnontagué, avoit donné avis au Gouverneur Général que les Iroquois étoient vivement sollicités de se déclarer contre nous, & qu'un de ces Sauvages, fort autorisé dans ce même Canton, étoit l'Auteur secret de cette intrigue; mais cet avis n'avoit pas trouvé créance auprès de M. de Vaudreuil, trop prévenu en faveur du perfide Iroquois.

Les Cantons se déclarent contre nous.

Cependant le Traité fut conclu à Onnontagué même; les Tsonnonthouans n'y entreprirent point, & la guerre fut chantée dans les quatre autres Cantons. Un Parent du Gouverneur d'Orange en avertit de bonne heure le P. de Mareuil, qui avoit déjà reçu ordre de son Supérieur de sortir d'Onnontagué; mais ce Missionnaire ne pouvant retourner dans la Colonie, parce que les chemins en étoient déjà infestés de Partis Ennemis, fut contraint d'accepter les offres du Hollandois, dont je viens de parler, qui lui avoit offert une retraite à Orange. Il y fut retenu Prisonnier, mais à cela près il eut tout lieu de se louer du Gouverneur, qui lui fit un très-bon accueil, & le traita avec beaucoup de distinction.

Diligences de M. de Vaudreuil.

Il fut ensuite appelé à Manhatte, & dans tous les lieux, où il passa, il fut témoin des préparatifs des Anglois pour l'Expédition de Chambly. M. de Vaudreuil en eut bientôt des nouvelles certaines, qui l'obligèrent à monter à Montreal au mois de Janvier, après avoir donné ses ordres pour mettre la Capitale en état de défense, & pour faire tenir les Troupes & les Milices prêtes à marcher au

(a) Il est mort en 1742. au Collège de Louis-le-Grand.

premier signal. Il leva en même tems un Parti de deux-cent cinquante Hommes, qu'il envoya vers le Lac Champlain sous la conduite de Rouville; mais cet Officier n'y ayant point eu de nouvelles de l'Ennemi, & n'ayant pas ordre d'aller plus loin, revint à Montreal sans rien faire.

1709-10.

Le dixième de May le Sieur VESCHE, qui en 1705. avoit sondé tous les passages difficiles du Fleuve S. Laurent, sous prétexte de venir à Quebec traiter de l'échange des Prisonniers, arriva d'Angleterre à Balton, d'où il se rendit en poste à Manhatte, pour y presser la levée des Troupes, qui devoient agir du côté de Montreal. On en fut bientôt instruit dans cette Ville, & on y apprit même que Vesche avoit présenté à la Reine de la Grande Bretagne un Mémoire fort ample, où il faisoit voir la facilité de conquérir le Canada, & l'utilité, que l'Angleterre pouvoit retirer de cette conquête.

Préparatifs
des Anglois
pour attaquer
la Colonie.

On ajoûtoit que Sa Majesté Britannique avoit agréé son projet, & lui avoit promis, s'il réussissoit, le Gouvernement de la Nouvelle France; qu'elle faisoit armer dans ses Ports dix gros Navires, & dix autres plus petits; que cette Flotte devoit porter six mille Hommes de Troupes réglées, qui seroient commandées par M. MACARDI, Créature du Duc de MARLBOROUGH; que deux mille Anglois & autant de Sauvages devoient attaquer le Gouvernement de Montreal, & que leur rendez-vous étoit marqué à la Riviere du Chicot, à deux lieues du Lac Champlain, où ils construïroient leurs Canots & leurs Batteaux, pour descendre ensuite à Chambly.

1709-10.

M. de Rame-
zay marche
contre eux.

Sur ces nouvelles M. de Vaudreuil assembla un grand Conseil de guerre, où il fut résolu de marcher incessamment vers la Nouvelle York, pour dissiper l'orage, qui s'y formoit, afin que la Colonie rassurée de ce côté-là, pût réunir toutes ses Forces contre la Flotte Angloise, si elle venoit à Québec. Il n'y avoit pas, ce semble, un moment à perdre, pour exécuter cette résolution, & M. de Ramezay, Gouverneur de Montreal, s'offrit de se charger de l'exécution; mais son offre ne fut pas acceptée d'abord, & l'on n'en peut guères apporter d'autre raison, que le peu de concert, qu'il y avoit entre lui & le Gouverneur Général. M. de Vaudreuil se contenta de détacher M. de SABREVOIS, Capitaine, avec trente Hommes, pour aller au devant de Rouville, qui n'étoit pas encore de retour, & pour faciliter sa retraite.

Deux mois après, comme on ne doutoit plus que les Anglois ne fussent en marche avec un grand nombre d'Iroquois & de Mahingans, & qu'on avoit même eu avis qu'ils avoient bâti plusieurs Forts de distance en distance depuis Orange jusqu'au Lac du S. Sacrement, M. de Vaudreuil ceda enfin aux instances du Gouverneur de Montreal. Il lui donna quinze cent Hommes, parmi lesquels il y avoit cent Soldats; le reste étoit composé de Milices & de Sauvages, & plusieurs Officiers voulurent l'accompagner. La plupart s'étoient déjà distingués en plusieurs rencontres; mais ils ne firent pas en cette occasion tout ce qu'on attendoit d'eux.

Peu de succès
de cette Expé-
dit à Québec, pour presser les travaux, qu'on

y faisoit par son ordre, & pour y arrêter tous les Navires, qui arriveroient de France, afin de s'en servir au besoin. Le vint-huit de Juillet M. de Ramezay partit de Montreal, son Avantgarde conduite par M. de Montigny, Capitaine, étoit composée de cinquante François & de deux cent Abénaquis, & soutenüe par Rouville avec cent Canadiens. Après eux marchoient cent Soldats des Troupes du Roy, sous les ordres de M. de la Chassigne. Le Gouverneur de Montreal suivoit à la tête de cinq cent Canadiens, distribués en cinq Compagnies, commandées par MM. de S. Martin, des Jordis, de Sabrevois, DE LIGNERY, & des Chaillons. Les Iroquois Chrétiens faisoient l'Arrieregarde, sous la conduite de Joncaire. Des Outaouais & des Nipissings étoient sur leurs aïles.

L'Armée fit quarante lieuës en trois jours, gardant toujours l'ordre, que je viens de marquer; & il est indubitable que, si elle fût allée jusqu'au Camp des Ennemis, elle en auroit eu très-bon marché; mais le peu de concert entre les Officiers & le Commandant, le défaut de subordination dans les Troupes, qui en est une suite nécessaire, & de faux avis, qui furent donnés à M. de Ramezay, firent échouer une Entreprise, dont le succès paroissoit immanquable. Après qu'on eut mis en déroute un Détachement de cent dix-sept Hommes, qui s'étoient trop avancés, & dont le Conducteur fut tué, le bruit se répandit qu'un Corps d'environ cinq mille Hommes n'étoit pas loin, & s'étoit assez bien retranché.

Les Sauvages déclarerent en même teins que leur sentiment n'étoit pas qu'on allât plus

 1709-10.

 dition, &
 quelle en fut
 la cause.

1709-10.

avant, & qu'il leur paroïssoit beaucoup plus à propos de défendre les Postes avancés, que d'aller chercher si loin un Ennemi, qui avoit eu tout le loisir de bien fortifier son Camp, & qui pouvoit encore être secouru par toute la Jeunesse d'Orange & de Corlar: sur quoi le Conseil de guerre fut assemblé, & il y fut résolu tout d'une voix de se retirer. Ce fut pour le Gouverneur de Montréal une nécessité de se conformer à cette Délibération; & ce qui l'y détermina fut bien moins la défense, qu'il avoit de s'exposer à une grande action, s'il n'y étoit forcé, que la crainte de n'être pas secondé de tous ceux, qui étoient sous ses ordres.

M. de Vaudreuil campe à Chambly.

Vers la mi-Septembre, étant de retour à Montréal, il eut avis par un Iroquois, nouvellement arrivé du Camp des Ennemis, que deux mille cinq cent Hommes étoient en marche pour aller bâtir un nouveau Fort à l'extrémité du Lac du S. Sacrement, & qu'il s'en étoit détaché six-cent pour s'emparer d'un Poste sur le Lac Champlain, d'où ils pouvoient venir en deux jours à Chambly. Il fit aussitôt partir ce même Sauvage pour Quebec, où étoit M. de Vaudreuil, & ce Général, qui ne voyoit plus aucun lieu de crainte d'être assiégé dans la Capitale, s'embarqua sur le champ pour Montreal, y assembla un Corps considérable de Troupes & de Milices, avec lequel il alla se poster à Chambly, où il demeura quelque tems, sans entendre parler des Ennemis.

Il fit ensuite deux Détachemens de cinquante Hommes chacun, sous les ordres de Des Chaillons & de Montigny, pour obser-

ver les Ennemis. Ces deux Officiers approcherent fort près de leurs retranchemens; Montigny alla même avec deux Sauvages compter & mesurer leurs Canots, & des Abénaquis de la Troupe s'étant avancés entre les deux plus grands Forts, casserent la tête à deux Anglois, qui alloient de l'un à l'autre.

1709-10.

Quelque tems après on eut nouvelle que l'Ennemi avoit brûlé ses Canots, & réduit en cendres tous ses Forts, & s'étoit retiré avec beaucoup de confusion, en maudissant, Vesche, qui étoit l'Auteur d'une si malheureuse Expédition. Elle fut en effet des plus funestes aux Anglois; mais on ne sçut pas sitôt, ni toute la grandeur de la perte, qu'ils firent en cette occasion, ni quelles en avoient été les véritables causes. Les Ennemis se retirent.

Le bruit courut d'abord que ce qui les avoit obligés à faire retraite, étoit la crainte d'avoir bientôt sur les bras M. de Vaudreuil avec toutes les Forces de la Colonie Françoise, & il est vrai que, quand on eut appris à Corlar que le Gouverneur Général étoit à Chambly avec un Corps considérable de Troupes, la frayeur y fut si grande, qu'on fit entrer dans la Placé tous les Gens de la Campagne; mais cette frayeur étoit en partie causée par la ruine entiere de l'Armée Ennemie, dont on ne fut bien informé, que par le retour du Pere de Mareuil.

Ce Missionnaire ayant été échangé contre un Neveu du Gouverneur d'Orange, on sçut de lui toutes les circonstances de cet événement, & à quoi la Nouvelle France étoit redevable d'avoir échapé au plus grand peril, qu'elle eût encore couru de ce côté-là. Ce qui fit échouer l'Entreprise des Anglois.

1709-10.

que quatre Cantons Iroquois s'étoient déclarés en faveur des Anglois ; mais il s'en falloit bien que ces Sauvages prétendissent aider leurs Alliés à chasser les François du Canada. Les Agniers s'étoient ouverts à un Abénaqui sur la nécessité , où ils s'étoient trouvés de prendre parti dans une guerre , dont ils avoient résolu de demeurer Spectateurs paisibles , & dans le grand Conseil , qui fut tenu à Onnontagué dans le tems , que le P. de Mareuil y étoit encore , ce Religieux comprit par le rapport de quelques-uns de ses Emissaires , que les Anglois ne tireroient pas un grand avantage de leur alliance avec les Iroquois.

Politique des
Iroquois.

On lui dit que l'Orateur Onnontagué , ou quelqu'un des Anciens de ce Canton , avoit demandé , si on ne se souvenoit plus que leur Nation se trouvant entre deux Peuples puissans , capable chacun de l'exterminer , & qui étoit l'un & l'autre intéressés à le faire , quand ils n'auroient plus besoin de son secours , toute son attention devoit être à les mettre toujours dans l'obligation de la ménager , & par conséquent à empêcher qu'aucune ne prévalût sur l'autre ? Que son Discours fit impression sur l'Assemblée , & que la résolution fut prise de se conduire dans l'affaire présente selon la règle de politique , qu'on avoit suivie jusqu'alors.

Ils font périr
l'Armée An-
gloise.

En effet les Iroquois n'eurent pas plutôt joint l'Armée Angloise , que la croyant assez forte avec eux pour prendre Montreal , ils ne pensèrent plus qu'aux moyens de la détruire , & voici de quelle maniere ils s'y prirent. L'Armée étoit campée sur le bord d'une petite Riviere ; les Iroquois , qui passoient presque tout le tems à la chasse , s'a-

viferent d'y jeter toutes les peaux de Bêtes, qu'ils écorchoient, un peu au dessus du Camp; & bientôt l'eau en fut toute infectée. Les Anglois, qui ne se défioient point de cette perfidie, continuerent à boire de cette eau, & elle en fit mourir un si grand nombre, que le P. de Mareuil, & deux Officiers, qui l'étoient allé prendre à Orange pour le conduire en Canada, ayant découvert les fosses, où on avoit enterré les Morts, jugerent que leur nombre montoit à plus de mille.

1709-10.

Ce qui est certain, c'est que cette morteliré, dont les Anglois ne connurent la cause, que lontems après, obligea l'Armée à quitter un lieu si funeste, & où ils comprirent bien qu'ils ne pouvoient éviter d'être entièrement défaits, si on s'avisoit de les y venir attaquer. Ils se rendirent à Manhatte, où ils apprirent en arrivant que les Vaisseaux d'Angleterre destinés à faire le siège de Quebec, n'étoient point venus à Baston; qu'ils avoient été envoyés à Lisbonne, où le mauvais succès des armes Portugaises sur la Frontiere de Castille au commencement de cette Campagne, faisoit craindre que le Roy de Portugal ne fût contraint de faire son accommodement avec l'Espagne, s'il n'étoit promptement secouru.

Pourquoi la FlotteAngloise ne vint point à Quebec.

Enfin l'Hyver suivant les Onnontagués envoyèrent des Députés à M. de Vaudreuil, pour le prier de les recevoir en ses bonnes grâces. Ils l'assûrerent d'abord qu'ils n'avoient eu aucun dessein de faire du mal aux François; mais ils ne s'expliquerent point sur la maniere, dont ils s'y étoient pris pour rendre inutiles les grands préparatifs des Anglois.

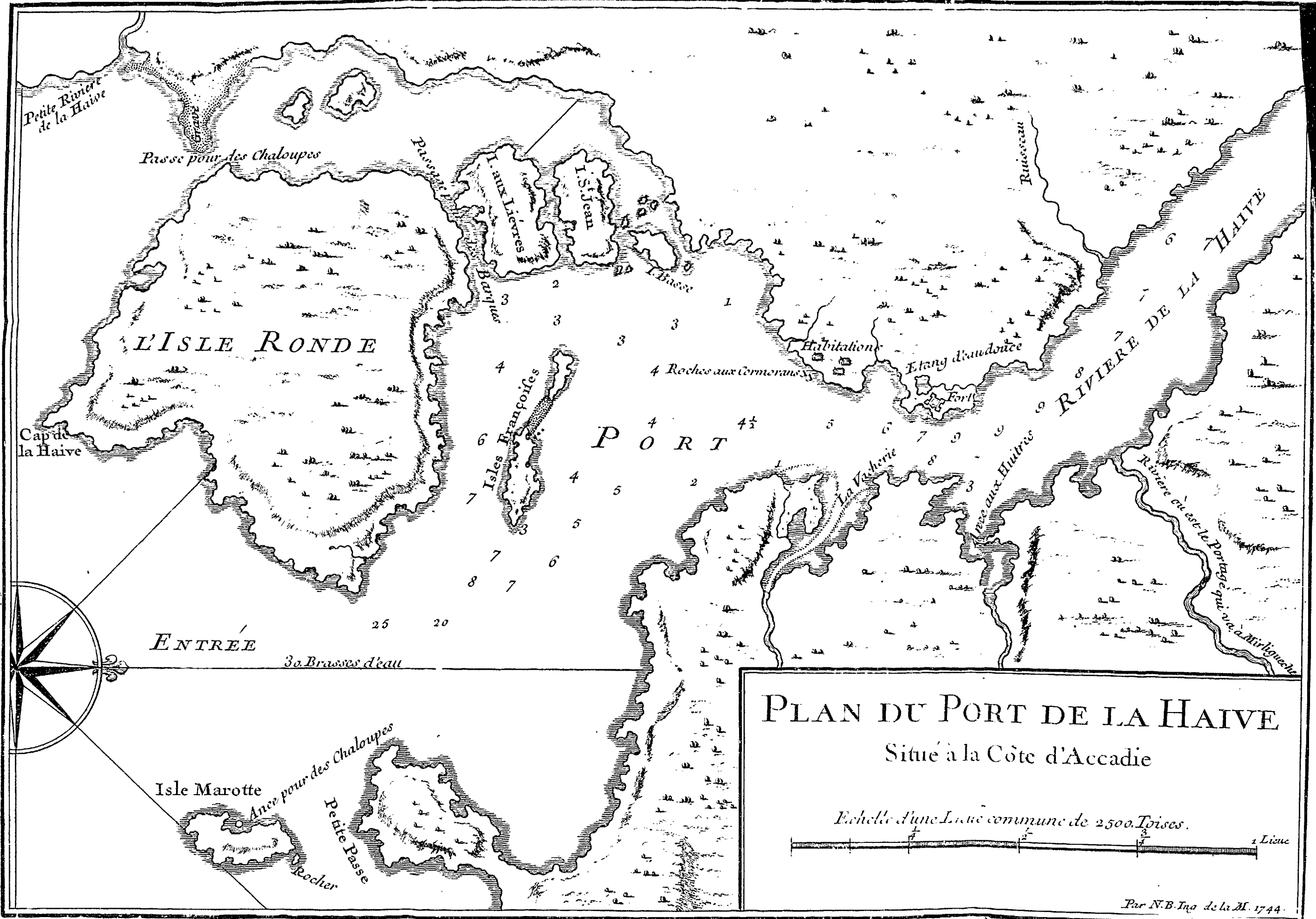
Les Iroquois envoient des Députés à M. de Vaudreuil.

1709-10.

Il lui firent observer que la guerre n'avoit point été entreprise du consentement unanime des Cantons mêmes, qui avoient pris les armes. Enfin ils crurent le Gouverneur si peu irrité contr'eux, qu'ils eurent la confiance de le prier de pardonner aux Hollandois, & surtout à M. Schuiler, la rupture de la trêve, assurant qu'il ne leur avoit pas été libre de la garder plus longtemps.

Le fait étoit véritable; d'ailleurs la situation des affaires de la Colonie ne permettoit pas de rejeter les excuses d'un tel Suppliant, au hazard d'en faire un Ennemi irréconciliable. Les Iroquois le concevoient fort bien, & ils croyoient qu'on devoit leur sçavoir quelque gré de la démarche, qu'ils faisoient. De plus cette Nation avoit toujours témoigné qu'elle désaprouvoit la guerre, que se faisoient les François & les Anglois, & dans une seconde audience, que ses Députés eurent du Général, après que celui, qui portoit la parole, eut marqué son chagrin de voir deux Peuples, qu'il estimoit, disoit-il, presque toujours occupés à s'entredétruire, il ajouta avec cette franchise, qui n'est plus guères connue que des Barbares: » Etes-vous donc ivres les uns & les autres? Ou est-ce moi, qui n'ai point d'esprit? »

Il proposa aussi un échange de Prisonniers entre les Hollandois & les François, & il fut accepté, & exécuté de bonne foy de part & d'autre. M. de Vaudreuil dit ensuite aux Députés que ses Alliés n'attendoient plus que sa permission, pour leur déclarer la guerre, & que s'ils vouloient éviter ce malheur, il falloit qu'ils demeurassent tranquilles; qu'au



PLAN DU PORT DE LA HAIVE
Situé à la Côte d'Accadie

Echelle d'une Lieue commune de 2500 Toises.
1 Lieue

Par N.B. Ing de la M. 1744.

premier mouvement, qu'il leur verroit faire, il laisseroit à tous ses Enfans la liberté de leur courir sus.

Les Onnontagués étoient à peine partis, qu'on vit arriver des Agniers, qui parlerent à peu près sur le même ton, & protesterent qu'ils ne leveroient jamais la hache contre les François; mais comme la plûpart d'entr'eux s'étoient établis dans le voisinage d'Orange, où Schuiler avoit trouvé le secret de les attirer, M. de Vaudreuil comprit qu'il leur seroit difficile de tenir parole, si les Anglois de la Nouvelle York faisoient quelque nouvelle tentative contre la Colonie. Toutefois il reçut bien leurs Députés, & les renvoya fort contens.

La joye, qu'on avoit ressentie en Canada de voir les grands projets du Sieur Vesche déconcertés, fut un peu troublée par la nouvelle, qu'on y reçut du mauvais succès d'une ^{Entreprise malheureuse dans la Baye d'Hudson.} Entreprîse du Sieur de Mantet sur le Fort de Sainte Anne dans la Baye d'Hudson. Cet Officier y fut tué, & ce fut une perte pour la Colonie. Il paroît que le Gouverneur Général essuya quelques reproches à cette occasion; car voici comme il s'exprimoit dans une Lettre, qu'il écrivit l'année suivante à M. de Pontchartrain.

A l'égard de la réussite du Parti envoyé dans la Baye d'Hudson, si cette Entreprîse n'a pas eu toute celle, que j'avois lieu d'espérer, ce sont des coups du sort, dont je ne puis répondre. Les ordres, que j'avois donnés, étoient très-justes; le Fort de Quitchichouen (Sainte Anne) n'est pas imprenable; le Sieur de Mantet avoit de bons Hommes, des vivres

1709-10. » encore pour quatre mois, il a été jusqu'à la
 » Palissade, sans être découvert; il a échoué,
 » où mille autres auroient réussi. Ce n'est pas
 » manque de courage, ni d'expérience; mais
 » pour avoir trop compté sur la bravoure de
 » ceux, qui étoient avec lui, & pour n'avoir
 » pas assez fait reconnoître le lieu, avant que
 » de l'attaquer. Plusieurs de ceux, qui y ont
 » été, m'ont fait proposer d'y retourner, même
 » avec moins de Monde, & sans qu'il en coûte
 » rien à Sa Majesté.

Nouvel ar-
 mement à Ba-
 Ren.

1710.

On apprit de fort bonne heure à Quebec l'année suivante que l'Acadie étoit menacée de nouveau, & l'on sçut peu de tems après par des Prisonniers Anglois, qu'il étoit arrivé à Baston six Navires de guerre, avec une Galionne à bombe, & des Troupes de débarquement, pour assiéger le Port Royal. Quelques-uns de ces Prisonniers ajoûterent que le dessein de la Reine de la Grande Bretagne étoit qu'après la prise de cette Place, l'Escadre, qui en auroit fait la conquête, y passât l'hyver, pour venir de-là au printems suivant faire le siège de Quebec, après avoir été renforcée d'une autre Escadre, qui partiroit à ce dessein des Ports d'Angleterre avant la fin de l'hyver.

Les Iroquois
 refusent de se
 déclarer con-
 tre nous, &
 les Abénaquis
 de demeurer
 neutres.

Ces avis, qui ne se trouverent que trop fondés, inquiéterent moins M. de Vaudreuil, accoûtumé à voir courir presque toutes les années de pareils bruits, que quelques nouvelles insultes faites par nos Alliés aux Iroquois, qui se contenterent néanmoins de lui en demander justice, quoique le Gouverneur de la Nouvelle York mît tout en usage pour les engager à reprendre les armes. M. de

Vaudreuil leur promit la satisfaction, qu'ils souhairoient, & ils refuserent nettement de se déclarer contre nous.

M. Dudley ne réussit pas mieux auprès des Abénaquis, auxquels il ne demandoit que de demeurer Neutres : ils ne voulurent jamais entendre à aucune sorte d'accommodement avec lui, & pendant toute cette Campagne on ne vit dans toute la Nouvelle Angleterre que des Partis de ces Sauvages, & de François, qui y désolèrent un très-grand Pays. M. de Subercase ne s'endormoit pas de son côté. Il avoit attiré en Acadie plusieurs Flibustiers de l'Amérique, & il s'en servit utilement pour faire la course sur les Anglois, dont le commerce fut par-là fort dérangé.

Il en avoit encore tiré un autre avantage, qui fut que les prises faites par ces Armateurs, entretenirent l'abondance dans la Colonie, & le mirent en état de faire de fort beaux présents aux Sauvages. Ces succès lui firent concevoir le dessein de former un Etablissement considérable au Port de la Héve : mais il n'eut ni le loisir, ni les moyens d'exécuter ce projet. Les Flibustiers l'abandonnerent, lorsqu'il avoit le plus besoin d'eux ; le Ministre de la Marine, auquel il avoit demandé une ou deux Fregates, pour croiser le long des Côtes de l'Acadie, ne put les lui envoyer, & bientôt après il fallut songer à soutenir un nouveau siège au Port Royal.

Projet de M. de Subercase pour fortifier l'Acadie.

Quoique les Flibustiers eussent disparu des Côtes de l'Acadie, les Bastonnois ne pouvoient s'assurer qu'ils n'y reviendroient pas, & ils comprenoient tout le tort, que ces Gens-là pouvoient faire à leur commerce, que ce soit.

Les Anglois résolus de s'emparer de l'Acadie, à quelque prix que ce soit.

1710.

par la facilité, qu'ils trouvoient toujours à se réfugier dans les Ports de cette Province. D'autre part les ravages, que les Abénaquis & les Canadiens continuoient de faire dans la Nouvelle Angleterre, avoient mis en fureur les Peuples de la Campagne. Enfin M. Dudley & le Conseil de Baston informés du projet de M. de Subercase, ne doutèrent point qu'il ne l'exécutât avec le tems, si la paix laissoit la France en possession de l'Acadie; d'où il arriveroit inmanquablement que les Anglois n'auroient plus la liberté de faire la pêche dans cette Mer.

Conduite
étrange du
Gouverneur.

Toutes ces considérations acheverent de déterminer la Cour de Londres à chasser les François du Port Royal; fallût-il y employer toutes les Forces des Colonies Angloises, & même une partie de celles de l'Angleterre. Il y eut en cette occasion quelque chose d'assez incompréhensible dans la conduite du Sieur de Subercase. Il étoit averti depuis lontems qu'il se feroit contre lui un orage, dont tous ceux, qu'il avoit essuyés jusques-là, n'avoient été que de légers préludes. Il demandoit sans cesse du secours à M. de Vaudreuil, & à M. de Pontchartrain. Le premier lui envoya des Soldats & des Officiers; il arriva dans son Port une Recrue destinée pour Quebec, & dont on lui laissa la liberté de disposer autant de tems, qu'il croiroit en avoir besoin; cependant au plus fort du péril il renvoya la Recrue, & les secours venus de Quebec, se plaignant beaucoup des Officiers, lesquels firent réciproquement de grandes plaintes contre lui.

Sa propre Garnison, & les Habitans de l'A-

cadie , n'étoient pas dans une disposition plus favorable à son égard , & certainement si les Anglois avoient été instruits de ce qui se passoit au Port Royal , ils auroient pu s'épargner plus de la moitié des frais , qu'ils firent pour venir à bout de leur Entreprise. L'opinion bien fondée , que l'on avoit de la valeur & de l'habileté de M. de Subercase , se tourna même dans la suite en preuve contre lui , & quoiqu'il ait été justifié aux yeux de ceux , à qui il fut obligé de rendre compte de sa conduite , sa réputation souffrit un grand échec dans le Public , qui s'obstine souvent à condamner ceux , qui ont été absous au Tribunal du Souverain.

Quoiqu'il en soit , dès le mois d'Août de cette année 1710. un Navire Anglois de soixante pièces de canon , un Brigantin & une Houpe s'approcherent du Port Royal , & le tièrent bloqué de telle sorte , qu'il n'y put entrer aucun secours : & dès-lors il y avoit quinze jours , que la Garnison couchoit sur le rempart , & dans les batteries , que l'on avoit réparés à la hâte, le mieux qu'il avoit été possible. Le cinquième d'Octobre cinquante-un Bâtimens Anglois entrèrent dans le Bassin , & jetterent les ancres vis-à-vis du Fort. Cette Flotte étoit composée de quatre Vaisseaux de soixante pièces de canon , de deux de quarante , d'un de trente-six , de deux Gallottes à bombes : le reste étoit des Bâtimens de charge , le tout sous les ordres du Général NICOLSON , qui commandoit en Chef toutes les Troupes de la Reine d'Angleterre dans le Continent de l'Amérique.

Le sixième les Ennemis firent leur débar-

1710.

En quelle dis-
position étoit
la Garnison.

quement des deux côtés de la Rivière , la plus grande partie étant du côté du Fort. M. de Subercase ne s'opposa point à leur descente , & ne fit point occuper divers passages difficiles , où il auroit pû les arrêter , ou leur dresser des embuscades , parce qu'il ne pouvoit compter ni sur ses Soldats , ni sur les Habitans , & qu'il étoit persuadé qu'aucun de ceux , qu'il auroit fait sortir de la Place , n'y rentreroit. Aussi désespéra-t-il d'abord de la conserver au Roy. Il n'eut plus d'autre vûë , que d'en sortir lui-même avec honneur , d'autant plus qu'il n'avoit pas trois-cent Hommes effectifs , & que les Assiégeois étoient au nombre de trois mille quatre-cent , outre les Officiers & les Marelots

Les Ennemis
en font le siège.

Les Troupes débarquées ne trouvant point d'obstacle à leur marche , allèrent droit au Fort ; mais lorsque le Gouverneur les vit engagées sous son artillerie , il fit faire un si grand feu , qu'il les arrêta , leur tua bien du Monde , & les contraignit même de reculer , pour se couvrir d'un rideau , à la faveur duquel elles entrerent dans le Bois , & continuerent leur marche. Le lendemain elles passerent un Ruisseau , qui donnoit de l'eau à un moulin , où deux-cent Hommes auroient pu les tailler en pièces ; mais le Gouverneur n'avoit pas cru qu'elles entreprissent de le passer ce jour-là , parce qu'elles paroissoient occupées à placer leur artillerie , & à appuyer une Galiotte , qui avoit commencé dès la veille à jeter des bombes. Quelques Habitans & quelques Sauvages escarmoucherent d'abord contre les premiers , qui passerent , après quoi ils se sauverent à la faveur des Bois,

Le soir la Galiotte recommença à bombarder le Fort ; mais avec peu d'effet , ce qui surprit le Général Anglois. Il en tira néanmoins cet avantage , que pendant ce tems-là il fit passer devant la Place vingt-deux Batteaux plats , chargés de toute son artillerie , de mortiers , & de munitions de guerre. Le huitième M. de Subercafe ayant remarqué l'endroit , où l'Ennemi vouloit établir des batteries , fit tirer si à propos de ce côté-là , que le Sieur Nicolson , après avoir perdu bien des Hommes , fut obligé de faire sonner la retraite.

Le jour suivant on se canonna jusqu'à midi. Les Assiégés jetterent quelques bombes dans le camp des Anglois & dans leurs logemens , ce qui y causa beaucoup de désordre. La pluye , qui survint , & qui dura jusqu'au soir , interrompit le feu de part & d'autre ; dès qu'elle eut cessé , les deux Galiottes s'approcherent du Fort , & tirerent quarante-deux bombes , du poids de deux-cent livres. Les Assiégeans essayèrent aussi de tirer des carcasses , mais elles creverent toutes au sortir du mortier. Les Anglois en avoient un Bâtiment chargé ; mais il périt à l'entrée du Port avec tout l'Equipage , qui étoit de quarante Hommes.

Le dix ils travaillerent à leurs tranchées & à leurs batteries , & vers le soir ils recommencerent à jeter des bombes , ce qu'ils continuerent de faire toute la nuit ; mais il n'y en eut que deux , qui tomberent dans le Fort , où elles ne firent pas grand mal. Cinq autres ayant crevé en l'air , un éclat blessâ dange-reusement un Officier , nommé LA TOUR ,

& un autre emporta un coin du magasin du Roy. Au reste je suis bien aise d'avertir que dans la seule Relation, que j'aye pu découvrir de ce siège, il y a un peu de confusion par rapport à ces divers bombardemens, dont les dates ne sont pas exactement marquées.

Cette même nuit cinquante Habitans, & sept à huit Soldats désertèrent, & le lendemain tout ce qui restoit des Premiers présentèrent au Gouverneur une Requête, pour le prier de faire attention à l'état, où ils étoient; qu'ayant été depuis si longtems sur pied jour & nuit, ils se voyoient sur le point de succomber à une si excessive fatigue. Dans le fond leur mauvaise humeur, & le mécontentement général contre M. de Subercase leur avoit ôté le courage, & ils appréhendoient qu'on ne leur fît point de quartier, s'ils atendoient à se rendre, que toutes les bateries fussent achevées, & en état de foudroyer la Place.

Murmures
& désertions
parmi les As-
siégés.

Le Gouverneur leur répondit qu'il examineroit leur Requête; mais s'étant aperçu que la frayeur n'étoit pas moindre parmi les Soldats, dont la plupart ménaçoient tout ouvertement de désertter, il assembla l'onzième le Conseil de guerre. On y conclut tout d'une voix qu'il ne falloit plus penser qu'aux moyens d'obtenir une capitulation favorable, & aussitôt le Sieur de LA PERELLE, Enseigne, fut député au Général Anglois. Cet Officier demanda d'abord la permission de faire sortir toutes les Femmes du Fort; mais il y a bien de l'apparence qu'elle fut refusée.

Le Gouver-
neur rend sa
Place.

Ce qu'il y a de certain, c'est que la Perelle resta dans le Camp des Anglois, & que M. Nicolson envoya un de ses Officiers à M. de

Subercafe , qui lui fit connoître qu'il defiroit de s'aboucher avec fon Général. Sur ce raport Nicolfon envoya au Fort le Colonel REDIN , chargé d'un plein pouvoir. Le Gouverneur le reçut fur le glaciſ , le conduiſit à ſon logement , & demeura lontems enfermé avec lui dans ſon cabinet. Au ſortir de-là il dit d'une voix haute à ſes Officiers que tout étoit réglé , & le jour ſuivant le Colonel Redin , & un Capitaine , nommé MATHIEU , qui avoit ſervi d'ôtage pour la Perelle , retournerent au Camp , où M. Nicolfon ſigna la capitulation.

Le ſeize la Garniſon ſortit du Fort , au nombre de cent cinquante-fix Hommes tout délabrés , avec armes & bagages , & tous les honneurs de la guerre ; mais elle ne put emporter les mortiers & l'artillerie , qui lui avoient été accordés , faute de Bœufs , parce que les Habitans avoient retiré tous leurs Beſtiaux bien avant dans les Bois. Ce qui fit que le Gouverneur , de l'avis de ſes Officiers , ne retint qu'un mortier , & vendit tout le reſte au Général Anglois , pour acquitter les dettes du Roy. Il ne ſe trouva non plus aucunes provisions dans le Fort , & dès le lendemain M. Nicolfon fut obligé de faire diſtribuer des vivres aux François : il ſe repentit bien alors de s'être tant preſſé de composer avec des Gens , que la famine lui auroit bientôt livrés à diſcretion.

La guerre ſe faiſoit de notre part plus heureuſement , ou du moins avec plus de gloire en Terre-Neuve. M. de Coſtebelle avoit propoſé à la Cour une Entreprife ſur l'Iſle Carbonniere , le ſeul Poſte , qu'on n'eût point encore enlevé aux Anglois dans cette Iſle , &

Quelques Ex-
péditions en
Terre-Neuve.

non-seulement son projet fut approuvé ; mais le Ministre lui manda de ne rien négliger pour chasser l'Ennemi de tout ce qu'il possédoit sur cette Côte , & lui promit du secours , qui n'arriva pourtant pas à tems.

En attendant M. de Costebelle se crut assez fort pour se rendre Maître de Carbonniere : il fit deux Détachemens , dont l'un marcha par Terre , & l'autre s'embarqua dans trois Chaloupes , le tout sous la conduite d'un Habitant de Plaisance , nommé Gaspard BERTRAND , brave Homme , & qui s'étoit déjà distingué en plusieurs rencontres. Les deux Détachemens usèrent de tant de précautions , & garderent tant d'ordre dans leur route , qu'ils arriverent à la Baye de la Trinité , qui est fort proche de Carbonniere , sans avoir été découverts.

Ils y trouverent une Fregate de la Reine , appelée *la Valeur* , de trente pièces de canon , & de cent trente Hommes d'Equipage , qui avoit servi de Convoi à une Flotte de Vaisseaux Marchands. Les Chaloupes Françoises , qui étoient montées de vint-cinq Hommes chacune , l'aborderent en plein jour : Bertrand monta le premier , & fut si bien secondé , qu'après avoir tué le Capitaine Anglois , & mis tous les Officiers hors de combat , il obligea l'Equipage à se refugier entre deux Ponts. Il s'y défendit assez bien , & par malheur le Commandant François fut tué. Un jeune Homme fort résolu nommé DACARETTE , prit sa place , & contraignit enfin les Anglois à se rendre.

Un moment après deux Navires Corsaires de la même Nation , l'un de vint deux pièces

de canon , & l'autre de dix-huit , s'approchèrent de la Fregate , & commencerent à canonner les François des deux côtés. Ceux-ci , à qui la mort de Bertrand avoit ôté une partie de leur courage , ne purent jamais se résoudre à livrer un nouveau combat , & tout ce que put faire Dacarette , pour ne s'y exposer pas lui-même avec des Forces si inégales , & des Gens intimidés , fut de couper les cables , d'éventer les voiles , & de sortir de la Baye à la faveur d'un vent , qui le fit bientôt perdre de vûe aux deux Corsaires. Alors le Détachement , qui étoit par Terre , ne voyant plus aucune apparence de pouvoir se rejoindre à la Troupe de Dacarette , se jetta sur les Habitations , les pillâ , & retourna chargé de butin à Plaisance , où les Chaloupes le suivirent de près avec leur prise.

Cependant la capitulation du Port Royal n'avoit pas été conçüe de maniere à prévenir toute équivoque : peu de tems après l'évacuation de la Place M. Nicolson & de Subercase envoyèrent au Marquis de Vaudreuil , l'un le Major Levingston , & l'autre le Baron de S. Castin , pour lui faire part des articles , dont ils étoient convenus ; mais le premier les entendant à sa maniere déclara au Général François que , suivant le Traité , tout le Pays , excepté ce qui étoit à la portée du Canon du Fort du Port Royal , & qui seul étoit compris dans la capitulation , demeureroit à sa discrétion , aussi-bien que les Habitans.

Lettre de M.
Nicolson à M.
de Vaudreuil.

Il ajoûtoit que par represailles des cruautés inouïes exercées par nos Sauvages contre les Sujets de Sa Majesté Britannique , si après sa Lettre reçüe , les François & leurs Alliés con-

1710.

tinuoient leurs hostilités directement, ou indirectement, il feroit sur le champ les mêmes Exécutions militaires sur les principaux Habitans de l'Acadie, ou Nouvelle Ecosse. Il proposa enfin une échange de Prisonniers, & menaçoit en cas de refus, de livrer aux Sauvages Alliés de la Nouvelle Angleterre autant de François, qu'il y avoit d'Anglois Prisonniers parmi les Nôtres.

Réponse de
M. de Vaudreuil.

M. de Vaudreuil lui fit réponse qu'il le croyoit trop instruit des Loix de la guerre, pour ignorer qu'elles ne lui permettoient pas d'user de represailles contre les Habitans, qui s'étoient rendus à lui sur la parole expresse, qu'il leur avoit donnée de les bien traiter; qu'on n'accuseroit jamais la Nation Françoisse d'inhumanité; & que les Prisonniers Anglois, qui étoient actuellement dans la Colonie, lui pouvoient rendre sur cela un témoignage, auquel il ne craignoit point de s'en rapporter; que plusieurs avoient été retirés à grands frais, & par pure charité, des mains des Sauvages, qui de leur côté ne les maltraitoient point pour l'ordinaire; mais de la conduite desquels il n'étoit nullement juste de rendre les François responsables; qu'il n'avoit pas tenu à lui de faire cesser, il y avoit lontems, une guerre si malheureuse, & que tous les maux, dont elle avoit été suivie, ne devoient s'imputer qu'à ceux, qui avoient refusé la neutralité entre les deux Colonies.

Quant à l'échange des Prisonniers, le Général François protestoit qu'il y donnoit très-volontiers les mains; mais qu'il falloit commencer par sçavoir combien il y en avoit de part & d'autre; qu'il n'étoit pas le Maître de

ceux , qui étoient entre les mains de ses Alliés, & que la menace de livrer les Habitans de l'Acadie aux Sauvages de la Nouvelle Angleterre, supposé que ceux de la Nouvelle France refusassent de rendre les leurs, étoit contre toutes les regles de la justice & de l'humanité ; que si elle s'exécutoit, il seroit obligé d'en faire autant de tous les Anglois, qu'il avoit en sa puissance ; enfin qu'il le prioit de lui faire une réponse positive par les deux Officiers, qui lui porteroient la Lettre, & de lui marquer le nombre de ses Prisonniers, & le lieu, où il les feroit conduire, afin qu'il y envoyât les siens.

Les deux Officiers, que M. de Vaudreuil chargea de sa Lettre à M. Nicolson, furent les Sieurs de Rouville & Dupuys, & dans celle, qu'il écrivit au Comte de Pontchartrain, pour l'informer de tout ce qui se passoit, il lui marquoit que le motif de ce choix étoit, qu'étant aussi obligé d'écrire par la même voye à M. Dudley, Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, il avoit été bien aisé que les deux meilleurs Partisans de tout le Canada eussent le moyen de connoître le Pays, où ils pouvoient avoir occasion dans la suite de faire la guerre.

Il nomma en même tems par provision, & jusqu'à ce qu'il eût reçu les ordres, qu'il avoit demandés à la Cour, le Baron de Saint Castin, qui commandoit déjà à Pentagoët, son Lieutenant en Acadie, & lui envoya ses instructions pour maintenir les Sujets du Roy, qui étoient restés en ce Pays, dans l'obéissance due à Sa Majesté. Ces Habitans lui avoient député le Sieur de Clignancourt, avec une

1710.

Le Baron de
Saint Castin
Commandant
en Acadie.

1710.

Lettre signée des principaux d'entr'eux, par laquelle ils se plaignoient beaucoup de la manière dure, dont les traitoit le Sieur Vefche, qui commandoit au Port Royal, & le conjuroient de leur procurer quelque secours & quelque consolation.

Les Sauvages de ce Pays-là refroidis à notre égard.

Le Général apprit en même tems que les Sauvages Voisins de l'Acadie paroissoient un peu refroidis à notre égard depuis la prise du Port-Royal; que les Anglois ne cessoient point de leur repeter qu'ils ne demeureroient pas en si beau chemin, & que la conquête du reste de la Nouvelle France ne leur coûteroit pas beaucoup plus que celle de l'Acadie.

M. de Vaudreuil fait visiter les Habitans de l'Acadie.

Ces avis engagèrent le Gouverneur Général à faire partir sur les neiges deux François & deux Sauvages avec des Lettres pour les Missionnaires de ces Quartiers-là, par lesquelles il les exhortoit à redoubler leur zèle pour maintenir leurs Néophytes dans notre alliance; & il enjoignit à ces mêmes Envoyés de visiter toutes les Habitations Françaises de l'Acadie, de s'instruire exactement de la disposition, où étoient les Habitans, & de les assurer qu'il feroit l'impossible pour ne les laisser manquer de rien.

Diverses autres précautions de ce Général.

On eut aussi nouvelle que le Gouverneur de la Nouvelle York redoubloit ses efforts pour engager les Cantons Iroquois dans une Ligue offensive contre nous, & la crainte d'avoir bientôt ces Sauvages sur les bras dans le tems, qu'on étoit menacé d'être attaqué par toutes les Forces des Anglois, fit beaucoup d'impression sur les Habitans, déjà intimidés par la perte de l'Acadie. C'est ce qui engagea MM. de Vaudreuil & Raudot à faire descendre à Montreal

le plus grand nombre de Sauvages d'en haut, qu'il seroit possible, tant pour rassûrer la Colonie, que pour tenir les Iroquois en respect.

1710.

Ils envoyèrent donc à Michillimakinac des Personnes accréditées parmi nos Alliés, pour les exhorter à venir incessamment donner à leur Pere des preuves de leur fidélité & de leur attachement. Le Général se rendit ensuite lui-même sur les glaces à Montreal, où on lui avoit mandé que sa présence étoit nécessaire pour faire revenir les Sauvages domiciliés de leur consternation, causée, disoit-on, par les menaces des Anglois; mais il trouva qu'on lui avoit donné une fausse allarme, & que ces Peuples étoient dans la meilleure disposition du Monde.

MM. de Longueuil & Joncaire sont envoyés aux Iroquois.

Il ne restoit plus qu'à prendre ses sûretés par rapport aux Cantons, & le Baron de Longueuil, Lieutenant de Roy de Montreal, s'étant offert de lui-même à traiter avec eux, son offre fut acceptée: le Général le fit accompagner par Joncaire & la Chauvignerie, & lui recommanda d'assurer les Cantons, que tandis qu'ils garderoient la neutralité, ils n'avoient rien à craindre des autres Nations; que s'il en avoit invité plusieurs à le venir trouver, c'étoit uniquement pour les rendre témoins de la maniere, dont il recevroit les Anglois, s'ils s'avisent de revenir à Quebec; mais que, si malgré leurs sermens, si souvent & si solennellement renouvelés, d'être simples Spectateurs de la guerre, ils étoient assez mal conseillés pour se joindre aux Ennemis des François, ils devoient s'attendre à voir aussitôt tous les Peuples du Nord & de l'Ouest fondre sur eux, & ne leur faire aucun quartier.

1710.
Succès de leur
voyage.

M. de Longueuil fut très-bien reçu à Onnontagué, & Joncaire à Tsonnonthouan, & ils amenèrent à Montreal des Députés de ces deux Cantons. Ces Sauvages avouèrent à M. de Vaudreuil qu'ils étoient puissamment sollicités par le Gouverneur de la Nouvelle York de rompre avec les François; ils lui ajoûterent qu'il pouvoit compter sur la fidélité de plusieurs; mais que le grand nombre panchoit du côté des Anglois, gagnés par les présens, qu'on leur prodiguoit, & persuadés que les François succomberoient à la fin sous les grands efforts, que leurs Ennemis se dispo- loient à faire de toutes parts pour les accabler.

Préparatifs
des Anglois de
la N. York.

Il se faisoit en effet de très-grands prépa- ratifs du côté d'Orange, on retint même dans cette Ville trois François, que M. de Vau- dreuil y avoit envoyés, pour y conduire un Anglois, à qui il donnoit la liberté sur sa parole, & le Domestique du Major Leving- ston, qui étoit resté malade à Quebec. Le prétexte, dont on colora la détention de ces trois Hommes, fut qu'on ne vouloit pas qu'on scût dans la Colonie Françoisse ce qui se pas- soit dans cette Province: on y retint par la même raison le Prisonnier Anglois, & cette conduite donna beaucoup à penser au Gou- verneur Général.

Il fut même bientôt instruit par un Sau- vage du détail des préparatifs, qu'on faisoit dans la Nouvelle York; & il manda au Sieur de Beaucourt de presser les travaux, qu'il faisoit à Quebec; il envoya aussi par tout ses ordres, pour faire tenir les Troupes & les Milices prêtes à marcher au premier signal. Il n'étoit plus question de l'échange des Pri- sonniers.

sonniers, MM. Dudley & Nicolson n'y vouldrent entendre qu'aux conditions, que le premier avoit proposées d'abord.

Sur ces entrefaites S. Pierre, Tonti, & les autres, qui avoient été envoyés aux Nations Supérieures, arriverent à Montreal avec quatre à cinq cent Sauvages, & comme les Députés des Iroquois, dont nous venons de parler, n'étoient point encore partis, le Gouverneur Général profita de l'occasion, pour accommoder un différend, qui duroit depuis quelques années entre les Cantons d'une part, & quelques - uns de nos Alliés de l'autre. Il y trouva plus de facilité; qu'il ne s'y étoit attendu, & l'accord se fit à la satisfaction des deux Parties.

Arrivée des Sauvages d'en haut.

Le quatrième d'Août 1711. M. de Vaudreuil reçut une Lettre du P. FELIX, Religieux, Missionnaire en Acadie, qui mandoit que quarante Sauvages, envoyés par le Baron de Saint Castin, pour faire une irruption du côté du Port Royal, après avoir défait un Parti d'Anglois beaucoup plus nombreux, s'étoient joints à plusieurs François, avoient investi le Fort, où les principaux Officiers, & la plus grande partie de la Garnison étoient morts pendant l'hyver, & qu'ils demandoient un prompt secours.

On manque de reprendre l'Acadie.

Sur cet avis le Marquis D'ALOGNIES, Commandant des Troupes, fut nommé pour marcher en diligence de ce côté-là: le Gouverneur Général lui donna douze Officiers des plus braves & des plus expérimentés, & deux-cent Hommes choisis: tout cela fut prêt en deux jours; mais dans le moment, que ce secours alloit se mettre en marche, des nou-

1710.

velles, que l'on reçut de Plaisance, obligèrent M. de Vaudreuil à contremander le Marquis d'Alognies.

Une Flotte Angloise se prépare à faire le siège de Québec.

M. de Costebelle lui mandoit qu'il avoit sçu d'un Prisonnier Anglois que le dix ou le douze de Juin le Général Nicolson étoit arrivé à Baston avec deux Navires de soixante & dix pièces de canon; qu'il devoit être suivi de six autres de soixante, de trois Galiottes à bombes, & de trente Bâtimens de charge, montés depuis vingt-quatre jusqu'à trente canons, auxquels devoient se joindre à Baston deux Navires de cinquante, & cinq Bâtimens de charge, qui porteroient trois mille Hommes des Milices de la Nouvelle Angleterre; qu'on n'attendoit plus que la Flotte de Londres; pour mettre à la voile, & que cette Flotte avoit été vûe le cinquième de Juin à soixante lieues de Baston par un Corsaire de la Martinique, arrivé à Plaisance le huitième de Juillet, qu'il l'avoit approchée de fort près, & avoit compté trente-cinq Voiles.

Le Prisonnier Anglois disoit encore qu'on assembloit à Manhatte un Corps de deux mille Hommes, composé des Milices de la Nouvelle York, & des Sauvages de cette Province, & que la Reine d'Angleterre vouloit absolument avoir cette année le Canada. Ces avis furent confirmés peu de tems après par un Onnontagué, que Teganiïforens avoit envoyé à M. de Vaudreuil, pour lui dire que la Flotte Angloise étoit partie de Baston, qu'il y avoit à Orange deux-cent Batteaux tout prêts; qu'on y en attendoit encore cent, & qu'Abraham Schuiler, Frere du Gouverneur d'Orange, avoit parcouru tous les Cantons

pour les solliciter à prendre les armes contre les François.

La première chose, que fit le Gouverneur Général, dès qu'il eut reçu ces nouvelles, fut d'assembler les Députés Iroquois, que le Baron de Longueuil & Joncaire avoient amenés d'Onnontagué & de Tsonnonthouan, & de leur faire part des avis, que Teganißorens lui avoit donnés. Il leur dit que les Hollandois s'étant déclarés contre lui, malgré les assurances si souvent réitérées de leur part, de garder la neutralité, & les ménagemens, qu'il avoit eus pour eux, il ne pouvoit se dispenser d'envoyer des Partis de guerre du côté d'Orange; mais qu'ils ne devoient point s'en allarmer.

Discours de M. de Vaudreuil aux Députés Iroquois.

Il leur remit ensuite quelques Iroquois, qu'il avoit retirés des mains des Ouyatanons, & il leur ajoûta qu'il ne tenoit qu'à eux de rester tranquilles sur leurs nattes, comme ils le lui avoient promis: qu'ils devoient se souvenir du Traité de paix, si authentiquement juré sous son Prédécesseur entre toutes les Nations; qu'ils ne pouvoient se dispenser de rendre aux François la justice d'en avoir jusques-là religieusement observé toutes les conditions, & qu'il étoit encore plus de leur intérêt, que des siens, de prendre le parti, qu'il leur proposoit.

Le lendemain il fit un grand festin de guerre, où il invita tous les Sauvages domiciliés, & tous ceux de ses Alliés, qui étoient descendus à Montreal. L'Assemblée fut de sept à huit cent Guerriers, & d'abord Joncaire & la Chauvignerie leverent la hache, & chanterent la guerre au nom d'Ononthio. Tous les Iroquois

Les Sauvages nos Alliés chantent la guerre.

du Sault S. Louis, ceux de la Montagne, qui s'étoient alors réunis avec ceux du Sault au Recollet, & les Nipissings, ou Algonquins de l'Isle de Montreal y répondirent avec de grands applaudissemens. Les Sauvages d'en haut eurent quelque peine à se déclarer, parce qu'ils étoient presque tous en commerce avec les Anglois, & qu'ils y trouvoient mieux leur compte qu'avec nous; mais vint Hurons du Détroit ayant pris la hache, tous suivirent leur exemple, & assurèrent le Général qu'il pouvoit disposer d'eux, comme de ses propres Sujets.

Zèle des Sauvages domiciliés,

M. de Vaudreuil ne jugea pourtant point à propos de les retenir tous, & il ne différa pas même à renvoyer la plupart chez eux, aussi-bien que les Députés des Iroquois, parce que la saison étoit déjà avancée. Il se contenta d'en garder quelques-uns de chaque Nation, afin de faire connoître aux Anglois, & aux Cantons Iroquois qu'il avoit une autorité entière sur ses Alliés. Il travailla ensuite de concert avec les Missionnaires du Sault S. Louis, du Sault au Recollet, & des Algonquins domiciliés à rompre les intrigues secrètes, que, les deux Freres Pitre & Abraham Schuiler, l'un Gouverneur, & l'autre Major d'Orange avoient recommencées avec les Sauvages; & il y réussit si bien, que les uns & les autres lui donnerent des ôtages, pour répondre de leur fidélité.

Il partit enfin pour Quebec, où sa présence étoit devenuë nécessaire, & il y fut bientôt suivi des Abénaquis de S. François & de Be-kancourt. On étoit fort assuré de ces Sauvages, & ils le sçavoient bien; cependant

ils envoyèrent aussi leurs Femmes & leurs Enfants aux Trois Rivieres , pour faire voir , disoient-ils , qu'ils n'avoient point d'autre intérêt , que celui des François. Ils se prêterent ensuite de bonne grace à tout ce qu'on souhaitoit d'eux , aussi-bien que d'autres Abénaquis , que le P. de la Chasse amena du voisinage de la Nouvelle Angleterre.

Ce zèle de nos Alliés produisit un effet merveilleux , & M. Raudot le Pere (a) me dit à son retour en France , qu'il n'avoit jamais mieux compris , qu'en cette occasion , de quelle importance il étoit dans une Colonie d'avoir auprès des Naturels du Pays des Personnes capables de gagner leur estime & leur affection , ce qui ne se peut bien faire , si on ne les attache par le lien de Religion. C'est ce que le Marquis de Vaudreuil avoit déjà pu comprendre par l'exemple des Hurons du Détroit dans l'Assemblée de Montréal. Ces Hurons étoient les seuls des Sauvages venus des Pays d'en haut , qui fussent Chrétiens , & il est indubitable que si , en se déclarant , comme ils firent pour la guerre , ils n'eussent tiré tous les autres de l'indétermination , où ils étoient , ce Général auroit reçu un affront dans une rencontre , où il y alloit de tout qu'il parût le Maître de disposer de tous ces Peuples.

Je pourrois à cette reflexion en ajoûter ici quelques autres sur ce qui a empêché les Prédicateurs de l'Evangile de faire parmi plusieurs Nations , ce qu'ils ont fait parmi les Hurons ,

(a) M. Raudot le Fils | étoit nommé Intendant des
étoit retourné en France | Classes de la Marine.
l'année précédente , ayant |

les Algonquins, les Nations Abénaquises, les Illinois, & un grand nombre d'Iroquois, de Miamis & de Pouteouatamis; mais cela me meneroit trop loin, & j'espère que ceux, qui liront cete Histoire avec un peu d'attention, les feront d'eux-mêmes.





HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE.



LIVRE VINTIÈME.



MONSIEUR de Vaudreuil en arrivant à Quebec, trouva tous les ordres, qu'il avoit donnés à Monsieur de Beaucourt, très-bien exécutés, & cette Capitale en état de soutenir un long siège. Cet Ingénieur, non content de fortifier le Corps de la Place autant, que lui avoient permis de le faire le peu de tems, qu'il avoit eu pour y travailler, & les moyens, qu'on lui avoit fournis, avoit encore pris de bonnes mesures pour empêcher les Ennemis de débarquer du côté de Beauport, comme ils avoient fait en 1690. & jamais peut-être dans aucune Ville on ne remarqua plus de résolution & de confiance, tous, jusqu'aux Femmes, étant disposés à contribuer

1710.

1710.

de leur mieux à la plus vigoureuse défense.

On étoit même dans une espèce d'impatience de voir paroître la Flotte Angloise.

Ce que de-
vint la Flotte
Angloise.

Toutes les Côtes au-dessous de Quebec étoient si bien gardées, que l'Ennemi n'auroit pu mettre pied à terre dans aucun endroit habité, sans être obligé de livrer un combat, que le désavantage du Terrain ne lui auroit pas permis de hasarder. Chacun dans la Ville & aux environs avoit son Poste marqué. Le Général avoit placé le Comte de Vaudreuil, son Fils Aîné (a), dans celui, qui étoit le plus exposé, & tous, Soldats Canadiens & Sauvages avoient juré de n'abandonner les leurs, qu'avec la vie; lorsque le vingt-cinquième à huit heures du soir un Habitant vint donner avis que le neuf il avoit vû de Matanes quatre-vingt dix, ou quatre-vingt-seize Voiles, qui portoient le Pavillon d'Angleterre, sur quoi chacun se rendit à son Poste.

Quelques jours après des Pêcheurs de Gaspé rapportèrent qu'ils avoient compté quatre-vingt-quatre Navires, qui descendoient le Fleuve, & faisoient route, comme pour relâcher à Gaspé même. Enfin le septième d'Octobre, M. de Beaumont, qui commandoit le *Heros*, mouilla devant Quebec, & dit qu'il n'avoit rencontré aucun Bâtiment dans la partie du Nord, qu'il avoit presque toujours rangée: & un autre Navire, qui avoit passé à Gaspé, & avoit tenu la route du Sud, arriva peu de jours après, & assura aussi qu'il n'avoit rien aperçu.

Retraite de
l'Armée de
Terre.

Des avis si certains firent résoudre le Gouverneur Général à renvoyer sur le champ M.

(a) Aujourd'hui Capitaine de Vaisseaux.

de Ramezay à Montreal avec six-cent Hommes, que ce Gouverneur lui avoit amenés des Milices de son Gouvernement : il les suivit lui-même de près avec six-cent Soldats, ce qui joint au Corps de Troupes, qui y étoient restés sous les ordres du Baron de Longueuil, pour garder la tête de la Colonie, faisoit une Armée de trois mille Hommes, qu'il fit camper auprès de Chambly. Son dessein étoit d'y attendre le Général Nicolson, qu'il sçavoit être en marche de ce côté-là ; mais il apprit bientôt que son Armée, dans laquelle il y avoit plusieurs Iroquois, avoit rebroussé chemin, & Rouville fut détaché sur l'heure-même avec deux-cent Hommes, pour en avoir des nouvelles plus exactes.

Cet Officier marcha, sans rencontrer Personne, jusqu'au-delà du grand Portage, qu'on trouve sur le chemin d'Orange, & il y fut joint par trois François, que M. de Vaudreuil avoit envoyés dans cette Ville au mois de Juin, & parmi lesquels étoit un de ses Freres. On les avoit remis en liberté après le retour de Nicolson, & ils apprirent à Rouville que la consternation avoit été extrême dans Orange à la nouvelle du malheur arrivé à la Flotte Angloise, malheur, qu'on ignoroit encore dans la Colonie Françoisé. Ils ajoûterent que Nicolson, en arrivant dans cette Ville, y avoit fait mettre à couvert toutes les voitures, & ferré toutes les armes dans les Magasins, en disant qu'il prétendoit bien s'en servir l'année suivante, & qu'il esperoit que la Reine lui enverroit de plus grandes Forces, qu'elle n'avoit fait jusqu'alors : que les Anglois & les Iroquois avoient eu ensemble plu-

1710.

seurs démêlés, & qu'il paroïssoit que ces deux Nations étoient irréconciliablement brouillées ensemble.

Naufrage de
la Flotte An-
gloise.

Enfin la retraite des deux Armées Angloises, qui devoient attaquer en même tems la Nouvelle France par Mer & par Terre, & diviser ses Forces en les occupant aux deux extrémités de la Colonie, n'étant plus douteuse, & le bruit s'étant répandu que la première avoit fait naufrage dans le Fleuve Saint Laurent vers *les sept Isles*, M. de Vaudreuil y envoya plusieurs Barques. Elles y trouverent les carcasses de huit gros Vaisseaux, dont on avoit enlevé les canons & les meilleurs effets, & près de trois mille Personnes noyées, dont les corps étoient étendus sur le rivage.

On y reconnut deux Compagnies entières des Gardes de la Reine, qu'on distingua à leurs casques rouges, & plusieurs Familles Ecoissoises, destinées à peupler le Canada; mais quoique le reste de la Flotte eût resté mouillé plusieurs jours au même endroit, pour enlever toute la charge des Vaisseaux brisés, on ne laissa point d'y faire un assez grand butin. On y trouva aussi un grand nombre d'exemplaires d'un Manifeste, que l'Amiral Anglois avoit fait imprimer à Baston en assez mauvais François, à dessein de les répandre dans les Habitations, pour y soulever le Peuple. J'ai cru cette Pièce assez curieuse pour la transcrire ici toute entiere. La voici :

Manifeste de
l'Amiral An-
glois.

DE PAR SON EXCELLENCE M. JEAN HILL, Général & Commandant en Chef les Troupes de S. M. Britannique en Amérique.

» La Reine de la Grande Bretagne ayant des

droits & des titres justes & incontestables sur toute l'Amérique Septentrionale, par la découverte qui en a été faite, & par la possession, que le Roy Très-Chrétien a reconnue, comme il paroît par les concessions d'une partie d'icelle accordée à Sa Majesté Très-Chrétienne par la Couronne de la Grande Bretagne, dont le détail seroit ennuyeux dans ce court Manifeste (a). Et comme la droite raison ne peut pas nous persuader que de telles concessions ayent été données, afin qu'un Peuple s'établisse dans ces lieux, comme des Ennemis, pour troubler des Sujets de la Grande Bretagne; mais plutôt en vûë que ces Terres & ces Pays soient tenus en qualité de Fiefs, & puisque la nature de tels fonds & articles de Traité de Neutralité faits entre la Couronne de la Grande Bretagne & le Roy Très Chrétien, pour être observés par les Anglois & les François en Amérique, quoiqu'il y eût guerre en Europe entre la Couronne de la Grande Bretagne & le Roy Très Chrétien: les François nonobstant ont commis plusieurs hostilités contre les Sujets des Rois de la Grande Bretagne; ce qui fait que ces Pays possédés ainsi par les François retournent de droit, par les Loix de la Nature & de la Nation, à la Couronne de la Grande Bretagne, d'où ils viennent originairement, & Sa Majesté de la Grande Bretagne peut les reprendre légitimement, encore qu'il n'y eût point de guerre entr'Elle, & le Roy Très-Chrétien, joint les continuelles plaintes des Sujets

(a) Ce Manifeste a été copié sur l'Imprimé, ainsi les fautes de sens, qu'on y trouve, sont de l'Auteur, ou du Traducteur.

1710. de Sa Majesté de la Grande Bretagne, des horribles barbaries, & cruautés inouïes, excitées & commises par les François avec les Indiens contr'eux; ce qu'on voit très évidemment par la récompense de quarante livres données par les François aux Indiens, de chaque chevelure d'un Anglois.

Toutes ces choses ont justement émû Sa Majesté, & l'ont portée à secourir ses Sujets opprimés d'une maniere si abominable. Les Rois ses Prédécesseurs, faute d'occasions propres & convenables de se rendre Maîtres de ces Terres & de ce Pays, qui étoient perdus pour leur possession, Sa Majesté ayant une très-pieuse & juste intention de procurer à l'avenir une Paix perpétuelle dans l'Amérique Septentrionale, en prévenant, & empêchant les très-injustes ravages & exécrables meurtres contre ses Sujets, a résolu, sous la protection de Dieu Tout-Puissant, de recouvrer toutes cesdites Terres & Pays, & de mettre des Gouverneurs dans les Villes, Bourgs, Villages, Châteaux & Fortereses, où le Roy Très-Chrétien a prétendu en avoir: & parce que les François Habitans présentement de ces lieux, pourroient, par ignorance, ou opiniâreté, être persuadés par des Personnes malignes & turbulentes de résister aux bons desseins de Sa Majesté, Elle a jugé à propos, esperant que Dieu favorisera une Entreprise si pieuse, d'envoyer des Forces suffisantes, Dieu aidant, pour soumettre tous ceux, qui s'opposeront à la raison & justice.

Estimant tous les François, qui sont habitués en cette ditte Terre & Pays, sous le prétendu droit du Roy Très-Chrétien, être aussi

bien Sujets de la Couronne de la Grande Bre-^{cc} I 7 1 0.
 tagne , que s'ils y étoient nés , ou établis , ou ^{cc}
 en Irlande , ou en d'autres endroits des Colo-^{cc}
 nies de Sa Majesté , qui sont immédiatement ^{cc}
 sous sa protection ; cela fait qu'ayant égard ^{cc}
 à ses intérêts , & au bien de ses Sujets , nous ^{cc}
 avons trouvé bon de déclarer d'une maniere ^{cc}
 très-solemnelle , que tous les François de-^{cc}
 meurant en Canada , & aux environs dans les ^{cc}
 Villes , Bourgs & Villages , qui voudront se ^{cc}
 mettre sous la protection de Sa Majesté de la ^{cc}
 Grande Bretagne , & se soumettre à ses Loix ^{cc}
 & à son Gouvernement , & seront trouvés ^{cc}
 résidans sur leurs Habitations & Places , sans ^{cc}
 aucune diminution de leurs Troupeaux & de ^{cc}
 leurs maisons , seront favorablement reçus ^{cc}
 & traités , & continués eux & leurs Héritiers ^{cc}
 en une douce & paisible possession de leurs ^{cc}
 Terres , maisons & autres biens leur apparte-^{cc}
 nant légitimement , jouiront de la liberté , ^{cc}
 privileges & exemptions en commun avec le ^{cc}
 reste des Sujets naturels de Sa Majesté avec ^{cc}
 le libre exercice de leur Religion. Et parce ^{cc}
 que peut - être plusieurs aimeront mieux re-^{cc}
 tourner en France , que de vivre sous le ^{cc}
 Gouvernement , quoiqu'il soit extrêmement ^{cc}
 doux & heureux , de Sa Majesté de la Grande ^{cc}
 Bretagne , nous déclarons pareillement , ^{cc}
 pourvû qu'ils ne prennent point les armes , ^{cc}
 & qu'ils ne sollicitent Personne directement ^{cc}
 à résister aux Forces de Sa Majesté , & avant ^{cc}
 aucun acte d'hostilité de part & d'autre , qu'en ^{cc}
 se rendant volontairement , ils auront la li-^{cc}
 berté de s'embarquer dans des Bâtimens , qu'on ^{cc}
 leur fera fournir avec toutes les choses néces-^{cc}
 saires pour aller en France , & de prendre ^{cc}

1710. » avec eux les effets, dont ils sont les justes
 » Possesseurs, ou de les vendre, aussi-bien que
 » leurs Terres & autres immeubles.
- » Pour ce qui regarde l'Evêque, les Ecclé-
 » siastiques, les Religieux & les Missionnaires,
 » s'ils font leur possible à porter les François à
 » obéir aux ordres de Sa Majesté de la Grande
 » Bretagne, nous promettons qu'on aura toute
 » sorte d'attention pour eux, selon leurs Digni-
 » tés, Fonctions & Caractères, bien loin d'être
 » traités comme Ennemis, & s'il leur plaît, on
 » leur donnera des Vaisseaux, avec toutes les
 » choses nécessaires, pour leur transporter en
 » France les effets, qui paroîtront leur apparte-
 » nir. Que si au contraire ils dissuadent les Peu-
 » ples d'accepter les conditions ci-dessus propo-
 » sées, ils seront réputés coupables de toutes
 » les suites fâcheuses, qu'on prendra pour les
 » réduire par la force.
- » Nous déclarons encore que tous ceux, qui
 » prendront les armes, sous prétexte de défen-
 » dre lesdits lieux, Villes, Bourgs, Villages,
 » Châteaux, ou Forteresses, seront traités com-
 » me Ennemis & Usurpateurs, & toutes leurs
 » Terres, Maisons & autres effets seront saisis
 » & acquis au profit de Sa Majesté, pour être
 » distribués à ceux, qui donneront quelque
 » assistance, afin que ces Pays soient sous la
 » domination de Sa Majesté de la Grande Bre-
 » tagne, & tous ceux, qui se distingueront &
 » signaleront en cette occasion pour le Service
 » de Sa Majesté, recevront des marques parti-
 » culières de sa bienveillance, à proportion des
 » services, qu'ils auront rendus.
- » Quoique c'en soit, nous déclarons ici qu'a-
 » près qu'on aura fait des actes d'hostilité, nous

nous estimons être déchargés de l'exécution de ces promesses, & qu'aucuns, excepté ceux, qui se seront rendus, ou distingués avant aucune hostilité, ne pourront prétendre aucun droit aux faveurs ci-dessus offertes; & nous n'aurons alors aucun autre but, avec la bénédiction de Dieu, que de dompter par la force des armes ceux, qui feront de la résistance, espérant que Dieu, qui est Tout-Puissant, donnera des succès généreux aux armes de Sa Majesté dans une Entreprise si raisonnable, juste & pieuse. A Baston chez B. GRAEN 1711.

Quand on n'auroit pas sçu en Canada de quelle maniere les Anglois usoient du droit de conquête dans le Nouveau Monde, leur mauvaise foi à observer les Traités, leur dureté à l'égard des Prisonniers, l'exemple récent de l'Acadie, & les faux-fuyants, que l'Auteur du Manifeste s'étoit ménagés, pour se croire autorisé à ne faire grace à Personne, sous prétexte, qu'on ne se seroit soumis qu'après les premières hostilités, n'étoient que trop capables de porter tous les bons François à se défendre jusqu'à la dernière extrémité: sans parler des prétentions chimeriques & insoutenables du Sieur Hill, touchant les droits de la Couronne d'Angleterre sur toute l'Amérique Septentrionale.

Mais comme il n'est point d'état, où il ne se rencontre des Mécontens, ou de Mauvais Esprits, l'indignation contre cet Ecrit n'eût peut-être pas été aussi générale, s'il eût paru au milieu des Habitations Françaises avec la Flotte Ennemie. Ceux, que les menaces auroient le plus intimidés, s'ils en avoient pu

1710.

appréhender l'exécution, sont les plus hardis à les mépriser, quand elles ne sont plus à craindre.

Ce qui fut cause de sa perte.

Au reste l'Amiral Anglois ne put guères imputer qu'à lui seul le malheur de sa Flotte. Il avoit sur son bord un Prisonnier François, nommé PARADIS, ancien Navigateur, & qui connoissoit parfaitement le Fleuve Saint Laurent. Cet Homme l'avertit, lorsqu'il fut par le travers des sept Isles, qu'il ne falloit pas s'approcher trop de Terre; & comme le vent n'étoit pas favorable, & qu'on ne pouvoit aller qu'à la bouline, il le faisoit souvent changer de bord: l'Amiral à la fin se lasa de cette manœuvre, & soupçonna peut-être ce Pilote de ne la faire, que pour fatiguer son Equipage. Il refusa de revirer, & s'approcha si près d'une petite Isle, qu'on appelle *l'Isle aux Oeufs*, qu'y ayant été surpris d'un coup de vent de Sud-Est, il s'y brisa avec sept autres de ses plus gros Navires, dont il se sauva très peu de Monde.

Providence de Dieu sur le Canada.

Cependant il ne restoit plus pour tirer la Nouvelle France de toute inquiétude, que de sçavoir au juste en quelle disposition étoient les Iroquois, plus à craindre eux seuls, malgré leur petit nombre, que les Anglois sans eux. On étoit bien informé qu'ils s'étoient joints à Nicolson au nombre de plus de six-cent; mais on sçavoit aussi que tous l'avoient quitté, avant même qu'il pût être instruit du naufrage d'une partie de la Flotte Angloise. Nous avons vû que la même chose étoit arrivée presque toutes les fois que ces deux Nations s'étoient réunies contre nous, & indépendamment des raisons de politique, que

nous en avons rapportées , il est certain qu'elles ne sont point faites pour agir long-tems de concert ; qu'une fierté hautaine dans l'une , & feroce dans l'autre , les rendra toujours incompatibles , & que leur antipathie mutuelle a été jusqu'ici la plus grande ressource de la Nouvelle France , qui aura toujours ces deux Peuples pour Ennemis , l'un , parce qu'il craint d'en être opprimé ; l'autre , parce qu'il ne peut vivre avec nous en paix dans un même Continent.

Après tout la Colonie Françoisé ne pouvoit pas méconnoître dans la maniere , dont s'étoient dissipées deux grandes Armées , qui devoient l'attaquer en même tems , chacune avec des Forces supérieures aux siennes , une Providence qui veilloit singulièrement à sa conservation , & qui non contente de l'avoir délivrée du plus grand danger , qu'elle eût encore couru , l'avoit enrichie des dépouilles d'un Ennemi , qu'elle n'avoit pas eu la peine de vaincre ; aussi lui en rendit-elle de très-sincères actions de grâces.

Elle eut encore peu de tems après occasion de les renouveler au sujet du Port de Plaisance , que cette divine Providence lui conserva par la même voye , dont elle s'étoit servie pour sauver le Gouvernement de Montreal , je veux dire en jettant un esprit de vertige parmi ses Ennemis. La Flotte Angloise en faisant voile pour Quebec , avoit intercepté des Lettres de M. de Costebelle , qui faisoient connoître le mauvais état , où il se trouvoit en Terre-Neuve , & le besoin , qu'il avoit d'un prompt secours. Après le naufrage , ceux , qui commandoient sur le reste de la Flotte ,

1710.

délibérèrent s'ils n'iroient pas se dédommager à Plaisance de la perte, qu'ils venoient de faire, & il leur restoit certainement assez de Forces pour se rendre Maîtres de cette Place & de tous les Postes, qui en dépendoient; mais la mésintelligence s'étant mise entre les Officiers des Troupes de Terre, & celles de la Marine, ils furent contraints de renoncer à cette Entreprise.

Efforts inutiles pour recouvrer l'Acadie.

Le seul avantage, que l'Angleterre tira de l'excessive dépense, qu'elle venoit de faire, fut de conserver l'Acadie. La Cour de France avoit extrêmement à cœur de recouvrer cette Province; les efforts réitérés des Anglois pour l'avoir en leur puissance, & plus encore leur triomphe, après l'avoir conquise, avoient enfin ouvert les yeux aux François sur la grandeur de la perte, qu'ils avoient faite, & M. de Pontchartrain en écrivit sur ce ton-là à M. de Beauharnois, qui avoit succédé à M. Begon dans l'Intendance de la Rochelle & de Rochefort.

Je vous ai fait assez connoître, lui dit-il, combien il est important de reprendre ce Poste, (le Port Royal) avant que les Ennemis y soient solidement établis. La conservation de toute l'Amerique Septentrionale, & le commerce des Pêches le demandent également: ce sont deux objets, qui me touchent vivement, & je ne puis trop les exciter (le Gouverneur Général, & l'Intendant de la Nouvelle France) à les envisager avec les mêmes yeux.

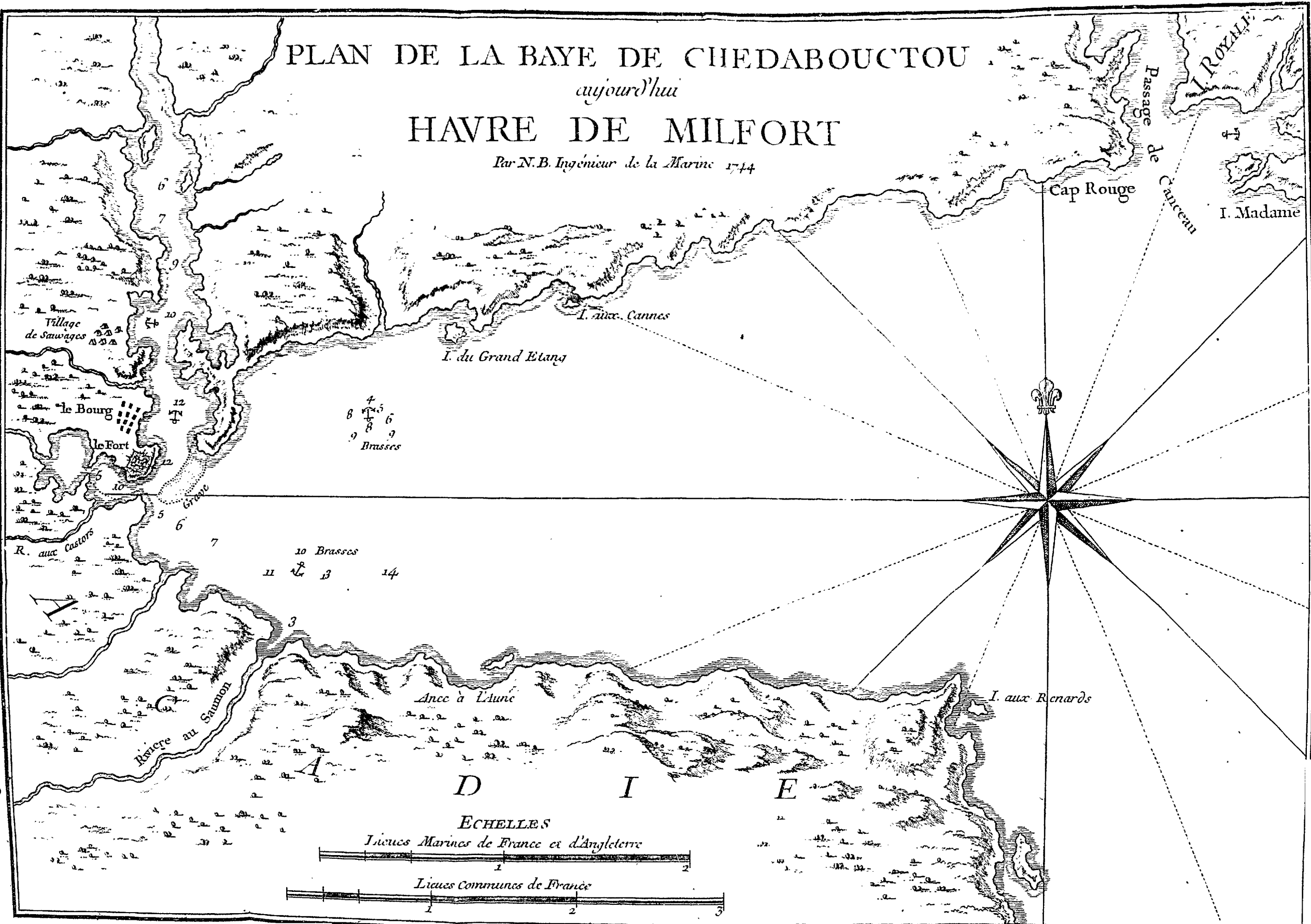
Le Ministre auroit fort souhaité que le Marquis de Vaudreuil eût pu se charger de cette Entreprise avec ses seules Troupes &

PLAN DE LA BAYE DE CHEDABOUCTOU

aujourd'hui

HAVRE DE MILFORT

Par N.B. Ingénieur de la Marine 1744



les Milices Canadiennes : le Général de son côté ne demandoit , pour en assurer le succès, que deux Navires de France , avec ce qu'ils pourroient porter d'Hommes & de munitions ; mais quelque modique , que fût ce secours , il ne fut pas possible de le lui envoyer. Il ne voulut pourtant pas qu'on pût lui reprocher de n'avoir pas fait un effort , qu'on desiroit de lui , & nous avons vû que le Marquis d'Alognies étoit sur le point de partir avec des Troupes , pour secourir les Sauvages & les Habitans , qui tenoient le Port-Royal bloqué , lorsque la nouvelle de l'approche de la Flotte Angloise déconcerta ses mesures.

Alors les Habitans de l'Acadie ne voyant plus aucune apparence de secouer le joug des Anglois , furent contraints de faire leur accommodement avec le Gouverneur du Port Royal ; mais ils envoyèrent assurer M. de Vaudreuil que la nécessité seule , & surtout la crainte d'être inquiétés dans leurs recôtes , les avoient obligés à cette démarche ; qu'au reste le Roy n'auroit jamais de Sujets plus fidèles qu'eux. M. de Pontchartrain informé de leur bonne disposition , se retourna d'un autre côté , & manda à M. de Beauharnois d'engager les Négocians de la Rochelle à former une Compagnie assez puissante pour chasser les Anglois de l'Acadie , & pour y faire deux bons Etablissmens , l'un à la Héve , & l'autre à Chedabouctou.

Il fit agir en même tems & pour le même sujet auprès des plus riches Commerçans de Saint Malo , de Nantes & de Bayonne ; mais malgré les avantages considérables , qu'il

1716.

leur offrit de la part de Sa Majesté, & dont il leur donna toutes les assurances, qu'ils pouvoient souhaiter, il ne se trouva Personne, qu'il voulût se mettre à la tête de l'Entreprise, & tous refuserent de faire les avances nécessaires pour une Expédition, où il n'y avoit à gagner que pour l'Etat.

Belle action
d'une Troupe
de Sauvages.

Il s'en fallut pourtant encore assez peu que, tandis qu'on déliberoit dans l'Ancienne & dans la Nouvelle France des moyens de recouvrer l'Acadie, ce projet ne fût exécuté sans que, ni M. de Pontchartrain, ni le Marquis de Vaudreuil y eussent la moindre part. Soixante Anglois de la Garnison du Port Royal, commandés par le Major de la Place, un Ingenieur, & six autres Officiers, s'étoient embarqués dans des Canots, pour aller brûler les maisons des François, qui n'avoient point encore fait leur accommodement, ou qui differoient peut-être trop d'en accomplir les conditions, & pour s'assurer de leurs Personnes: quarante Sauvages, qui en eurent le vent, entreprirent de les surprendre, se partagerent en deux Bandes, marcherent à couvert des Bois des deux côtés de la Riviere, que les Anglois remontoient, & les allerent attendre au passage, en un lieu très-propre à une embuscade. L'Ennemi, qui ne se doutoit de rien, s'y engagea sans prendre aucune précaution, & les Sauvages firent si à propos leur décharge sur lui, qu'il ne s'en sauva pas un seul Homme pour porter cette nouvelle au Port Royal.

On manque de nouveau le Port Royal. Les Habitans encouragés par ce succès prirent les armes, s'attrouperent au nombre de cinq cent, & partirent au mois de Juin, pour

investir le Fort ; plusieurs Sauvages se joignirent à eux , & M. GAULIN , leur Missionnaire , manda à M. de Costebelle , Gouverneur de Plaisance , que s'il vouloit leur envoyer M. L'HERMITE pour les commander , il pourroit presque répondre que l'affaire réussiroit ; mais M. de Costebelle avoit besoin de tous ses Officiers , & faute de Chefs les Habitans & les Sauvages se retirèrent. On sçut peu de tems après que la Garnison du Port Royal , qui avoit été de cinq cent Hommes , étoit alors réduite à cent cinquante , les uns étant morts d'une espece de maladie contagieuse , & plusieurs autres ayant déferé.

1710.

L'année suivante le bruit courut encore que les Anglois se dispoient à mettre en Mer une nouvelle Flotte pour assiéger Quebec , & le Gouverneur Général trouva dans

Générosité
des Habitans
de Quebec.

la bourse des Marchands de cette Ville une somme de cinquante mille écus pour y ajouter de nouvelles Fortifications. Il y eut en même tems plusieurs avis que les Anglois s'étoient réconciliés avec les Iroquois , & qu'ils esperoient d'engager cette Nation remuante à nous susciter des affaires dans le Nord & dans l'Ouest du Canada , afin de leur frayer un chemin pour aller s'y établir sur nos ruines. Ces nouvelles ne se trouverent pas vraies : mais elles n'étoient pas non plus sans quelque fondement.

1712.

Il y a même bien de l'apparence que si Joncaire ne se fût pas assuré des Tsonnonthouans , & si le Baron de Longueil n'eût pas négocié avec son habileté ordinaire auprès des Onnonagués , nous aurions pu nous trou-

M. de Vaudreuil traite
avec les Iroquois.

1712.

ver bientôt dans des embarras, dont il ne nous auroit pas été facile de sortir. Des Députés des Cantons vinrent enfin faire de nouvelles excuses du passé, & de grandes protestations d'une inviolable fidélité à garder leurs promesses à l'avenir. Il fallut faire semblant de les croire sincères; M. de Vaudreuil leur parla néanmoins d'abord avec fermeté, il leur fit ensuite des présens considérables, & il les renvoya peut-être mieux disposés à notre égard qu'ils n'étoient venus.

Caractère des
Outagamis.

Mais ils nous avoient peu de tems auparavant suscité un nouvel Ennemi, aussi brave qu'eux, moins politique, beaucoup plus féroce, qu'il n'a jamais été possible, ni de dompter, ni d'appriivoiser, & qui semblable à ces Insectes, qui paroissent avoir autant d'ames, que de parties de leurs corps, renaissent, pour ainsi dire, après leur défaite, & réduits presque à une poignée de Brigands, se trouvent par tout, sont devenus l'objet de la haine de tous les Peuples de ce Continent, & depuis vingt-cinq ans interrompent le commerce, & rendent les chemins presque impraticables à plus de cinq-cent lieues à la ronde. Ce sont les Outagamis, vulgairement appellés *les Renards*.

Ils entrepren-
nent de brûler
Le Détroit.

Jusqu'au tems, dont je parle, ils avoient fait assez peu de figure dans le Canada; mais ils s'étoient depuis peu confédérés avec les Iroquois, &, apparemment par leur entremise, ils venoient de faire alliance avec les Anglois: ils leur avoient promis de brûler le Fort du Détroit, d'y faire main basse sur tous les François, & d'introduire dans ce lieu des Troupes Angloises. Pour exécuter ce dessein,

ils étoient venus en assez grand nombre se loger au Détroit même, assez près du Fort, & il n'est sortis d'insultes, qu'ils n'eussent fait au Commandant, qui étoit le Sieur DU BUISSON, bon Officier, & honnête Homme.

Les Kikapous & les Mascoutins étoient entrés dans leur complot, ceux-ci s'étoient déjà rendus en assez grand nombre aux environs du Détroit, & ils n'attendoient plus que l'arrivée des Kikapous pour exécuter leur trahison, lors qu'ils eurent avis qu'un Chef Outaouais, nommé SAGUIMA, & quelques Pouteoutamis avoient tué environ cent cinquante Mascoutins, Hommes & Femmes. Ils entrèrent en fureur à cette nouvelle, & un Chrétien Outagami, nommé JOSEPH, fort affectionné aux François, avertit du Buiffon qu'il alloit être incessamment attaqué dans son Fort.

Ce Commandant n'avoit avec lui que vint François, & toute sa ressource étoit dans les Hurons, les Outaouais, & quelques autres Sauvages, avec qui il vivoit en bonne intelligence; mais qui étoient actuellement en chasse. Il les envoya avertir en diligence de se rendre auprès de lui; il fit ensuite démolir toutes les maisons, qui étoient hors de l'enceinte de son Fort, & il prit toutes les autres mesures, que le tems lui permit de prendre, pour soutenir les premiers efforts de l'Ennemi. Le treizième de May il eut nouvelle que ses Alliés aprochoient, & peu de tems après il les aperçut, qui marchaient en très-bel ordre.

Diligences
du Sieur du
Buiffon.

Il y avoit parmi eux des Outaouais commandés par Saguima, des Hurons, des Pouteoutamis, des Sakis, des Malhomines, des

Il est secouru
à propos par
nos Alliés.

Illinois, des Osages, des Missourites, & chaque Nation avoit son Pavillon particulier. Cette petite Armée s'arrêta au Village des Hurons, qui furent d'avis de ne point camper; mais d'aller droit au Fort des François: « Il n'y a point de tems à perdre, dirent-ils, « notre Pere est en danger, il nous aime, il ne « nous a jamais fait que du bien; il faut le dé- « fendre, ou mourir à ses pieds. Saguima, vois- « tu cette fumée? Ce sont trois Femmes de ton « Village, que l'on brûle; & la tienne est du « nombre ».

Ces trois Femmes étoient véritablement prisonnières des Outagamis; mais on n'en sçavoit pas davantage; & les Hurons ne parloient apparemment ainsi, que pour animer Saguima à la vengeance. Dès qu'ils eurent cessé de parler, il se fit un cri général, dont toutes les Campagnes retentirent. Les Ennemis y répondirent sur le même ton, & quarante d'entr'eux se détachèrent pour observer les Confédérés. Ces Aventuriers, par une espèce de bravade assez ordinaire parmi ces Barbares, s'étoient mis tout nus; mais ils avoient tout le corps peint d'une manière, qui les rendoit affreux. On tira sur eux, & on les obligea bientôt de s'éloigner.

Discours,
qu'ils lui tien-
nent.

Les Alliés étant près du Fort, les Chefs envoyèrent demander au Commandant la permission d'y entrer, & les portes leur furent ouvertes sur le champ. Du Buisson leur fit un accueil proportionné au service, qu'ils lui rendoient, & après qu'ils eurent tous pris leur place autour de lui, selon la coutume, celui, qui portoit la parole au nom de tous, lui dit:

« Voici

Voici , mon Pere , tes Enfans autour de ^{cc I 7 I 2.}
 toi. Ce que tu as fait l'année dernière pour les ^{cc}
 retirer du feu des Outagamis , mérite bien ^{cc}
 qu'ils exposent leur vie pour ton service. Nous ^{cc}
 ne craignons point la mort , nous mourrons ^{cc}
 même avec joye , s'il le faut , pour notre Pere ^{cc}
 & notre Libérateur : la seule grace , que nous ^{cc}
 te demandons , c'est que tu engages Ononthio , ^{cc}
 le Pere de toutes les Nations , à prendre soin ^{cc}
 de nos Femmes & de nos Enfans , & que tu ^{cc}
 mettes un peu d'herbes sur nos corps , pour ^{cc}
 les garantir des Mouches. Tu vois que nous ^{cc}
 avons quitté nos Villages & nos Familles , ^{cc}
 pour accourir à ton secours ; nous l'avons fait ^{cc}
 si promptement , que nous n'avons pas eu le ^{cc}
 loisir de prendre des munitions & des vivres , ^{cc}
 nous espérons que tu ne nous laisseras man- ^{cc}
 quer de rien. ^{cc}

Le Commandant les remercia en peu de ^{Les Outaga-}
 mots , & leur fit distribuer des vivres , du ^{mis font alliés}
 plomb , de la poudre & du tabac. Ensuite ^{gés dans leur}
 les Vieillards parcoururent les rangs pour ^{Fort.}
 exhorter les jeunes Gens à bien faire leur de-
 voir ; surtout à obéir ponctuellement à leur
 Pere. Les Outagamis attendoient assez tran-
 quillement les Confédérés dans leur Fort ,
 qui n'étoit éloigné de celui des François , que
 de la portée du mousquet ; & où ils s'étoient
 assez bien retranchés ; cependant à peine se
 virent-ils investis de toutes parts , que le feu
 continuel , qu'on faisoit sur eux , les obligea
 de se mettre à quatre , ou cinq pieds en Terre.

Alors les Assiégeans dresserent deux espé- ^{Ils se défen-}
 ces d'échafauts de vingt-cinq pieds de haut , ^{dent fort bien.}
 d'où ils battirent les Assiégés avec tant de
 succès , que , comme ceux-ci n'osoient plus

sortir pour avoir de l'eau, & que leurs vivres furent bientôt consumés, ils souffrirent beaucoup de la faim & de la soif. Dans cette extrémité, tirant des forces de leur désespoir, ils combattoient avec une valeur, qui rendit assez longtemps la victoire douteuse: il s'aviserent même d'arborer sur leurs Palissades quantité de couvertures rouges en guise de Pavillon, criant de toutes leurs forces qu'ils n'avoient point d'autre Pere, que l'Anglois, qui ne manqueroit point de venir à leur secours, ou de venger leur mort; & invitant ceux des Confédérés, qui voudroient mettre leur vie en sûreté, de prendre le même parti.

Le Chef des Pouteouatamis leur répondit que, si la Terre devoit être teinte de sang, comme il paroissoit qu'ils le vouloient faire entendre par ces signaux, ce seroit du leur; qu'ils avoient été bien mal conseillés de s'attacher aux Anglois, qui n'osoient tenir la Campagne contre les François, qui ne sçavoient faire la guerre qu'en Renards, qui avoient fait périr toutes les Nations, en les empoisonnant de leur eau-de-vie, & qui étoient Ennemis du vrai Dieu. Ces dialogues ne plaisoient pourtant pas au Sieur du Buisson, parce qu'ils ralentissoient le combat, & donnoient à l'Ennemi le tems de respirer.

Il deman-
dent la paix.

Les Assiégés en avoient même déjà profité pour s'emparer d'une maison, qu'on n'avoit pas entièrement démolie, & qui joignoit leur Fort: ils y avoient élevé une Redoute, de laquelle ils tiroient à couvert du pignon. Mais le Commandant la fit abbatre à coups de canon; alors les Ennemis poussèrent des cris affreux, & quelques momens après ils

firent demander la permission d'envoyer des Députés à M. du Buiffon. Ce Commandant, avant que de leur accorder cette grace, voulut avoir le consentement des Chefs, & les assembla en Conseil : ils furent tous d'avis qu'il falloit profiter de cette occasion pour retirer des mains des Assiégés les trois Femmes, dont nous avons parlé. On leur fit donc sçavoir qu'on vouloit bien les écouter.

Le lendemain dès le grand matin les couvertures rouges disparurent, & firent place à un Pavillon blanc. Ensuite le grand Chef des Outagamis, nommé PEMOUSSA, se présenta à la porte du Camp, accompagné de deux Guerriers ; on les fit entrer, le Conseil s'assembla, & dès qu'ils y eurent été introduits, Pemoussa mit devant le Commandant deux Captifs & un Collier, en le priant de lui accorder deux jours, afin que les Vieillards pussent délibérer des moyens de l'appaiser, & de lui faire satisfaction. Puis il se tourna vers les Sauvages, leur fit aussi présent de deux Esclaves, & d'un Collier, & leur parla de la sorte :

Souvenez-vous que nous sommes vos Freres, & qu'en répandant notre sang, c'est le vôtre, que vous versez. Je vous supplie donc d'adoucir l'esprit de notre Pere, que nous avons malheureusement chagriné. Ces deux Esclaves sont pour remplacer un peu de sang, que nous avons peut-être laissé tomber. Comme les Sauvages ne répondoient point, du Buiffon prit la parole, & fit entendre aux Députés qu'il ne pouvoit pas s'assurer de la sincérité de leur repentir, puisqu'ils n'avoient pas ramené la Femme de Saguima, & les

deux autres, qu'ils avoient prises avec elles, qu'il ne les écouterait, que quand ces trois Captives lui auroient été remises.

Pemoussa s'excusa sur ce que la chose ne dépendoit pas entièrement de lui, & dit qu'il alloit faire sçavoir ses intentions aux Anciens. On lui accorda le reste du jour, & on lui assûra qu'on ne tireroit point jusqu'à son retour, pourvû néanmoins que Personne ne sortît du Fort. Deux heures après deux Chefs Mascoutins & un Outagami arriverent avec un Pavillon blanc à la main, suivi des trois Femmes, qu'ils présentèrent au Commandant. Ils lui témoignèrent un grand regret de lui avoir déplu, & le conjurèrent de leur laisser à tous la liberté de se retirer. Du Buisson leur répartit que ce n'étoit pas à lui, qu'il falloit s'adresser pour cela, & qu'il avoit engagé sa parole à ses Alliés de les laisser les Maîtres absolus de faire ce qu'ils jugeroient à propos.

Discours d'un
Chef Illi-
nois à leurs
Députés.

Cette réponse fut fort applaudie des Sauvages, & le grand Chef des Illinois dit au nom de tous aux Députés : » Votre conduite
» passée, & les engagements, que vous avez
» pris avec les Anglois, ne nous laissent aucun
» lieu de douter que vous n'ayiez quelque mau-
» vais dessein, en demandant à notre Pere la
» liberté de vous retirer : vous ne seriez pas
» plutôt sortis de votre Camp, que vous iriez
» former de nouveaux complots contre lui, &
» que vous viendriez l'attaquer dans un tems,
» où nous ne serions peut-être pas à portée de
» le secourir. Vous avez cru que nous ignorions
» les engagements, que vous avez pris sur cela
» avec les Anglois, la promesse, que vous leur
» avez faite de les établir ici, après y avoir ex-

terminé tous les Enfans d'Ononthio ; mais ^{ce} 17 I 2.
 vous vous êtes trompés. Sçachez donc que ^{ce}
 notre dernière résolution est de ne vous rece- ^{ce}
 voir qu'à discrétion , & de ne bouger d'ici , ^{ce}
 que nous ne vous y ayions forcés : notre Pere ^{ce}
 même ne nous la feroit pas changer , & en ^{ce}
 cela seul nous lui défobéirions. Nous con- ^{ce}
 noissons mieux que lui votre mauvais cœur , ^{ce}
 & nous n'avons garde de l'abandonner à votre ^{ce}
 merci. Rentez au plus vîte dans votre Fort , ^{ce}
 nous n'attendons plus que cela pour recom- ^{ce}
 mencer à tirer. ^{ce}

Les Députés s'en allerent avec cette ré- ^{Le siège con-}
 ponse , à laquelle ils ne s'étoient pas attendus , ^{tinué.}
 & dès qu'ils furent rentrés , les attaques ré-
 commencerent avec une nouvelle vigueur. La
 défense ne fut pas moins vive ; les Assiégés
 décochoient à la fois jufqu'à trois-cent flèches,
 au bout desquelles il y avoit du tondre allumé,
 & à quelques-unes des fusées de poudre , pour
 mettre le feu au Fort des François ; ils y brû-
 lerent en effet plusieurs maisons , qui n'étoient
 couvertes que de paille , & il fallut , pour em-
 pêcher que l'incendie ne gagnât plus loin ,
 couvrir tout ce qui restoit , de peaux d'Ours &
 de Chevreuils , & de faire de grands amas
 d'eau.

Une si opiniâtre résistance lasa enfin les ^{Les Assiégés}
 Confédérés , ils désespererent du succès de ^{se rebuèrent.}
 leur Entreprise , & feignirent de craindre qu'on
 ne cessât de leur fournir des vivres. Les Fran-
 çois , qui les virent presque résolus de se re-
 tirer , & qui par leur retraite se seroient vûs
 exposés à la rage d'un Peuple irrité , parloient
 déjà de s'embarquer pour Michillimakinac ,
 & du Buisson étoit sur le point d'être obligé

1712.

de fuir devant des Ennemis, qu'il avoit réduits à la dernière extrémité, & qu'il avoit vû deux jours auparavant à ses genoux le conjurer de vouloir bien se contenter qu'ils fussent ses Esclaves.

Le Comman-
dant les rassû-
re.

Il lui fallut, pour regagner les Chefs des Sauvages, se dépouiller de tout ce qu'il avoit, & quand il crut avoir mis chaque Particulier dans ses intérêts par ses libéralités, il assembla le Conseil. Il y commença par se plaindre qu'on voulût l'abandonner au fort du péril, après l'y avoir engagé : il témoigna ensuite son étonnement de ce que tant de braves Gens renonçoient à une victoire assurée, qui devoit les couvrir de gloire. Quelques Chefs parurent surpris de son discours, & l'interrompirent pour lui protester qu'ils étoient toujours dans la résolution de verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang, plutôt que de laisser leur Entreprise imparfaite ; qu'ils ne pouvoient comprendre qui avoit pu lui inspirer les injustes soupçons, qu'il paroïssoit avoir.

Nouvelle
Députation
des Assiégés.

Tous les autres firent la même protestation : on chanta de nouveau la guerre, & chacun ayant repris son Poste, les Assiégés comprirent qu'il n'y avoit plus de salut à espérer pour eux, qu'aux dures conditions, qu'on leur avoit imposées. J'ai dit qu'il y avoit des Sakis parmi les Confédérés. Il y en avoit aussi parmi les Ennemis, parce que cette Nation, ainsi que je l'ai remarqué ailleurs, est comme divisée en deux Factions, dont l'une est attachée aux Outagamis, & l'autre aux Pouteouatamis. Ceux de ces Sauvages, qui s'étoient enfermés avec les Premiers,

désertèrent presque tous, & l'on apprit d'eux que les Assiégés étoient aux abois ; qu'ils étoient encore plus tourmentés de la faim & de la soif, que pressés par le feu des Assié-geans ; qu'ils avoient déjà perdu quatre-vingt Hommes, & que leur Fort étoit rempli de Cadavres, qui y causoient une infection horrible.

Tout cela étoit exactement vrai, & les Ennemis demanderent peu de tems après à parlementer. On crut que pour le coup ils se rendroient à discretion, & on leur permit d'envoyer des Députés. Deux Chefs Outagamis, du nombre desquels étoit Pemoussa, vinrent aussitôt avec plusieurs Captifs, & dans un équipage, qui leur avoit paru très-propre à toucher les Confédérés. Ils dirent que pour eux ils n'osoient pas se flatter qu'on leur accordât la vie ; mais qu'ils la demandoient avec instance pour leurs Vieillards, leurs Femmes & leurs Enfans. » Souvenez-^{ce} vous, ajoûterent-ils, que vous êtes nos petits ^{ce} Neveux ; c'est de votre sang, que vous pa-^{ce} roissez si affamés : ne vous seroit-il pas plus ^{ce} honnête de l'épargner, & plus avantageux de ^{ce} nous avoir pour vos Esclaves. ^{ce}

La pitié n'entre pas aisément dans le cœur des Sauvages, & la longue résistance des Ennemis avoit irrité les Assiégeans. Ils persisterent à vouloir que les Outagamis & leurs Alliés se rendissent à discretion. Quelques-uns même proposerent à M. du Buisson de massacrer les Députés ; mais il leur répondit en colere qu'il falloit être yvre pour lui faire une pareille proposition : que ces deux Hommes étoient venus le trouver sur sa parole ; qu'il ne la leur

Le Comman-
dant empê-
che qu'on ne mas-
sacre les Dé-
putés.

1712.

avoit donnée, que de leur consentement, & qu'il ne souffriroit jamais qu'on leur fit le moindre outrage chez lui.

Ils repliquèrent que ces deux Envoyés étoient les Auteurs de tout le mal, & qu'ayant eux-mêmes si souvent usé de perfidie, ils ne méritoient point qu'on fût si scrupuleux à leur égard; mais ils ne gagnèrent rien. Le Commandant repartit qu'il ne convenoit ni à lui, ni à eux, d'imiter leur exemple, & il renvoya les deux Députés, en leur disant qu'il n'avoit d'autre réponse à leur faire, que celle, qu'on leur avoit déjà faite. Il ne restoit plus à ces Malheureux d'autre espérance, que de pouvoir échapper à la faveur de quelque mauvais tems, & en effet après dix-neuf jours de siège, un orage accompagné de pluye ayant écarté les Assiégeans, ils en profiterent, & s'évadèrent pendant la nuit.

Les Assiégés se sauvent, & sont poursuivis.

On s'en aperçut le lendemain à la pointe du jour, & on se mit à leurs trouffes. On les trouva assez bien retranchés à quatre lieues de-là sur une presqu'Isle, qui avance dans le petit Lac de *Sainte Claire*, & comme leurs retranchemens ne paroïssent presque point, les Assaillans s'en étant approchés avec peu de précaution, eurent d'abord plus de vint Hommes tués ou bleffés. Il fallut donc recommencer un nouveau siège, qui dura quatre jours, & il eût été même plus long, si le Commandant François n'y eût fait venir deux pièces de campagne.

Ils sont presque tous massacrés.

Les Assiégés se rendirent enfin à discrétion, & presque tous ceux, qui avoient les armes à la main, furent impitoyablement égorgés sur le champ. Le reste, au nombre de cent cin-

quante, sans compter les Femmes & les Enfants, furent faits Esclaves, & partagés entre les Nations confédérées, qui ne les garderent pas lontems, & les massacrerent presque tous, avant que de se séparer. La perte des Alliés monta à soixante Hommes tués, ou blessés; les Hurons, parmi lesquels il y avoit vingt-cinq Iroquois Chrétiens, se distinguèrent par-dessus tous les autres, & perdirent aussi plus de Monde, mais cette Expédition coûta aux Ennemis plus de deux mille Personnes.

Du Buïsson y acquit beaucoup d'honneur par sa fermeté & son désintéressement, qui le porta à se dépouiller de tout ce qu'il avoit, en faveur de ses Alliés. Le fruit de sa victoire fut que les Anglois désespérèrent de s'établir au Détroit, ce qui auroit été la ruine entière de la Nouvelle France, non-seulement à cause de la situation de ce lieu, qui est le centre & le plus beau Pays du Canada; mais encore parce qu'il ne nous auroit plus été possible d'entretenir la moindre communication avec les Sauvages d'en haut, ni avec la Louysiane.

Fruit de cette
victoire.

Il restoit encore bien des différends à vider entre nos Alliés, & le Gouverneur Général jugea que, pour y réussir, il falloit commencer par rétablir le Fort de Michillimackinac. Il y envoya l'année suivante M. de Louvigny, & sur la fin de celle-ci il fit partir plusieurs Officiers d'expérience & de mérite pour visiter les Nations du Nord & de l'Ouest, & les engager à oublier tous les sujets de mécontentement, qu'elles s'étoient donnés les unes aux autres. Tout cela fut exécuté avec autant de succès, que de conduite, & la tran-

1712.

quillité fut parfaitement rétablie dans le Canada.

Source de la
décadence du
commerce en
Canada.

Il ne fut pourtant pas possible d'engager ces Peuples à ne plus porter leurs Pelleteries aux Anglois, comme ils faisoient tout ouvertement depuis plusieurs années. Les Sauvages mêmes domiciliés suivirent bientôt le torrent, & il auroit fallu, pour remédier à un si grand mal, augmenter en France le prix du Castor, & diminuer en Canada celui des marchandises de traite. Le premier de ces deux expédiens ne dépendoit point des Traitans; mais s'ils avoient bien entendu leurs intérêts, ils auroient mis en usage le second, en envoyant chaque année à Quebec pour leur compte la valeur de quarante, ou de cinquante mille francs de marchandises. Cette augmentation en auroit diminué le prix, & auroit mis les Marchands du Pays en état de les donner aux Sauvages à meilleur marché; mais c'est ce qu'on n'a jamais pu leur persuader. Aussi le commerce des Pelleteries est-il présentement presque tout entier entre les mains des Anglois.

Pays cédés
aux Anglois
par le Traité
d'Utrecht.

Cependant quoique les négociations pour la paix ne fussent pas encore terminées à Utrecht, les Gouverneurs Généraux de la Nouvelle France & de la Nouvelle Angleterre reçurent des ordres précis de leurs Souverains de faire absolument cesser tout acte d'hostilité entre les deux Nations & leurs Alliés; mais peu de tems après ils eurent nouvelle que la Reine de la Grande Bretagne s'étoit détachée de la Ligue, qui avoit entrepris de déthrôner le Roy Catholique, Philippe V. Rien ne pouvoit venir plus à propos pour le Gouvernement de Bas-

ton, où les Abénaquis portoient par tout le ravage, & cette raison ne fut certainement pas la moindre de celles, qui déterminèrent la Cour de Londres à ne vouloir jamais se relâcher sur la cession de l'Acadie. Elle témoigna la même fermeté sur ce que nous possédions dans l'Isle de Terre-neuve & dans la Baye d'Hudson, & Louis XIV. qui avoit aussi ses raisons de ne point apporter d'obstacle au Traité, qu'il vouloit conclure avec Sa Majesté Britannique, sacrifia enfin ces trois Provinces, & les droits, qu'il prétendoit avoir sur les cinq Cantons Iroquois.

Ce dernier article ne nous ôta rien de réel, & ne donna non plus rien aux Anglois, parce que les Cantons renouvelèrent les protestations, qu'ils avoient déjà faites plus d'une fois contre les prétentions réciproques de leurs Voisins, & ont très-bien sçu se maintenir dans la possession de leur liberté & de leur indépendance. Les Anglois, qui, à cela près, ont trouvé avec eux une partie des avantages, que pouvoit leur procurer la Souveraineté d'une Nation résolüe à ne point souffrir de Maître, n'ont pas jugé à propos d'entreprendre de les assujettir : ils se sont contentés dans la suite du tems de construire un Fort à l'embouchure de la Riviere de *Chouguen* dans le Lac Ontario. Mais comme les Onnontagués ont vû faire cet Etablissement sur leur Terrain, sans s'y opposer, nous avons obtenu des Tsonnonthouans la permission d'en faire un pareil à l'entrée de la Riviere de Niagara, à peu près dans le même endroit, où le Marquis de Dénonville avoit construit un Fort en 1686. Permission, qu'ils avoient refusée

Les Iroquois
se maintien-
nent dans leur
indépendance.

1712.

aux Anglois, disant qu'ils étoient les Maîtres de recevoir chez eux qui bon leur sembloit, & qu'ils ne vouloient pas y avoir en même tems deux Peuples, qui en troubleroient la paix par leur animosité mutuelle.

Prétention
des Anglois
sur les Abéna-
quis.

Il n'en a pas été de même des Nations Abénaquises. Les Anglois, qui avoient encore plus à cœur d'avoir ces Sauvages pour Sujets, que les Iroquois, s'imaginèrent qu'ils ne trouveroient plus sur cela aucune difficulté après le Traité d'Utrecht, parce qu'ils croyoient y avoir pris de bonnes mesures pour acquérir la Souveraineté de leur Pays. L'article XII. de ce Traité porte que le Roy Très-Chrétien cède à la Reine d'Angleterre à perpétuité *l'Acadie, ou Nouvelle Ecosse, en entier, conformément à ses anciennes limites, comme aussi la Ville de PORT ROYAL, maintenant appelée ANNAPOLIS ROYALE, & généralement tout ce qui dépend desdites Terres & Isles de ce Pays-là.*

Un Ministre
Anglois en-
treprend de
réduire ces
Peuples.

Ceux, qui commandoient pour Sa Majesté Britannique dans la Nouvelle Angleterre & dans l'Acadie, n'eurent rien de plus pressé, dès qu'ils eurent reçu le Traité, que d'en faire part aux Abénaquis; mais ils crurent devoir prendre de grandes mesures avec des Peuples, dont ils sçavoient bien que leur Nation n'étoit pas aimée, & dont ils avoient trop souvent éprouvé la valeur, pour être tentés de la vouloir réduire par la force. Ils ne jugerent pas même à propos de commencer par leur déclarer qu'ils les regardoient comme Sujets de la Couronne d'Angleterre, persuadés que dans la disposition, où ils étoient, une telle proposition ne feroit que les aliéner davantage.

Le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre crut donc qu'il falloit avant toutes choses les détacher de leurs Missionnaires, & les accoutumer insensiblement à vivre avec les Anglois. Dans ce dessein il envoya à l'entrée du Kinibequi le plus habile des Ministres de Baston, pour y tenir une Ecole: & comme il sçavoit que ces Peuples sont infiniment sensibles aux amitiés, qu'on fait à leurs Enfans, il donna ordre à cet Instruteur de nourrir ses petits Disciples aux frais du Gouvernement, & il lui assigna pour cet effet une pension, qui devoit croître à proportion du nombre de ceux, qu'il engageroit à venir à son Ecole.

Le Ministre n'oublia rien pour seconder les vûes de son Général; il alloit chercher les Enfans dans leur Village, il les careffoit, il leur faisoit des présens; enfin il se donna pendant deux mois bien des mouvemens, sans néanmoins en pouvoir gagner un seul. Il ne se rebuta pourtant point; il s'adressa aux Peres de ces Enfans, il leur fit diverses questions touchant leur croyance, & sur les réponses, qu'ils lui firent, il tourna en risée les Sacramens, le Purgatoire, l'invocation des Saints, & toutes les pratiques de piété, qui sont en usage parmi les Catholiques.

Le P. Sebastien RASLE, qui depuis un grand nombre d'années gouvernoit cette Chrétienté naissante, crut devoir s'opposer à ces premières semences de séduction. Il écrivit une Lettre fort polie au Ministre, & lui marqua entr'autres choses que ses Néophytes sçavoient croire les verités, que l'Eglise Catholique enseigne; mais qu'ils ne sçavoient pas en discuter: qu'en leur proposant des difficultés,

Ce qui se passa entre ce Ministre & le P. Rasle.

1713-22.

ausquelles il pouvoit bien croire qu'ils n'étoient pas en état de répondre, son dessein étoit apparemment qu'ils les communiquassent à leur Missionnaire; qu'il saisissoit avec plaisir cette occasion de conférer avec un habile Homme; qu'il lui laissoit le choix de le faire, ou de vive voix, ou par écrit, & qu'en attendant il lui envoyoit un Mémoire, qu'il le prioit de le lire avec attention.

Dans ce Mémoire, qui étoit assez long, le Missionnaire prouvoit par l'Écriture, par la Tradition, & par des raisonnemens théologiques, les Dogmes, que le Ministre avoit attaqués par des fades plaisanteries; il ajoûtoit en finissant la Lettre, que s'il n'étoit pas content de ses preuves, il attendoit de lui une réfutation précise, & appuyée sur des principes certains, & non pas sur des raisonnemens vagues, encore moins sur des réflexions malignes & des satyres indécentes, qui ne convenoient ni à leur profession, ni à l'importance des matières, dont il étoit question entr'eux.

Le premier
quitte la par-
tie.

Deux jours après que le Ministre eut reçu cette Lettre, il partit pour retourner à Baston, d'où il envoya au P. Rasle une courte réponse; mais si obscure, & dans un Latin si peu intelligible, que le Missionnaire après l'avoir lue plusieurs fois, n'y put rien comprendre, sinon que le Ministre se plaignoit qu'il l'attaquoit sans raison; que le seul zèle du salut des Âmes l'avoit porté à enseigner le chemin du Ciel aux Sauvages; & que les preuves, qu'il lui opposoit, étoient ridicules & puérides.

Le P. Rasle lui repliqua sur le champ par une Lettre, qu'il lui fit porter à Baston, &

dont il ne reçut la réponse qu'au bout de deux ans: le Ministre, sans entrer en matiere, lui mandoit qu'il avoit l'esprit chagrin & citique, & que c'étoit la marque d'un tempéramment enclin à la colere; ainsi se termina la dispute: le Missionnaire fut charmé d'avoir à si peu de frais écarté le Prédicant, & fait avorter le projet, que cet Homme avoit formé de séduire son Troupeau. Cette premiere tentative ayant eu si peu de succès, le Gouvernement de Baston eut recours à un autre artifice, qui ne réussit pas mieux.

Un Anglois demanda aux Abénaquis la permission de bâtir sur les bords de leur Riviere une espèce de Magasin, pour y faire la traite avec eux, promettant de vendre ses marchandises à beaucoup meilleur marché, qu'ils ne les achetoient à Baston même. Les Sauvages, qui trouvoient un grand avantage dans cette proposition, y consentirent. Un autre Anglois demanda peu de tems après la même permission, offrant des conditions encore plus avantageuses, que n'avoit fait le Premier, & elle fut aussi accordée. Cette facilité des Sauvages enhardit les Anglois; ils s'établirent en assez grand nombre le long de la Riviere, sans se mettre en peine d'en avoir l'agrément des Naturels du Pays; ils y éleverent des Maisons, & ils y bâtirent même des Forts, dont quelques-uns étoient de pierre.

Les Abénaquis ne parurent pas s'en formaliser, ils ne s'apercevoient point du piège, qu'on leur tendoit, & ils ne faisoient attention, qu'à la commodité de trouver chez leurs nouveaux Hôtes tout ce qu'ils pouvoient desirer: mais à la fin se voyant comme envi-

Plusieurs Anglois s'établirent sur les bords du Kinibequi.

1713-22.

ronnés d'Habitations Angloïses , ils ouvrirent les yeux , & entrèrent en défiance. Ils demanderent aux Anglois de quel droit ils s'éabliſſoient ainſi ſur leurs Terres , & y contruiſoient des Forts. On leur répondit que le Roy de France avoit cédé leur Pays à la Couronne d'Angleterre , & on ne peut juger de l'effet , que fit cette réponſe ſur leur eſprit , que quand on ſçait juſqu'à quel point ces Peuples ſont jaloux de leur liberté & de leur indépendance.

Les Abéna-
quis protes-
tent de leur
indépendance

Ils ne répliquerent rien aux Anglois , mais ils envoyerent ſur le champ des Députés au Marquis de Vaudreuil , pour ſçavoir de lui , ſ'il étoit vrai que le Roy de France eût diſpoſé en faveur de la Reine d'Angleterre d'un Pays , dont ils prétendoient bien être les ſeuls Maîtres. La réponſe du Général fut que le Traité d'Utrecht ne faiſoit aucune mention de leur Pays , & ils furent contents. Quelque tems auparavant le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre avoit aſſemblé leurs Chefs , pour leur faire part de la nouvelle de la paix conclüe entre les François & les Anglois , & les ayant exhortés à vivre en bonne intelligence avec lui , & à oublier tout le paſſé , il ajoûta que le Roy de France avoit donné à la Reine d'Angleterre Plaiſance & le Port Royal , avec toutes les Terres adjacentes. Un Chef lui répondit que le Roy de France pouvoit diſpoſer de ce qui lui appartenoit ; mais que pour lui il avoit ſa Terre , où Dieu l'avoit placé , & que tant qu'il reſteroit un Enfant de ſa Nation , il combattoit pour la conſerver. Le Général Anglois n'inſiſta point , & congédia les Sauvages , après les avoir bien régalés.

Cette maniere d'agir les rassûra, & ils ne songerent plus à inquieter les Anglois, qui étoient aux environs du Kinibequi : ils s'accoutumerent même insensiblement à traiter avec eux ; mais un jour qu'ils étoient entrés au nombre de vingt dans une Habitation Angloise, ils s'y virent tout-à-coup investis par deux-cent Hommes armés. *Nous sommes morts*, s'écria aussitôt l'un d'eux, *mais vendons cher notre vie*. Ils se préparoient en effet à se jeter sur cette Troupe, lorsque les Anglois, qui connoissoient de quoi sont capables ces Sauvages, quand ils sont poussés à bout, leur protesterent qu'on n'avoit formé aucun dessein contr'eux, qu'on venoit seulement les inviter à envoyer quelques-uns des leurs à Baston, pour y conférer avec le Gouverneur Général des moyens d'affermir la paix & la bonne intelligence entre les deux Nations.

Les Sauvages sont d'une facilité à croire ce qu'on leur dit, que les plus fâcheuses expériences n'ont jamais pû guerir : ceux-ci nommerent sur le champ quatre Députés, qui se rendirent à Baston, où ils furent fort étonnés de se voir arrêtés Prisonniers en arrivant. On n'eut pas plutôt appris cette nouvelle dans leurs Villages, qu'on envoya demander la raison d'un procédé si étrange.

On leur répondit qu'on ne retenoit point leurs Députés comme Prisonniers, mais en qualité d'Otages, & qu'ils seroient relâchés, si-tôt que la Nation auroit dédommagé les Anglois de quelques bestiaux, que des Sauvages avoient tués dans leurs Habitations, & dont la perte montoit à la valeur de deux-cent

1713-22.

Ils sont trahis par les Anglois.

1713-22.

livres de Castor. Les Abénaquis ne convenoient nullement du fait, toutefois ils ne voulurent pas qu'on pût leur reprocher d'avoir abandonné leurs Freres pour si peu de choses, & ils payerent les deux-cent livres de Castor.

Ils n'en furent pourtant pas plus avancés ; on ne delivra point les Prisonniers, & on prétexta diverses raisons pour les retenir : à la fin cependant le Gouverneur Général craignit que cette détention ne lui attirât quelque affaire fâcheuse, & fit proposer aux Abénaquis une Conférence, pour terminer tous les différens à l'amiable. Elle fut acceptée ; on convint du lieu & du jour, les Sauvages s'y rendirent avec le Pere Rasle ; & le Pere de la Chasse, Supérieur Général des Missions, qui faisoit la visite dans ces Quartiers-là, où il avoit été lontems Missionnaire, y voulut aussi assister ; mais le Général Anglois ne parut point.

Lettre de ces Sauvages au Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre.

Les Sauvages en furent outrés, & se seroient portés à quelque extrémité, si on ne les avoit retenus. Le parti, qu'ils prirent, fut d'écrire au Gouverneur ; le P. de la Chasse fit la Lettre, & elle portoit : 1°. Que les Abénaquis ne pouvoient comprendre pourquoi on retenoit leurs Députés dans les fers, après la parole, qu'on avoit donnée de les délivrer, dès que les deux-cent livres de Castor auroient été payées. 2°. Qu'ils n'étoient pas moins surpris de voir qu'on disposât de leur Pays, & qu'on s'y établit sans leur agrément. 3°. Que tous les Anglois eussent à en sortir au plûtôt, & à élargir les Prisonniers, qu'ils retenoient contre le Droit des Gens : 4°. Que si dans deux mois

On n'avoit point de réponse à cette Lettre, ou si elle ne produisoit pas l'effet, qu'on en attendoit, la Nation sçauroit bien se faire justice.

1713-22.

Ce fut au mois de Juillet de l'année 1721. que cette Lettre fut portée à Baston par quelques Anglois, qui étoient venus pour tenir la place du Gouverneur Général à la Conférence, dont nous venons de parler. Comme les deux mois s'écoulerent, sans qu'on entendît parler de rien, les Abénaquis se disposerent à exécuter leurs menaces, & à user de représailles. Il n'y en eut jamais de plus justes; cependant le Marquis de Vaudreuil crut devoit s'opposer aux voyes de fait, & il eut besoin de tout son crédit pour les empêcher: mais ce ne fut pas pour lontems. Les Anglois mirent la patience des Abénaquis à bout par deux Entreprises, que rien ne pouvoit excuser.

La premiere fut l'enlèvement du Baron de S. Castin. J'ai dit que le Pere de ce Gentilhomme avoit épousé une Abénaquise, ainsi le jeune Baron appartenoit par sa Mere à cette Nation. Il avoit toujours vécu avec ses Parens maternels, les seuls, qu'il connût; & il commandoit pour le Roy dans leur Pays depuis la perte de l'Acadie. Outre cela il avoit succédé à son Pere dans le Commandement général, que tous ces Peuples avoient déferé à celui-ci, lorsqu'il s'étoit allié avec eux; & en cette qualité il étoit venu pour se trouver à la Conférence proposée par le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre.

Les Anglois enlèvent le Baron de Saint Castin.

Les Anglois lui en firent un crime; ils empêcherent un Bâtiment vers le lieu de sa résidence qui étoit sur le bord de la Mer; & le Capitaine ayant eu la précaution de ne faire

1713-22.

paroître sur son Pont que deux ou trois Hommes, l'envoya inviter, dès qu'il eut mouillé l'Ancre, à venir s'y rafraîchir. Le Baron, qui n'avoit aucun sujet de se défier de cet Officier, qu'il connoissoit particulièrement, se rendit seul auprès de lui, & dès qu'il y fut, le Capitaine appareilla & le conduisit à Balton, au mois de Decembre de l'année 1721. Là on le tint sur la sellette, & on l'interrogea comme un Criminel. On lui demanda entr'autres choses pourquoi, & en quelle qualité il étoit allé au lieu marqué pour la conférence entre le Gouverneur Général & les Abénaquis; s'il n'y avoit pas été député par le Marquis de Vaudreuil, & ce que signifioit l'habit d'Ordonnance, qu'il portoit.

Il répondit qu'il étoit Abénaqui par sa Mere, qu'il avoit passé toute sa vie avec ces Sauvages, qui l'avoient établi Chef & Commandant Général de leur Nation; & qu'en cette qualité, il n'avoit pas cru pouvoir se dispenser de se trouver à une Assemblée, où l'on devoit traiter des intérêts de ses Freres: qu'il n'en avoit reçu aucun ordre du Gouverneur Général de la Nouvelle France, & que l'habit, dont il étoit revêtu, n'étoit point un habit d'Ordonnance, mais un habit convenable à sa naissance & à son rang, ayant l'honneur d'être Officier dans les Troupes du Roy Très-Chrétien, son Souverain.

Il est relâché. Cependant M. de Vaudreuil ayant appris la détention de ce Commandant, écrivit au Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre pour s'en plaindre, & pour réclamer le Baron: il n'en reçut point de réponse, mais au bout de cinq mois le Pri-

sonnier fut remis en liberté. Il repassa peu de tems après en France, & alla recueillir la succession de son Pere en Bearn, d'où il n'est point sorti depuis.

La seconde Entreprise des Anglois, & qui acheva d'irriter contr'eux les Abénaquis, regardoit le P. Rasle, & fut poussée beaucoup plus loin. On étoit persuadé à Baston que ce Missionnaire seroit toujours un obstacle invincible au dessein, qu'on y avoit formé, de s'emparer peu à peu de tout le Pays, qui sépare la Nouvelle Angleterre de l'Acadie, parce qu'en maintenant avec soin les Néophytes dans leur attachement à la Foy Catholique, il resserroit de plus en plus les liens, qui les unissoient aux François. Après plusieurs tentatives, d'abord pour engager ces Sauvages par les offres & les promesses les plus séduisantes à le livrer aux Anglois, ou du moins à le renvoyer à Quebec, & à prendre en sa place un de leurs Ministres; ensuite pour le surprendre & pour l'enlever, les Anglois résolus de s'en défaire, quoiqu'il leur en dût coûter, mirent sa tête à prix, & promirent mille livres sterling à celui, qui la leur porteroit.

Tout cela ayant été inutile, ils crurent enfin avoir trouvé une occasion de se saisir de la Personne vers la fin de Janvier 1722. Ils apprirent qu'il étoit resté au Village de *Narant-souk* avec un petit nombre de Vieillards & d'Infirmes, tandis que les autres étoient à la Chasse; & ils y envoyèrent un Détachement de deux-cent Hommes. Par bonheur deux jeunes Gens, qui chassoient sur le bord de la Mer, les aperçurent qui entroient dans

1713-22.
Les Anglois
veulent enlever le P. Rasle, & le manquent.

1713-22.

la Rivière de Kinibequi ; ils se doutèrent de leur dessein , & coururent par les Terres avvertir le P. Rasse d'être sur ses gardes , & les Vieillards de se réfugier dans les Bois.

Le Missionnaire crut devoir commencer par consommer les Hosties consacrées , qui étoient dans sa Chapelle , & mettre en lieu de sûreté les Vases sacrés & les Ornaments de l'Autel , après quoi il alla rejoindre les Sauvages , à qui il avoit fait prendre les devants dans la Forêt. Les Anglois arrivèrent le soir même au Village , & n'y ayant pas trouvé celui , qu'ils cherchoient , ils le suivirent le lendemain dans sa retraite. Ils n'en étoient plus qu'à une portée de fusil , lorsqu'on les aperçut , & le Pere étoit tout habillé pour dire la Messe , si on en croit quelque Relation.

Tout ce qu'il put faire , fut de pénétrer plus avant dans le Bois ; mais comme il n'avoit pas eu le loisir de prendre ses raquettes , & qu'il ne marchoit pas aisément , parce qu'il avoit eu quelques années auparavant une jambe & une cuisse cassées ; il ne put faire autre chose que de se cacher derrière un Arbre. Les Anglois parcoururent divers sentiers frayés par les Sauvages , & n'étoient plus qu'à huit pas de l'Arbre , qui couvroit leur proie , lorsque comme s'ils eussent été repoussés par une main invisible , ils s'arrêtèrent , & reprirent la route du Village , où ils pillèrent l'Eglise & la Maison du Missionnaire. Ils le laissèrent ainsi sans provisions , & il souffrit beaucoup de la disette de toutes choses , jusqu'à ce que les Jésuites de Quebec ayant été informés de l'extrémité , où il étoit réduit , eussent eu le loisir de fournir à tous ses besoins.

Ces insultes réitérées firent juger aux Sauvages qu'il n'y avoit plus d'accommodement à espérer avec les Anglois, & qu'il étoit tems de chercher la paix dans une bonne guerre. Dès qu'ils furent de retour de la Chasse, & qu'ils eurent ensemencé leurs Terres, ils prirent la résolution de détruire les Habitations Angloises du Kinibequi, & d'éloigner de leurs Villages un Peuple inquiet, qui en vouloit ouvertement à leur liberté. Ils députerent à tous leurs Freres, & à leurs Alliés, pour les engager à leur prêter la main dans la nécessité, où ils étoient d'une juste défense; & ces Députations eurent tout le succès, qu'ils en avoient espéré. On chanta la guerre chez les Hurons de Lorette, & dans toutes les Bourgades Abénaquises, & le rendez-vous des Guerriers fut marqué à Narantsouak.

1713-22.

Les Abénaquis leur déclarent la guer.c.

Il en étoit déjà parti un Détachement, qui avoit descendu la Riviere jusqu'à la Mer, & qui y ayant rencontré trois ou quatre petits Bâtimens des Ennemis, les enleva; remonta ensuite la Riviere, pillant & brûlant toutes les Habitations Angloises, mais sans faire aucune violence aux Habitans; il leur laissa même la liberté de se retirer où ils voudroient, à la réserve de cinq, qui furent gardés comme Otages, pour répondre des Députés Abénaquis, qu'on retenoit toujours Prisonniers à Baston. Quelque tems après un Parti Anglois ayant surpris seize Sauvages dans une Isle, où ils s'étoient endormis, firent sur eux une décharge, dont il y en eut cinq de tués, & autant de blessés.

Ils la font avec succès.

La guerre étant ainsi allumée entre les deux Nations, les Habitans de Narantsouak presse-

Le P. Rasse refuse de se retirer à Quebec.

1713-22.

rent le P. Rasse de se retirer pour quelque tems à Quebec , lui représentant que le moins , qui pourroit lui arriver , s'il tomboit entre les mains des Anglois , ce seroit de languir le reste de ses jours dans une dure captivité : Il leur répondit qu'il ne craignoit point les menaces de ceux , qui ne le haïssoient , qu'à cause de son zele pour le salut de son Troupeau , & ajouta ces paroles de l'Apôtre : (Act. 20, 24.) *Je n'estime point ma vie plus précieuse que moi-même , pourvu que j'acheve ma course , & que j'accomplisse le Ministère de la parole , qui m'a été confié par le Seigneur Jesus.*

Il est tué par
les Anglois.

Ce que les Sauvages avoient prévu arriva : les Anglois ne paroïssoient faire la guerre , que pour se délivrer d'un Homme , à qui seul ils attribuoient l'opposition , que témoignoit les Abénaquis , de se soumettre à eux ; enfin désespérant de s'en rendre Maîtres par la surprise , ils résolurent d'y employer la force. Le vint-troisième d'Août 1724. onze-cent Hommes , partie Anglois , & partie Sauvages , marcherent à Narantsouak. Les brossailles épaisses , dont ce Village étoit environné , & le peu de précaution des Habitans pour se garantir contre une attaque imprévue , furent cause qu'on ne les aperçut , qu'au moment , qu'ils firent une décharge générale de leurs Fusils , dont toutes les Cabannes furent criblées.

Il n'y avoit alors que cinquante Guerriers dans le Bourg. Ils prirent les armes , & coururent tumultuairement , non pas pour défendre la Place contre un Ennemi , qui étoit déjà dedans , mais pour favoriser la fuite des Femmes , des Vieillards & des Enfans , & leur

leur donner le tems de gagner le côté de la Riviere, qui n'étoit pas encore occupé par les Anglois. Le P. Rasle averti par les clameurs & le tumulte du danger, où se trouvoient ses Néophytes, alla sans crainte se présenter aux Assaillans, dans l'esperance d'attirer sur lui seul toute leur attention, & par-là de procurer le salut de son Troupeau au peril de sa vie. Son esperance ne fut pas vaine, à peine eut-il paru, que les Anglois jetterent un grand cri, qui fut suivi d'une grêle de Mousquetades, dont il tomba mort auprès d'une Croix, qu'il avoit plantée au milieu du Village: sept Sauvages, qui l'accompagnoient, & qui avoient voulu lui faire un rempart de leurs corps, furent tués à ses côtés.

Ainsi mourut ce charitable Pasteur, en donnant sa vie pour ses Ouailles, après trente-sept ans d'un pénible Apostolat. Sa mort consterna les Sauvages, qui prirent aussitôt la fuite & traverserent la Riviere, les uns à la nâge, & les autres à gué; mais toujours poursuivis par les Ennemis, jusqu'à ce qu'ils fussent entrés dans la profondeur des Bois, où ils se rassemblèrent au nombre de cent cinquante. Quoiqu'on eût tiré sur eux plus de deux mille coups de fusils, il n'y en eut que trente de tués, & quatorze de blessés.

Les Anglois ne voyant plus nulle part de résistance, s'attacherent à piller & à brûler les Cabannes: ils n'épargnerent pas l'Eglise, mais ils n'y mirent le feu, qu'après avoir indignement profané les Vases sacrés, & le Corps adorable de JESUS-CHRIST. Ils se retirerent ensuite avec une précipitation, qui te-

1713-22.

noit de la fuite, & comme s'ils avoient été frappés d'une terreur panique. Les Sauvages rentrèrent aussi-tôt dans leurs Villages; & leur premier soin, tandis que les Femmes cherchoient des herbes & des plantes propres à guérir les blessés, fut de pleurer sur le corps de leur Saint Missionnaire.

Ils le trouverent percé de mille coups, la chevelure enlevée, le crâne brisé à coups de haches, la bouche & les yeux remplis de bouë, les os des jambes fracassés, & tous les membres mutilés de cent manieres différentes. Voilà de quelle maniere fut traité un Prêtre dans sa Mission au pied d'une Croix, par ces mêmes Hommes, qui exaggeroient si fort en toute occasion les inhumanités prétendues de nos Sauvages, qu'on n'a jamais vû s'acharner ainsi sur les cadavres de leurs Ennemis. Après que ses Néophytes eurent levé & baissé plusieurs fois les précieux restes d'un Pere tendrement, & si justement cheri, ils l'inhumerent à l'endroit même, où la veille il avoit célébré les SS. Mysteres, c'est-à-dire, à la place, où étoit l'Autel, avant que l'Eglise fût brûlée.

Son Éloge. Le P. Rasle étoit d'une bonne Famille de Franche-Comté, & mourut dans sa soixante & septième année: il étoit d'un temperament robuste, mais les jeûnes & les fatigues continnels l'avoient fort affoibli, surtout depuis l'accident, qui lui étoit survenu dix-neuf ans auparavant. J'ai souvent admiré sa patience dans cette longue & fâcheuse maladie, & nous ne pouvions comprendre comment il avoit pu souffrir une si cruelle opération, sans jeter seulement un cri. Il sçavoit presque toutes les Langues, qu'on parle dans

ce vaste Continent, & il avoit travaillé au salut de presque toutes les Nations, qui l'habitent. Trois ans avant sa mort son Supérieur lui ayant représenté qu'il étoit tems de prendre des mesures pour se soustraire à la fureur des Anglois, qui avoient juré sa perte, il répondit que ses mesures étoient prises : « Dieu m'a confié ce Troupeau, je suivrai son sort, trop heureux de m'immoler pour lui. Il répétoit souvent la même chose à ses Néophytes. Nous n'avons que trop éprouvé, disoient ces fervens Chrétiens après sa mort, que ce cher Père nous parloit de l'abondance du cœur; nous l'avons vû affronter la mort d'un air tranquille, & s'opposer seul à la rage des Ennemis, pour nous donner le tems de mettre nos vies en sûreté. Il ne fut guères moins regretté dans la Colonie, que parmi les Sauvages, mais on y songea beaucoup plus à exalter son bonheur, qu'à faire des Prières pour le repos de son ame. Le P. de la Chasse ayant demandé pour lui à M. l'Abbé de Belmont, Supérieur du Séminaire de Montreal, les suffrages de l'Eglise, en vertu de la communication de Prières, qui est entre ces Messieurs & les Jésuites, ce respectable Vieillard ne lui répondit que par ces paroles de S. Augustin : c'est faire injure à un Martyr, que de prier pour lui.

1713-22.

La guerre continua encore quelque tems entre les Sauvages & les Anglois, & toujours au desavantage de ceux-ci, qui ne gagnèrent par leurs hostilités, que de rendre invincible l'aversion, que ceux-là avoient toujours eüe pour eux; & qui ont enfin pris par force le parti de les laisser tranquilles. La France n'é-

Les Anglois sont obligés de laisser les Sauvages en repos.

1713-22.

toit point entrée dans ce démêlé, pour ne point donner le moindre prétexte de rompre la bonne intelligence, qu'il avoit tant coûté de rétablir entre les deux Couronnes : on cessa même de négocier dans les deux Cours le Règlement des limites, quoique dès l'année 1719. il y eût des Commissaires nommés pour cela de part & d'autre. Il y a tout lieu de croire, que les Anglois, qui massacrerent le P. Rasse, furent défavoués, puisqu'on n'en a fait aucune poursuite de notre part : d'ailleurs ce n'est pas aux Hommes à venger le sang des Martyrs.

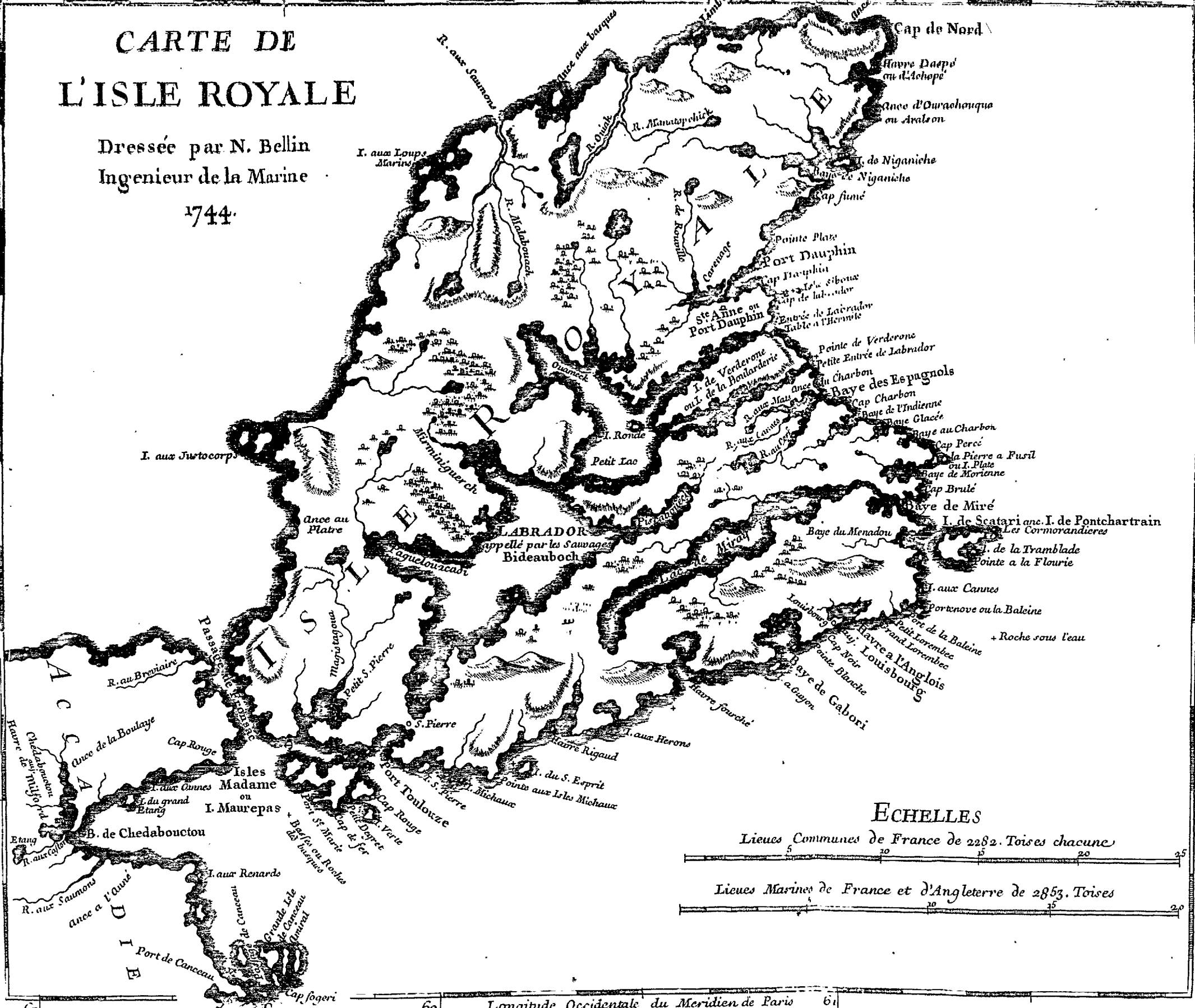
Description
de l'Isle du
Cap Breton.

Cependant par la cession de l'Acadie & de la Plaisance aux Anglois, il ne restoit plus à la France d'autre endroit pour faire la Pêche des Moruës, ou du moins pour faire sécher ce Poisson, que l'Isle du Cap Breton, qui n'est plus connue aujourd'hui, que sous le nom d'*Isle Royale*. Cette Isle est située entre les quarante-cinq & les quarante-sept degrés de Latitude-Nord, & elle forme avec l'Isle de Terre-Neuve, dont elle n'est éloignée que de quinze à seize lieuës, l'entrée du Golphe de Saint Laurent. Le Détroit, qui la sépare de l'Acadie, n'a guères que cinq lieuës communes de France de long, sur une de large, & se nomme le *Passage de Fronsac*. Sa longueur du Nord-Est au Sud-Ouest, n'est pas tout-à-fait de cinquante lieuës, & sa plus grande largeur de l'Orient à l'Occident n'en a pas plus de trente trois. Sa figure est fort irrégulière, & elle est tellement coupée par des Lacs & des Rivieres, que les deux parties principales ne tiennent ensemble que par un Isthme d'environ huit-cent pas de large, le-

CARTE DE L'ISLE ROYALE

Dressée par N. Bellin
Ingenieur de la Marine

1744.



65. Latitude Septentrional

63

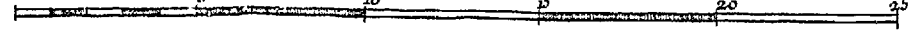
62

Longitude Occidentale du Meridien de Paris

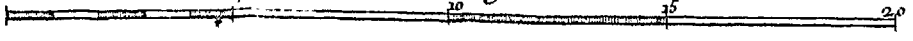
61

ECHELLES

Lieus Communes de France de 2282 Toises chacune



Lieus Marins de France et d'Angleterre de 2853 Toises



d
46

quel sépare le fond du *Port Toulouse* de plusieurs Lacs, qu'on appelle *Labrador*. Ces Lacs se déchargent dans la Mer à l'Orient par deux Canaux de largeur inégale, formés par l'Isle de *Verderonne*, ou de *la Boularderie*, qui a sept à huit lieues de long.

1713-22.

Le climat de cette Isle est à peu près le même, que celui de *Quebec*; & quoique les brouillards y soient plus fréquens, on ne se plaint point que l'air y soit mal sain. Toutes les Terres n'y sont pas bonnes, cependant elles produisent des Arbres de toutes les espèces. On y voit des Chênes d'une grandeur prodigieuse, des Pins propres pour la mûture, & toutes sortes de Bois de charpente. Les plus communs, outre le Chêne, sont le Cèdre, le Frêne, l'Érable, le Plane & le Tremble. Les Fruits, & surtout les Pommes, les Légumes, le Froment, tous les autres Grains nécessaires à la vie, le Chanvre, le Lin, y sont moins abondans, mais d'une aussi bonne qualité, qu'en *Canada*. On a observé que les Montagnes y peuvent être cultivées jusqu'à leur sommet, que les bonnes Terres y ont leur pente au Midi, & qu'elles sont à couvert des vents de Nord & de Nord-Ouest par les Montagnes, qui les bordent du côté du Fleuve *S. Laurent*.

Son climat ;
& nature du
Pays.

Tous les Animaux domestiques, les Chevaux, les Bœufs, les Cochons, les Moutons, les Chevres, & la Volaille, y trouvent abondamment de quoi vivre. La Chasse & la Pêche y peuvent nourrir les Habitans une bonne partie de l'année. Cette Isle a plusieurs Mines abondantes d'un excellent Charbon de Terre, & ces Mines sont en Montagne; par consé-

Ses richesses.

1713-22.

quent il ne faut, pour tirer le Charbon, ni creuser, ni détourner les eaux, comme en Auvergne : on y trouve aussi du Plâtre. On prétend qu'il n'y a nul endroit au Monde, où l'on pêche plus de Moruës, & où l'on ait plus de commodités pour la faire sécher. Autrefois cette Isle étoit pleine de Bêtes fauves ; elles y sont aujourd'hui fort rares, surtout les Elans. Les Perdrix y sont presque de la grosseur du Faisan, & lui ressemblent assez pour le plumage : enfin la Pêche du Loup Marin, du Marsouin & des Vaches Marines s'y peut faire commodément, & elle y est très abondante.

Ses Ports.

Tous les Ports sont ouverts à l'Orient, en tournant jusqu'au Sud dans l'espace de cinquante-cinq lieues, en commençant par le Port Dauphin, jusqu'au Port Toulouse, qui est presque à l'entrée du Passage de Fronzac. Par tout ailleurs on a peine à trouver quelques mouillages pour de petits Bâtimens dans des Anses, ou entre des Isles. Tout la Côte du Nord est fort haute, & presque inaccessible, & on ne peut guères aborder plus facilement à celle de l'Ouest, jusqu'au Passage de Fronzac, au sortir duquel on rencontre d'abord le *Port Toulouse*, connu auparavant sous le nom de *S. Pierre*. Il est proprement entre une espèce de Golphe, qu'on appelle *le Petit S. Pierre*, & les Isles de *S. Pierre*, vis-à-vis des *Isles Madame* ou de *Maurepas*. De-là, en remontant au Sud-Est, on rencontre la *Baye de Gaborie*, dont l'entrée, qui est environ à vingt lieues des Isles de *S. Pierre*, a une lieue de large entre des Isles & des Rochers. On peut approcher de fort près toutes les Isles, dont quelques-unes avancent dans la Mer

une lieuë & demie. Cette Baye a deux lieuës de profondeur, & le mouillage y est fort bon.

Le Havre de *Louysbourg*, autrefois le *Havre à l'Anglois*, n'en est éloigné que d'une bonne lieuë : c'est un des plus beaux de l'Amérique. Il a près de quatre lieuës de tour, & on y trouve par tout six à sept brasses d'eau. Le mouillage y est bon, & on y peut échouer sur les vases sans risquer les Navires. Son entrée n'a pas deux-cent toises de large entre deux petites Isles, & on la reconnoît de douze lieuës en Mer par le Cap de *Lorembec*, qui n'en est pas éloigné au Nord-est. Deux lieuës plus haut est le *Port de la Baleine*, dont l'entrée est difficile, à cause de plusieurs Rochers, que la Mer couvre, lorsqu'elle est agitée. Il n'y peut entrer que des Bâtimens de trois-cent Tonneaux; mais ils y sont en toute sûreté. Il n'y a pas deux lieuës de-là à la Baye de *Panadou* ou *Menadou*, dont l'entrée a environ une lieuë de large, & qui en a deux de profondeur. Presque vis-à-vis est l'Isle de *Scatari*, autrefois le *Petit Cap Breton*, qui a plus de deux lieuës de long : la Baye de *Miré* n'en est séparée, que par une Langue de Terre fort étroite. Son entrée a aussi près de deux lieuës de large, & elle en a huit de profondeur; elle se rétrécit à mesure qu'on y avance, & plusieurs Ruisseaux ou petites Rivieres s'y déchargent. Les grands Vaisseaux peuvent y remonter jusqu'à six lieuës, & y trouver de bons mouillages à l'abri des vents. Outre l'Isle de *Scatari*, il y en a plusieurs autres plus petites, & des Rochers, que la Mer ne couvre jamais, & qu'on aperçoit de loin : le plus

1713.

gros de ces Rochers s'appelle *le Forillon*. La Baye de *Morienne* est au-dessus séparée de la Baye de *Miré* par le *Cap brûlé*, & un peu plus haut est *l'Isle Plate*, ou *l'Isle à Pierre à Fusil*, directement par les quarante-six degrés huit minutes de Latitude. Il y a entre toutes ces Isles & ces Rochers de bons abris, & on les peut approcher sans crainte.

De - là remontant trois lieuës au Nord-Ouest, on trouve *l'Indiane*, qui est un bon Havre; mais pour de petits Vaisseaux seulement: de *l'Indiane* à la Baye *des Espagnols*, il y a deux lieuës: cette Baye est un très beau Havre. Son entrée n'a que mille pas de large, mais elle va toujours en s'élargissant; & au bout d'une lieuë elle se partage en deux Bras, qu'on peut remonter trois lieuës. L'un & l'autre sont de très-bons Ports, qu'on pourroit encore rendre meilleurs à peu de frais. De cette Baye à la petite entrée de *Labrador* il y a deux lieuës, & *l'Isle*, qui la sépare de la plus grande entrée, en a autant. *Labrador* est un Golphe, qui a plus de vingt lieuës de long, & trois ou quatre dans sa plus grande largeur. On ne compte qu'une lieuë & demie de la grande entrée de *Labrador* au *Port Dauphin*, ou de *Sainte Anne*: on mouille au large en toute sûreté entre les Isles du *Cibou*. Une Langue de Terre ferme presque entièrement le Port, & n'y laisse que le passage d'un Vaisseau. Le Port a deux lieuës de circuit, & à peine les Vaisseaux y sentent-ils les vents, à cause de la hauteur des Terres & des Montagnes, qui les environnent. D'ailleurs ils peuvent approcher des bords autant qu'ils veulent. Tous ces Havres & ces Ports étant si proche

les uns des autres , il seroit aisé de tirer des chemins par Terre des uns aux autres , & rien ne seroit plus avantageux pour les Habitans , que ces communications , qui pendant l'hyver leur épargneroient la peine de faire le tour par Mer.

1713.

Tout le tems que la France a possédé l'Acadie , & la Côte Méridionale de Terre-Neuve , on a fait peu de cas de cette Isle. MM. Raudot furent les premiers à s'appercevoir qu'elle n'étoit pas à négliger. Ils entreprirent même d'en faire un des principaux objets de l'attention du Ministère , par rapport à la Nouvelle France , & en 1706. ils envoyèrent à la Cour un Mémoire , dont on sera d'autant plus charmé de voir ici la substance , qu'il explique fort bien l'état , où se trouvoit alors cette Colonie. Je crois même pouvoir avancer , que si ce Mémoire ne persuade pas tous ceux , qui liront cette Histoire , au sujet de la préférence , qu'on y donne à l'Isle Royale sur l'Acadie , il fera comprendre du moins , qu'après la cession de cette Province , & du Port de Plaisance à la Couronne d'Angleterre , un Etablissement solide dans cette Isle , étoit d'une nécessité indispensable.

Projets de
MM. Raudot
pour un Eta-
blissement
dans cette Isle.

Les deux Intendans supposent d'abord , que la principale vûë , & presque la seule , qu'on ait eue en effet dans la Colonie du Canada , a été le Commerce des Pelleteries , surtout celui du Castor ; ce qui n'est pourtant vrai que des Particuliers : mais ils remarquent fort bien , qu'on auroit dû prévoir que dans la suite des tems il arriveroit , ou que le Castor s'épuiseroit , ou qu'il deviendrait trop

commun ; & par conséquent qu'il ne suffiroit pas pour soutenir une Colonie de cette importance : qu'elle est en effet tombée dans le dernier de ces deux inconvéniens , l'abondance du Castor l'ayant ruinée. C'est de quoi les Particuliers , qui n'avoient d'autre dessein , que de s'enrichir en peu de tems , ne se mettoient point en peine. Il leur importoit peu ce que deviendroit la Nouvelle France , quand ils auroient tiré du Pays de quoi vivre à leur aise dans l'Ancienne.

Ils observent ensuite que le Commerce du Castor n'a jamais pu faire subsister , qu'un nombre fort borné d'Habitans ; que l'usage de cette Marchandise ne sçauroit être assez général , pour entretenir & enrichir une Colonie entiere ; & que si la consommation en étoit assurée , on n'éviteroit l'inconvénient , dont nous venons de parler , que pour tomber dans le premier : que faute de faire ces observations , les Habitans de la Nouvelle France se sont presque uniquement attachés à ce Commerce , comme s'ils eussent été certains que les Castors se reproduisoient aussi promptement que les Moruës dans la Mer , & que le débit de leurs peaux égaleroit celui de ce Poisson. Ils ont donc fait leur principale occupation de courir les Bois & les Lacs , pour aller chercher des Pelleteries. Ces longs & fréquens voyages les ont accoutumés à une vie de fainéantise , qu'ils ont bien de la peine à quitter , quoique leurs courses ne leur produisent presque plus rien , par le peu de valeur du Castor. Les Anglois , continuent-ils , ont tenu une conduite bien différente. Sans s'amuser à voyager ainsi loin de chez eux ,

ils ont cultivé leurs Terres, ils ont établi des Manufactures, ils ont fait des Verreries, ils ont ouvert des Mines de fer, ils ont construit des Navires, & ils n'ont jamais regardé les Pelleteries, que comme un accessoire, sur lequel ils comptoient peu.

Il est vrai, que la nécessité a enfin ouvert les yeux aux Canadiens : ils se sont vûs forcés à cultiver le Lin & le Chanvre, à faire des Toiles & de mauvais Droguets de la laine de leurs vieux habits, mêlée avec du fil ; mais la longue habitude, qu'ils avoient contractée de ne rien faire, ne leur a pas permis de sortir tout-à-fait de misere. Tous à la verité, ont du Bled & des Bestiaux suffisamment pour vivre ; mais plusieurs n'ont pas de quoi se couvrir, & sont obligés de passer l'hyver, qui est fort long & fort rude, avec quelques peaux de Chevreuils.

Cependant le Roy dépense tous les ans dans cette Colonie cent mille écus ; les Pelleteries valent environ deux-cent quatre-vingt mille livres ; les Huiles & autres menuës Denrées rapportent vint-mille livres ; les Pensions sur le Tresor Royal, que le Roy fait aux Particuliers, & les Revenus, que l'Evêque & les Séminaires ont en France, montent à cinquante mille francs ; voilà six cent cinquante mille livres, sur quoi roule toute la Nouvelle France : ce n'est que sur cette somme, qu'elle peut faire son Commerce ; & il est évident, qu'il ne peut être assez considerable, pour faire vivre une Colonie de vint à vint cinq mille Ames, & pour fournir à ce qu'elle est obligée de tirer de France.

Ses affaires étoient autrefois sur un mèil-

1713.

leur pied, le Roy y dépensoit beaucoup plus ; elle envoyoit en France pour près d'un million de Castor, & elle n'étoit pas si peuplée ; mais elle a toujours plus tiré, qu'elle n'étoit en état de payer, ce qui lui a fait perdre son crédit auprès des Commerçans, lesquels ne sont plus aujourd'hui d'humeur à envoyer des effets aux Marchands du Canada sans Lettres de Change, ou un bon nantissement. Il s'enfuit de là, & de la non-valeur, où est tombé le Castor, qu'il a fallu faire passer en France tout l'argent du Canada, pour en avoir des Marchandises, de sorte qu'il a été un tems, où il n'y avoit peut-être pas mille écus d'argent monnoyé dans le Pays. On y suppléoit par une Monnoye de Cartes. Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit dans mon Journal de cette Monnoye, de ses avantages, de ses inconvénients, & des raisons, qu'on a eues de la supprimer.

MM. Raudot, après avoir ainsi exposé l'état, où s'est trouvé la Nouvelle France, jusqu'à l'année 1706. par rapport à son Commerce & à ses facultés, exposent les moyens, qu'ils ont imaginés, pour la rendre plus florissante. Cette Colonie, disent-ils, pourroit faire un Commerce de ses Dentrées, qui l'enrichiroit. Ces Dentrées sont les Viandes salées, les Mâts, les Planches, les Bordages, les Bois de construction, le Merin, le Godron, le Bray, les Huiles de Baleines, de Loups Marins & de Marsouin, les Moruës, le Chanvre & le Lin : on y pourroit ajoûter le Fer & le Cuivre. Il ne s'agit que de trouver un débouché pour tout cela, & de rendre moins cheres les journées des Ouvriers.

La difficulté de ce dernier article vient de la salnéantise des Habitans , & de la cherté des Marchandises de France. Dans le tems , qu'il y a moins d'ouvrage , l'Ouvrier veut gagner vingt-cinq sols par jour , par la raison , qu'il use plus de hardes en travaillant qu'il n'en pourroit gagner. D'autre part les Marchandises sont en Canada au double de ce qu'elles valent en France. Cela paroît exorbitant ; mais si l'on compte les assurances de vingt-cinq pour cent , ce qui n'a lieu qu'en tems de guerre , du moins à ce prix là ; les frais de Commission , le Fret , qui passe quelquefois quarante écus par Tonneau , l'avance de l'argent , les demeures , qu'il faut payer aux Commissionnaires , & qui sont fortes , quand les Lettres de Change ne sont pas acquittées à leur échéance , comme il arrive souvent , & le Change sur Paris , on trouvera que le Marchand ne gagne pas beaucoup : en effet , il n'y en a point de riches dans le Pays.

Il est donc question , pour relever la Colonie du Canada , d'y occuper tout le Monde , chacun suivant ses talens , & de mettre tous les Particuliers en état de subsister , en diminuant le prix des Marchandises. Or il semble qu'on y peut parvenir , en leur faisant trouver un endroit , où ils puissent porter commodément , & à peu de frais , leurs Denrées , & prendre les Marchandises de France , qu'ils porteront chez eux. Par-là ils gagneront une partie du Fret des unes & des autres , & cette partie des Habitans , qui croupissent dans l'oïveté , ou qui courent les Bois , s'occuperont à la Navigation.

1713.

Mais ce moyen, demandent les deux Intendants, ne seroit-il pas nuisible à la France, en lui ôtant une partie du profit, qu'elle fait sur les Marchandises? Non, répondent-ils, parce que le Fret, que l'Habitant de la Nouvelle France gagnera, il le rendra d'abord à la France, en consommant une plus grande quantité de ses Marchandises. Par exemple, ceux, qui ne font rien, & se couvrent de Peaux de Chevreuils, dès qu'ils seront occupés, auront le moyen de s'habiller des Etoffes de France. Or on ne sçauroit trouver de lieu plus commode pour ce dessein, que l'Isle du Cap Breton.

Et qu'on ne dise pas, que si cette Isle tire du Canada une partie de ses Dentrées, que la France peut lui fournir, c'est autant de défalqué pour le Commerce du Royaume; car en premier lieu, la réponse faite à l'objection précédente, détruit aussi celle-ci; puisque le profit, que pourra faire le Canada par ce Commerce, retournera toujours au profit du Royaume: car enfin la Nouvelle France ne peut se passer de plusieurs Marchandises de l'ancienne. Elle en tirera donc une plus grande quantité, & elle les payera de l'argent, que le Cap Breton lui aura donné pour ses Dentrées. En second lieu, ce ne seroit pas un grand mal pour la France, qu'il n'en sortît pas tant de Bled, ni de tout ce qui sert à la vie, puisque plus les vivres seront à bon marché, plus elle aura d'Ouvriers pour ses Manufactures.

Cette Isle, continuë le Mémoire, est située de manière, qu'elle forme un entrepôt naturel entre l'ancienne & la Nouvelle France.

Elle peut fournir de son crû à la première les Moruës, les Huiles, le Charbon de Terre, le Plâtre, des Bois de Constructions, &c. Elle fournira à la seconde les Marchandises du Royaume à beaucoup meilleur marché; elle en tirera une partie de sa subsistance, & elle lui épargnera une partie considérable du Fret des Marchandises: outre que la Navigation de Quebec au Cap Breton seroit de fort bons Matelots de Gens inutiles, & même à charge à la Colonie.

1713.

Un autre avantage considérable, que cet Etablissement procureroit au Canada, c'est qu'on pourroit en envoyer de petits Bâtimens, pour faire la Pêche des Moruës & des Poissons, dont on tire de l'Huile, au bas du Fleuve. Ces Bâtimens seroient assurés de débiter leur cagaison dans l'Isle du Cap Breton, & d'y charger des Marchandises de France; ou bien l'on y enverroit de Quebec un Vaisseau chargé de Denrées du Pays. Là il prendroit du sel pour faire la Pêche dans le Golphe: quand il en auroit sa charge, il retourneroit au Cap Breton, où il vendroit son Poisson; & du produit de ces deux Voyages, il acheteroit des Marchandises de France, qu'il débiteroit en Canada.

Sur quoi il est bon de sçavoir, que ce qui empêchoit alors les Canadiens d'aller faire la Pêche dans le Golphe, & à l'entrée du Fleuve S. Laurent, c'est qu'il leur auroit fallu porter leur Poisson à Quebec, où ils n'auroient pas tiré de quoi payer le fret & les gages des Matelots, vû la longueur du Voyage; & que quand même ils auroient été assez heureux pour y faire quelque profit, ce qui étoit ar-

rivé très rarement, ce profit n'étoit pas assez considérable, pour engager ces Colons à continuer un tel Commerce.

Les deux Colonies s'entraidaient donc mutuellement, & leurs Marchands devenant riches par le Commerce continuel, qu'ils feroient, ils pourroient s'associer pour des Entreprises également avantageuses aux uns & aux autres, & par conséquent au Royaume, n'y eût-il que d'ouvrir les Mines de fer, qui sont en si grande abondance autour des Trois Rivières; car alors celles du Royaume & les Bois se reposeroient, ou du moins on ne seroit plus obligé de tirer du fer de Suede & de Biscaye.

De plus les Vaisseaux, qui vont de France en Canada, courent toujours de grands risques au retour, à moins qu'ils ne fassent le Voyage au Printems; or les petits Bâtimens de Quebec n'en courroient aucun, en allant au Cap Breton, parce qu'ils prendroient leur tems, & qu'ils auroient toujours des Pilotes pratiques. Qui les empêcheroit même de faire deux Voyages par an, & par ce moyen d'épargner aux Vaisseaux de France la peine de remonter le Fleuve S. Laurent ce qui abrégeroit leur Voyage de moitié?

Il y a plus, ce n'est pas seulement en augmentant la consommation des Marchandises dans la Nouvelle France, que l'Etablissement proposé seroit utile au Royaume, mais encore par la commodité, qu'il trouveroit à faire passer les Vins, les Eaux-de vie, les Toiles, Rubans, Taffetas, &c. aux Colonies Angloises. Ce Commerce deviendroit un grand objet, parce que les Anglois se four-

iroient au Cap Breton , & en Canada de toutes ces Marchandises , non-seulement pour le Continent de l'Amérique , où leurs Colonies sont extraordinairement peuplées , mais encore pour leurs Isles , & pour celles des Hollandois , avec lesquels il sont en Commerce. Par-là on tireroit beaucoup d'argent de toutes ces Colonies , quand bien même l'entrée de nos Marchandises n'y seroit pas ouvertement permise.

Enfin rien n'est plus capable , que cet Etablissement , d'engager les Négocians de France à envoyer à la Pêche de la Moruë , parce que l'Isle du Cap Breton fournissant le Canada de Marchandises , les Vaisseaux , qui viendroient pour cette Pêche , feroient leur charge , moitié en Marchandises , & moitié en Sel , de sorte qu'ils gagneroient doublement ; au lieu que présentement les Navires de France , qui vont à la Pêche des Moruës , ne se chargent que de Sel : ajoûtez , que l'augmentation de la Pêche pourroit mettre la France en état de fournir l'Espagne & le Levant de ce Poisson , ce qui jetteroit beaucoup d'argent dans le Royaume.

La Pêche des Baleines , qui est très-abondante dans le Golphe , vers les Côtes de Labrador , & dans le Fleuve S. Laurent jusqu'à Tadoussac , pourroit encore être un des plus solides avantages de cet Etablissement. Les Navires , qui iroient à cette Pêche , se chargeroient en France de Marchandises , qu'ils vendroient au Cap Breton , ou qu'ils laisseroient aux Correspondans de leurs Armateurs. Ils prendroient au même endroit des Futailles , & iroient faire la Pêche , qui est d'autant plus

1713.

aisée en cet endroit, qu'elle se fait pendant l'Été, & non pas en Hyver comme dans le Nord de l'Europe, où il faut que les Bâtimens pêcheurs soient au milieu des glaces, sous lesquelles il arrive souvent, que les Baleines se perdent, quand elles sont harponnées. Ici les Navires Pêcheurs gagneroient sur les Marchandises, qu'ils apporteroient au Cap Breton, & sur leur Pêche; & ce double profit se feroit en moins de tems, & avec moins de risques, que celui, qu'on fait dans le Nord avec les seules Huiles de Baleines: & l'argent, qu'on porte aux Hollandois pour cette Marchandise, resteroit en France.

On a déjà remarqué, que l'Isle du Cap Breton peut fournir de son crû beaucoup de Mâts & de Bois de construction: elle est encore à portée d'en tirer du Canada; ce qui augmenteroit le Commerce réciproque de ces deux Colonies, & donneroit au Royaume une grande facilité pour la construction des Navires. On iroit prendre ces Bois dans l'Isle, sans être obligé de les acheter des Etrangers: elles pourroient aussi faire avec les Isles Antilles le Commerce des Mats & des Planches de Sapin, ce qui y diminueroit considérablement le prix de ces Marchandises. Qui empêcheroit même, qu'on ne construisît des Vaisseaux au Cap Breton, qui peut aisément tirer du Canada tout ce qui lui manque pour cette construction? Elle y coûteroit beaucoup moins qu'en France, & elle pourroit fournir de Navires les Etrangers mêmes, de qui nous les achetons.

Enfin il n'y a point de relâche plus com-

mode , ni de retraite plus sûre , que l'Isle du Cap Breton , pour tous les Navires , qui viennent de quelque endroit que ce soit de l'Amérique ; qui seroient poursuivis , ou surpris de mauvais tems , & qui manqueroient d'eau , de bois , & de vivres. Outre qu'en tems de guerre ce seroit une croisiere , qui désoleroit le Commerce de la Nouvelle Angleterre , & que si l'on y étoit en forces , ce qui seroit très-aisé , on pourroit se rendre alors Maître de toute la Pêche des Moruës avec un petit nombre de Frégates , qui seroient toujours à portée de sortir des Ports de l'Isle , & d'y entrer.

Les deux Intendans , après avoir ainsi exposé les avantages du nouvel Etablissement , dont ils avoient formé le projet , s'appliquent à en faciliter les moyens , & à répondre aux difficultés , qu'on y pouvoit faire. Ils remarquerent d'abord , qu'il ne convenoit point de confier cette Entreprise à une Compagnie , par la raison , que l'Esprit de toute Société est de gagner beaucoup en peu de tems , d'abandonner , ou de faire languir les affaires , qui ne rendent pas assez-tôt de grands profits , de se mettre peu en peine de donner des fondemens solides aux Etablissmens , & de n'avoir aucun égard à l'utilité des Habitans , à qui on ne sçauroit , disent-ils , faire trop d'avantages , si on veut les engager à s'établir dans une Colonie nouvelle. Ce qui les faisoit ainsi parler des Compagnies , étoit l'expérience de celles , qui avoient eu jusques-là le Domaine , ou le Commerce exclusif de la Nouvelle France , & des Isles de l'Amérique.

Moyens de faire cet Etablissement & réponse aux difficultés.

1713.

Ils convoioient néanmoins, que l'Entreprise du Cap Breton ne pouvoit s'exécuter sans de grandes dépenses ; mais ils prétendirent que , sans être à charge au Roy , & moyennant certaines avances , dont on pouvoit assûrer le remboursement au Trésor de Sa Majesté, il seroit aisé de mettre en trois ans cette Isle en état de se soutenir par elle-même , & de devenir en peu d'années un objet très considérable. Voici quelles étoient les avances , qu'ils demandoient , & les moyens , qu'ils avoient imaginés d'en faire le remboursement.

1°. Le Roy n'a pas besoin d'un grand nombre de ses Vaisseaux pendant la paix ; ils dépérissent dans les Ports , & s'entretiennent à la Mer : c'est donc faire le bien du service , que de leur procurer des occasions de naviguer. Ainsi le Roy ne perdrait rien , en prêtant quelques-unes de ses Flûtes , pour le transport des choses nécessaires à l'Etablissement , dont il est question. Les effets , qu'ils en rapporteroient dès la première année , payeroient au moins les gages & la nourriture des Equipages : car en prenant les mesures d'avance , elles pourroient trouver une charge toute prête de Charbon de Terre , de Plâtre , de Mâts , de Vergues , d'Esparses , & autres Bois , qui ne coûtent qu'à prendre & à travailler. Les deux années suivantes elles pourroient y ajouter des Bordages , des Planches , des Huiles , du Poisson sec , & d'autres effets , que les Habitans commenceroient à donner en paiement des avances , qu'ils auroient reçues pour s'établir , & que l'on peut regarder comme de l'argent comptant , puis-

qu'il les faut acheter des Etrangers en especes sonnantes. D'ailleurs l'augmentation de la Pêche de la Moruë augmenteroit les Droits du Roy sur cette Marchandise,

2°. Quatre Compagnies completes suffiront pour la premiere année, mais il est nécessaire d'avoir une attention particuliere pour le choix des Soldats; il faut qu'ils sçachent tous des Mériers utiles, tels que ceux de Maçons, de Charpentiers, de Forgerons, de Bucherons, surtout de Laboureurs; & pour cet effet il est bon de les choisir jeunes, vigoureux, & bons Travailleurs: ce choix ne sera pas difficile à faire, quand la guerre sera finie. Il seroit même à propos de prendre les premieres Compagnies en Canada, où l'on trouveroit des Hommes tout formés pour un nouvel Etablissement, & capables d'instruire ceux, qui viendroient de France. Mais il paroît surtout d'une nécessité indispensable, que le Gouverneur de la Nouvelle Colonie eût le pouvoir de donner congé, & la permission de se marier à tous les Soldats, qui le souhaiteroient; ils défendroient encore mieux le Pays en qualité d'Habitans, qu'en celle de Soldats: les Compagnies deviendroient une pépiniere d'Habitans, & il ne seroit pas difficile de les recruter tous les ans, pour les tenir toujours completes.

3°. Ce qui regarde le Transport des Habitans, la nécessité de fournir la Colonie de vivres pendant les deux premieres années, les munitions & les marchandises, qu'il y faudroit envoyer, les fortifications, qu'il y faudroit faire, l'argent comptant, qu'il y faudroit répandre d'abord, les Charges an-

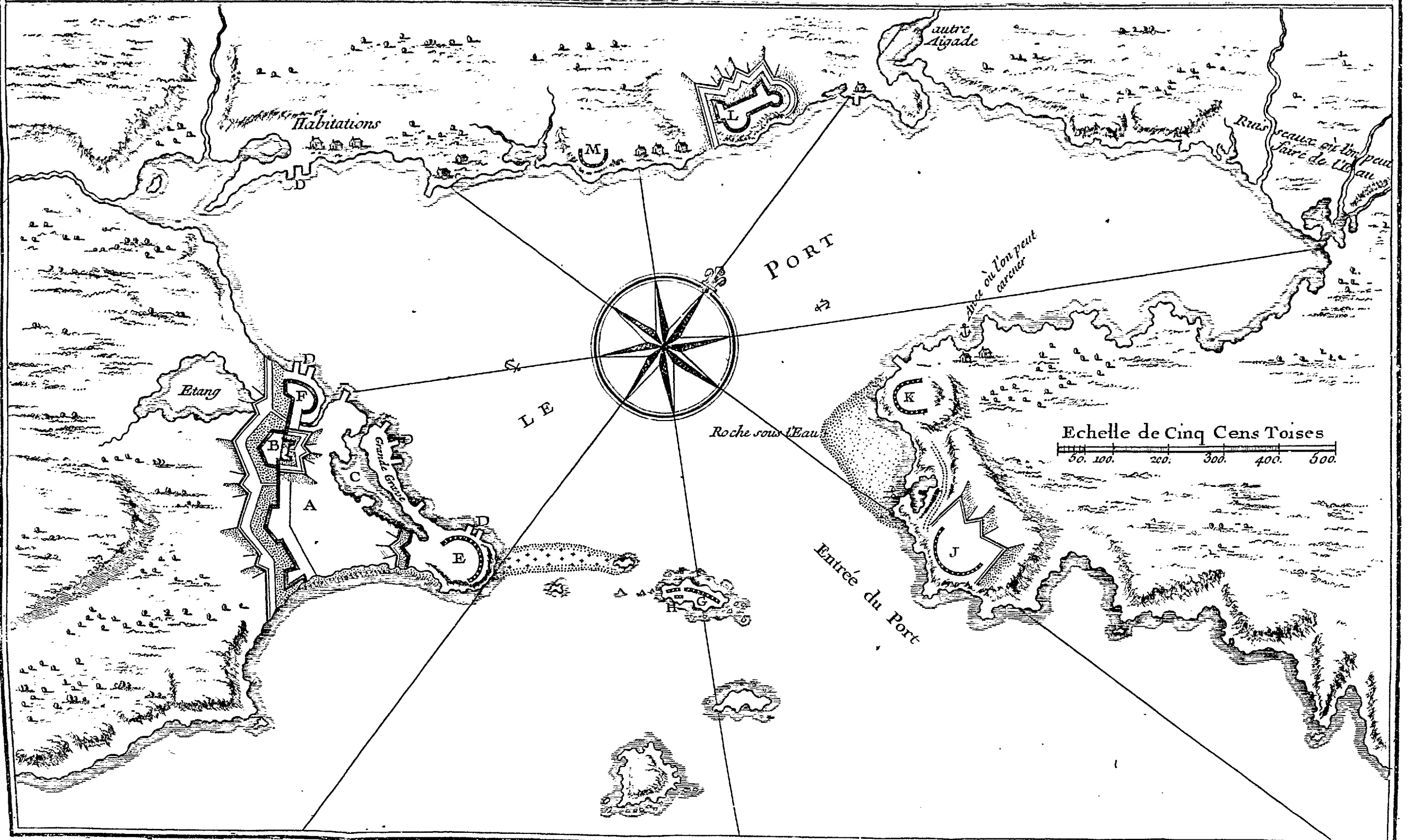
nuelles, le Domaine & les Droits Seigneuriaux, les concessions faites en faveur des Communautés & des Particuliers, les Droits d'entrée & de sortie : tout cela fut exposé en détail par les deux Magistrats, avec une exactitude, une intelligence, un ordre, une précision admirables, & appuyé de preuves solides, qui ne laissoient rien à désirer, pour mettre en évidence, que le Roy ne risquoit point, en faisant les avances de cet Etablissement; que ces avances n'étoient pas si considérables, qu'on auroit pû le croire; & qu'elles seroient remboursées en trois ans. M. Raudot le Fils jugea néanmoins en 1708. qu'il étoit plus à propos de ne pas aller si vite, & d'établir la Nouvelle Colonie peu à peu : de commencer par y envoyer des Troupes, qui y feroient faire la Pêche, puis des Engagés & des Matelots de France, dont une partie se feroient Habitans.

Pourquoi ce projet ne fut pas exécuté alors. Il y a bien de l'apparence que la guerre, qui continua encore quelques années, & occupa toutes les Forces du Royaume, & toute l'attention du Ministère, empêcha le Conseil du Roy de suivre alors un projet si beau, si bien digéré, & qui paroissoit également avantageux à l'Ancienne & à la Nouvelle France. Ce qui est certain, c'est qu'après la cession de Plaisance & de l'Acadie à la Couronne d'Angleterre, les François n'ayant plus d'autres endroits, où ils pussent faire sécher la Moruë, & en faire même paisiblement la Pêche, que l'Isle du Cap Breton; ce fut une nécessité d'y faire un Etablissement solide, & de la fortifier.

On commença par changer son nom, &

PLAN DU PORT ET VILLE DE LOUISBOURG dans l'Isle Royale. P. N. B. Ino. de la M. 1744.

A. Ville de Louisbourg. C. Etang qui sert de Port pendant l'hiver aux batteaux de pêche. D. Echafaux sur lesquels on pare et sale la morue pour les faire ensécher. E. Batterie de 20. Canons. G. Batt. de 40. Canons. J. Batt. de 24. Canons. L. Batterie de 40. Canons.
 B. Cazernes. F. Batt. de 30. Canons. H. Batt. de 8. Canons pour défendre la précédente. K. Batterie de 15. Canons. M. Batterie de 15. Canons.



On lui donna celui d'*Isle Royale*. On délibéra ensuite sur le choix du Port, où il convenoit d'établir le Quartier Général, & on fut longtemps partagé entre le *Havre à l'Anglois*, & le *Port de Sainte Anne*. J'ai dit, que le premier est un des plus beaux Havres, qui soient dans toute l'Amérique; qu'il a près de quatre lieues de circuit, qu'on y peut mouiller par tout à six ou sept brasses d'eau: que l'ancre y est bon, & qu'on peut encore échouer les Navires sur les vases, sans rien risquer. Son entrée n'a pas deux-cent toises de large, entre deux petites Isles, qui peuvent aisément la défendre. La Pêche des Moruës y est très-abondante, & on la peut faire depuis le mois d'Avril, jusqu'à la fin de Décembre: mais on opposoit que le Terrain est stérile par tout aux environs, & qu'il en coûteroit des sommes immenses pour le fortifier, parce qu'il faudroit tirer tous les Matériaux de fort loin. D'ailleurs on avoit remarqué, disoit-on, qu'il n'y avoit point de Grève dans ce Havre, pour plus de quarante Navires Pêcheurs.

J'ai observé, que le Port de Sainte Anne est précédé d'une Rade très-sûre entre les *Isles du Cibou*; & qu'une Langue de Terre ferme presque entièrement le Port, & n'y laisse de passage que pour un Navire. Ce Port ainsi fermé a près de deux lieues de circuit en ovale, les Navires y peuvent approcher par tout jusqu'à terre; & à peine y sentent-ils les vents, ce qui vient de la hauteur de ses bords, & des Montagnes, dont ils sont environnés. Ceux, qui s'étoient déclarés en sa faveur, ajoûtoient, qu'on le pouvoit ren-

1713.

Description
du Havre à
l'Anglois, de-
puis nommé
Louysbourg.

Description
du Port de
Sainte Anne,
autrement le
Port Dan-
phin.

* 7 * 3.

dre imprenable à peu de frais, & qu'on y feroit plus pour deux mille francs, que pour deux cent mille au Port à l'Anglois, par la raison, qu'on y trouveroit tout ce qu'il faut pour bâtir, & pour fortifier une grande Ville.

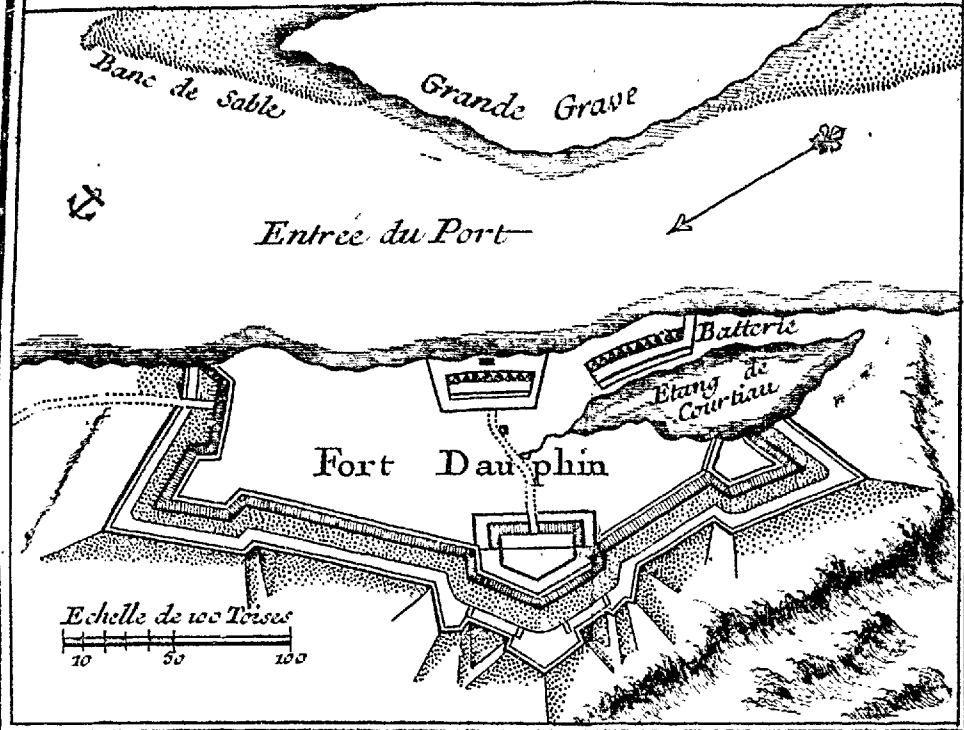
Il est d'ailleurs certain, que la Grève y a autant d'étendue, que celle de Plaisance; que la Pêche y est très-abondante; qu'on y trouve quantité de bons Bois, comme des Erables, des Hêtres, des Mérifiers, surtout des Chênes très-propres à la construction, & des Mâtures, qui ont depuis vint-huit jusqu'à trente-huit pieds de haut; que le Marbre y est commun, que la plûpart des Terres y sont bonnes, que dans la Grande & Petite Labrador, qui n'en sont qu'à une lieuë & demie, le Terrain est très fertile, & qu'elles peuvent contenir un grand nombre d'Habitans. Enfin ce Port n'est éloigné que de quatre lieuës de la Baye des Espagnols, qui est encore un très-bon Havre, où les Terres sont excellentes, & couvertes de Bois propres à la construction & aux Mâtures. Il est vrai qu'on n'y scauroit faire la Pêche avec des Chaloupes, à cause des vents de la Partie de l'Ouest, qui y regnent ordinairement; mais on la peut faire avec des Batteaux, comme à Baston.

On se détermine au premier.

La seule incommodité du Port de Sainte Anne, que tout le Monde convient être un des plus beaux du Nouveau Monde, est qu'il n'est pas facile à aborder. Ce seul inconvénient, après bien des irrésolutions, & même bien des avances, pour établir, tantôt ce Port, sous le nom de *Port Dauphin*, tantôt le Havre à l'Anglois, sous celui de

Louysbourg;

FORT Projeté pour défendre l'Entrée du PORT DAUPHIN.



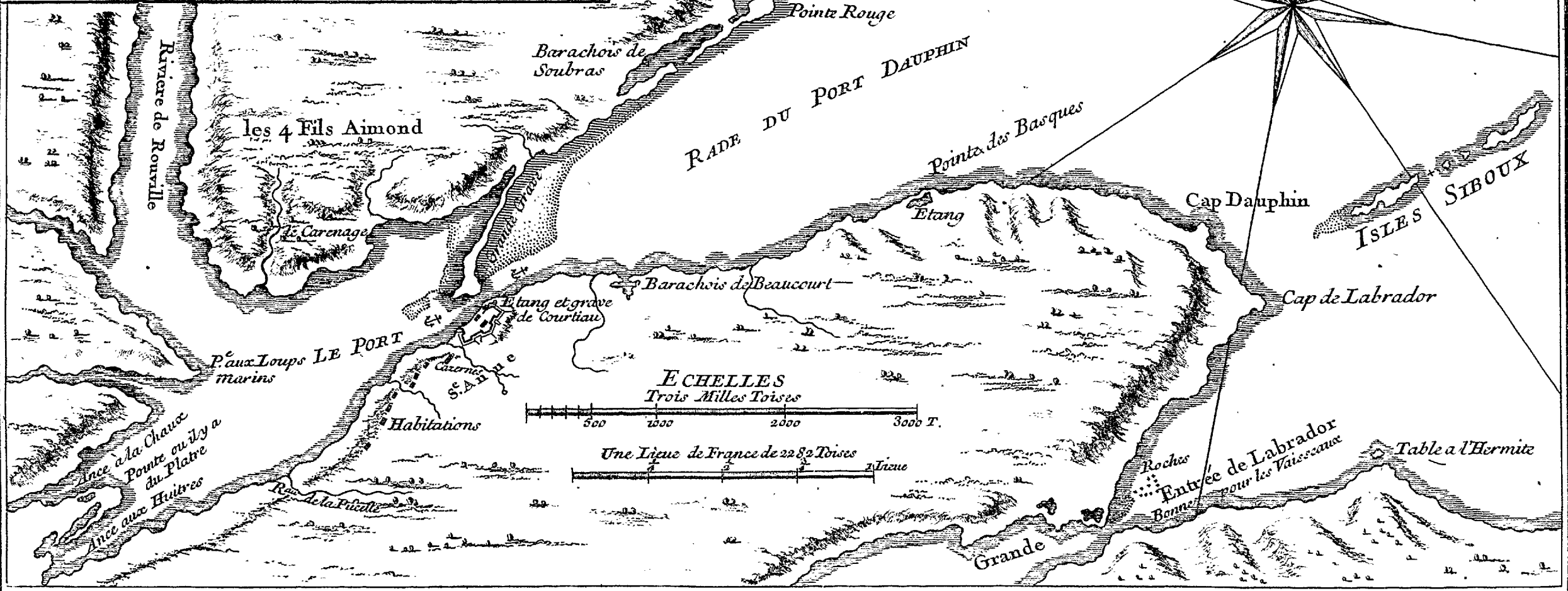
PLAN DU PORT DAUPHIN

ET DE SA RADE

Avec l'Entrée de Labrador.

Par N.B. Ing. au D. de la M.

1744.



Louysbourg ; & la facilité d'entrer dans ce dernier , lui ont fait donner la préférence ; & on n'a rien épargné pour le rendre commode & imprenable. La Ville est bâtie sur une Langue de Terre , qui forme l'entrée du Port. M. de Costebelle , qui venoit de perdre son Gouvernement de Plaisance , fut chargé de celui de la Nouvelle Colonie ; & M. de Saint Ovide , son Lieutenant de Roy , lui a succédé.

On avoit d'abord compté de transporter dans l'Isle Royale tous les François établis en Acadie : on y avoit même invité tous les Sauvages , que nous comprenons sous le nom d'Abénaquis , & quelques-uns de ceux-ci y ont en effet formé une Bourgade ; mais les François n'y ayant pas trouvé de quoi se dédommager de ce qu'ils possédoient en Acadie , & les Gouverneurs Anglois , qui par leurs mauvais traitemens leur avoient fait souhaiter la transmigration , qu'on leur proposoit , ayant changé de conduite , pour ne pas perdre des Colons , dont ils connoissoient le mérite , ils ont enfin pris le parti de rester dans leurs Habitations.

Les François de l'Acadie refusent de se transporter à l'Isle Royale.

Il s'en fallut pourtant peu , qu'ils ne changeassent encore d'avis. En 1720. le Sieur Philippe Richard ayant été nommé Capitaine Général , & Gouverneur de Terre-Neuve & de l'Acadie , fut fort étonné de voir que les François vivoient dans cette dernière Province , comme des Sujets du Roy Très-Chrétien , & qu'on se fût contenté qu'ils y demeurassent tranquilles , sans rien entreprendre contre le Service de la Couronne d'Angleterre : qu'ils y jouissent des mêmes prérogatives , dont ils avoient joui , sous la domination de leur Sou-

Ils sont inquiétés par les Anglois.

verain Naturel ; qu'ils eussent des Prêtres Catholiques , & le libre exercice de leur Religion , & qu'ils entretenissent une espece de correspondance avec l'Isle Royale.

On lui dit , que le Gouvernement avoit jugé à propos de leur accorder tout cela , pour les empêcher de se retirer , soit en Canada , soit à l'Isle Royale , comme il leur étoit permis de le faire en vertu du Traité d'Utrecht , d'emporter même leurs biens meubles , & de vendre leurs immeubles ; & que par - là on avoit évité les frais du transport d'une nouvelle Peuplade , qu'on auroit été obligé d'envoyer pour les remplacer ; outre qu'il auroit été difficile de trouver des Habitans aussi laborieux & aussi industrieux , que ceux - ci : qu'au reste ils n'en avoient point abusé , que c'étoit même à leur considération , que les Sauvages Alliés de la France laissoient depuis quelque tems les Anglois en repos.

Le Capitaine Général , ou ne goûta point ces raisons , ou persuadé que le tems devoit avoir changé la nature des choses , il crut pouvoir , sans rien risquer , mettre les François sur le même pied , que les Anglois. Il commença par leur interdire tout Commerce avec l'Isle Royale , ensuite il leur fit signifier qu'il ne leur donnoit que quatre mois , pour se résoudre à prêter le serment de fidélité , que tous les Sujets doivent à leur Souverain.

M. de Saint Ovide , qui fut bientôt instruit de cette nouvelle prétention , fit avertir les Habitans qu'ils n'auroient pas plutôt consenti à ce qu'on exigeoit d'eux , qu'ils se trouveroient dans une situation bien différente de celle , où ils avoient été jusques-là , qu'ils

n'auroient plus bientôt la liberté de faire publiquement l'exercice de leur Religion ; qu'on leur ôteroit leurs Prêtres , & que , si destitués de tous secours spirituels , ils étoient assez heureux pour se maintenir dans la Foy de leurs Peres , ils ne devoient pas compter , que leurs Enfans résistassent lontems à la séduction & aux menaces , dont on useroit , pour les contraindre à changer de croyance. En un mot , qu'ils ne tarderoient pas de se voir bientôt les Esclaves des Anglois , qui les traiteroient avec cette dureté , qu'ils devoient attendre de leur antipathie naturelle contre les François ; & que les Réfugiés de France , quoiqu'unis avec eux par les liens d'une même Religion , éprouvent tous les jours.

Ceux , à qui le Gouverneur de l'Isle Royale donnoit cet avis , n'en avoient pas eu besoin. Ils avoient répondu sur le champ au Capitaine Général , comme ils le devoient , & lui avoient même laissé entrevoir , que s'il entreprenoit de les pousser à bout , il auroit à faire aux Sauvages , qui ne souffriroient jamais qu'on les forçât au Serment de fidélité , ni qu'on éloignât leurs Pasteurs. Cette réponse eut son effet ; Richard ne jugea pas à propos de se commettre avec les Sauvages , ses Voisins , dans un tems , où ceux du Kinibequi étoient déjà assez mal disposés contre les Bastonnois , ni de s'exposer à voir l'Acadie sans Habitans : car S. Ovide avoit déjà pris des mesures pour faciliter aux François une retraite dans l'Isle de S. Jean , où l'on parloit alors de faire un Etablissement considérable.

Après l'Isle Royale , celle de S. Jean , qui en est fort proche , est la plus grande de toutes les Isles de S. Jean.

1713.

tes celles, qu'on trouve dans le Golphe de S. Laurent, & elle a même sur celle-là cet avantage, que toutes les Terres y sont fertiles. Elle a vint-deux lieues de long, & environ cinquante de circuit, un Port sûr & commode, & elle étoit alors couverte de Bois de toutes les meilleures especes. Jusqu'au tems, où on commença d'établir l'Isle Royale, on n'avoit fait nulle attention à celle de S. Jean; mais alors leur proximité fit croire que ces deux Isles pouvoient être l'une à l'autre d'une grande utilité.

Il se forma donc en 1719. une Compagnie, qui résolut de peupler S. Jean, & d'y employer des fonds plus aisés à trouver en ce tems-là, qu'à conserver dans cette valeur arbitraire, qu'on y avoit attachée. M. le Comte de S. Pierre, Premier Ecuyer de Madame la Duchesse d'Orleans, se mit à la tête de cette Entreprise, & le Roy, par ses Lettres Patentes dattées du mois d'Août de la même année, lui conceda les Isles de S. Jean & de Miscou *en franc Aleu Noble, sans justice, que Sa Majesté se réservoir, à charge de porter foi & hommage au Château de Louysbourg, dont il relevera sans redevance: & cela pour y établir une Pêche sédentaire des Moruës.*

Pourquoi il
ne réussit pas.

Au mois de Janvier de l'année suivante, le Comte de Saint Pierre obtint de nouvelles Patentes de concessions aux mêmes titres & conditions, *pour les Isles de la Magdeleine, Botou, ou Ramées, Isles & Islots adjacens, tant pour la culture des Terres, exploitation des Bois, que pour les Pêches des Moruës, de Loups Marins, & Vaches Marines: & il eût apparemment exécuté son projet, si tous*

DE LA N. FRANCE. LIV. XV. 149
sès Associates lui eussent ressemblé. Mais il es-
suya bientôt tous les dégoûts inévitables dans
des Sociétés , dont tous les Membres ne sont
pas nés pour penser en Grand , & qui ne sont
unis que par l'intérêt.

1713.

Il est arrivé à cet Etablissement , ce qui
arrivera toujours en pareils cas , quand tous
les Intéressés veulent avoir également part à
la Régie ; quand les premières avances ne
se feront point avec une connoissance parfaite
de la nature & des avantages du lieu , & des
obstacles , qu'on y peut rencontrer ; & quand
on n'aura pas la liberté de choisir les Per-
sonnes propres à l'exécution des desseins , que
l'on a formés. Fauté d'avoir pu prendre toutes
ces mesures , les premières tentatives ne réus-
sirent point , & comme on désespéra d'en
pouvoir prendre de meilleures , on abandonna
l'Entreprise.

Cependant tous les mouvemens , qu'on
s'est donnés après la conclusion de la paix au
sujet de l'Isle Royale , occuperent peu le Mar-
quis de Vaudreuil , les Ordres de la Cour s'a-
dressant pour l'ordinaire à MM. de Costebelle
& de Saint Ovide. Mais ce Général ne s'étoit
pas plutôt vû hors d'inquiétude de la part des
Anglois , & assuré des dispositions pacifiques
des Iroquois , qui en 1714 étoient venus re-
nouveler leur alliance avec lui , & lui offrir
même leur médiation , en cas d'une nou-
velle rupture avec les Anglois , que de con-
cert avec M. Begon , Successeur de M. Rau-
dot , il songea sérieusement à fortifier & à peu-
pler sa Colonie , où il voyoit avec douleur ,
que le nombre des Habitans sembloit dimi-
nuer , au lieu d'augmenter.

Les Iroquois
renouvellent
leur alliance
avec nous.

1714.

1714.

Etat de la
Nouvelle
France.

Le Canada, dit-il dans une Lettre, qu'il écrivit cette même année à M. de Pontchartrain, n'a actuellement que quatre mille quatre cent quatre-vingt-quatre Habitans en état de porter les armes depuis l'âge de quatorze ans jusqu'à soixante, & les vingt-huit Compagnies (des Troupes de la Marine, que le Roy y entretient,) ne font en tout que six-cent vingt-huit Soldats. Ce peu de Monde est répandu dans une étendue de cent lieues. Les Colonies Angloises ont soixante mille-Hommes en état de porter les armes, & on ne peut douter qu'à la premiere rupture ils ne fassent un grand effort pour s'emparer du Canada, si l'on fait réflexion qu'à l'Article XXII. des instructions données par la Ville de Londres à ses Députés au prochain Parlement, il est dit, qu'ils demanderont aux Ministres du Gouvernement précédent, pourquoi ils ont laissé à la France le Canada & l'Isle de Cap Breton? »

Projet du
Gouverneur
Général pour
la peupler.

Quant au moyen de compléter les Compagnies des Troupes du Roy M. de Vaudreuil ne jugeoit pas, qu'on y dût être fort embarrassé après la grande Réforme, qu'on venoit de faire en France. A l'égard de l'augmentation des Habitans, il comprit, qu'on pouvoit lui objecter 1°. la rareté des Hommes dans la plûpart des Provinces du Royaume; 2°. l'épuisement des Finances, qui ne permettoit pas de faire de grandes avances pour transporter de nouveaux Colons en Amerique, & pour les y faire subsister, en attendant qu'ils pussent se fournir par leur travail les nécessités de la vie. Il prévint donc ces difficultés, en proposant un expédient, qui lui parut facile, nonobstant ces deux obstacles. Il continuë donc ainsi dans la Lettre, que je viens de citer.

Il y a tous les ans un nombre considérable de Fauxsauniers condamnés aux Galeres, dont le Roy a peu de besoin, & qui deviennent inutiles pour la culture des Terres; leur dépense est payée par les Fermiers Généraux, & le Roy pourroit en acorder à la Colonie du Canada cent cinquante tous les ans. Les Fermiers Généraux les feront conduire à la Rochelle, & payeront pour chacun cent-cinquante livres, moyennant quoi ils en seront déchargés pour toujours. Il n'y en a pas un, qui ne leur coûte cent francs par an, il n'y en a point, qui n'y soit plus de dix-huit mois, & il y en a tel, qui y demeure dix ans & plus. Tout ce qui restera à désirer aux Fermiers Généraux, est qu'ils ne reviennent point en France, & j'en réponds.

Si le Roy accordoit cette grace, on pourroit obliger tous les Vaisseaux, qui vont en Canada, à passer ces cent cinquante Hommes, & donner cinquante livres pour chacun à leur arrivée. Dans la Colonie on les distribueroit aux Habitans, pour les faire travailler comme Engagés, & cela pendant trois ans, après quoi ils seroient libres, sans toutefois pouvoir retourner en France; & pour les mettre en état de faire quelque chose, on pourroit mettre entre les mains de leurs Maîtres les cent livres restant de la somme de cent-cinquante livres fournies par les Fermiers Généraux, & obliger ces Maîtres à leur donner cinquante écus après les trois années de Service. Les Habitans se trouveroient très-heureux d'avoir des Hommes à ces conditions, & cela feroit insensiblement une augmentation d'Hommes, accoutumés au travail.

1714. Le Gouverneur Général ajoûte à la fin de sa Lettre, que les Anglois de Baston ne négligeoient rien pour mettre dans leurs intérêts les Nations Abénaquises, leur faisant quantité de présens, leur offrant des marchandises à bon marché, & des Ministres pour la priere : que le Baron de S. Castin, & les Missionnaires faisoient merveilles pour les en détourner ; mais que le P. de la Chasse lui mandoit, que la Grace a souvent besoin de la cooperation des Hommes, & que l'intérêt temporel sert quelquefois de véhicule à la Foy : qu'il étoit donc plus que jamais nécessaire que Sa Majesté, par quelque bienfait nouveau, lui facilitât les moyens de conserver dans notre alliance, & de maintenir dans la vraye Religion un Peuple, qui seul nous avoit donné pendant les deux dernieres guerres la supériorité sur les Colonies Angloises.

Les Anglois tâchent inutilement de s'attacher les Abénaquis.

Il y avoit tout lieu de croire, que M. de Vaudreuil obtînt ce qu'il demandoit, puisque les Abénaquis nous sont demeurés très-affectionnés, qu'ils ont défendu leur Pays contre les Entreprises des Anglois de la maniere, que nous avons vû, & qu'on a même été obligé d'user d'autorité, ou du moins d'employer le crédit de leurs Missionnaires, pour les engager à mettre fin à leurs courses dans l'Acadie, & dans le Gouvernement de Baston.

Quant à l'Isle de Terre-Neuve, les Anglois gagnerent beaucoup plus par la cession de tout ce que nous y possédions, que nous n'y perdions ; car outre que l'Isle Royale nous dédommageoit en partie de Plaisance ; dont tous les Habitans furent transportés à Louysbourg, ces Habitans s'y trouverent bientôt

plus à leur aise , qu'ils n'avoient jamais été en Terre-Neuve ; au lieu que les Anglois se voyoient Maîtres absolus d'une Isle , où ils n'étoient jamais assurés de rien , tandis qu'ils nous y avoient pour Voisins.

Ils ne furent pas moins charmés de nous avoir exclus de toute la Baye d'Hudson. Depuis cinq ou six ans que le Sieur Jeremie commandoit au Fort Bourbon , il n'avoit reçu aucun secours de la Compagnie du Nord , & il ne lui restoit plus que seize Hommes pour garder cette Place , & une autre éloignée de deux lieues vers le Nord , & qu'on avoit construite pour y mettre des Magasins , & pour s'assurer une retraite en cas de disgrâce. Jusques-là les François n'avoient eu rien à craindre de la part des Sauvages , qui témoignent en toute occasion un grand attachement à leurs intérêts. Mais c'est une grande tentation pour ces Barbares , quand on n'a pas eu soin de les unir avec nous par les liens de la Religion , que l'appas d'un profit présent , joint à l'esperance de l'impunité.

Etat, où se trouvoit la Baye d'Hudson à la paix.

Enfin les vivres ayant manqué tout-à-fait dans le Fort Bourbon , & Jeremie ne voulant pas toucher aux poudres , qu'il avoit mises en réserve dans le petit Fort , dont nous venons de parler , il envoya son Lieutenant , ses deux Commis , & cinq autres de ses meilleurs Hommes à la Chasse des Cariboux , qui passent en grand nombre dans ces Quartiers-là pendant les mois de Juillet & d'Août. Ces Chasseurs camperent près d'une Troupe de Sauvages , qui , faute de poudre , ne pouvoient pas faire leurs provisions de viandes , & se trouvoient réduits à une très-grande misere , parce

1712-14.

que depuis l'arrivée des Européens dans leur Pays, ils avoient presque entièrement perdu l'usage de leurs flèches.

Plusieurs
François y
font massacrer
par les
Savages.

Ils la ressentirent encore plus, quand ils virent les François chasser avec succès, & dans l'abondance, sans leur en faire part; & ils résolurent de les massacrer pour profiter de leurs dépouilles. Ils commencerent par en inviter deux, qui leur paroissoient les plus Braves, à une Fête, qu'ils vouloient, disoient-ils, leur donner la nuit dans leurs Cabannes. Ceux-ci y allerent, & ils s'en défièrent sans peine. Ils coururent aux six autres, qui dormoient tranquillement sous leurs Tentes, & les égorgerent aussi. Un seul, qui n'étoit que blessé, contrefit le mort, & après que les Sauvages les eurent tous dépouillés, & se furent retirés avec leurs dépouilles, il se traîna avec bien de la peine jusqu'à l'entrée du Bois; là il boucha ses playes de son mieux avec des feuilles d'Arbres, ensuite il prit le chemin du Fort Bourbon, marchant à travers les ronces & les épines, qui lui déchirent tout le corps, parce qu'on lui avoit ôté jusqu'à sa chemise.

Il fit ainsi dix lieues, & arriva au Fort à neuf heures du soir. Il y porta la première nouvelle du massacre de ses Compagnons, & elle fit comprendre au Sieur Jeremie, qu'avec neuf Hommes, qui lui restoient, il ne lui étoit pas possible de garder deux Postes. Il prit donc le parti de se cantonner dans le Fort de Bourbon. Les Sauvages ne lui donnerent pas même le tems d'y transporter les Poudres, qui étoient dans l'autre, ils s'en emparerent sans résistance, & par-là réduisirent les Fran-

DE LA N. FRANCE. LIV. XX. 155
çois à la dernière extrémité. De cette sorte le
Commandant, lorsque l'année suivante il
reçut l'ordre de remettre aux Anglois le Fort
Bourbon, n'eut pas lieu de regretter beaucoup
un Poste, où il étoit si mal à son aise.

1712-14.

La Nouvelle France pouvoit se consoler de ces pertes, par le calme, dont jouissoient les Habitans. Toutefois les Outagamis plus irrités, qu'affoiblis par la grande perte, qu'ils avoient faite au Détroit en 1712. infestoient par leurs brigandages, & remplissoient de meurtres, non-seulement les environs de la Baye, leur Pays naturel, mais presque toutes les routes, qui faisoient la communication des Postes éloignés de la Colonie, & celles, qui conduisoient du Canada à la Louysiane. A l'exception des Sioux, qui souvent se joignoient à eux, & des Iroquois, avec qui ils avoient fait alliance, mais qui ne paroissoient pas leur prêter la main, du moins ouvertement : toutes les Nations, qui étoient en commerce avec nous, souffroient beaucoup de ces hostilités, & il étoit à craindre que, si on ne se pressoit d'y remédier, la plupart ne s'accommodassent à notre préjudice avec ces Barbares.

Expédition
sans fruit contre les Onta-
gamis.

C'est ce qui engagea le Marquis de Vaudreuil à leur proposer de se réunir avec lui, pour exterminer l'Ennemi commun. Toutes y consentirent, & le Général leva un Parti de François, dont il confia la conduite à M. de Louvigny, alors Lieutenant de Roy de Quebec. Quantité de Sauvages joignirent ce Commandant sur sa route, & il se trouva bientôt à la tête de huit-cent Hommes, fort résolus à ne point poser les armes, tant qu'il

1712-14.

resteroit un Outagami dans le Canada. Il n'y eut alors Personne, qui ne crût cette Nation au moment d'être entièrement détruite : elle en jugea ainsi elle-même, quand elle vit l'orage se former contre elle; & tous ne songerent plus qu'à vendre leur vie le plus cher qu'ils pourroient.

Plus de cinq cent Guerriers, & trois mille Femmes, s'étoient enfermés dans une espèce de Fort environné de trois rangées de Palissades de Chêne, avec un bon Fossé derrière. Trois-cent Hommes étoient en marche pour les renforcer, mais ils ne vinrent pas à tems. M. de Louvigny les attaqua dans les formes, il avoit deux Pièces de Campagne & un Mortier à Grenades; il ouvrit la tranchée à trente cinq toises du Fort, & dès le troisième jour il n'en étoit plus éloigné que de douze, quoique les Assiégés fissent un très grand feu. Il se disposa ensuite à faire jouer des Mines sous leurs Courtines; dès qu'ils s'en aperçurent, ils demanderent dès le soir même à capituler, & proposerent des conditions, qui furent rejetées. Peu de tems après ils en firent d'autres, que le Commandant communiqua aux Sauvages. Elles portoient 1°. Que les Outagamis & leurs Confédérés feroient la Paix avec les François & leurs Alliés: 2°. Qu'ils remettroient tous les Prisonniers, qu'ils avoient faits, ce qu'ils exécutoient même d'avance. 3°. Qu'ils remplaceroient les Morts par les Esclaves, qu'ils feroient sur les Nations éloignées, avec lesquelles ils étoient en guerre. 4°. Qu'ils payeroient les frais de la guerre du produit de leurs Chasses.

M. de Louvigny a prétendu que ses Alliés,

à qui il distribua le peu de Castors, que les Outagamis lui présentèrent, avoient approuvé qu'on pardonât aux assiégés à ces conditions : mais il se flattoit, s'il le croyoit sincèrement. On assure même qu'ils ne dissimulerent point leur mécontentement ; mais qu'il les laissa dire, & retourna à Quebec, où il est certain, que l'accueil, que lui fit son Général, & plus encore la gratification, qu'il reçut de la Cour l'année suivante, firent connoître ce qu'il avoit déjà publié lui-même, qu'il n'avoit rien fait sans ordre : la suite montra, que cet ordre n'avoit pas été donné avec connoissance de cause. M. de Louvigny accordant la paix aux Outagamis, avoit reçu d'eux six Otages, tous Chefs, ou Fils de Chefs, pour sûreté de la parole, qu'ils lui avoient donnée, d'envoyer à Montreal des Députés, afin d'y ratifier le Traité avec le Gouverneur Général : & ce Traité, qu'ils avoient remis par Ecrit à M. de Louvigny portoit expressément la cession de leur Pays aux François.

Par malheur la petite Verole, qui l'hyver suivant fit de grands ravages dans la Colonie, & parmi les Nations voisines, enleva trois de ces Otages, qui moururent à Montreal, & entr'autres, le fameux Chef de guerre Pemoussa, qui avoit été épargné au massacre du Détroit, & sur lequel M. de Vaudreuil comptoit beaucoup. La crainte, qu'eut ce Général, que ce contre-tems ne dérangerât le Traité, l'obligea de monter à Montreal sur les glaces, & dès que la Navigation fut libre, il fit partir M. de Louvigny pour Michillimakinac, avec ordre de faire exécuter les conditions acceptées par les Outagamis, d'amener à Mon-

1716.

real les Chefs de cette Nation, & ceux de toutes les autres, & de faire en même tems descendre dans la Colonie tous les Coureurs de Bois, auxquels le Roy venoit d'accorder une Amnistie.

Louvigny ne put partir qu'à la fin de May 1717. Il mena avec lui un des Otages, qui avoit été attaqué de la Petite Vérole comme les autres, & en avoit perdu un œil, afin qu'il pût rendre témoignage à sa Nation des soins, qu'on avoit eus de lui & de ses Collègues. Dès qu'il fut arrivé à Michillimakinac, il dépêcha cet Homme aux Outagamis, avec des présens pour couvrir les Morts, & il le fit accompagner par deux Interprètes François, Ceux-ci furent très-bien reçus, on leur chanta le Calumet, & après qu'on eut accordé quelques jours aux Parens des Défunts pour les pleurer, on s'assembla pour écouter l'Otage. Il parla fort bien, & fit aux Chefs de grands reproches, de ce qu'ils n'étoient point veus à Michillimakinac.

La Nation déclara ensuite aux Interprètes qu'elle étoit très-sensible aux bontés, qu'Onon-thio continuoit de lui témoigner, mais que plusieurs raisons empêchoient ses Députés de partir cette même année pour se rendre auprès de lui : elle promit que l'année prochaine elle dégageroit sa parole, donna cette promesse par Ecrit, & ajouta qu'elle n'oublieroit jamais qu'elle tenoit la vie de la pure bonté de son Pere. L'Otage partit avec les Interprètes pour rejoindre M. de Louvigny à Michillimakinac, mais après avoir fait vint lieues, il les quitta, en disant, qu'il étoit à propos qu'il retournât chez lui pour obliger sa Nation à tenir sa parole.

On n'en a point entendu parler depuis : la Nation n'a point envoyé de Députés au Gouverneur Général, & M. de Louvigny ne tira point d'autre fruit de son Voyage, que d'avoir ramené dans la Colonie presque tous les Déserteurs, & engagé un très-grand nombre de Sauvages à porter leurs Pelleteries à Montreal, où depuis lontems on n'en avoit vû une si grande quantité. M. de Vaudreuil se flata lontems, que les Ouragamis lui enverroient des Députés; mais ils lui apprirent, en recommençant leurs courses, qu'un Ennemi poussé jusqu'à un certain point, est toujours irréconciliable. On les a depuis battus en diverses rencontres; ils ont de leur côté obligé les Illinois à abandonner pour toujours leur Riviere, & quoiqu'après leurs défaites redoublées on ait peine à concevoir qu'il en reste assez pour former une petite Bourgade, on n'ose encore passer du Canada à la Louysiane, sans prendre de grandes précautions contre leurs surprises. Il est vrai qu'ils se sont unis avec les Sioux, la plus nombreuse Nation du Canada, & avec les Chicachas, les plus Braves des Sauvages de la Louysiane.

A cela près, la Nouvelle France jouissoit de tous les fruits de la Paix, & se trouvoit dans la plus heureuse situation, où elle eût jamais été, lorsqu'un accident funeste la mit presque toute en deuil, & lui fit perdre en un jour, plus qu'elle n'avoit perdu en vingt ans de Guerre. La nuit du vint-cinquième d'Août 1725. le Vaisseau du Roy *le Chameau*, qui alloit à Quebec, se brisa auprès de Louysbourg, & il ne s'en sauva pas un seul Hom-

Naufrage du
Chameau.

1725.

1717.

1725.

me. M. de Chazel, qui devoit relever M. Begon Intendant du Canada, M. de Louvignÿ nommé Gouverneur des Trois Rivieres, le même, dont nous avons si souvent parlé dans cette Histoire, M. de la Gessé, Capitaine, fils de M. de Ramezay, qui étoit mort l'année précédente Gouverneur de Montreal, plusieurs autres Officiers de la Colonie, des Ecclésiastiques, des Récollets, des Jésuites y périrent avec tout l'Equipage, & la Côte parut lendemain toute couverte de Cadavres & de Balots.

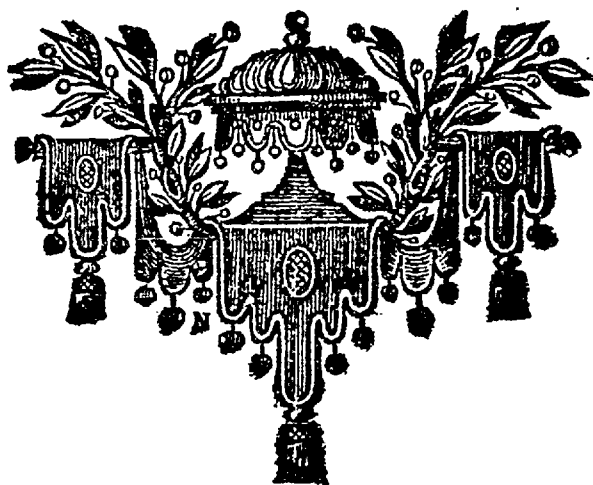
Mort du Marquis de Vaudreuil.

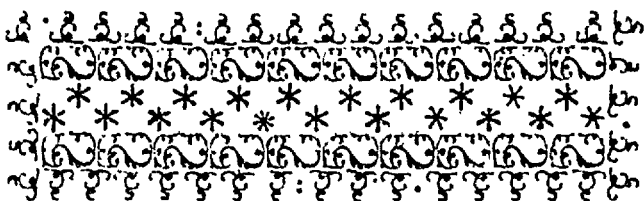
La mort du Marquis de Vaudreuil mit le comble à toutes ces pertes. Ce Général mourut à Quebec le dixième d'Octobre suivant, regretté à proportion de l'empressement, qu'on avoit eu de le voir à la tête de la Colonie, & après vingt-un an d'un Gouvernement, dont les événemens heureux furent en bonne partie le fruit de sa vigilance, de sa fermeté, de sa bonne conduite, du bonheur, qui accompagnoit toutes ses Entreprises, & dont les disgraces n'ont pu lui être imputées. Le Chevalier de Beauharnois, Capitaine de Vaisseaux, lui succéda l'année suivante; & le repos, dont jouit son Gouvernement, lui a fait entreprendre de faire pénétrer un de ses Officiers bien accompagné jusqu'à la Mer du Sud. La suite nous apprendra le succès de cette Découverte, & de quelle utilité elle pourra être; ce qui dépendra de la facilité de la communication de cette Mer avec le Canada, ou la Louysianc.

Pour achever l'Histoire des Entreprises de notre Nation dans l'Amérique Septentrionale, il ne me reste plus qu'à rapporter ce

qui s'est passé depuis la Paix d'Utrecht dans la Louysiane, qui ayant été jusques-là une dépendance, & même une partie considerable de la Nouvelle France, appartient nécessairement à son Histoire.

1725.





HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE.



LIVRE VINT-UNIE' ME.

1700.25.

Divers juge
mens qu'on a
portés de la
Louysiane.



L est arrivé à la Louysiane , ce qui arrive assez souvent à deux sortes de Personnes. Les uns avec un mérite superieur & connu , ne parviennent jamais , sans qu'il soit possible d'en découvrir la raison , à se faire rendre la justice , qui leur est dûë , ni à pouvoir mettre en œuvre leurs talens ; de sorte qu'ils demeurent inutiles & obscurs , avec tout ce qu'il faut pour aquerir la plus grande réputation , & pour rendre à l'Etat les Services les plus essentiels.

Les autres , parce qu'on s'est d'abord formé de ce qu'ils valaient , une idée trop avan-

tageuse, ou qu'on a pris le change sur leur véritable mérite, en leur en attribuant un, qu'ils n'avoient pas, sont rejettés malgré le mérite réel qu'ils ont, comme si on vouloit leur faire porter la peine du jugement précipité, qu'on avoit formé à leur sujet. Je suis bien trompé, si ceux, qui liront cette Histoire, ne font d'eux-mêmes l'application de ceci à la Province, par où je finis cet Ouvrage.

Nous avons vû que les Espagnols, sous la conduite de Ferdinand de Soto, avoient fait des frais immenses pour s'établir dans la Floride; que leur Général employa toute la dernière année de sa vie à parcourir les deux bords du Micissipi; que son Historien (a) nomme *Cucagua*; que ni lui, ni Moscoso son Successeur, n'ont pris aucune mesure pour y fonder une Colonie; & qu'on sembla ignorer longtemps après en Espagne, qu'un des plus grands Fleuves du Monde traversoit le milieu de la Floride, & y arrosoit un Pays charmant, situé sous un climat sain & temperé, & dont la possession auroit achevé d'assurer au Roy Catholique celle de tout le Golphe Mexique.

Les François, après avoir découvert tout le cours connu de ce même Fleuve, ne parurent pas faire beaucoup plus d'attention aux avantages qu'ils en pouvoient tirer: près de trente ans se passerent dans cette indifférence; enfin le voisinage des Mines du Nouveau Mexique, & celles, qu'on s'avisa de publier, qu'on avoit découvertes dans la Louysiane même, ayant réveillé notre Nation de cette espèce d'assoupissement, il sortit en moins de trois ans du Royaume plus d'Hommes, d'argent

(a) Garcilasso de la Vega.

1700-25.

& d'effets, pour faire un Etablissement dans cette partie de l'Amérique, qu'il n'en étoit sorti depuis François I. pour aucune de nos Colonies du Nouveau Monde.

Mais lorsqu'on eut reconnu que ce Pays ne produisoit ni or, ni argent, & qu'il n'étoit pas facile d'y faire couler les richesses, que la Nouvelle Espagne renferme dans son sein, il tomba tout-à-coup dans un décri général: on ne fit nulle attention, ni à la fécondité de la Terre, ni aux productions, qu'elle pouvoit fournir avec un travail modéré, ni à l'importance d'établir une croisière dans le Golphe Mexique. Les trésors, qu'on y avoit apportés de France, disparurent, les Hommes périrent de misère, quoiqu'il ne leur manquât rien pour vivre dans l'opulence, ou se disperferent de tous côtés; c'est ce que nous allons voir en reprenant le fil de l'Histoire.

Etat de la
Louysiane en
1706.

La Louysiane, lorsque M. d'Iberville en partit au mois d'Avril de l'année 1700. n'avoit d'habitations Françoises, que celles de quelques Canadiens établis aux Illinois, un Fort assez près de l'embouchure du Micissipi, lequel ne subsista que jusqu'en 1705, & un autre au Biloxi, sur le bord de la Mer. M. de SAUVOLE commandoit dans ce dernier, qui étoit le Quartier Général. D'Iberville avoit confié la garde du premier à M. de Bienville son Frere, & au Sieur Juchereau de S. Denys, Oncle de sa Femme, lequel étoit fort aimé des Sauvages, & parloit assez bien la Langue de plusieurs Nations. Il avoit aussi donné ordre en partant à M. le Sueur, son Parent, d'aller avec vingt Hommes faire

un Etablissement vers le Pays des Sioux, & prendre possession d'une Mine de Cuivre, que le Sueur y avoit découverte. 1700-25.

Ce Détachement partit à la fin d'Avril, remonta le Micissipi jusqu'au Sault Saint Antoine, entra dans la Rivière de Saint Pierre, & après y avoir fait quarante lieues, il trouva sur la gauche une autre Rivière, qui s'y décharge, & qu'on a nommé *la Rivière Verte*, parce qu'une Terre, qui y tombe de la Mine, lui donne cette couleur. Le Sueur n'y put naviguer qu'environ une lieue, l'ayant trouvée couverte de glaçons, quoiqu'on ne fût qu'à la fin de Septembre. Il fut donc obligé de bâtir en cet endroit une espece de Fort, pour y passer l'Hyver, qui dura jusqu'au commencement d'Avril, & fut extrêmement rude.

Celui qui a écrit la Relation de ce Voyage, nous apprend une particularité, qui m'a paru digne de remarque. Il dit que les vivres leur ayant manqué, il fallut y suppléer par la Chasse du Bœuf; que pour garder la chair de ces Animaux, ils les couperent en quartier, & que faute de sel, ils les laisserent à l'air, où il se gâterent bientôt; que dans les commencemens ils eurent beaucoup de peine à s'accoutumer à cette nourriture, qu'elle leur causa à tous des flux de ventre & la fièvre, avec un si grand dégoût, qu'ils ne pouvoient pas même en souffrir l'odeur; mais que peu à peu leur estomach s'y fit de telle sorte, qu'au bout de six semaines il n'y avoit Personne parmi eux, qui n'en mangeât dix livres par jour, & qui n'en bût quatre écuelles de bouillon; que bien loin d'en être incommodés, ils devinrent extrêmement gras, & que Personne n'en fut malade.

Mine de cuivre chez les Sioux.

Observation remarquable.

1701-25.

Description
de la Mine.

Dès que le mois d'Avril fut venu, le Sueur se transporta à la Mine, dont il n'étoit qu'à trois quarts de lieuë, & en vint-deux jours en tira plus de trente mille livres pesant de matiere; il en choisit quatre milliers de celle, qui lui parut la meilleure, & l'envoya en France. L'endroit, où il fit travailler, est le commencement d'une Montagne, qui a dix lieuës de long, & qui paroît être toute de la même matiere. Elle est sur le bord de la Riviere, ne produit pas un seul Arbre, & même dans le plus beau tems, elle est continuellement environnée de brouillards. La Terre, d'où l'on tire la Mine, est verte, & l'on y grate le Cuivre avec le couteau; mais il faut auparavant en ôter une espece de croute, aussi dure que le roc, noire, & brûlée comme du charbon, par la vapeur; qui sort de la Mine. Plusieurs incidens, qu'il seroit trop long de rapporter, & qui ne sont pas fort intéressans, mais plus encore le manque de fonds, ont empêché le Sueur de pousser plus loin cette Entreprise.

Etablissement
de la Maubile
& de l'Isle
Dauphine.

L'année suivante M. d'Iberville fit un troisième voyage à la Louysiane, & commença un Etablissement sur la Riviere de la *Maubile*. Il y jetta même les fondemens d'un Fort, où peu de tems après M. de Bienville, devenu Commandant en Chef de toute la Colonie, par la mort de M. de Sauvole, transporta tout ce qu'il y avoit au Biloxi, & abandonna ce dernier Poste.

En 1702. d'Iberville revint pour la quatrième fois, & fit construire dans l'Isle de Massacre des Magasins & des Casernes, parce que cette Isle ayant un Port, il étoit bien

plus aisé d'y décharger les effets, qu'on ap-
 portoit de France, que de les envoyer dans
 des Chaloupes au Fort de la Maubile. Ce fut
 aussi alors, qu'on donna à cette Isle le nom
 d'*Isle Dauphine*. Elle se peupla peu à peu, &
 on y bâtit quelques années après un Fort &
 de plus grands Magasins; de sorte qu'elle
 devint insensiblement le Quartier général de
 la Colonie.

1701-25.

On n'y subsistoit cependant que de ce qu'on
 recevoit de France & de ce qu'on pouvoit tirer
 des Sauvages. On se brouilla & on se racom-
 moda avec quelques-uns: on persuada à plu-
 sieurs de se fixer aux environs de la Maubile,
 ils y défrichèrent un assez grand terrain, &
 on vécut toujours bien avec eux. D'autres,
 comme les *Apalaches*, y vinrent d'eux-mêmes,
 préférant le voisinage des François à ce-
 lui des Espagnols, parmi lesquels ils étoient
 établis depuis lontems; mais à l'exception de
 ces derniers, auxquels on donna pendant quel-
 que tems un Missionnaire, on ne prit pas de
 plus justes mesures pour gagner les Sauvages
 de ces Cantons à JESUS-CHRIST, qu'on n'en
 prenoit pour donner des fondemens solides à
 la Colonie Française.

Peu de pro-
 grès de la Co-
 lonie.

On ne pouvoit pas même dire, qu'il y eût
 une Colonie à la Louysiane, ou du moins
 elle ne commença de prendre quelque forme
 qu'en 1708. par l'arrivée de M. Diron d'Ar-
 raguette, en qualité de Commissaire Ordon-
 nateur. Le premier soin de ce Magistrat fut
 de mettre les Habitans en état de cultiver
 les Terres, qui paroïssent assez bonnes le
 long de la Maubile, afin qu'ils ne fussent
 plus obligés de courir le Pays pour vivre de

1708-29.

Arrivée d'un
 Commissaire
 Ordonnateur.

1708-25.

1708-25.

la Chasse, ou avec les Sauvages, quand les Vaisseaux de France tarديوient trop à leur apporter des vivres, comme il étoit déjà arrivé plusieurs fois.

Mais le succès ne répondit pas à ses espérances. Outre qu'il n'y a gueres aux environs de la Maubile qu'une superficie de bonne Terre, le Froment n'y peut jamais bien venir à maturité, à cause des brouillards, qui y produisoient la rouille. On s'en dédommagea pendant quelque tems, en faisant des plantations de Tabac, qui réussirent mieux. M. d'Artaguette dans une de ses Lettres, qui est du dixième Janvier 1711. dit qu'on estimoit le Tabac de la Maubile supérieur à celui de la Virginie.

L'Isle Dauphine pillée par un Corsaire.

1710-25.

Il ajoûtoit qu'au mois de Septembre de l'année précédente, un Corsaire Anglois avoit ravagé l'Isle Dauphine, pillé & brûlé les Habitations & les Magasins, exercé des cruautés inouïes sur les Habitans, pour les obliger à dire où ils avoient caché leur argent, & que la perte qu'il avoit causée au Roy & aux Particuliers, montoit à quatre-vingt mille francs, d'où il concluoit qu'il étoit d'une nécessité absolüe de fortifier cette Isle. Il est certain, que ce Commissaire raisonnoit fort juste, suivant le systême d'alors, qui étoit de fixer la Colonie hors du Fleuve, parce que le seul Port, où les Navires pussent décharger, étoit celui de l'Isle Dauphine: mais il eût été beaucoup plus naturel de conclure de ce qui venoit de se passer, que le meilleur parti, qu'on pût prendre, étoit de transporter les Habitans & les Magasins dans le Micissipi, comme on a été obligé de faire dans la suite,

M.

M. d'Artaguette retourna en France cette même année, & donna à la Cour de grandes lumieres sur le Pays, d'où il venoit. Quelques années auparavant M. de Muys, Major des Troupes en Canada, & dont nous avons déjà parlé, avoit été nommé Gouverneur de la Louysiane; mais cet Officier étant mort en chemin, le Roy nomma pour son Successeur le Sieur de la Motte Cadillac, & dans les Instructions, que Sa Majesté lui donna, elle lui marquoit, qu'ayant jugé à propos d'accorder au Sieur Crozat le Privilege exclusif du Commerce de la Louysiane pendant seize années, & la propriété pour lui & pour ses héritiers à perpétuité des Mines, Minieres, & Mineraux, qu'il pourroit découvrir & mettre en valeur, aux conditions portées par ses Lettres Patentes, elle desiroit, qu'à l'arrivée de chaque Navire dudit Sieur Crozat, il examinât si la condition de porter six filles, ou garçons par chaque Navire s'exécutoit.

1710-25.

Cession de la
Louysiane à
M. Crozat.

Le Roy ajoûtoit que le Sieur d'Artaguette, Commissaire audit Pays, ayant repassé en France, il avoit fait choix du Sieur Duclos, pour y faire les Fonctions de Commissaire Ordonnateur: que comme il n'y avoit encore aucun Officier de Justice dans la Louysiane, & qu'il n'étoit pas possible pour le présent d'y créer des Juges, comme dans les autres Colonies, parce qu'elle n'étoit pas encore assez peuplée, il avoit néanmoins jugé à propos d'y établir pour trois ans un Conseil Supérieur, qui jugeât toutes les affaires, tant civiles que Criminelles; & que pour composer ce Conseil, il avoit fait choix du Gouverneur & du Commissaire Ordonnateur conjoint-

Etablissement
d'un Conseil
Supérieur.

1712-25.

rement, & d'un Greffier, & que suivant l'usage qu'ils feront de l'Administration de la justice, qui leur étoit confiée, il se détermineroit à continuer, & même à augmenter l'Etablissement de ce Conseil, ou à l'abandonner (a).

Les Espagnols refusent de permettre le Commerce de la Louysiane avec le Mexique.

M. Crozat de son côté, avoit recommandé à M. de la Motte Cadillac, qu'il s'étoit associé pour son Commerce, de faire des Détachemens du côté des Illinois, pour la découverte des Mines; & du côté des Espagnols de l'ancien & du nouveau Mexique, pour établir le Commerce avec ces deux Provinces. J'ai parlé ailleurs (b) assez au long de ce qui concerne la première de ces deux Entreprises, laquelle tint pendant plusieurs années toute la France en suspens, & n'aboutit enfin à rien.

La seconde ne fut pas plus heureuse. La Motte Cadillac étoit à peine débarqué à l'Isle Dauphine, qu'il envoya le Navire, sur lequel il étoit venu, à la Veracruz: mais ce voyage fut inutile. M. de la Jonchere, qui commandoit ce Bâtiment, ne put obtenir du Vice-Roy la permission de vendre sa Cargaison; le Vice-Roy lui fit présent de quelques Bestiaux & autres Provisions, dont il avoit besoin, & l'obligea de remettre sur le champ à la voile. Le Gouverneur se flatta de réussir mieux dans une autre tentative, qu'il fit par les Terres pour le même sujet, mais elle eut à peu près le même succès, que la première.

Voyage de M. de S. Denys au Mexique par Terre.

Il avoit confié la conduite de cette Expédition au Sieur de Saint Denys, & il ne la pouvoit pas mettre en de meilleures mains. Il lui donna pour dix mille francs de marchandises,

(a) Ce Conseil fut établi pour toujours 1716.

(b) Voyez le Journal.

& convint avec lui qu'il les laisseroit en dépôt chez les *Natchitoches*, Nation Sauvage établie sur la *Riviere Rouge*; M. de Bienville & Saint Denys lui-même avoit fait alliance avec ce Peuple en 1701, & quelques-uns de ces Sauvages étoient venus depuis quelques années se loger sur le *Micissippi*, auprès *Colapiffas*.

Saint Denys crut qu'il devoit mener avec lui ces *Natchitoches*, il leur en fit faire la proposition par un nommé *PENICAUT*, Charpentier de Navires. Cet Homme avoit accompagné M. le Sueur à la Mine de Cuivre; il avoit fait plusieurs autres Voyages sur le *Micissippi*, & entendoit presque toutes les Langues des Sauvages de la *Louysiane*. C'étoit lui-même, qui avoit mené les *Natchitoches* chez les *Colapiffas*, & il n'eut pas de peine à leur persuader de retourner avec M. de Saint Denys dans leur ancienne demeure.

Mais les *Colapiffas*, qui les avoient accueillis avec beaucoup d'humanité, & auxquels leur voisinage n'avoit pas été inutile, furent si choqués de les voir se retirer, sans leur en avoir même fait une honnêteté, qu'ils les poursuivirent, & en tuerent dix-sept, & leur enlevèrent un assez grand nombre de leurs Filles & de leurs Femmes. Le reste se sauva au travers des Bois, & alla joindre M. de S. Denys, qui les attendoit au *Biloxi*. Il partit avec eux, & en passant par le Village des *Tonicas*, il engagea le Chef de cette Nation à le suivre avec quinze de ses meilleurs Chasseurs.

Arrivé au Village des *Natchitoches*, situé dans une Isle de la *Riviere Rouge* à qua-

rante lieues de son embouchure dans le Mississippi, il y bâtit quelques Maisons pour des François, qu'il avoit dessein d'y laisser : il engagea quelques autres Sauvages à se réunir avec les Natchitoches, en les assurant qu'il ne les abandonneroit jamais, & il fit distribuer aux uns & aux autres des outils propres à cultiver la Terre, & des grains pour les ensemercer. Il choisit ensuite douze François de ceux, qu'il avoit amenés avec lui, & quelques Sauvages; quitta la Rivière Rouge, qui n'est plus navigable au-dessus de l'Isle des Natchitoches, & prit sa route à l'Ouest.

Après vingt jours de marche il arriva chez les *Affinaïs*, Voisins des *Cenis*, s'ils ne sont pas les *Cenis* même, & assez près de l'endroit, où M. de la Sale fut tué. Ce qui est certain, c'est que ces Sauvages ne se souvenoient pas d'avoir jamais vû de François, & ne connoissoient point d'autres Européens, que des Espagnols, qui alloient tout nuds comme eux, & vivoient misérablement. Les *Affinaïs* donnerent des guides à M. de S. Denys, qui fit encore cent cinquante lieues au Sud-Ouest, avant que d'arriver aux premières Habitations des Espagnols

Il trouva enfin sur le bord d'une grande Rivière un Fort, qui portoit les noms de *Saint Jean-Baptiste*, & de *Presidio del Norte* : Il y fut très-bien reçu par le Commandant Dom Pedro de Vilescas, qui le logea chez lui, avec Medard Jallot son Valet de Chambre Chirurgien, & Penicaut, & fit donner des logemens à tous ceux de sa suite. Après quelques jours de repos, Saint Denys entra en négociation avec Dom Pedro : il lui dit

qu'il venoit de la part du Gouverneur de la Louysiane lui proposer d'ouvrir un Commerce réglé avec cette Colonie , & qu'il seroit Maître des conditions.

1712-25.

Le Commandant Espagnol répondit , qu'il ne pouvoit rien faire sans la permission du Gouverneur de *Caouis* , son Supérieur immédiat , auquel il envoya sur le champ un Exprès , pour recevoir ses ordres. *Caouis* est à soixante lieuës de *Presidio del Norte* sur le chemin de Mexico. Le Gouverneur ayant lu la Lettre de Vilescas , envoya chercher Saint Denys par vingt-cinq Cavaliers , & après avoir examiné son Passeport , lui dit qu'il étoit nécessaire qu'il allât trouver le Vice-Roy à Mexico. Saint Denys y consentit , mais il ne partit que l'année suivante avec Jallot , & en partant de *Caouis* , il écrivit aux François , qu'il avoit laissés à *Presidio del Norte* , de retourner aux Natchitoches.

On compte deux cent cinquante lieuës de *Caouis* à Mexico ; Saint Denys fit ce voyage sous la conduite d'un Officier , & escorté par vingt quatre Cavaliers. En arrivant dans la Capitale de la Nouvelle Espagne , il fut mené chez le Vice-Roy , auquel il présenta son Passeport. Ce Seigneur le lut , le lui remit , & sans vouloir seulement l'écouter , l'envoya en prison. Il y resta trois mois , & n'auroit peut-être jamais recouvré sa liberté , si des Officiers François , qui étoient au Service du Roy Catholique , qui avoient connu particulièrement M. d'Iberville , & qui sçavoient que Saint Denys étoit Oncle de sa Femme , n'eussent sollicité en sa faveur.

Il sortit donc de Prison ; le Vice-Roy lui

1713-25.
Ses aventures.
Il refuse d'en-
trer au Servi-
ce des Espa-
gnols.

fit même donner trois cent piaftres, & un logement commode, & l'invita souvent à sa table. Plus il le connut, & plus il l'estima; enfin il n'omit rien pour l'engager à préférer au Service d'une Colonie pauvre, celui de la Nouvelle Espagne: il lui dit que plusieurs de ses Compatriotes lui en avoient déjà donné l'exemple, & qu'ils n'avoient pas lieu de s'en repentir. Il y eut même quelques-uns de ces Officiers, qui lui firent de grandes instances pour le déterminer à prendre le parti, qu'ils avoient pris eux-mêmes, & dont ils se sçavoient bon gré.

Saint Denys n'avoit aucun grade à la Louysiane, & n'y servoit que comme Volontaire; on lui offroit une Compagnie de Cavalerie, & l'offre pouvoit tenter un Gentilhomme Canadien, qui n'avoit pas de bien; il la refusa néanmoins, & quoiqu'on pût lui dire, il persista dans son refus. Le Vice-Roy lui dit qu'il étoit pourtant déjà à moitié Espagnol, puisqu'il recherchoit la Fille de Dom Pedro de Vilescas, & qu'il devoit l'épouser à son retour au Fort de S. Jean.

» Je ne puis dissimuler, repartit Saint Denys,
» puisqu'on en a informé Votre Excellence,
» que j'aime cette Demoiselle, mais je ne me
» suis point flaté de l'obtenir pour Epouse.
» Vous l'obriendrez, repliqua le Vice-Roy, si
» vous voulez accepter l'offre, que je vous ai
» faite, je vous donne deux mois pour y pen-
» ser. « Au bout de ce tems-là, il le fonda en-
» core, & l'ayant trouvé inflexible, il le con-
» gédia, lui mit entre les mains une bourse
» de mille piaftres, en lui disant que c'étoit
» pour les frais de ses nôces. » J'espère, ajoû-

ta-t-il , que Doña Maria aura plus de pou-
voir que moi , pour vous déterminer à de-
meurer dans la Nouvelle Espagne. Quant à
la liberté du Commerce avec la Louysiane ,
que vous êtes venu solliciter de si loin , il ne
m'est pas possible de vous l'accorder.

cc 1713-25.
cc
cc
cc

Le lendemain il lui envoya un très-beau
Cheval Bay de son écurie , & le fit conduire
jusqu'à Caouis par un Officier & deux Ca-
valiers. Il y rencontra Jallot , qui l'y atten-
doit , & à qui son habileté dans la Chirur-
gie avoit attiré une très-grande considération
dans tout le Pays. De-là ils se rendirent chez
Dom Pedro de Vilescas , & ils le trouverent
dans un grand embarras. Ce Commandant
venoit d'apprendre , que tous les Habitans
de quatre Bourgades Sauvages , rebutés des
vexations des Espagnols de *Presidio del Norte* ,
venoient de partir pour se retirer ailleurs , &
il craignoit qu'on ne le rendit responsable de
cette désertion , laquelle réduisoit d'ailleurs
sa Place à de grandes extrêmités , parce que
sa Garnison ne subsistoit , que par le moyen
de ces mêmes Sauvages.

Il rend un
grand service
aux Espa-
gnols.

Il communiqua sa peine à M. de Saint
Denys , lequel s'offrit d'aller chercher ces
Barbares , & se fit fort de les ramener. Dom
Pedro l'embrassa , mais il l'avertit qu'il s'ex-
posoit beaucoup , s'il y alloit seul ; Saint De-
nys repliqua qu'il ne craignoit rien , & sur
le champ monta à cheval avec Jallot. Il fut
bientôt joint les Sauvages , dont le bagage ,
les Femmes , & les Enfants rendoient la
marche fort lente , & de plus loin qu'il les
apperçut , il mit son mouchoir au bout d'une
baguette , en guise de pavillon , puis il s'avan-

ça vers les Chefs , qui l'attendirent.

1713.

Il leur représenta en Langue Espagnole le danger , auquel ils alloient s'exposer , en s'établissant parmi des Peuples , qu'ils ne connoissoient point , & qu'il sçavoit être très-peu sociables & fort cruels. Il leur dit ensuite que , s'ils vouloient revenir à leur ancienne demeure , il leur promettoit de la part du Commandant qu'aucun Espagnol ne mettroit jamais le pied dans leurs Villages , qu'autant qu'ils le voudroient bien , & qu'ils auroient dans la suite tout lieu de se louer des Officiers & des Soldats.

Ils se laisserent persuader ; & Dom Pedro fut aussi surpris que charmé de voir revenir son Hôte avec tous les Sauvages , dont la retraite l'auroit infailliblement perdu. Il ratifia sur l'heure toutes les promesses , que Saint Denys leur avoit faites , & ils rentrèrent dans leurs Bourgades , où il fut défendu aux Espagnols , sous peine de la vie , d'entrer sans une permission expresse.

Son mariage avec une Espagnole.

Après un si grand service , Saint Denys n'eut aucune peine à obtenir de Vilescas qu'il lui donnât sa Fille en mariage , & les noces furent célébrées avec toute la pompe & la magnificence Espagnole , que permettoit le lieu , où elles se firent. Les nouveaux Epoux restèrent six mois ensemble : enfin S. Denys ne crut pas devoir différer plus longtemps d'aller rendre compte à M. de la Motte Cadillac du succès de sa Commission. Il partit pour la Maubile avec Dom Jean de Vilescas, Oncle de sa Femme , qu'il laissa enceinte , après lui avoir promis de revenir au plutôt la chercher.

Pendant tout le cours de ces négociations ,

& de ces aventures , le Gouverneur de la Louysiane avoit envoyé le Sieur de la Loire aux Natchez avec des Marchandises , pour y établir des Magasins. Il y trouva des Anglois , qui y étoient venus de la Caroline pour encher ces Sauvages , les *Yafous* , & les *Chicachas* à déclarer la guerre à d'autres Nations pour leur en amener des Captifs , ce qui fut exécuté. On les soupçonna même d'intriguer contre nous , & la Loire reçut peu de tems après ordre d'arrêter leur Officier , qui étoit resté seul aux Natchez.

1713-25.

Les Anglois travaillent à nous débarrasser les Sauvages.

Il obéit , & l'Officier fut conduit à la Maubile , où M. de Bienville , qui y commandoit en l'absence de M. de la Motte Cadillac , le régala bien pendant trois jours , après quoi il lui permit de s'en retourner. Il prit la route de Pensacole , où le Gouverneur Dom Guzman lui fit aussi un très-bon accueil ; mais ayant voulu gagner la Caroline par les Alibamons , il tomba dans un parti de Chasse des *Tomez* , qui lui cassèrent la tête. Je ne sçai ce qui indisposa alors les Sauvages contre les Anglois , mais la plupart se déclarèrent tout-à-coup contre eux.

Ils avoient un Magasin dans un Village de Tchactas ; ces Barbares le pillèrent , & massacrerent tous ceux , qui le gardoient. Ce ne fut-là que le commencement de leurs malheurs : on n'eut pas plutôt appris dans les autres Nations ce qui venoit de se passer chez les Tchactas , que les Alibamons & plusieurs autres Peuples , avec qui nous avions presque toujours été en guerre , se liguerent , & firent une irruption dans la Caroline , ils ravagerent plusieurs Habitations , & firent quan-

1713-25.

tité de Prisonniers, qu'ils conduisirent à la Maubile. M. de Bienville les racheta des Sauvages, & pourvut à leur subsistance, jusqu'à ce qu'il eût trouvé une occasion favorable de les faire retourner chez eux sans aucun risque.

M. de la Motte fait alliance avec plusieurs Nations.

M. de la Motte Cadillac étoit monté aux Illinois, & à son retour à la Maubile, on publia que dans le Pays, d'où il venoit, on avoit découvert une Mine d'argent. J'ai expliqué dans mon Journal tout ce qui regarde ces prétendues découvertes, qui firent tant d'illusion aux François, mais beaucoup plus en Europe, qu'en Amérique. Il y eut plus de réel dans une Jéputation, que reçut le Gouverneur à son arrivée à la Maubile. Un Chef fort accrédité dans le Pays le vint trouver, & fit alliance avec lui au nom de plusieurs Nations, & dans le même tems les Alibamons, jusques-là nos plus déclarés Ennemis, s'offrirent de bâtir à leurs frais un Fort dans leur Village, & d'y introduire les François. Leur offre fut acceptée, le Fort bâti, & M. de la Tour, Capitaine, en prit possession avec deux Lieutenans, & quelques soldats.

Trahison des Natchez.

Sur ces entrefaites, on s'aperçut que les Natchez machinoient quelque trahison, ils tuèrent quatre François, qui voyageoient avec quelques-uns des leurs, & ils préparoient le même traitement à Messieurs de la Loire, dont l'Aîné étoit parti pour les Illinois avec une autre Troupe de ces Barbares, & le Cadet étoit demeuré dans leur grand Village. Mais un de ceux, qui accompagnoient le Premier, l'avertit de se tenir sur ses gardes. Il parla aussitôt à tous les autres en particulier, & sans leur faire connoître par qui il étoit in-

ruit de leur dessein , il leur promit une grande récompense , & leur donna sa parole de leur garder le secret , s'ils lui avoient la vérité.

1714-36.

Tous lui déclarerent qu'à six lieues de l'en-
droit , où ils étoient , & où il falloit raser le
bord du Fleuve , pour éviter un gouffre très-
dangereux , cent cinquante de leurs Gens
armés de Fusils , & qui avoient à leur tête
un Chef nommé LE BARBEU , les attendoient ;
& qu'il ne pouvoit manquer d'y périr. Cet
aveu de huit Personnes , qui affuroient tous
la même chose , fit prendre à la Loire le parti
de retourner sur ses pas ; mais comme il avoit
tout lieu de croire que la conspiration étoit
générale de la part des Natchez , l'inquiétude
le prit au sujet de son Frere.

MM. de la
Loire leur
échappent.

Penicaut , qui l'accompagnoit ; s'offrit à
tirer celui-ci du grand Village des Natchez ,
& voici les mesures , qu'il prit pour exécuter
ce dessein. Toute la Troupe étant arrivée
environ une heure & demie avant la nuit au
débarquement des Natchez , Penicaut mit
pied à terre tout seul , & dit au Sieur de la
Loire de l'attendre jusqu'à minuit , & que si
alors il ne paroissoit point , il pouvoit com-
pter qu'il seroit mort , & n'auroit plus d'autre
parti à prendre , que de passer outre. Il s'a-
chemina ensuite vers le logis du jeune la
Loire , qui étoit à une lieuë de-là , n'ayant que
son fusil , son sac à poudre , & quelques bales.

Comme il aprochoit du Village , quelques
Natchez , qui l'aperçurent , coururent chez la
Loire lui dire qu'un François alloit arriver : il
sortit pour voir qui c'étoit , & ayant reconnu
Penicaut, il lui demanda le sujet de son voyage,

1714-36.

& des nouvelles de son Frere. Penicaut lui répondit qu'il étoit tombé malade, mais quand il fut dans son logis, il le pria d'envoyer chercher le Grand Chef des Natchez, lequel vint sur le champ. Penicaut lui dit que six des huit Natchez, qui étoient partis avec le Sieur de la Loire & lui pour aller aux Illinois, s'étant trouvés mal, ils avoient été obligés de relâcher, qu'ils étoient tous au débarquement, & qu'il le prioit de leur envoyer le lendemain de grand matin trente Sauvages pour décharger le Canot, & transporter les Marchandises dans le Magasin.

Le grand Chef le promit, & ajoûta que M. de la Loire avoit très-bien fait de ne pas aller plus loin, qu'il avoit fort appréhendé pour lui de la part des Yafous, Nation perfide, & ennemie des François. Penicaut ne répliqua rien, & témoigna une entière confiance à ce Chef; mais quand celui-ci se fut retiré, il instruisit la Loire du sujet de son voyage, & lui fit comprendre qu'il ne falloit plus songer qu'à se sauver, & qu'il n'y avoit pas un seul moment à perdre. La Loire lui dit que ce n'étoit pas une chose aisée, parce que trois Sauvages couchoient dans sa chambre; mais Penicaut le rassura, & lui répondit du succès.

Quand il fut tout-à-fait nuit, ils se couchèrent, & les Sauvages s'endormirent d'abord; Penicaut vouloit les poignarder, mais la Loire l'en empêcha, jugeant qu'il étoit difficile de tuer trois Hommes, sans qu'aucun d'eux eût le tems de crier. Penicaut ouvrit donc doucement la porte, & fit sortir la Loire, qui avoit eu la précaution de charger son fusil. Un demi quart d'heure après il sortit lui-

DE LA N. FRANCE. LIV. XXI. 181
même, ferma la chambre en dehors à double
tour, & suivit en courant son Compagnon,
qu'il eut bientôt rejoint. Comme ils appro-
choient du débarquement, ils rencontrèrent
l'Aîné la Loire, qui commençoit à être fort
inquiet : ils s'embrassèrent aussitôt, & con-
gédierent les huit Natchez, après les avoir
libéralement récompensés.

Vers les dix heures du matin ils arrivèrent
chez les Tonicas, & ils y étoient encore,
quand on vit venir trois Natchez, que le
Grand Chef, désespéré d'avoir manqué MM.
de la Loire, envoyoit au Chef des Tonicas
pour l'engager à massacrer tous les François,
qui étoient dans son Village. Le Tonica, qui
étoit honnête Homme, & sincèrement ami
des François, fut outré d'une pareille propo-
sition. Il vouloit pour toute réponse, casser
la tête à ceux, qui avoient eu la hardiesse de
la lui faire, mais un Ecclésiastique, nom-
mé M. DAVION, qui étoit Missionnaire
dans son Village, s'y opposa.

MM. de la Loire continuerent leur route,
& arrivèrent à la Maubile, où l'on fut fort
surpris de les revoir, & plus encore du sujet
de leur retour. M. de la Motte Cadillac ne
crut pas devoir laisser impunie la trahison
des Natchez, & leva un Parti de cent Hom-
mes, Soldats & Habitans, sous les ordres de
Monsieur de Bienville, Lieutenant de Roy,
auquel il joignit M. de Pailloux, Major des
Troupes; M. de Richebourg, Capitaine; du
Tifné, Lieutenant; & les deux Freres, qui
venoient d'échapper aux Natchez. Comme ils
passoient devant la Baye des Tonicas, ils aper-
çurent un sac, qui pendoit d'une branche

1714-36.

Le Chef des
Tonicas refu
d'entrer dans
leur comptor.

M. de Bien-
ville est en-
voyé pour en
tirer raison.

1714-36.

d'arbre au bord du Fleuve, & dans ce sac ils trouverent une Lettre de M. Davion, qui ayant sçu qu'ils devoient passer par-là sans s'arrêter, leur donnoit avis qu'un François, nommé Richard, revenant des Illinois, avoit été pris par les Natchez, que ces Barbares, après lui avoir enlevé ses Marchandises, l'avoient mené dans leur Village, lui avoient coupé les pieds & les mains, & l'avoient jetté tout vivant dans un boubier.

Il forme un Camp aux Tonicas. Jusques-là M. de Bienville s'étoit mis dans la tête que MM. de la Loire avoient eu une terreur panique : la lecture de cette Lettre le défabusa. Il ne se crut pas même assez fort pour aller droit aux Natchez ; il entra dans la Baye des Tonicas, y bâtit un Fort, & envoya du Tifné avec vingt Hommes au Grand Chef des Natchez, pour lui dire qu'il avoit une affaire à lui communiquer, & qu'il le prioit de le venir trouver aux Tonicas. Du Tifné revint le lendemain, & rapporta à M. de Bienville que le Grand Chef le suivroit de près. Il ne sortit pourtant point de son Village, mais il envoya au Commandant François quelques Chefs subalternes, avec environ vingt-cinq Hommes.

Ce qui se passe entre lui & les Natchez. Bienville, du plus loin qu'il aperçut leurs Canots, fit arborer sur le bord du Fleuve cinq Drapeaux, dresser quantité de Tentés, & battre tous les tambours, pour leur faire croire qu'il avoit au moins six-cent Hommes. Les Sauvages débarquerent, & entrèrent dans le Fort avec autant de confiance, que s'il eût été question d'une simple visite. Ils présentèrent ensuite au Commandant un calumet de paix, mais il le refusa ; ce qui faisoit telle-

DE LA N. FRANCE. LIV. XXI. 183
ment ces Barbares, qu'ils se crurent perdus. 1714-36.
Bienville leur dit d'un air courroucé qu'il étoit
venu pour avoir satisfaction du meurtrier,
qu'ils avoient fait de cinq François, qu'il
vouloit qu'on lui livrât les Meurtriers, ou
du moins qu'on lui apportât leur tête.

Ils lui répondirent que ce qu'il deman-
doit, n'étoit point en leur pouvoir; mais que,
s'il le souhaitoit, ils envoyeroient quelques-
uns d'entr'eux à leur Grand Chef pour l'in-
struire de ses intentions. Il y consentit, à con-
dition que tous les autres demeureroient ses
Prisonniers, & sur le champ il les fit conduire
dans une Cabanne, où ils furent gardés à vûe.
Ceux, qui étoient allés aux Natchez, ne tar-
derent pas à revenir, & présentèrent au Com-
mandant la tête d'un Homme, que le Grand
Chef avoit fait mourir; mais qui n'étoit pas
du nombre des Meurtriers. Bienville leur
demanda, si on prétendoit se moquer de lui,
& ajouta qu'il vouloit avoir les têtes des Cou-
pables, & surtout celle d'un Chef, qu'il avoit
nommé expressément.

Les Envoyés lui répondirent que ce Chef
étoit le Neveu du Soleil, lequel aimoit mieux
voir périr tout son Village, que de sacrifier
ce jeune Homme, le plus brave de toute la
Nation: qu'au reste parmi ceux, qu'il avoit
retenus prisonniers, étoient les quatre Meur-
triers des François, & qu'il pouvoit en faire
justice. Bienville les fit venir sur le champ;
ils voulurent nier le fait; mais ils furent con-
vaincus, & eurent la tête cassée à coups de bâ-
ton. Il y avoit parmi eux un Chef si décrié
par tout le Pays pour ses cruautés & ses trahi-
sons, que toutes les Nations souhaitoient de-
puis longtems sa mort.

1714-36.

Il fait la paix
avec eux.

Cette Expédition finie, on délibéra sur ce qu'il convenoit de faire dans la conjoncture, où l'on se trouvoit, & il fut jugé unanimement que les Natchez, si on les pouſſoit à bout, étant en état d'interrompre la navigation du Fleuve, & toute communication avec les Illinois, il étoit plus à propos de profiter de la frayeur, qu'on avoit trouvé le moyen de leur inspirer, pour faire avec eux une Paix avantageuse, & de la leur proposer comme une grace aux conditions suivantes.

1°. Qu'ils construïroient à leurs frais, & à l'endroit, qu'on leur marqueroit, un Fort dans leur grand Village, avec des magasins, & les logemens nécessaires pour la Garnison & les Commis, qu'on y établiroit. 2°. Qu'ils restitueroient tous les effets, qu'ils avoient enlevés aux François, & les dédommageroient pleinement de toutes les autres pertes, qu'ils leur avoient cauſées. 3°. Que le Neveu du Grand Chef, dont on se plaignoit, ne paroîtroit point dans le Village, sous peine d'y avoir la tête cassée. Ces Articles furent lus aux Députés, qui les approuverent, & M. de Pailloux fut commandé avec vingt Hommes, pour aller les faire ratifier par le Grand Chef.

Il entra dans le Village tambour battant, & son Enseigne déployée: tout le Peuple, qui aimoit les François, étoit accouru au devant de lui, & le reçut avec de grandes acclamations. Il alla droit à la Cabanne du Soleil, & lui présenta les conditions de Paix; le Chef les accepta, & dit qu'il n'attendoit plus que les Ordres de M. de Bienville, pour faire travailler au Fort; & sur cette réponse, qui fut envoyée au Commandant, celui-ci partit

DE LA N. FRANCE. LIV. XXI. 185
dès Tonicas avec cinquante Hommes, pour
se rendre aux Natchez, où le Soleil, suivi
de toute sa Bourgade, le reçut à la descente
de son Canot. 1715-36.

Dès le lendemain il marqua l'endroit, où ^{Etablissement} il vouloit qu'on bâtît le Fort, qui fut tracé ^{parmi ces Sauvages.} à l'heure même, & M. de Pailloux fut chargé de présider aux travaux. Il fut achevé au bout de six semaines, & M. de Bienville, qui étoit retourné dans son Camp des Tonicas, revint avec tous les François, pour en prendre possession. Il y fit ajouter des logemens pour des Officiers, des casernes pour les Soldats, & des magasins, tant pour les marchandises, que pour les provisions de guerre & de bouche.

Le Fort fut nommé *Rosalie*, du nom de Madame la Chanceliere de Ponchartrain, & j'ai observé ailleurs, que ce nom avoit déjà été destiné par M. d'Iberville à une Ville, qu'il avoit dessein de fonder au même lieu. Les Natchez chanterent ensuite le calumet à M. de Bienville, qui passa tout le reste de cette année 1714. à Rosalie. Avant que d'en partir il en confia le Commandement au Sieur de Pailloux, auquel il donna du Tifné pour Lieutenant. Il partit aussitôt pour la Maubile, où il ne resta qu'autant de tems, qu'il lui en fallut, pour préparer un grand convoi, qu'il conduisit lui-même aux Natchez.

Ce fut vers ce même tems, que M. de ^{Fort bâti aux} Saint Denys arriva à la Maubile, & la ré- ^{Natchitoches,}ponse, qu'il apporta du Vice-Roy de la Nouvelle Espagne, ôtant à M. de la Motte Cadillac toute esperance de faire ouvertement le Commerce avec les Espagnols, il crut de-

1715-36.

voir de son côté les empêcher de s'approcher trop près de nous, comme ils paroissent en avoir le dessein : à cet effet il chargea le Sieur du Tisé d'aller construire un Fort dans l'Isle des Natchitoches. A peine ce Fort étoit-il achevé, que du Tisé eut avis que les Espagnols avoient fait un Etablissement chez les Assinais ; & l'on eut tout lieu de juger que leur projet étoit de pousser jusqu'au Mississipi, si l'on ne les avoit prévenus : ce qui obligea le Gouverneur de la Louysiane de renforcer la Garnison du Fort des Natchitoches.

État du Commerce de la Louysiane en 1715.

Cependant le Commerce exclusif accordé en 1712. à M. Crozat, bien loin d'accélérer le progrès de la Colonie de la Louysiane, lui avoit été préjudiciable, & M. Crozat n'y avoit pas non plus trouvé tout l'avantage, qu'il s'en étoit promis. Ces deux choses vont toujours ensemble ; pour s'enrichir par le Commerce d'une Colonie, il faut la peupler, & y mettre les Habitans en état de consommer les Marchandises, qu'on y porte, & de donner des retours ; ce qui ne se peut faire sans de grandes avances. C'est à ceux, qui font de pareilles Entreprises, à bien choisir les Personnes, à qui ils confient leurs intérêts. Rien de tout cela ne se fit, & tout le Monde s'en trouva mal.

Pour bien entendre ce que la suite de cette Histoire m'oblige de dire à ce sujet, il est nécessaire de reprendre les choses de plus haut, & de faire connoître plus particulièrement en quel état se trouvoit la Louysiane, lorsque M. Crozat obtint le Privilege, dont nous avons parlé, & ce qu'elle étoit quand il re-

nonça à ce même Privilege. On ne comptoit en 1712. dans toute cette Province que vingt-huit Familles Françoises , dont il n'y avoit pas la moitié , qui s'attachassent à la culture des Terres , & qu'on pût nommer Habitans ; le reste étoient des Marchands , des Cabare-
 riers & des Ouvriers , qui ne se fixoient en aucun endroit.

Le Commerce ne se faisoit alors qu'à la Maubile , & à l'Isle Dauphine , & ne consistoit qu'en Planches , en Peaux d'Ours , de Chevreuils , de Chats , & autres semblables Peilereries. Les Voyageurs , ou Cœurs de Bois , presque tous Canadiens , alloient chez les Sauvages troquer ce qu'ils pouvoient avoir des Dentrées de France contre des Peaux & des Esclaves , qu'ils venoient vendre aux Habitans ; ces derniers revendoient les Peaux aux Espagnols de Pensacole , ou aux Vaisseaux , qui venoient de tems en tems de France , & ils employoient leurs Esclaves à défricher les Terres , ou à scier des Planches , dont ils trouvoient à se défaire , quelquefois à Pensacole , plus souvent à la Martinique , ou à S. Domingue : ils tiroient en échange de ces Colonies des Sucres , du Tabac , du Cacao , & des Marchandises de France , quand on étoit trop longtems sans leur en apporter en droiture.

Ils portoient aussi à Pensacole , où les Espagnols n'avoient fait aucun défrichement , des Légumes , du Maiz , des Volailles , & généralement tout ce qu'ils pouvoient tirer de leur industrie , & qui manquoit à leurs Voisins , beaucoup moins industrieux & moins laborieux. Tout cela leur jettoit un peu d'ar-

1716-36.

gent, dont ils achetoient ce qu'ils étoient obligés de tirer d'ailleurs : ce n'étoit pas assez pour les enrichir, mais ils subsistoient assez aisément. Ils avoient bien reconnu que le Pays pouvoit produire du Tabac, de l'Indigo, du Cotton & de la Sbye ; mais les bras manquoient pour toutes ces cultures ; il n'y avoit Personne dans la Colonie, qui pût les aider, ni qui pensât à les animer ; ils ignoient même la maniere de cultiver ces Plantes.

D'ailleurs la Colonie avoit des fondemens si peu solides, qu'on craignoit toujours que le Roy ne l'abandonnât, & que tous les soins & les peines, qu'on se seroit donnés, ne fussent perdus. Plusieurs mêmes se retirèrent ailleurs, & d'autres ne resterent, que faute d'avoir où se retirer. Il est étonnant, que M. Crozat, en acquérant pour vingt-cinq années le Domaine de la Louysiane, avec le Commerce exclusif, ne se soit pas fait instruire de la situation des choses, pour former son plan sur une connoissance si nécessaire : mais c'est assez l'ordinaire dans ces occasions de se défier des Personnes, dont-on pourroit tirer des lumieres plus sûres, & que leur expérience rend plus propres à seconder une nouvelle Entreprise. On craint qu'ils ne sacrifient à leur intérêt particulier celui du nouvel Entrepreneur, & on ne fait pas réflexion, que pour réussir dans de pareilles affaires, le plus sûr est d'y intéresser ceux, qui sont les plus au fait, de maniere, qu'ils trouvent leur avantage dans le succès de l'Entreprise.

C'est ce que ne fit point M. Crozat, & il ne comprit pas qu'on ne tire jamais rien d'un Pays, quelque bon qu'il soit, quand

On empêche l'Habitant de s'enrichir. Il eut à peine pris possession de son Commerce exclusif, que les Vaisseaux des Isles ne parurent plus à la Louysiane. On fit en même tems défense aux Habitans d'aller à Pensacole, d'où venoit tout l'argent, qui rouloit dans cette Colonie, ni de vendre quoi que ce soit à d'autres, qu'aux Commis de M. Crozat, qui par-là se virent les maîtres de donner aux Dentrées du Pays telle valeur, qu'ils vouloient; pouvoir, dont ils ne manquèrent point d'abuser: enfin ils taxerent les Pelletteries à un prix si modique, que les Chasseurs trouvant à s'en défaire plus avantageusement en Canada, & dans les Colonies Angloises, les y porterent toutes.

Et suivant une conduite toute contraire, la Compagnie de M. Crozat auroit acquis du crédit, & attiré la confiance des Colons: après quoi elle les auroit amenés à son but, dès qu'elle les auroit multipliés, & engagés à tirer de leur Pays tout ce qu'il pouvoit produire. Mais en leur coupant la petite veine d'argent, qui y couloit de Pensacole, en diminuant le prix de leurs Dentrées & de leurs Marchandises, en gênant leur Commerce, qu'ils entendoient beaucoup mieux qu'elle, & dont le produit auroit reflué sur la Compagnie même, en augmentant la valeur de ce qu'ils étoient obligés de tirer de France, elles les mit hors d'état de subsister, & à plus forte raison de faire valoir leurs Terres.

Cette décadence du Commerce & de la culture de la Louysiane ne pouvoit aussi manquer de faire un très-grand tort au Roy, si l'on considère qu'après les vingt-cinq ans,

que devoit durer le Privilege exclusif de M. Crozat, la Colonie se trouveroit moins avancée, qu'elle ne l'étoit, quand il lui fut accordé, & Sa Majesté n'en étoit nullement dédommagée par le Port de 50 Tonneaux, que la Compagnie lui devoit donner sur les Navires. Il est vrai que par là le Roy épargnoit encore les frais d'un Vaisseau, qu'il auroit fallu envoyer à la Louysiane, pour y porter tout ce qui étoit nécessaire à la subsistance des Troupes; mais il y avoit un moyen plus naturel de faire cette épargne, ou plutôt de rembourser cette dépense par le fret, que ce Bâtiment ne pouvoit manquer de trouver à Saint Domingue.

Il ne falloit pour cela qu'armer tous les ans une Fregate de 170. Tonneaux, ou une de ces Galeres Angloises à deux Ponts, qui ayant la cale fort grande, ne laissent pas d'être bonnes voilières, & se conduisent avec très-peu de Monde, à cause de la légereté de leurs mouvemens. Au reste je ne dis rien ici, que d'après un Mémoire raisonné, envoyé alors au Ministre par M. Duclos, que j'ai dit avoir succédé à M. d'Artaguette, dans l'Emploi de Commissaire Ordonnateur à la Louysiane, qui exerça depuis le même Emploi au Cap François de Saint Domingue, où il se comporta si bien pendant les troubles survenus dans cette Colonie en 1723. & qui fut nommé peu de tems après Intendant des Isles sous le vent de l'Amérique.

Propositions
& plaintes de
M. Crozat.

M. Crozat ressentit plutôt le dommage que son Privilege apportoit aux interêts du Roy, que le tort, qu'il faisoit aux Habitans de la Louysiane. C'est ce qui l'obligea de faire

à Sa Majesté le 5. de Juillet 1714. de nouvelles propositions, dans la vûe de faciliter aux Officiers, Soldats, & autres Employés, qu'elle entretenoit dans cette Colonie, le payement de leurs appointemens, & les envois des marchandises & munitions, soit pour les travaux, soit pour l'entretien des Forts, soit pour les présens, qu'on faisoit annuellement aux Sauvages, & elles furent agréées. Quelques mois auparavant il avoit présenté d'autres Mémoires, où il se plaignoit de bien des choses, & par lesquels il paroît qu'on faisoit aussi dans la Louysiane de grandes plaintes contre son Privilege exclusif.

Les siennes étoient 1°. Que la foiblesse des François dans cette Colonie les rendoit méprisables aux Sauvages, & les mettoit hors d'état d'empêcher ces Barbares de se faire continuellement la guerre; d'où il arrivoit qu'il n'étoit pas possible d'établir aucune sorte de Commerce dans le Pays, ni par conséquent d'envoyer des Navires de France, sans s'exposer à perdre tous les frais de l'armement. 2°. Que les Anglois s'approchoient beaucoup des François, lesquels cantonnés dans la Riviere de la Maubile, & dans l'Isle Dauphine, où les Terres ne sont bonnes à rien, laissoient libres aux Premiers tous les bords du Micissippi, où rien ne les empêchoit de s'établir, & de pénétrer ensuite au Nouveau Mexique, & dans la Nouvelle Biscaye: cette plainte étoit générale parmi toutes les Personnes sensées. 3°. Qu'on ne comprenoit pas, d'où venoit l'indifference, avec laquelle on regardoit en France la Louysiane. M. Crozat ne craignoit point d'avancer, que, si on vonloit faire attention aux avan-

1716.

tages, qu'on en pouvoit tirer, il n'étoit aucune Colonie, » dont la conservation & l'accroissement importoit plus à l'Etat. Le Commerce Maritime du Royaume, disoit-il, est réduit presque à rien. Cependant ce n'est que par la navigation des Vaisseaux Marchands en tems de Paix, qu'il se forme des Matelots, que le Roy retrouve pour ses Armées Navales, lorsque la guerre se déclare. Ainsi en général il est important d'augmenter la Navigation ; & par les différens Etablissements, qu'on peut faire à la Louysiane, on peut espérer que, si on-y travaille sérieusement, le Commerce de ce Pays-là occupera dans peu d'années un nombre considérable de Vaisseaux. Les Anglois sentent si bien l'importance de la Colonie de la Louysiane, qu'il ne faut que demander à M. le Maréchal D'UXELLES, ce qu'il leur a oüï dire à Utrecht de notre Etablissement sur le Micissipi. » Leur conduite depuis ce tems-là justifie tous les jours ce que ce Mémoire avançoit sur ce sujet. 4^e. Et c'est ici le grand grief de M. Crozat, & en même tems sa réponse à ce qu'on lui objectoit, sur ce que s'étant engagé envers le Roy à peupler la Louysiane, & à y établir toutes les especes de Commerce, dont il convenoit qu'elle étoit capable, elle se trouvoit néanmoins dans un plus mauvais état, depuis qu'il en étoit chargé. Il se plaignoit donc de ce qu'on avoit refusé d'enregistrer au Conseil de cette Province ses Lettres Patentes ; que tout le Monde s'y opposoit, & que ces oppositions étoient fomentées par les Officiers, accoutumés à faire le Commerce avec les Espagnols.

Ce

Ce fut aparamment pour essayer de met-
 tre les Troupes dans ses intérêts, qu'il fit
 au Roi les propositions contenuës dans le
 Mémoire, dont j'ai parlé : mais comme ses
 affaires n'en allèrent pas mieux, après qu'il
 eut fait cette démarche, il n'attendit pas que
 le terme de son Privilege fût expiré, & il
 le remit au Roy l'année suivante 1717. Ce
 fut alors, que se forma cette fameuse Com-
 pagnie d'Occident, qui sous la direction du
 Sieur Law se chargea peu à peu de presque
 tout le Commerce du dedans & du dehors
 du Royaume, & du sein de laquelle est for-
 tie la Compagnie des Indes, aujourd'hui si
 florissante, & la seule, qui ait réussi en
 France depuis la fondation de la Monarchie.
 Les Lettres Patentes de la premiere, en forme
 d'Edit, qui portent un *Etablissement de Com-
 merce sous le nom de Compagnie d'Occident*,
 & qui furent enregistrées au Parlement le 6.
 de Septembre de la même année, déclarent
 que Sa Majesté accorde à ladite Compagnie
 pour 25. ans ;

1717.

Il remet au
 Roy son Pri-
 vilege. Sa Ma-
 jesté le trans-
 porte à la
 Compagnie
 d'Occident.

1°. Le Commerce du Canada, à la charge
 de faire travailler aux cultures & aux plan-
 tations.

2°. De faire seule pendant l'espace de 25.
 années, à compter du jour de l'enregistre-
 ment, le Commerce dans la Province &
 Gouvernement de la Louysiane ; & à perpé-
 tuité toutes les Terres, Ports, Côtes, Ha-
 vres, & Isles, qui composoient cette Pro-
 vince, pour en jouir en toute propriété,
 Seigneurie & Justice, ne se réservant autre
 droit, ni devoir, que la seule foi & hom-
 mage lige, que ladite Compagnie sera tenuë

1717.

de lui rendre ; & à ses Successeurs à chaque mutation de Roy , avec une Couronne d'or du poids de 30. marcs. Et il est bon d'avertir ici , que par un autre Arrêt du 27. du même mois de Septembre , le Pays des Illinois fut détaché du Gouvernement de la Nouvelle France , & incorporé à celui de la Louysiane.

3°. Le pouvoir de traiter & de faire alliance au nom de Sa Majesté , dans l'étendue de sa Concession , avec toutes les Nations du Pays , qui ne sont pas dépendantes des autres Puissances de l'Europe , & en cas d'insulte , de leur déclarer la guerre , de traiter de paix & de trêve. 4°. La possession absolue des Mines & Minieres , qu'elle fera ouvrir pendant le tems de son Privilege. 5°. La permission de vendre & d'aliéner les Terres de sa concession , de faire construire tels Forts , Châteaux & Places , qu'elle jugera nécessaires pour la défense du Pays concédé , d'y mettre des Garnisons , de lever des Gens de guerre en France , avec l'agrément de Sa Majesté , & d'établir tels Gouverneurs , Majors , Officiers & autres , qu'il lui plaira pour commander les Troupes.

M. de l'Épinai Gouverneur de la Louysiane.

M. de la Motte Cadillac & M. Duclos n'étoient plus à la Louysiane , lorsque ce changement arriva. M. de l'Épinai avoit succédé au Premier , & M. HUBERT au Second. Ils étoient arrivés à l'Isle Dauphine au mois de Mars de cette année ; & quelques mois après la Compagnie d'Occident nomma Monsieur de Bienville Commandant Général de toute la Province. Ses provisions étoient du vintième de Septembre : mais il ne les re-

cut & ne prit possession que l'année suivante. Monsieur de l'Epinaï étoit venu avec trois Navires, qui portoient beaucoup d'Officiers, un grand nombre de Soldats, quantité de munitions de guerre & de bouche, & toutes sortes de marchandises. Tout fut déchargé dans les magasins de l'Isle Dauphine, à l'exception des marchandises, qui étoient dans le *Dudlow*, commandé par Monsieur DE GOLLEVILLE, lequel eut ordre de les aller trafiquer à la Vera-Cruz. Ce Capitaine, instruit de ce qui étoit arrivé cinq ans auparavant à M. de la Jonchere, qui n'avoit pu obtenir la permission de trafiquer dans ce Port, ne jugea pas à propos de s'y montrer : il alla mouiller l'Ancre à *Villarica*, qui étoit l'Ancienne *Vera-Cruz*, bâtie par CORTE'S, & fit avertir secrettement des Marchands Espagnols : ceux-ci vinrent le trouver à son bord, acheterent toute sa cargaison, & le payerent comptant.

Pendant ce tems-là M. de l'Epinaï travail- Réception, loit à fortifier l'Isle Dauphine, où étoient tous que lui font les Sauvages. les Magasins; & tandis qu'il étoit occupé de Le Port de ces soins, vint-quatre Nations Sauvages lui l'Isle Dauphine- envoyerent des Députés pour lui faire com- ne se ferme. pliment, & lui chanter le Calumet. Mais la joie, que lui causa ce concours général des Nations comprises dans son Gouvernement, fut bientôt troublée par un accident imprévu, qui déconcerta ses mesures, & rendit inutiles toutes les dépenses, qu'il venoit de faire dans l'Isle Dauphine. Sur la fin du mois d'Août l'entrée du seul Port, qu'eût cette Isle, fut bouchée par un amas prodigieux de sables, qu'un Ouragan y rassembla. L'Isle même fut

1717.

presqu'inondée , & quantité de Bestiaux y furent noyés.

Il fallut chercher un autre mouillage pour les Vaisseaux , & on choisit celui de l'Isle *Surgere* , qu'on a depuis appelé l'Isle aux Vaisseaux. Elle n'a cependant qu'une Rade foraine , assez bonne , excepté quand le vent souffle du Nord , ou du Nord-Ouest , mais ces vents y sont rares & peu violens. On bâtit pour la sûreté des Navires un petit Fort sur l'Isle , & l'on transporta l'Etablissement de l'Isle Dauphine au *Biloxi* , lequel est au Nord de l'Isle aux Vaisseaux , mais dont les Navires ne peuvent pas approcher de plus près , que de quatre lieues. Rien ne fait mieux voir combien on se bernoit alors au Commerce , qu'on pouvoit faire avec les Espagnols , que ce nouvel Etablissement : car le Terrain du *Biloxi* ne vaut pas mieux que celui de l'Isle Dauphine , & ce Poste n'a pas même de Rade pour les plus petits Brigantins. On ne comprend pas comment on a pu songer à placer le centre d'une Colonie sur un sable stérile & inabordable à d'autres Bâtimens , qu'à des Chaloupes , & qui ne pouvoit défendre les Vaisseaux , ni en être défendu ; cependant on l'y a laissé cinq ans entiers.

Commence-
mens de la
Nouvelle Or-
léans.

Ce fut néanmoins cette même année , que l'on jeta les fondemens de la Capitale de la Louysiane , sous le nom de *Nouvelle Orléans*. M. de Bienville étant venu des Natchez à la Maubile , pour saluer le Nouveau Gouverneur , lui dit qu'il avoit remarqué sur le bord du Fleuve un endroit très-propre pour établir un Poste , & M. de l'Epinaï

PLAN DE LA NOUVELLE - ORLEANS

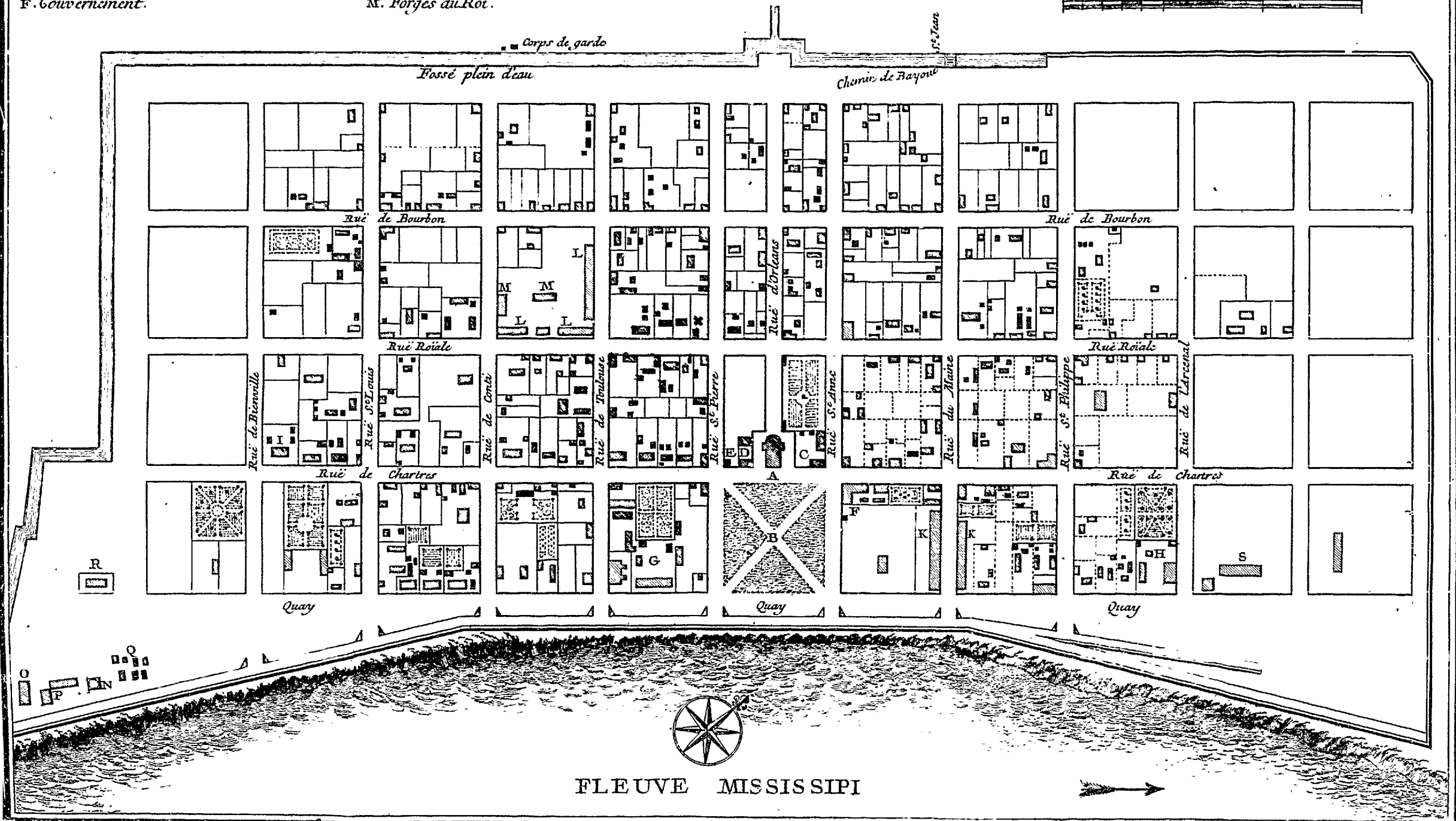
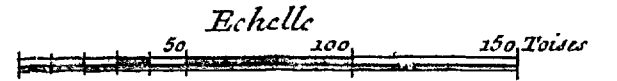
Sur les Manuscrits du Dépôt des Cartes de la Marine. Par N.B. Ing^r de la M. 1744.

A. L'Eglise Paroissiale desservie par les capucins.
 B. Place d'Armes.
 C. Couvent des Capucins.
 D. Prisons.
 E. Corps de garde.
 F. Gouvernement.

G. Intendance.
 H. Hôpital.
 I. Urselines.
 K. Magasins du Roi.
 L. Cavernes.
 M. Forges du Roi.

N. Moulin à vent et à cheval.
 O. Hangar de la Marine sous lequel
 on Construit.
 P. Corps de garde des Bourgeois.

Q. Cabanes des Nègres, qui prennent soin du moulin.
 R. Poudrière.
 S. Nouvelle maison des Urselines.



FLEUVE MISSISSIPI

le chargea de cet Etablissement : il lui donna quatre-vingt Fauxfauniers nouvellement arrivés de France, avec des Charpentiers pour bâtir quelques Maisons. Il commanda en même tems à M. BLONDEL, Capitaine, d'aller prendre la Place de M. de Pailloux aux Natchez, & ce dernier eut ordre d'aller joindre M. de Bienville, pour le seconder dans son Entreprise, qui ne fut pas poussée bien loin alors : on donna pour Gouverneur à cette Ville naissante M. de Pailloux. J'ai marqué dans mon Journal le défaut de sa situation.

1717.

Au commencement de l'année suivante on s'avisa enfin de faire sonder l'entrée du Mississipi, pour voir si les Vaisseaux y pouvoient entrer avec toute leur charge, & on trouva seize pieds d'eau sur la barre. On y envoya aussitôt le *Neptune*, qui venoit d'arriver de France, & il remonta sans peine jusqu'à la Nouvelle Orleans. Il est étonnant, qu'après cette experience, on n'ait pas ouvert les yeux pour voir de quelle importance il étoit d'y établir dès lors le Quartier Général, & qu'on ait laissé consumer de misère & de maladies tant de milliers d'Hommes, sous prétexte qu'on n'avoit pas assez de Batteaux pour les transporter au lieu de leur destination ; puisque les mêmes Vaisseaux, sur lesquels ils étoient venus de France, auroient pu les débarquer à la Nouvelle Orleans, & plus près encore de leurs Concessions.

On fait entrer un Vaisseau dans le Mississipi.

1718.

Ce fut au commencement de Mars suivant, qu'on vit arriver les premiers Concessionnaires. Le Sieur DUGUE' DE BOISBRIAND les accompagnoit, & il étoit Porteur des Ordres du Roy, ou plutôt de la Compagnie, qui,

Arrivée des premieres concessions.

1718.

sous le bon plaisir de Sa Majesté, l'avoit nommé Commandant aux Illinois, M. de Bienville Commandant Général de la Louysiane, & Directeur de la Compagnie, & M. de Pailloux Major Général. M. de Boisbriand ne tarda point à monter aux Illinois, menant avec lui M. DIRON, & le Chevalier d'Artaguet; tous deux Freres de l'ancien Commissaire Ordonnateur. Le Premier étoit Capitaine, & fut bien-tôt déclaré Inspecteur Général de la Louysiane. Le Second étoit Lieutenant.

Dans le même-tems plusieurs Nations Sauvages, dont quelques-unes avoient long-tems paru opposées aux François, comme les *Chetimachas*, s'établirent sur le Micissipi, assez près de la Nouvelle Orleans; & comme la plûpart de ces Peuples sont dans l'usage de cultiver la terre, ils défricherent de grands terrains, ce qui fut une ressource pour cette Ville; à laquelle ils ont souvent fourni des vivres dans le besoin. Quelques Concessionnaires envoyerent aussi une partie de leur monde dans ce Fleuve, & les avantages, qu'ils y trouverent pour s'établir solidement, ont fait regretter à ceux, qui avoient à cœur le bien public, que l'on ait empêché les autres Concessionnaires de prendre le même parti. Les inquiétudes, qu'on avoit eûes d'abord au sujet des Anglois, s'étoient évanoüies; toutes les Nations, qui bordoient le Micissipi, vivoient en assez bonne intelligence avec nous, & l'unique moyen de se rassûrer contre les intrigues des uns, & la legereté des autres, étoit de fortifier & de peupler la Colonie.

Au mois de Juin de cette même année, M. de Bienville fit prendre possession de la Baye S. Joseph, située à 50 lieues à l'Est de l'Isle Dauphine. Ce fut M. de CHATEAUGUÉ, son Frere, qui fut chargé de cette Expédition, dont il s'acquitta sans obstacle : il y fit ensuite construire un Fort de pierre. Il y avoit dix-huit ans que les Espagnols avoient abandonné ce Poste ; cependant le Gouverneur de Pensacole ne fut pas plutôt informé de cette Entreprise, qu'il écrivit à M. de Bienville que la Baye de Saint Joseph appartenoit au Roy Catholique. Elle ne méritoit pas qu'on se brouillât avec cette Couronne ; & M. de Chateaugué, qui s'en étoit emparé, ne douta pas un moment qu'il ne fallût bientôt y renoncer, comme il arriva en effet l'année suivante. Les raisons, qui y obligèrent M. de Bienville, & le Conseil de la Compagnie, sont 1°. Que ce Poste est inutile, non-seulement à cause de son grand éloignement, & du peu de sûreté, qu'y trouveroient les Vaisseaux ; mais principalement à cause de l'impossibilité d'en défendre l'entrée, qui est de plus d'une grande lieue. 2°. Qu'il est extrêmement incommode, soit par rapport à la difficulté de débarquer les secours, parce que pour cela, il faut attendre les momens propres, qui souvent, ne se trouvent pas en une semaine, ni même en quinze jours ; soit par rapport à la stérilité du terrain, lequel, à plus de quatre lieues à la ronde, n'est que de sable pur : soit par rapport à l'intempérie de l'air, qui, dans toute cette Contrée, est très mal sain ; tous nos Soldats y ayant été fort malades, ce qui a occasionné

La Baye de S. Joseph occupée par les François, & abandonnée presque aussitôt

1718.

bien des désertions, qu'il n'y a pas eu moyen d'empêcher. 3^e. Que les Vaisseaux n'y sont à couvert d'aucun vent, & qu'on n'y trouve que de fort mauvaises eaux.

Description
de Pensacole.

1719.

Ce qui se passa l'année suivante dans cette Colonie suffit pour juger de ce que nous serions aujourd'hui en état d'y exécuter, si on eût profité, pour y faire un puissant Etablissement, des avantages, qu'on avoit entre les mains. Au mois de Février 1719, M. de Serigny arriva à la Louysiane avec trois Vaisseaux, y publia la Guerre déclarée à l'Espagne, & montra les ordres, qu'il avoit de prendre Pensacole. La Baye, qui porte ce nom, fut, selon les Espagnols, premièrement découverte par Pamphile de Narvaez, qui y prit terre dans sa malheureuse Expédition de la Floride. Dans la suite DIEGO DE MALDONADO, un des Capitaines de Ferdinand de Soto, la découvrit de nouveau, & lui donna le nom de *Port d'Anchust*: En 1558, Dom Tristan de Luna la nomma la *Baye de Sainte Marie*; Et en 1693, D. ANDRÉ DE PE'S Général de la Flotte de *Barlovento*, l'étant allé reconnoître, ajoûta à ce dernier nom celui de *Galve*, en l'honneur du Comte DE GALVE, alors Viceroi du Mexique. Ainsi, parmi les Espagnols, cette Baye n'est connue que sous le nom de *Santa Maria de Galve*. Et celui de *Pensacola*, qui étoit celui des Habitans du lieu, lesquels ont été détruits par d'autres Sauvages, est demeuré à la Province, à laquelle les Espagnols donnent une grande étendue.

En 1696 D. Andrés DE ARRIOLA ayant pris par les Français, été nommé premier Gouverneur de cette Pro-

vince, en alla prendre possession, & bâtit dans la Baye de Sainte Marie de Galve un Fort à quatre bastions, qu'il appella le *Fort de S. Charles*, avec une Eglise & quelques Maisons; & c'est l'état, où cette Place se trouvoit en 1719, lorsque M. de Serigny en fit le Siège; la Compagnie d'Occident ayant saisi l'occasion de la rupture entre les deux Couronnes, pour se procurer le seul Port, qu'il y ait sur toute la Côte Septentrionale de la Floride, depuis le Canal de Bahama jusqu'au Micissipi. M. de Serigny commença par assembler un grand Conseil de Guerre, dont le résultat fut, que MM. de Bienville & de Chateaugué, ses Freres, feroient venir à la Maubile tous les Sauvages Alliés, tous les François Habitans, Voyageurs & Concessionnaires, & qu'ils les meneroient par terre à Pensacole, tandis que les trois (a) Vaisseaux, où l'on embarqueroit 150 Soldats, entreroient dans la Baye. Tout cela fut exécuté avec beaucoup de secret & de diligence.

Le 14 de Mai à dix heures du matin, M. de Serigny entra dans la Baye: D. Jean Pierre MATAMOROS, Gouverneur du Fort S. Charles, qui n'étoit pas en état de s'y défendre, venoit d'envoyer à D. GREGORIO DE SALINAS, Gouverneur de S. Joseph, pour lui demander du secours; mais il n'eut pas le tems de le recevoir. Serigny commença par faire un grand feu; & quoique cela eût duré cinq heures, les Espagnols prétendent qu'on ne leur tua qu'un Homme. Le feu ayant cessé, le Gouverneur envoya un Capitaine d'Infanterie, pour sçavoir du Commandant

(a) Un Auteur Espagnol compte quatre Vaisseaux.

1719.

François le sujet d'une hostilité si imprévue. M. de Serigny fit reconduire cet Officier par un Capitaine François, qui apprit à D. Jean que la Guerre avoit été déclarée & publiée en France le 14 de Janvier, & le somma de rendre sa Place. Le Gouverneur de l'avis de son Conseil, demanda terme jusqu'au lendemain; pour répondre, & il l'obtint; mais faisant ensuite réflexion qu'avec 160 Hommes, qu'il avoit, sans aucune esperance de recevoir à tems le secours, qu'il avoit demandé, il n'étoit pas possible de résister à 600 Hommes, qui l'attaquoient par Mer, & à 700, qui venoient par Terre, il crut, qu'il valoit mieux tâcher d'obtenir une bonne composition, que de s'exposer aux suites d'une résistance inutile. Ainsi avant que le terme, qui lui avoit été accordé, fût expiré, il capitula le jour même aux conditions suivantes :

1°. Qu'on lui fourniroit deux Vaisseaux avec des vivres, pour aller à la Havane: 2°. Que les Espagnols n'emporteroient avec eux ni armes ni munitions de guerre: 3°. Que toute hostilité cesseroit pendant huit jours depuis le départ de la Garnison, & au cas de relâche, pendant huit autres jours. Dès que cette capitulation eût été signée par les deux Commandans, la Garnison sortit de la Place le 15, & campa dehors: M. de Chateaugué y entra avec 300 Hommes, & commença par faire un inventaire de tout ce qu'il y trouva. Le 18 de Juin le Gouverneur de Pensacole fit voile avec 400 Espagnols, pour la Havane, sur le *Comte de Toulouse* & le *Maréchal de Villars*, commandés par M. ME-

DE LA N. FRANCE. LIV. XXI. 203
CHIN & le Chevalier DE GRIEU. Ces deux
Navires furent attaqués à la vûe de Cuba par
des Armateurs Anglois, qui, n'ayant reconnu
qu'ils avoient affaire à trop forte partie, que
lorsqu'ils étoient engagés de manière à ne
pouvoir aisément s'évader, envoyèrent faire
des excuses aux Commandans, sur ce qu'ils
les avoient pris pour des Espagnols. Cela
pouvoit être; mais on sait que ces méprises
sont si fréquentes de la part des Anglois,
qu'on seroit fort en droit de n'y avoir pas
toujours égard.

Cependant Dom GREGORIO GUAÇO, qui Les François
commandoit à la Havane, venoit de faire qui condui-
partir une Flotte sous la conduite de D. soient la Gar-
ALPHONSE CARRASCOSA DE LA TORRE, nison à la Ha-
pour chasser les Anglois du Fort de S. Geor- vane y sont
ges dans la Caroline, ne se promettant pas arrêtés.
moins que la conquête de toute cette Pro-
vince. Quelque-tems après il découvrit les
deux Frégates Françoises, & sur le champ il
envoya une Barque à D. Alphonse, pour
lui ordonner de les attaquer. Les Commán-
dans François de leur côté, voyant venir
toute une Flotte sur eux, revirèrent de bord;
mais le vent étant tombé tout-à-coup, ils
se rassûrèrent sur ce que conduisant le Gou-
verneur & la Garnison de Pensacole, la capi-
tulation de cette Place devoit leur servir de
sauf-conduit. Le Mémoire; que j'ai trouvé
sur ce fait au Dépôt de la Marine, dit que
le Commandant Espagnol demanda aux Fran-
çois qu'ils lui remissent tous ceux de sa Na-
tion, qui étoient sur leurs Navires; qu'ils le
refuserent, & que sur ce refus, la Flotte
tourna du côté de la Havane, & les obli-

1719.

gea d'entrer avec elle dans le Port, où ils ne vouloient pas s'engager. L'Historien (a) Castillan assure au contraire, que Carrascofa mit garnison sur les deux Frégates Françoises, & rentra à la Havane avec sa Flotte & ses deux Prises, pour y recevoir les ordres de son Général.

Les Espagnols se préparent à reprendre Pensacole.

Quoiqu'il en soit, D. Gregorio Guaço remettant à une autre occasion l'expédition de la Caroline, jugea qu'il falloit commencer par reprendre Pensacole; il crut même devoir renforcer sa Flotte de toute la Garnison de cette Place, de 150 Hommes, qu'il tira des Châteaux de la Havane, & de quantité de Volontaires, que l'esperance de conquérir toute la Louysiane engagea à prendre part à cette Expédition. Il retint les deux Frégates, pour s'en servir à conduire les François à San Domingo & à Cumana, & pour porter à ces deux Villes les provisions, dont elles avoient un grand besoin. Il dépêcha en même-tems au Marquis de VALERO, Viceroi du Mexique, une Barque légère, pour le prier de donner ordre à Dom Francisco CORNEJO, Commandant de l'Escadre de Barlovento, lequel étoit alors à la Vera-Cruz, d'aller joindre Carrascofa à Pensacole au premier avis, qu'il auroit de l'arrivée de ce Commandant en Floride. Le Viceroi l'avoit prévenu: instruit par une Lettre du Gouverneur de S. Joseph de la prise de Pensacole, & averti par un Pere Franciscain, qui s'étoit trouvé dans cette place, quand elle se rendit à M. de Serigny, que les François n'avoient

(a) Barcia Ensayo Cronologico para la Historia de la Florida.

entrepris de s'en rendre les Maîtres, que dans le dessein de pénétrer au Nouveau Mexique, il avoit sur le champ dépêché des Courriers dans tous les Ports de la Nouvelle Espagne, avec ordre à tous les Mariniers, qui s'y rencontroient, de passer à la Vera-Cruz. Il avoit en même tems fait de toutes parts des levées d'Hommes, & il n'étoit plus embarrassé, qu'à trouver assez de Bâtimens pour embarquer tout ce Monde, lorsque Dom François Cornejo entra dans le Port de la Vera-Cruz avec cinq Vaisseaux de guerre de la flote de Barlovento. Il lui fit dire de se disposer à partir pour Pensacole, mais comme Cornejo étoit sur le point de mettre à la voile, le Vice-Roy lui envoya un contre-ordre pour surseoir son départ, jusqu'à ce qu'il lui eût donné un renfort.

1719.

Cependant le changement de destination de la Flotte de la Havane n'avoit pas été du goût de tous ceux, qui y étoient embarqués, & il y en eut plus de quatre cent, qui désertèrent, avant qu'elle fût sortie du Port. Ce contre-tems ne déconcerta point le Gouverneur; il se flata que la valeur de ceux, qui étoient demeurés fidèles, suppléeroit au nombre, & il se contenta de faire embarquer à la place des Déserteurs soixante Grenadiers de sa Garnison. Le 29. de Juin Dom Alphonse Carrasco mit à la voile, n'ayant en tout que huit cent cinquante Hommes, y compris les Troupes réglées, les Volontaires & les Mariniers, sur douze Bâtimens, trois Frégates & neuf Balandres. Dès qu'il fut à la vûe de Saint Joseph, il envoya le Lieutenant Colonel Dom BRUNO DE CAVALLERO au Gouverneur de ce Fort, Dom

Ils arrivent
à la vûe de la
Baye.

1719.

Gregorio de Salinas , pour sçavoir de lui en quelle situation étoient les François de Pensacole. Le Gouverneur répondit que deux Déserteurs de cette Place l'avoient assuré , que M. de Châteaugué n'y avoit fait aucune réparation ; qu'il n'avoit même ramassé aucuns matériaux pour cela , que l'Isle de Sainte Rose & la pointe de Siguença étoient abandonnées , & qu'il ne doutoit pas que le Commandant François ne fût obligé de se rendre à la première sommation.

Sur cet avis Carrascofa s'approcha jusqu'à une demie lieuë de la Baye de Pensacole , & ayant mouillé les Ancres pendant la nuit , il fit un Détachement de cent Hommes , qui s'empara sans résistance de la pointe de Siguença , qui est la pointe occidentale de l'Isle de Sainte Rose. Cinquante Soldats de la Garnison de Pensacole allerent aussitôt se rendre à eux , & les assurèrent qu'ils n'avoient qu'à se présenter , pour être Maîtres de la Place ; que tous les François , qui y étoient renfermés , étoient bons Serviteurs du Roy d'Espagne , & que dès qu'ils paroïtroient , on leur ouvrirait les portes. Cette Garnison avoit été fort mal choisie ; elle n'étoit composée que de Déserteurs , de Fauxsauniers , de Gens , qu'on avoit embarqués par force pour la Louysiane , & d'autres semblables canailles , qu'il n'est pas de la prudence de joindre ensemble en trop grand nombre. Le Général Espagnol étoit aussi entré en chaloupe dans la Baye pour y observer en quel état étoient les choses ; il y trouva deux Fregates , qu'il eut tout le loisir d'examiner , & il reconnut le Fort tout à son aise , parce que les coups de canon , qu'on

lui tiroit , n'alloient pas jusqu'à lui. De retour à la pointe de Siguença , il envoya ordre à toutes les Balandres d'entrer dans le Port , & dès qu'elles y furent mouillées , elles canonnerent les Fregates & le Fort. Les deux Frégates leur répondirent vivement , ce qui n'empêcha point qu'une des deux ne fût abordée , & enlevée. L'Equipage de l'autre y mit le feu , & se retira dans le Fort , qui fut aussitôt investi par toutes les Balandres.

Le feu fut assez vif de part & d'autre tout le jour , mais sans beaucoup d'effet. Le soir Prise de la Place. Dom Bruno Cavallero envoya sommer M. de Châteaugué de se rendre Prisonnier de guerre avec toute sa Garnison , lui déclarant que s'il attendoit que les Batteries fussent dressées , il n'y auroit de quartier pour Personne. Il demanda du tems pour délibérer jusqu'à dix heures du lendemain matin , & cela lui fut accordé ; mais le Commandant Espagnol fit occuper par de bons Détachemens tous les passages , par où les Sauvages pouvoient venir au secours des François. Châteaugué étoit fort résolu à se défendre jusqu'à l'extrémité , mais ses Soldats lui ayant déclaré tout d'une voix , qu'ils ne se battoient point contre les Espagnols , ce fut pour lui une nécessité de se rendre , & à l'heure marquée , il obtint de sortir de sa Place avec tous les honneurs de la guerre , pour être conduit en Espagne. Alors presque tous les François prirent parti dans les Troupes Espagnoles à l'exception de quelques-uns , qui furent jettés dans les Navires au fond de cale pieds , & mains liés. Le Gouverneur , son Lieutenant , le Directeur de la Compagnie , &

1719.

tous les Officiers furent laissés sur leur parole , en attendant qu'on eût mis en état le Bateau , qui devoit les transporter à la Havane. Carrascofa prit le jour même possession du Fort , qu'il trouva bien pourvû de vivres & de marchandises : il y rétablit Dom Juan Pedro Matamoros pour Gouverneur , & y laissa une Garnison suffisante.

Le 25. d'Août il dépêcha le Capitaine Dom Francisco MENDEZ au Vice-Roy de la Nouvelle Espagne , pour lui porter la nouvelle du succès de son Entrepise , & cet Officier trouva encore à la Vera-Cruz D. Francisco Cornejo avec son Escadre. Le Marquis de Valero , charmé d'apprendre que Pensacole étoit rentré sous l'obéissance du Roy son Maître , manda sur l'heure à Cornejo de mettre à la voile , & de joindre à son Escadre les Navires , qui étoient nouvellement arrivés de la Havane sous la conduite de Dom Francisco GUERRERO , afin de chasser les François de tout le Golphe Mexique. Carrascofa de son côté n'étoit pas peu embarrassé à appaiser une émeute de ses Gens , & surtout des Volontaires , mécontents de ce qu'il ne leur avoit pas permis le pillage des effets des François. L'expédient , qu'il prit pour calmer ce tumulte , fut de leur abandonner cent soixante Negres , appartenants à la Compagnie d'Occident , lesquels s'étoient réfugiés dans une Bourgade de Sauvages ; il leur fit encore quelques autres largesses , & ils parurent contents.

Les Espagnols
font défaits
auprès de la
Maubile,

Il songea ensuite à se rendre maître de l'Isle Dauphine , & fit un détachement de trois cent Hommes choisis , parmi lesquels il

y avoit plusieurs François , & en donna le commandement à D. ANTONIO MENDIETA , Capitaine , à qui il recommanda de s'approcher le plus près qu'il seroit possible de cette Isle, afin de reconnoître le nombre des Soldats & des Sauvages , qui la défendoient. D. Antonio s'acquitta fort bien de cette commission. Il trouva *le Philippe* , commandé par M. de Serigny , dans la Rade , & soutenu par quatre bonnes Batteries. Il visita toute la Côte , quoiqu'on tirât de toutes parts sur lui ; & jugea que le nombre des François & de leurs Alliés montoit au moins à deux mille. Il entra ensuite dans la Riviere de la Maubile , & s'approcha du Fort Saint Louis , d'où ayant vû sortir cinq Bateaux chargés de vivres , il s'en rendit le maître ; mais les François de sa Troupe ayant mis pied à terre vis-à-vis une Maison écartée dans la campagne , & ayant commencé à la piller , M. DE VILINVILLE , que M. de Bienville envoyoit à M. de Serigny avec un renfort de François & de Sauvages , les aperçut. Il détacha d'abord quinze Sauvages , qui leur couperent chemin ; d'autres allèrent se cacher ventre à terre dans un endroit , où ils devoient passer pour se sauver , ne se montrèrent , que quand ils les virent à la portée du fusil , firent alors leur cri , & commencerent le combat. Les Ennemis se trouvant alors entre deux feux , se défendirent foiblement. Quinze furent tués sur la place ; dix-huit se rendirent Prisonniers ; les autres se jetterent dans l'eau , pour gagner leur Brigantin , & quelques-uns se noyerent. Les Prisonniers étoient tous des François déser-teurs ; Vilinville les envoya à M. de Blain-

1719.

ville, qui faute de Bourreaux pour les pendre, fit casser la tête à dix-sept, & envoya le dix-huitième à M. de Serigny, qui le fit pendre.

M. de Scri-
gny est som-
mé de se ren-
dre avec le
Sieur Phi-
lippe.

Tandis que ces choses se passoient dans la Riviere de la Maubile, Dom ESTEVAN BERROA mit à la voile avec le *Maréchal de Villars* & un autre Navire, avec ordre d'attaquer le *Philippe*, & de débarquer dans l'Isle Dauphiné tout le Détachement de Mendietta, & quantité de Soldats, qu'il avoit embarqués à cet effet; de brûler, s'il étoit possible, le Bourg, afin d'écarter les Sauvages, & de les obliger de sortir de l'Isle; en un mot, de faire tout ce que sa prudence lui suggereroit de mieux pour le service du Roi son Maître. Il étoit aussi porteur d'une Sommatation adressée au *Capitaine du Philippe*, & conçûe en ces termes: » Monsieur, je vous » envoie mon Canot, pour vous sommer de » vous rendre, & de ne faire aucun tort à votre » Vaisseau, sans quoi je vous traiterai comme » des incendiaires, & ne ferai quartier à qui » que ce soit: Je n'épargnerai pas même M. » de Chateaugué, votre Frere, ou votre Ami, le- » quel est en ma puissance, avec la Garnison de » Pensacole; la volonté de mon Roi Philippe » étant de traiter à toute rigueur ceux, qui seront » pris, les armes à la main; au lieu que ceux, qui » se rendront, éprouveront toute la douceur pos- » sible, & recevront tous les secours, dont ils » auront besoin, &c.

M. de Serigny répondit que les Espagnols pouvoient l'attaquer, quand ils voudroient, & qu'il étoit prêt à les bien recevoir. En effet, outre les soixante Hommes,

que conduisoit le Sieur de Vilinville , & qui le joignirent fort à propos , un grand nombre de Sauvages se rendirent auprès de lui des environs de la Maubile ; M. de S. Denys y mena tous ceux du Biloxi ; & les Concessions lui envoyèrent tout ce qu'ils avoient d'Hommes en état de porter les armes. Aussi Berroa s'aperçut-il bientôt , qu'il ne lui seroit pas aisé de réussir dans son Entreprise. Dès qu'il eut joint Mendieta , il apprit de cet Officier que l'Isle se remplissoit tous les jours de François & de Sauvages , tous bien armés , & que le débarquement n'étoit praticable en aucun endroit.

Il ne laissa point de tenter une descente à la petite Isle *Guillory* , qui tient presque à l'Isle Dauphine ; mais ceux , qu'il y envoya , trouverent des Canadiens & des Sauvages , qui les repoussèrent & leur tuerent plus de trente Hommes. Deux jours après , le Commandant s'étant embarqué sur le *Maréchal de Villars* , & y ayant arboré le grand Pavillon Royal d'Espagne , parut avec un autre Navire , un grand Bateau Flibustier , monté de dix pièces de Canon , & de sept Chaloupes. Il s'approcha de l'Isle Dauphine , & le lendemain les deux Navires mouillèrent à la portée du Canon du *Philippe*. Les Chaloupes , qui étoient toutes remplies de Soldats , & le grand Bateau entrèrent en même tems dans le Port , comme s'ils eussent voulu canonner le Bourg , & à la faveur de leur Canon faire leur descente : mais ils trouverent les François & les Sauvages en si bonne posture , qu'ils n'osèrent rien entreprendre. Ils renouvelèrent la même manœuvre quatorze jours de suite ,

Les Espagnols
sont repoussés
de l'Isle Dauphine.

1719.

tantôt en un endroit, & tantôt en un autre ; & par tout ils furent obligés de se retirer sans rien faire. Cependant il n'y avoit dans toute l'Isle que deux cent Sauvages, des Canadiens & les Volontaires en moindre nombre, sur lesquels M. de Serigny pût compter. Les Soldats, au nombre d'environ quatre-vingt, étoient de la même espèce que ceux, qui avoient déserté à Pensacole ; & il falloit se défier d'eux autant que des Ennemis mêmes.

Ce qui incommodoit le plus les Espagnols, furent le Canon du *Philippe*, lequel étoit embossé à une portée de pistolet de terre, & une Batterie en barbette, que M. de Serigny avoit fait dresser dans l'Isle, & qui empêchèrent leurs Vaisseaux d'approcher assez de Terre, pour favoriser leur descente. Enfin le 26. ils appareillèrent, & reprirent la route de Pensacole. On n'a pû sçavoir au juste à quoi montoit leur perte ; mais on eût tout lieu de juger qu'elle fut considérable. Leur plus grande faute fut de manquer de constance ; car, pour peu qu'ils eussent continué à bloquer l'Isle Dauphine, ils ne pouvoient manquer de s'en rendre les maîtres. Il y avoit trois semaines, que les Assiégés couchoient sur le sable, & ils ne pouvoient presque plus se soutenir : la plûpart même étoient malades.

Ils fortifient
Pensacole.

Le Général pendant ce tems n'avoit pas été oisif, ni sans embarras. Il avoit sagement jugé qu'il étoit nécessaire de bâtir un Fort à la pointe de l'Isle de Sainte-Rose, pour défendre l'entrée du Port ; & il y avoit fait travailler tous les Negres, qu'il avoit pu enlever aux François. Ce qui retarda le plus ces travaux, c'est que les Sauvages donnoient de

fréquentes allarmes au Fort de S. Charles ; & lorsque le Gouverneur vouloit faire des sorties sur eux , ces Barbares sautoient , dit l'Historien Espagnol , comme des Chevres sur le haut des Montagnes , où il n'étoit pas possible de les suivre. Cela joint aux premiers avis , que Carrasco reçut de Dom Estevan Berroa , de l'impossibilité de prendre *le Philippe* , & de débarquer dans l'Isle Dauphine , acheverent de lui faire connoître que , pour finir cette guerre , il avoit besoin de plus grandes forces. Un Brigantin détaché de la Vera-Cruz lui avoit assuré que le grand secours , qu'on lui avoit promis , ne tarderoit point à arriver ; il attendoit des vivres de la Havane ; le Fort de la pointe de Siguença étoit presque achevé , aussi-bien qu'une Batterie de quinze piéces de Canon , qui devoit battre sur l'entrée du Port : on travailloit avec diligence à mettre le Fort de Saint Charles hors d'insulte ; mais la faim se faisoit déjà vivement sentir , & les maladies commençoient à gagner

L'esperance des secours annoncés comme fort proches , soutint quelque tems les Troupes ; mais le mal croissant , & les secours ne paroissant pas , plusieurs furent d'avis d'abandonner le Pays , avant que la mortalité augmentât , parce que , si les François venoient avec de nouvelles forces , on auroit beau être bien fortifié , le manquement de vivres obligeroit de se rendre. On jugea même bientôt que les secours , qu'on attendoit étoient perdus , n'y ayant nulle apparence que le Vice-Roi du Mexique & le Gouverneur de la Havane eussent négligé de les envoyer dans le

1719.

tems, qu'ils avoient marqué; & l'on disoit fort haut qu'il ne falloit plus differer de partir, puisqu'il ne restoit de vivres que ce qu'il en falloit pour gagner la Havane.

Le Général fut assez heureux pour appaiser ce commencement de tumulte: mais peu de tems après il reçut avis qu'on avoit apperçu cinq Voiles du côté de l'Isle Dauphine; que le Capitaine d'une Balandre ayant envoyé sa Chaloupe pour les reconnoître, & cette Chaloupe s'étant trop approchée, elle avoit été retenuë: alors il ne douta point que ce ne fussent des Navires François; & ce qui le confirma dans cette pensée, c'est que depuis trois jours on ne voyoit plus du côté de Pensacole aucun Parti de Sauvages; ce qui fit juger que ces Barbares s'étoient joints aux Troupes Françaises, pour investir le Fort par Terre, tandis que les Vaisseaux l'attaqueroient par Mer. Le Gouverneur de Saint Charles; qui le premier avoit reçu ces avis, crut que le plus expédient étoit de brûler sa Place, de peur que les François ne s'y établissent, & de faire porter au Fort de la pointe de Siguença toute son Artillerie & ses munitions. Mais comme il se trouva presque seul de son sentiment, il manda au Général de faire ce qu'il estimeroit le meilleur pour le service du Roi.

Arrivée de
M. de Champ-
mêlin avec
une Escadre.

Le lendemain matin un autre Capitaine de Balandre assûra au Général que les Navires qu'on avoit vûs, étoient des Vaisseaux Marchands de vint à vint-six pièces de Canon tout au plus; mais peu après on lui rapporta qu'on avoit apperçu vers le Sud-Est six Navires de guerre. Il crut d'abord que c'étoit

l'Escadre de Cornejo ; mais il fut bien-tôt détiompé , & on reconnut que c'étoit des Navires de France. Carrascofa résolut de faire au moins bonne contenance ; il envoya Dom Bruno Cavallero avec cent Hommes au Fort de la pointe , qui n'étoit pas encore achevé : Il se rendit lui-même avec sa Fregate au milieu du Canal , où il la fit amarrer sur plusieurs Ancres. Il ordonna que les deux autres Fregates & le *Maréchal de Villars* , sur lesquels on lui avoit envoyé cent Hommes de renfort , fissent la même chose , & qu'elles se rangeassent en bataille , en laissant seulement un côté libre au Fort de Siguença ; il fit mettre en ligne tous les autres Bâtimens , & envoya donner avis de tout au Gouverneur de S. Charles. Celui-ci de son côté avoit d'abord reconnu que les Navires étoient François , parce qu'au moment qu'ils tournerent pour s'approcher de l'entrée du Port , il fut attaqué par un grand nombre de Sauvages , parmi lesquels il jugea qu'il y avoit des François.

En effet le Comte de CHAMPMELIN , Chef d'Escadre , étant arrivé le trente - unième d'Août à la vûe de l'Isle Dauphine , mouilla le lendemain dans la Rade de cette Isle avec cinq Navires de guerre , & deux Vaisseaux de la Compagnie. Il rencontra dans le Canal deux Balandres Espagnoles , qui y étoient pour empêcher la communication de l'Isle avec la Maubile ; mais à la vûe de son Escadre , elles firent voile pour Pensacole. D'autre part M. de Serigny , avant que de s'être abouché avec M. de Champmêlin , avoit envoyé avertir M. de Bienville de rassembler les Sauvages avec tout ce qu'il pourroit trouver de

1719.

François, & de les lui amener à l'Isle Dauphine : cela fait, il alla saluer le Comte de Champmêlin, & lui rendre compte de la situation des choses. Bienville arriva peu de jours après, & le cinq le Général assembla un grand Conseil de guerre. Il y fut arrêté que M. de Bienville investiroit le Fort de Pensacole par Terre avec quatre à cinq cent Sauvages, & que M. de Serigny resteroit avec M. de Champmêlin, pour lui servir de guide le long de la Côte, & à l'entrée du Port.

Disposition pour l'attaque de Pensacole. Le sept un Canadien, nommé DARDENNES, qu'on avoit envoyé à Pensacole, pour tâcher de reconnoître l'état de la Place, rapporta qu'il avoit compté huit Bâtimens mouillés à l'Isle de Sainte Rose, les Mâts abaissés, & les Vergues élongées, qu'il avoit aperçu quantité de Tentés sur l'Isle, & beaucoup de Monde, qui s'y promenoit; que le Fort de Pensacole lui avoit paru en assez bon état; que le Bastion du Nord-Est, & la Courtine du Nord étoient refaits à neuf, & que la Garnison n'osoit en sortir, ni le jour ni la nuit, par l'appréhension, qu'elle avoit des Sauvages. Le dix des Apalaches, qui revenoient aussi de la découverte, amenèrent un Espagnol, mais c'étoit un Forçat, duquel on ne put tirer aucune lumière. Enfin le douze M. de Bienville arriva à bord de l'Amiral avec une Troupe de Canadiens, pour y recevoir les derniers Ordres de M. de Champmêlin, & la nuit du treize au quatorze le Général fit les signaux pour appareiller avec trois Navires du Roy, deux Fregates de la Compagnie, l'*Union* & le *Philippe*, & une petite Barque, pour faciliter les descentes en cas de besoin.

La

La Compagnie d'Occident avoit envoyé depuis peu à la Louysiane deux-cent cinquante Hommes de nouvelles levées, qui furent distribuées sur les Vaisseaux du Roy. M. de Bienville avoit reçu ordre de se rendre en Chaloupe à *Rio Perdido*, avec les Soldats & les Volontaires, pour y joindre les Sauvages, que le Chevalier DE LA LONGUEVILLE devoit y amener, & qui s'y trouverent en effet. Alors Bienville fit un Détachement de François & de Sauvages pour harceler la Garnison de Pensacole, & pour empêcher que Personne ne sortît du Fort, ce qui fut ponctuellement exécuté.

Enfin le quinze, avant le lever du Soleil, l'Escadre leva les Ancres; & le seize au soir, elle mouilla par sept brasses, au Sud du Fort de Pensacole environ à deux portées du Canon de la Barre, parce que M. de Champmêlin vouloit examiner par lui-même, si la Barre avoit assez d'eau pour les Vaisseaux du Roi, dont les deux plus grands, à sçavoir *l'Hercule*, qu'il montoit, & le *Mars* en tiroient dix-neuf pieds. Les Canadiens assûroient qu'ils passeroient sans peine; mais plusieurs Pilotes Espagnols & François soutenoient qu'on n'y trouveroit pas plus de dix-huit pieds d'eau. Le 17. au matin, le Général ordonna à toutes les Chaloupes & Canots de l'Escadre d'aller sonder la Barre; M. de VIENNE, le Chevalier DE GOYON & M. de Serigny s'y embarquerent, & ne trouverent nulle part moins de vint-deux pieds; mais la Marée étoit haute, & M. de Champmêlin balança encore, s'il risqueroit les Vaisseaux du Roi. M. de Serigny lui répondit

L'Escadre entre dans la Baye.

1719.

Prise du Fort
de la Pointe,
& des Navires
Espagnols.

sur la tête de les faire passer, & tout le Conseil de Guerre fut d'avis de tenter le passage. En effet, quoique la Marée fût toute basse, quand l'Escadre eut appareillé, elle trouva par tout vingt-un pieds d'eau, si ce n'est en un endroit, où *l'Hercule*, pour n'avoir pas bien pris le fil de l'eau, toucha légèrement, & sans en être incommodé. Les Vaisseaux, le *Comte de Toulouse*, le *Maréchal de Villars*, le *S. Louis*, & une petite Frégate de dix-huit Canons, étoient emboffés à l'entrée du Port en dedans, sous le Canon du Fort de la pointe de Sainte Rose, ou de Siguença, lequel en avoit quatorze montés, & plus près de Terre étoient sept Balandres armées depuis huit jusqu'à quatorze pièces. L'Escadre entra vent arrière, les Huniers sur le ton, afin d'avoir le tems de cannoner les Navires & le Fort de la Pointe. Ceux-ci tirèrent les premiers sur les Vaisseaux du Roi, qui ne présentoient que la Prouë, parce qu'ils étoient obligés de tourner; de maniere qu'ils furent quelque tems sans pouvoir répondre: mais quand ils furent à la grande portée du Fusil des Navires Ennemis, & que pour emboffer (a) il fallut revenir sur tribord, c'est-à-dire, tourner sur la droite; il se fit de part & d'autre un très-grand feu, qui dura deux heures & demie. L'Historien Espagnol compte six heures de combat; il y comprend apparemment tout le tems, que les Navires de sa Nation firent feu sur les nôtres; il ajoûte que toute la nuit les Sauvages & les Canadiens tirèrent sur le Fort S. Charles; que le feu ne cessa à l'entrée du

(a) C'est faire un noeud à une manœuvre, en joignant un amarrage.

Port, que quand le Fort de la Pointe fut entièrement renversé, qu'il n'y eut plus que deux Frégates en état de combattre, & que celle, où étoit le Général Espagnol, couloit bas; qu'alors M. de Champmêlin, touché de voir perir tant de braves Gens, envoya dire à Dom Alphonse Carrasco de se rendre, ce qu'il fit. Dom Bruno se rendit aussi, avec ce qui lui restoit de la Garnison du Fort de la Pointe.

1719.

Cela fait, le Général François envoya sommer le Gouverneur de Pensacole de se rendre Prisonnier de guerre avec toute sa Garnison, faute de quoi il n'y auroit de quartier pour Personne. Matamoros dit qu'il répondroit dans deux jours. M. de Bienville, qui avoit autour de la Place cinq cent Sauvages, & cent cinquante Canadiens, avoit déjà refusé de composer avec lui, & il comprit que, si M. de Champmêlin permettoit à Bienville de donner l'assaut à la Place, comme il l'en fit menacer par M. de LILLE, son premier Lieutenant, il ne pourroit jamais le soutenir; il avoit cependant laissé partir de Lille sans réponse; mais ses Officiers, à qui il communiqua la sommation, l'obligerent à le rappeler; il lui déclara qu'il se rendoit & amena son Pavillon. M. de Champmêlin fit beaucoup de civilités à tous les Officiers, & leur dit qu'il n'avoit point encore vu une si belle défense; elle fut effectivement faite avec beaucoup d'ordre & de valeur.

Le Fort de S. Charles est pris, & la Garnison Prisonniere de guerre.

Le lendemain M. de Champmêlin envoya la Chaloupe avec un de ses Officiers, & un Officier du Général Espagnol, pour ordonner aux Commandans de Balandres, qui s'étoient

Perte des Ennemis.

allé échouer au fond de la Baye, de les ramener dans le Port; mais on n'y trouva que des Prisonniers François, les Espagnols s'étant fauvés à S. Joseph, comme avoient fait au commencement du combat un Brigantin & une Pirogue. Le même jour la Garnison Espagnole sortit du Fort Saint Charles, & les Officiers furent envoyés désarmés à bord des Vaisseaux; mais on leur laissa leurs hardes, & tous leurs effets. M. de Champmêlin voulut avoir sur le sien le Général, le Gouverneur de Pensacole, Dom Bruno Cavallero, Dom Estevan Berroa, & Dom Antonio Joseph Martinez. Mais comme le nombre des autres Prisonniers que M. de Bienville fait monter à quinze cent, & M. de Serigny à douze cent, embarrassoit beaucoup l'Escadre, & l'auroit bientôt affamé, on en envoya six cent à la Havane sur le *S. Louis*. On ne doutoit point que les Ennemis n'eussent eu beaucoup des leurs tués & blessés; cependant il ne s'en trouva que soixante en tout, & de notre part il n'y en eut que six ou sept.

Durété des
Espagnols en-
vers les Pri-
sonniers Fran-
çois. Com-
ment M. de
Champmêlin
s'en venge.

Le 24. on apperçut de grand matin un Brigantin, qui entra sans défiance dans le Port; il étoit commandé par André G O N Z A L E Z, qui apportoit de la Havane des provisions de bouche, qu'on avoit si lontems attendues à Pensacole. M. de Champmêlin s'en saisit, & y trouva de quoi rafraîchir tout son monde, qui en avoit un extrême besoin. Gonzalez étoit aussi porteur de plusieurs Lettres, dont le Général ne rendit que celles, qu'il jugea à propos. M. de Bienville en reçut par la même voye une de M. de Chateaugué, qui lui mandoit que le Gouverneur de la Havane

refusoit de lui fournir des vivres , aussi-bien qu'aux Officiers & aux Matelots , qui étoient Prisonniers avec lui , & que ces Derniers étoient contraints de charier de la Pierre , ou de prendre parti dans les Bâtimens Espagnols , pour avoir de quoi subsister. M. de Champmêlin en fit de grands reproches au Général & aux Officiers Espagnols ; mais il ne crut pas devoir s'en venger autrement , qu'en traitant bien tous ceux de leur Nation , qui étoient ses Prisonniers. Il crut néanmoins devoir en écrire au Gouverneur de la Havane ; il fit ensuite Justice des François , qui avoient été pris les armes à la main contre le Roi : les plus coupables furent pendus , les autres furent condamnés aux Galeres.

Il ne s'agissoit plus que de sçavoir , si on conserveroit le Fort de Pensacole On ne man- On démolit en partie le Fort de Pensacole. quoit point de Soldats pour le garder , mais la plûpart étoient des Misérables , qui avoient déserté des Troupes de France , ou qui avoient été pris de force ; & l'expérience du passé donnoit à connoître le peu de fond , qu'il y avoit à faire sur leur fidélité. Il fut donc résolu de ruiner deux Bastions du côté de Terre , de ne conserver que les deux , qui regardoient le Port , & d'y laisser un Officier , deux Sergens , vingt Soldats , & douze Sauvages. Le 3 d'Octobre la Frégate *le Duc de Noailles* arriva à Pensacole , & rendit au Comte de Champmêlin des Lettres , par lesquelles il lui étoit ordonné d'hiverner à la Louysiane avec son Escadre , parce qu'on avoit eu avis à la Cour de France qu'une forte Escadre étoit partie d'Espagne pour le Golphe Mexique ; mais l'état , où se trouvoient les Navires & ses Equi-

pages rendoit cet ordre impraticable.

L'onzième, un Espagnol, qui s'étoit sauvé seul de l'Equipage d'une Flûte de vingt-quatre Canons, destinée à ravitailler la Baye de S. Joseph, rapporta qu'il étoit parti, il y avoit seize jours, de la Vera-Cruz; qu'il y avoit laissé cinq Vaisseaux de guerre, montés depuis cinquante jusqu'à soixante-dix pieces de Canon; deux Frégates & trois Balandres, avec un grand nombre de Troupes de débarquement, qui se dispoient à venir s'emparer de tous les Postes occupés par les François de la Louysiane. Le 13 à trois heures du soir, on apperçut un Navire, & en même-tems on amena au Général un autre Espagnol, qu'on avoit trouvé dans l'Isle de Sainte-Rose. Cet Homme lui dit, qu'il étoit venu de la Vera-Cruz dans le Navire, que l'on voyoit; qu'il avoit été envoyé à Terre lui troisième dans le Canot, lequel ayant péri, ses deux Camarades s'étoient noyés, & qu'il s'étoit sauvé à la nâge. Peu de tems après le Navire tira trois coups de Canon, comme pour appeller son Canot, & on vit sa Chaloupe, qui débordoit. Elle vint prendre terre à la pointe de Siguença, avec des Barriques pour faire de l'eau. On l'arrêta; & ceux, qui la conduisoient, dirent, qu'ils étoient partis depuis trente-cinq jours de la Vera-Cruz, & que leur Navire étoit chargé de vivres & d'une Recrue de cent Hommes pour Pensacole; que le vent de Nord-est les avoit retenus à l'Isle Dauphine, qu'ils y avoient voulu faire de l'eau, mais qu'on les en avoit empêchés.

Le lendemain matin le Navire, qui avoit moüillé en dehors de la Baye, tira un coup

de Canon pour appeller sa Chaloupe, laquelle ne revenant point, il resta jusqu'à onze heures où il étoit. Mais alors un vent de Sud-Est forcé l'obligea d'entrer & de jeter ses Ancres. Aussi-tôt le Comte de Champmêlin fit arborer son Pavillon. Ce Navire étoit commandé par Don Francisco DE LA PEÑA, un des Capitaines de la Flote de Barlovento. Dès qu'il eut apperçu le Pavillon de France, il amena le sien, & le Général lui envoya demander les Lettres, qu'il avoit du Vice-Roi. Il les donna, & elles confirmèrent tout ce qu'on sçavoit déjà du dessein des Espagnols. Ces Avis ne changerent rien à la résolution, que M. de Champmêlin avoit prise de partir, parce que les maladies augmentoient sur les Vaisseaux. Le *Mars* eut pourtant ordre de rester, jusqu'à ce que son Equipage fût guéri de la Peste, qui n'avoit point quitté ce Navire, depuis son arrivée en Amérique. Le *Maréchal de Villars* & le *Comte de Toulouse* n'étoient point en état de tenir la Mer, & furent aussi obligés de rester.

Ces dispositions faites, M. de Champmêlin songea à récompenser les Sauvages du zèle, qu'ils avoient témoigné pour la Nation Françoisise depuis le commencement de cette Guerre. M. de Saint Denys, qui étoit fort aimé de ces Peuples, eut ordre de les assembler, & il leur fit chanter le Calumet en l'honneur du Général, qui y assista avec tous ses Officiers. Il les harangua ensuite au nom du même Général, en les exhortant à demeurer toujours unis aux François, dont ils venoient de voir la superiorité sur leurs Ennemis. Dès

Présens faits
aux Sauvages.

1719.

qu'il eut cessé de parler, on distribua à tous des Présens de la part du Roi, & on les congédia fort satisfaits.

On a de nouveaux avis de l'approche d'une Escadre Espagnole.

Le 21, l'Escadre étant sur le point de mettre à la voile, on apperçut une Balandre, qui entroit vent arrière dans la Baye. On s'en saisit, & le Capitaine assûra qu'il étoit parti depuis dix-huit jours de la Vera-Cruz en compagnie d'un Vaisseau de quarante-quatre piéces de Canon; de trois autres de trente, de dix-huit & de douze, & d'une autre Balandre; que trois Navires de dix piéces étoient restés dans le Port, parce que la Peste s'étoit mise dans les Equipages; que le Général Cornejo montoit en personne le plus grand Navire; que son dessein étoit de se joindre au Gouverneur de Pensacole, pour l'aider à conquérir tout ce qui restoit encore aux François dans la Louysiane, & qu'il comptoit que l'Isle Dauphine & le Fort de la Maubile étoient déjà au pouvoir de Sa Majesté Catholique: qu'au reste un coup de vent ayant séparé la Balandre de l'Escadre trois jours après son départ de la Vera-Cruz, il ne sçavoit ce qu'elle étoit devenuë.

M. de Champmêlin part pour France. M. de Saujon en arrive.

Cette nouvelle fit résoudre M. de Champmêlin à rester encore quelques jours à Pensacole, pour y attendre l'Escadre Espagnole; mais comme elle ne parut point, il appareilla, & reprit la route de France. Il est à croire que Cornejo ayant appris sur sa route la prise de Pensacole, & que les Vaisseaux François y étoient encore, ne jugea à propos de se mesurer avec une Escadre beaucoup plus forte que la sienne. Quoi qu'il en soit, celle-ci étoit à peine partie, que M. le Che-

valier de SAUJON arriva à la Louysiane avec une nouvelle Escadre, & sa présence ne contribua pas peu à empêcher les Espagnols de rien entreprendre. Il voulut ensuite aller à la Baye de Saint Joseph, pour se rendre maître de ce Poste; mais M. de Bienville, qui en avoit pris possession l'année précédente, & l'avoit abandonnée peu de tems après à cause de son inutilité, de la difficulté de la défendre, d'y aborder, d'y tenir les Vaisseaux en sûreté, & sur tout de la stérilité du Pays, qui n'est propre à aucune production de la Nature, ne fut pas de son avis. M. de Serigny de son côté lui représenta que la famine, dont la Colonie étoit menacée, ne permettoit point de retarder le départ des Vaisseaux de la Compagnie, dont il prétendoit se servir pour cette Expédition, & sur lesquels il se voyoit même obligé de renvoyer beaucoup de monde en France. M. de Saujon n'insista point, & rien ne le retenant plus en Amérique, il reprit la route de France.

M. de Serigny le suivit de près; il mit à la voile le 27 de Juin 1720, & il ap-
Départ de M. de Serigny, & arrivée de deux Navires du Roy.
 prit, en arrivant à Brest, que le Roi l'avoit nommé Capitaine de Vaisseaux; récompense, qui étoit bien dûë à sa valeur, à sa bonne conduite, & au zèle avec lequel il avoit servi son Prince, depuis l'enfance; n'ayant jamais monté à aucun grade dans la Marine, qu'après s'être distingué par quelque action marquée, ou par quelque service important. Trois jours après son départ, deux Vaisseaux du Roi, *le Toulouse* & *le Henry*, qui étoient partis de Toulon sous les ordres de MM. DE VALETTE & DE GAJARO, arriverent en

1720.

fort mauvais état à la rade de l'Isle Dauphine. Le Pere LAVAL, Jésuite, Professeur Royal d'Hydrographie dans le Port de Toulon, s'y étoit embarqué à dessein de faire des observations à la Louysiane, & sur tout, de fixer la Longitude de l'embouchure du Micissipi; mais la Peste s'étoit mise dans les deux Vaisseaux; M. de Casaro en étoit mort pendant la traversée, les Aumoniers n'étoient point en état d'assister les Malades, qui étoient en grand nombre: ainsi ce Religieux, persuadé que les sciences ne sont qu'un accessoire pour un Homme de sa profession, crut que le devoir de son ministère devoit l'emporter sur ce qu'on pouvoit esperer de ses observations Astronomiques; il n'alla point au Micissipi, quoiqu'il n'en fût qu'à quatorze lieues; il ne s'éloigna point de ses Equipages, il n'employa à observer que les momens, qu'il déroboit à son repos: cette conduite lui attira de grands éloges du Prince, qui étoit à la tête du Conseil de Marine.

M. de S.
Denys aux
Natchitoches.

1721.

Cependant le Fort des Natchitoches se soutenoit toujours, & quelques Dérachemens de Concessions s'étoient avancés de ce côté-là dans l'espérance de s'y enrichir par le Commerce avec les Espagnols: espérance chimérique, qui les empêcha de prendre des voyes plus sûres pour s'établir solidement ailleurs, & qui acheva de les ruiner. M. de Bienville reçut vers la fin de cette année un Ordre de la Cour d'y renvoyer M. de Saint Denys, que le Roy avoit honoré d'un Brevet de Capitaine, & de la Croix de Saint Louis, sur les bons témoignages que M. de Champmêlin avoit rendus de lui au Conseil de

Marine. Il partit au commencement de l'année suivante avec un renfort de Troupes & de Munitions, & son Epouse ne tarda point à l'y aller joindre. M. de Châteaugué, qui étoit passé de la Havane en France, revint aussi dans le même tems, avec la qualité de Lieutenant de Roi, & reprit le Commandement du Fort de S. Louis de la Maubile. Enfin, M. de Bienville établit de nouveau le Quartier Général de la Louysiane au Biloxi, & y fixa sa résidence avec la plus grande partie des Troupes, & les Directeurs de la Compagnie, dont il étoit le Chef.

1721.

On ne craignoit plus rien de la part des Premiers avis Espagnols, parce que dès l'année précédente, de la paix, tandis que M. DE VALETTE étoit encore à l'Isle Dauphine, on avoit eu des avis certains que deux Navires d'Espagne de soixante-six & de soixante-sept pieces de Canon, commandés par deux Chefs d'Escadre, & qui devoient se joindre à la Flotte de la Vera-Cruz pour surprendre Pensacole, avoient reçu un contre-Ordre à la Havane, & que ce changement étoit le fruit d'une Suspension d'armes entre les deux Couronnes. La Cour de Madrid ne doutant point que la restitution de Pensacole ne dût être un des Articles du Traité de Paix, auquel on travailloit, ne crut pas devoir s'engager dans une dépense inutile, & la chose arriva en effet comme elle l'avoit prévu.

L'occasion étoit favorable pour établir les Concessions, qui ne cessoient point d'arriver de France, & qui bien ménagées, auroient pû en peu d'années peupler les deux bords du Micissipi jusqu'aux Illinois; mais toute

Entrepris
sur la Baye S.
Bernard sans
succès.

1721.

l'attention des Directeurs de la Compagnie étoit à s'approcher des Espagnols, ou à les empêcher de s'établir dans notre voisinage. Cette même année M. de Bienville forma le dessein de s'assurer de la Baye de Saint Bernard, ou de Saint Louis, mais il choisit mal celui, qu'il chargea de cette entreprise. Cet Homme entra dans la Rivière de la Magdelaine, qu'il rencontra sur sa route, & la remonta cinq ou six lieues. Il trouva par-tout les Sauvages sur leurs gardes, & résolu à ne point souffrir d'Etrangers dans leur Pays. Il leur fit dire qu'il étoit venu pour faire alliance avec eux, & pour rendre leur condition meilleure; mais il répondirent, qu'ils étoient contens de leur état, & qu'ils préféreroient leur liberté à tous les avantages, qu'on leur offroit. L'Officier trouva pourtant moyen d'attirer quelques-uns des Principaux à son bord, où il les retint. Il mit aussi-tôt à la voile, & les amena au Biloxi. M. de Bienville blâma fort cette trahison, & fit reconduire les Sauvages chez eux; mais l'année suivante on apprit que les Espagnols de la Vera-Cruz avoient bâti un Fort dans la Baye de Saint Bernard.

Penfacole
restituée à
l'Espagne.

1722.

Vers la fin de May 1722. un Brigantin Espagnol, monté de vingt-deux piéces de Canon, & de deux cent cinquante Hommes d'équipage, arriva de la Vera-Cruz au Biloxi. Il étoit commandé par D. Augustin SPINOLA, & portoit le sieur WALCOP, Irlandois, Capitaine de Vaisseaux au Service du Roi d'Espagne, lequel étoit chargé du Traité de Paix conclu entre la France & le Roi Catholique, & dont un des Articles étoit la restitution de

Penfacole à la Couronne d'Espagne. On celebra cette Paix au Biloxi, où je me trouvai pour lors, avec de grandes démonstrations de joie, qui parurent fort sinceres de part & d'autre.

Dès que le Brigantin eut remis à la voile, c'est-à-dire, vers la mi-Juin, on commença à transporter à la Nouvelle Orléans tous les effets, qui se trouvoient dans les Magasins de la Compagnie d'Occident au Biloxi, parce que le Conseil avoit ordonné d'y établir le Quartier Général; & de ne laisser au Biloxi qu'un Détachement, avec un Officier. Les Troupes avoient déjà commencé à se rendre dans la Capitale, mais toutes ne suivirent pas la route, qu'on leur avoit marquée. Une Compagnie de Suisses, le Capitaine à la tête, ayant été embarquée dans un Traversier, avec beaucoup de vivres & de munitions, tourna, Enseignes déployées, vers la Caroline, où elle fut très-bien reçue. Il n'en resta à la Louysiane que deux Officiers, un Sergent, & quelques Femmes, dont les autres avoient emporté les hardes.

Le Quartier Général transporté à la Nouvelle Orléans.

Cette défection ne fut pas la seule, dont les Colonies Angloises profiterent, aussi-bien que la Havane. Ainsi la Louysiane s'affoiblissoit tous les jours, & il s'en falloit bien qu'on lui envoyât de France de quoi réparer ses pertes. Les Anglois de leur côté enrichis de nos dépouilles, & instruits de notre foiblesse, crurent l'occasion favorable pour regagner nos Sauvages, qui les avoient si fort maltraités. Les Premiers, auxquels ils s'adresserent, furent les Tchactas, ils leur exagererent notre indigence, pour leur persuader qu'ils n'avoient

Intrigues des Anglois.

1722.

rien désormais à espérer de nous, & ils leur firent les offres les plus avantageuses, s'ils vouloient renoncer à notre Alliance pour s'attacher à eux.

Fidélité des
Tchactas.

La tentation étoit grande pour des Sauvages convaincus par leurs propres yeux d'une partie de ce qu'on leur disoit, & qui ne s'apercevoient que trop que nos derniers succès n'avoient abouti à rien de solide. Il est certain d'ailleurs que si cette Nation, la plus nombreuse de toute la Louysiane, s'étoit laissé gagner par l'appas des avantages, qu'on lui offroit, tous nos autres Alliés auroient suivi leur exemple, d'autant plus que ceux, qui nous étoient le plus attachés, n'étoient pas en état de s'oposer au torrent; mais les Tchactas montrèrent en cette occasion un desintéressement & une fidélité, dont les Peuples les plus policés ne se piquent pas toujours; ils donnerent eux-mêmes avis à M. de Bienville des propositions, qu'on leur faisoit, & ce Commandant les trouva dans des dispositions à l'égard des François, dont il crut pouvoir se promettre tout.

Cause des dé-
fections.

Les Anglois ne pensoient pourtant pas tous de la même manière au sujet de ce grand nombre de François, qui se refugioient chez eux. Peut-être même quelques-uns craignirent-ils de les voir se multiplier trop dans leurs Colonies: il est certain du moins que le Gouverneur de la Caroline écrivant à M. de Bienville, pour lui donner avis de l'arrivée du Sieur BRANDT & de sa Compagnie Suisse, lui conseilla d'informer la Cour de France d'un si grand desordre, qui ne pouvoit pas manquer d'entraîner bientôt la ruine

DE LA N. FRANCE. LIV. XXI. 231
entiere de la Colonie: Mais on avoit dû s'attendre à tout ce qui étoit arrivé; cette Colonie n'ayant presque été peuplée que de gens, qu'on y avoit envoyés par force, ou de Concessionnaires, qui n'y trouvoient point ce qu'on leur avoit fait espérer qu'ils trouveroient: car les uns & les autres ne penserent bientôt qu'à en sortir; un grand nombre périt de misere ou de maladie, & le Pays se vuïda avec autant de promptitude, qu'il s'étoit rempli.

I 7. 2 20.

Les Déserteurs de leur côté protesterent par tout de la nécessité, où on les avoit réduits de se pourvoir ailleurs; en leur refusant le nécessaire pour vivre. Quelques-uns-mêmes en écrivirent aux Régisseurs de la Louysiane (a) en des termes, qui montroient combien la démarche, qu'ils venoient de faire, leur avoit coûté; & cela parut encore mieux par ce qui arriva au mois d'Août de cette même année. Un nommé Duclos, qui commandoit un Traversier, dont la cargaison étoit fort riche, fut rencontré par une troupe de Déserteurs, qui se contenterent de lui prendre quelques vivres & quelques boissons, sans toucher à ses Marchandises. Il leur en témoigna sa surprise, & ils lui répondirent qu'ils n'étoient point des Voleurs, mais de braves Gens; que la nécessité contraignoit d'aller chercher à vivre chez d'autres Nations, puisque la leur les laissoit périr de faim. Les plus mécontents étoient les Soldats, à qui on

(a) Le 15. d'Avril de l'année précédente le Roi avoit nommé par un Arrêt quatre Commissaires, tous Conseillers d'Etat, pour la régie de la Louysiane & de la Compagnie d'Occident, & pour la reddition des Comptes.

1722.

ne donnoit absolument que du pain , tandis qu'on distribuoit de la viande aux Ouvriers de la Compagnie , & même aux Forçats , qui étoient assez souvent occupés pour les Particuliers.

Ouragan & ses effets.

Pour comble de malheurs , le 12. de Septembre à dix heures du soir , il s'éleva sur le Micissipi un Ouragan , qui dura dans toute sa force jusqu'au midi du lendemain , & se fit sentir jusqu'aux Natchez d'une part , & de l'autre jusqu'au Biloxi. L'Eglise, l'Hôpital , & trente , tant Maisons , que Baraques de la Nouvelle Orléans , furent renversées ; tous les autres Edifices furent endommagés. Personne n'y périt , mais quelques Malades furent blessés dans l'Hôpital. Quantité de Bateaux , de Pirogues , de Canots & de Chaloupes furent brisés dans le Port ; trois Navires , qui y étoient mouillés furent fort maltraités , & se trouverent échoués assez haut sur le bord du Fleuve , qui avoit crû de huit pieds. Il ne resta dans les Habitations au-dessus & au-dessous de la Ville aucun bâtiment sur pied. Le Biloxi fut encore plus maltraité ; toutes les Maisons & les Magasins y furent abattus , & la Mer ayant franchi ses bornes , une partie de ce Poste fut inondée. Les Traversiers , qui étoient en rade , furent jettés sur les Isles & sur les Côtes du Continent. Il y en eut même un , dont le Capitaine se sauva seul avec un Mouffe , ayant passé vint-quatre heures sur la Vergue ; le reste de l'Equipage fut noyé , & plusieurs Pirogues , qui descendoient à la Nouvelle Orléans , chargées de vivres & de volailles , firent naufrage. Les Légumes , qui étoient en

maturité, furent perdus, & les pluies continuelles, qui survinrent, gâterent une bonne partie de ceux, qui étoient encore verts.

Nous étions cependant toujours en guerre avec les Chicachas; mais tout se borneroit à quelques surprises, qui obligeoient les Voyageurs à marcher avec précaution. Ces Sauvages se laisserent même les Premiers dans un tems, où ils auroient pu nous causer de grands embarras. Deux Canadiens, Pere & Fils, étant tombés entre leurs mains, en furent bien traités, & les Chefs les prièrent d'écrire à M. de Bienville que, s'il vouloit les recevoir en grace, ils les relâcheroient sur le champ. Ils firent plus, ils allèrent trouver le Sieur de GRAVE, qui commandoit aux *Tasous*, lui présentèrent le Calumet, & lui demandèrent la Paix, qu'il ne crut pas devoir leur refuser.

Les Chicachas demandent la paix.

Mais la Colonie rassurée de la part de ce Peuple, non-seulement le plus brave de toute la Louysiane, mais encore le plus à craindre à cause de ses liaisons avec les Anglois, éprouva bientôt qu'elle ne pouvoit compter sur la fidélité des Natchez, qu'autant qu'on seroit sur les gardes contre cette Nation, naturellement fourbe. En effet, ces Barbares ne s'apperçurent pas plutôt que les François, occupés d'autres objets, faisoient moins d'attention à leurs démarches, qu'ils recommencerent leurs insultes, & firent connoître toute leur mauvaise volonté, dont on verra bientôt qu'on ne se défia pas assez.

Hostilité des Natchez.

On apprit en même-tems d'assez tristes nouvelles des Illinois. M. de Boisbriand

1722.

Les Illinois
se réunissent
tous sur le Mi-
cissipi

averti que ceux du Rocher & de Pimiteouy étoient assiégés par les Outagamis, s'étoit embarqué avec le Chevalier d'Artaguet & le Sieur du Tifné, tous deux Capitaines, plusieurs autres Officiers, & un Détachement de cent Hommes, pour les aller délivrer, & avoit donné ordre à quarante François & quatre cent Sauvages de se rendre par terre à Pimiteouy, & de l'y attendre : mais l'une & l'autre Troupe étant arrivée à moitié chemin, avoit appris la retraite des Outagamis avec perte de plus de six-vint des leurs. Ce succès n'empêcha pourtant point les Illinois, quoiqu'ils n'eussent perdu qu'environ vint Hommes, quelques Femmes & quelques Enfans, de quitter le Rocher & Pimiteouy, où ils étoient dans de continuelles allarmes, & de venir se réunir avec ceux de leurs Freres, qui étoient établis sur le Micissipi ; ce qui fut un coup de grace pour la Plûpart, la disette des Missionnaires ne permettant pas d'en fournir à tant de Bourgades si éloignées les unes des autres. Mais d'un autre côté, rien ne réprimant plus les courses des Outagamis le long de la Riviere des Illinois, la communication de la Louysianne avec la Nouvelle France en devint beaucoup moins praticable.

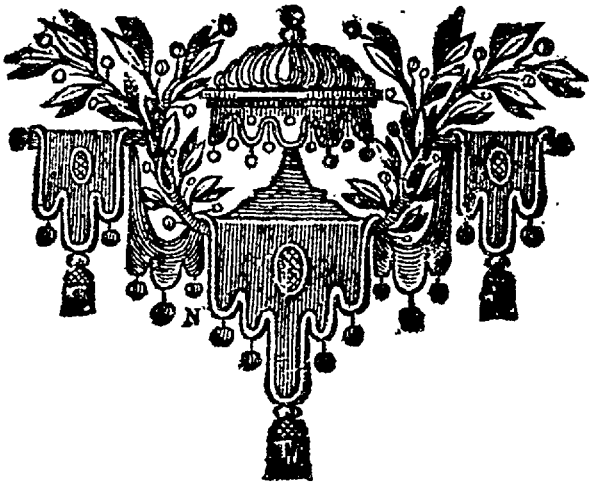
Ils reçurent quelque-tems après un échec considérable de la part du Sieur de Saint ANGE, Officier du Fort de Chartres aux Illinois, lequel les ayant attirés en grand nombre dans une espece d'embuscade, les tailla presque tous en pieces ; d'autres Partis moins nombreux eurent le même sort peu de tems après ; mais leur fureur croissoit à mesure que leurs

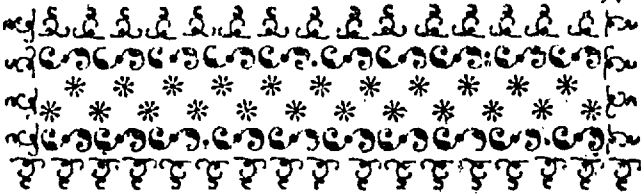
forces diminoient , & ils l'inspirerent si bien aux nouveaux Ennemis , qu'ils nous avoient suscités , que tout le cours & les environs du Micissipi se trouverent infestés de Sauvages , avec qui nous n'avions jamais eu rien à démêler , & qui ne faisoient quartier à aucun François , quand ils pouvoient ou les surprendre , ou les attaquer avec avantage.

Plusieurs Natchez s'étoient ouvertement déclarés contre nous , & ce qui embarrassoit le plus M. de Bienville à ce sujet , c'est que le Frere du grand Chef étoit à leur tête. Pour faire un accommodement durable avec cette Nation , il auroit fallu que cet Homme , qui étoit l'Auteur de tout le mal , fût livré au Gouverneur par son propre Frere , & il n'y avoit aucun moyen de l'y contraindre par la force. La sagesse & la fermeté du Sieur Délietto , qui commandoit dans ce Poste , tirèrent M. de Bienville de cet embarras. Ce Commandant sçut si bien ménager l'esprit du grand Chef , qu'il le fit résoudre à aller lui-même remettre son Frere à la discretion du Général , qui de son côté pardonna généreusement à un Ennemi humilié , & le gagna. On se donna réciproquement de grandes marques de confiance , & il y a bien de l'apparence que ce bon accord eût été durable , si M. Delietto eût vécu plus longtemps. Il étoit déjà mort à la fin de l'année 1722 , lorsque j'arrivai aux Natchez , & il me parut que la bonne intelligence étoit encore parfaite entre les François & les Sauvages. Un peu plus de défiance & de précaution de la part des

Les Natchez font la paix avec les François.

Premiers, auroit sans doute ôté aux Seconds jusqu'à la pensée de prendre d'autres sentimens à leur égard, & prévenu les malheurs, dont nous parlerons bientôt.





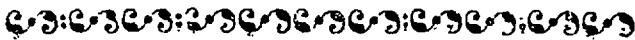
HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE.



LIVRE VINT-DEUXIEME.



L n'est pas aisé de dire ce qui avoit empêché jusqu'au tems, dont je parle, d'assurer aux Colons établis dans les différens Cantons de la Louysiane les secours spirituels, si nécessaires aux nouveaux Etablissmens, à ne considerer même que la saine politique. Ce qui est certain, c'est qu'à mon retour de l'Amérique au commencement de l'année 1723, je trouvai la Cour & la Compagnie également surprises de l'abandon, où je leur representai que j'avois laissé cette Colonie naissante sur ce point essentiel, & que les Directeurs de la Compagnie n'eu-

1723.

Etablissement
des PP. Capucins à la
Louysiane,

rent rien de plus pressé, que de remédier à un si grand désordre. Ils jetterent les yeux sur les PP. Capucins, & en ayant obtenu plusieurs, ils les distribuerent dans les Quartiers, où il y avoit un plus grand nombre d'Habitations Françoises.

On pense à Il n'étoit pas d'une moindre conséquence donner des d'avoir des Missionnaires parmi les Sauvages, Millionnaires au milieu desquels nous nous étions établis. aux Sauvages. Nous avons vû que le salut de ces Peuples fut toujours le principal objet, que se proposerent nos Rois par tout, où ils étendirent leur Domination dans le nouveau Monde, & l'expérience de près de deux Siècles nous avoit fait comprendre que le moyen le plus sûr de nous attacher les Naturels du Pays étoit de les gagner à JESUS-CHRIST. On ne pouvoit ignorer d'ailleurs qu'indépendamment même du fruit, que les Ouvriers évangéliques pouvoient faire parmi eux, la seule présence d'un Homme, respectable par son caractère, qui entende leur langue, qui puisse observer leur démarches, & qui sçache, en gagnant la confiance de quelques-uns, se faire instruire de leurs desseins, vaut souvent mieux qu'une Garnison; ou peut du moins y suppléer, & donner le tems aux Gouverneurs de prendre des mesures pour déconcerter leurs intrigues. L'exemple des Illinois, qui depuis l'année 1717 étoient incorporés au Gouvernement de la Louysiane, suffisoit pour faire voir de quelle importance il étoit de ne point laisser plus longtems les autres Nations sans Missionnaires.

On y envoya La Compagnie des Indes le comprit, & dès des Jesuites. l'année 1725 elle s'adressa aux Jesuites, dont

un grand nombre s'offrit pour cette nouvelle Mission. Mais comme les Superieurs n'avoient pu accorder à tous la permission de s'y consacrer, & qu'il n'y en avoit pas assez pour en donner à toutes les Nations, le Commandant & les Directeurs crurent devoir placer ceu, xqui arriverent les Premiers, dans les endroits, où il n'y avoit point de Capucins; d'où il arriva que les Natchez, ceux de tous les Peuples de la Louysiane, qu'il étoit à propos d'éclairer de plus près, n'en eurent point, & l'on ne s'apperçut de la faute, qu'on avoit faite, que quand elle fut irréparable. On pourvut en même tems à l'éducation des jeunes Filles Françoises de la Capitale & des environs, en faisant venir des Ursulines de France; & pour ne point multiplier les Etablissemens dans une Colonie, qui commençoit à peine à se former, ces mêmes Religieuses furent chargées du soin de l'Hôpital.

Au mois d'Octobre de l'année 1726 M. M. Perrier PERRIER, Lieutenant de Vaisseau, fut nommé Commandant général de la Louysiane à Commandant Général de la Louysiane. la place de M. de Bienville, qui repassa en France. Quoique tout parût assez tranquille dans le Pays, le nouveau Commandant comprit bientôt la nécessité d'y avoir plus de Troupes, qu'il n'y en avoit trouvé. Plus il connut les Sauvages, & plus il se convainquit qu'on ne les fixeroit jamais dans notre alliance; qu'on ne s'assûreroit pas même de ne les point avoir pour Ennemis, & qu'on ne pourroit empêcher nos Voisins de succomber à la tentation de les engager à conspirer contre nous, qu'en garnissant tous les

1726.

Postes de manière à n'avoir rien à craindre de leur part. Je ne trouve pas néanmoins qu'il ait pressé la Compagnie de lui envoyer du secours avant l'année 1729 ; mais au mois d'Août de cette année il demanda deux ou trois cent Hommes de bonnes Troupes.

Il demande
inutilement
du secours.

C'étoit un peu tard ; cependant , non-seulement il n'obtint point ce qu'il demandoit , mais dans une de ses Lettres du 18 Mars de l'année suivante , il se plaint qu'on lui avoit fait réponse , qu'il ne vouloit une augmentation de Troupes , que pour avoir plus de Monde sous son commandement , ou pour faire la Guerre , & se signaler aux dépens de la Compagnie. Mais lorsqu'il reçut cette Lettre , il n'avoit que trop de quoi dissiper ces soupçons injurieux , par un Evènement , qui fit bien changer de sentiment à ceux , qu'on avoit plus écoutés que lui. « Je
» n'ai pas été étonné , dit-il dans la Lettre ,
» dont je viens de parler , & qui est écrite de
» la Nouvelle Orléans , qu'on ait assuré à la
» Compagnie qu'il ne falloit pas de Troupes à
» la Louysiane , ni même faire des présens aux
» Sauvages pour les maintenir dans notre al-
» liance ; j'ai cependant vû ceux , qui ont avan-
» cé cette absurdité , trembler jusques dans la
» moëlle des os , quoiqu'il y ait moins à crain-
» dre ici qu'ailleurs.

Il ajoute dans une autre Lettre du premier Avril de la même année une chose , par où il faisoit bien voir qu'il connoissoit beaucoup mieux les Sauvages , que ceux , qui se van-
toient le plus de les connoître. » On est as-
» suré , dit-il , en parlant de ces Barbares , d'en
» être aimé tant qu'on leur donnera ce qu'ils
voudront ;

voudront ; mais à mesure qu'ils sentent qu'on a besoin d'eux , ils multiplient leurs nécessités de façon , que les Anglois & nous, sommes les dupes de ces Sauvages , qui le sont bien moins que nous. Ce qu'il dit encore , que ce ne sera qu'après les avoir bien battus , qu'on les rendra tels qu'ils doivent être , n'est pourtant vrai ; que quand ils ont donné sujet de les traiter de la sorte ; car rien ne les révolte davantage , que de leur faire la Guerre sans raison. Mais il y a d'autres moyens de les contenir. M. Perrier ne les ignoroit pas ; aussi remarque-t-il fort bien dans sa Lettre précédente que la Guerre , où il se trouvoit engagé , lui avoit fait connoître , que pour se tirer de l'importunité des Sauvages , qui demandent toujours , il ne faut que faire semblant de se passer d'eux : C'est le moyen , dit-il , qu'ils veulent tous nous suivre. Alors , s'ils ne sont pas contens , on peut leur dire qu'on ne les a point invités. Quoiqu'il soit nécessaire de se les attacher par des Présens , pour éviter la Guerre , il ne faut jamais compter assez sur leur fidélité , pour se croire à l'abri d'une insulte.

Au reste , & ceux , qui desservoient M. Perrier auprès de la Compagnie , & M. Perrier lui-même , ou ne sçavoient pas , ou ne faisoient pas assez d'attention que le Christianisme seul peut parer à tous les inconvéniens , qu'on doit appréhender de la part des Sauvages. Les premiers jugeoient de ceux de la Louysiane par ceux du Canada , où nous avons vû les Abénaquis & tous les Chrétiens domiciliés dans cette Colonie , se porter par zele & par affection , souvent même d'une

1726.

maniere très-désintéressée à tout ce qu'on souhaitoit d'eux, & ils ne considéroient pas que le seul Christianisme les avoit mis dans cette disposition. Le Commandant Général, qui n'avoit jamais connu que les Sauvages, avec qui il avoit affaire, ne comprenoit pas assez que la Religion, si on parvenoit à leur faire goûter nos Saints Mysteres, corrigeroit peu à peu les défauts, dont il se plaignoit.

Quoiqu'il en soit, la tranquillité dont on jouissoit dans la Louysiane, depuis qu'on avoit accordé la Paix aux Natchez & aux Chicachas, n'étoit qu'un calme trompeur, qui endormoit les Habitans, tandis qu'il se formoit contr'eux un orage, dont un pur hazard empêcha les plus funestes suites, & que ce Pays ne devînt en un seul jour le tombeau de tous les François; mais qui fut bien fatal à ceux, sur qui il creva, & qui n'eurent pas le tems de s'en garantir.

Conspiration des Sauvages contre les François. Il y avoit déjà plusieurs années, que les Chicachas, à l'instigation de quelques Anglois, avoient formé le dessein de détruire de telle sorte toute la Colonie de la Louysiane, qu'il n'y restât pas un seul François. Ils avoient conduit leur intrigue avec un si grand secret, que les Illinois, les Acanzas, & les Tonicas, à qui ils n'avoient pas osé le communiquer, parce qu'ils sçavoient que leur attachement pour nous étoit à toute épreuve, n'en avoient pas eu le moindre vent. Toutes les autres Nations y étoient entrées, chacune devoit faire main basse sur tous les Habitans, qu'on lui avoit marqués,

& toutes devoient frapper le même jour & à la même heure. Les Tchactas mêmes , la plus nombreuse Nation de ce Continent , & de tout tems nos Alliés , avoient été gagnés , du moins ceux de l'Est , qu'on appelle la grande Nation ; ceux de l'Ouest , ou la petite Nation , n'y avoient point pris de part ; mais ils garderent lontems le secret , & ce ne fut que par hazard , qu'ils le découvrirent , & lorsqu'il étoit déjà trop tard pour donner avis à tout le monde de se tenir sur ses gardes.

M. Perrier ayant appris que les premiers avoient quelque démêlé avec M. DIRON d'Artaguette , Lieutenant de Roi & Commandant au Fort de la Maubile , fit inviter les Chefs de toute la Nation à le venir trouver à la Nouvelle Orléans , leur faisant esperer une entiere satisfaction sur tous leurs griefs. Ils y vinrent , & après qu'ils se furent expliqués sur le sujet , qui les avoit fait appeller , ils dirent au Commandant Général que la Nation étoit charmée qu'il lui eût envoyé un Officier pour résider dans leur Pays , & qu'il les eût invités à le venir voir . Ils n'en dirent pas davantage , mais ils s'en retournerent fort disposés ; 1^o A manquer de parole aux Chicachas , à qui ils avoient promis de détruire toutes les Habitations , qui dépendoient du Fort de la Maubile ; en second lieu , à faire ensorte que les Natchez exécussent leur projet. C'est ce que les Natchez leur ont depuis reproché en face en présence des François , sans qu'ils ayent osé le nier. On n'a jamais douté que leur dessein n'ait été de nous obliger d'avoir recours à

Comment
elle fut décom-
certée.

1 / 26.

1729.

eux, & par ce moyen de profiter, & de ce que nous leur donnerions pour les engager à nous secourir, & du butin, qu'ils feroient sur les Natchez.

Trahison des
Tchactas &
confiance des
François.

Ainsi le Commandant Général étoit, sans le sçavoir, à la veille de voir une partie de la Colonie détruite par des Ennemis, dont il ne se défioit point, & trahi par des Alliés, sur lesquels il croyoit pouvoir compter, & qui étoient en effet une de ses grandes ressourcés; mais qui vouloient profiter de nos malheurs. Au reste il étoit d'autant plus aisé à ceux, que les Chicachas avoient mis dans leurs intérêts, de réussir dans leur projet, qu'aucune Habitation Françoisé n'étoit à l'épreuve d'une surprise, & d'un coup de main. Il y avoit bien en quelques endroits des Forts, mais à l'exception de celui de la Maubile, ils n'étoient que de pieux, dont les deux tiers étoient pourris; & eussent-ils été en état de défense, ils ne pouvoient garantir de la fureur des Sauvages qu'un petit nombre d'Habitations les plus voisines. On étoit d'ailleurs partout dans une sécurité, qui auroit mis ces Barbares en état de massacrer tous les François jusques dans les places les mieux gardées, comme il arriva le 28. de Novembre aux Natchez, de la maniere que je vais dire.

Tous ceux,
qui étoient
établés aux
Natchez sont
tués ou pris
par ces Sau-
vages.

M. DE CHEPAR, qui commandoit dans ce Poste, s'étoit un peu brouillé avec ces Sauvages; mais il paroît que ceux-ci avoient porté la dissimulation jusqu'à lui persuader que les François n'avoient point d'Alliés plus fidèles qu'eux. Il étoit en effet si peu en défiance, que le 27. un bruit sourd s'étant répandu que

les Natchez machinoient quelque chose contre nous, il fit mettre aux fers sept Habitans, qui étoient venus lui demander la permission de s'assembler & de prendre les armes, pour éviter toute surprise. Il poussa même la confiance jusqu'à recevoir trente Sauvages dans le Fort, & autant dans son logis & aux environs. Les autres s'étoient répandus dans les Maisons des Habitans, & dans les Ateliers des Ouvriers, à deux ou trois lieues au-dessus & au-dessous de leur Village.

Le jour destiné pour l'exécution du complot général n'étoit point encore venu ; mais deux choses déterminèrent les Natchez à l'anticiper. La première est, qu'il venoit d'arriver au débarquement quelques Batteaux assez bien pourvus de marchandises pour la Garison de ce Poste, pour celle des Yafous, & pour plusieurs Habitans, & qu'ils vouloient s'en emparer, avant que la distribution s'en fît : La seconde, que le Commandant avoit reçu la visite de MM. KOLLY, Pere & Fils, dont la Concession n'étoit pas éloignée de là, & de quelques autres Personnes considérables ; car ils comprirent d'abord qu'en prétextant d'aller à la Chasse, pour donner à M. de Chepat de quoi régaler ses Hôtes, ils pourroient s'armer sans qu'on se défiât de rien. Ils en firent la proposition au Commandant ; elle fut agréée avec joye, & sur le champ ils allèrent traiter avec les Habitans pour avoir des fusils, des balles & de la poudre, qu'ils payerent comptant.

Cela fait, ils se répandirent le Lundi 28 de grand matin, dans toutes les Habitations, publiant qu'ils alloient partir pour la Chasse, observant d'être par-tout en plus grand nom-

bre que les François. Ils chanterent ensuite le Calumet en l'honneur du Commandant & de sa Compagnie ; après quoi ; ils retournerent chacun à leur poste. Un moment après, au signal de trois coups de fusil , tirés consécutivement à la porte du logis de M. de Chepar , ils firent main-basse en même tems par-tout. Le Commandant & MM. Kolly furent tués des Premiers ; il n'y eut de résistance que dans la Maison de M. de la Loire des Ursins (*a*) , Commis principal de la Compagnie des Indes, où il y avoit huit Hommes. On s'y battit bien ; huit Natchez y furent tués , six François le furent aussi , les deux autres se sauverent. M. de la Loire venoit de monter à cheval : au premier bruit , qu'il entendit , il voulut retourner chez lui ; mais il fut arrêté par une Troupe de Sauvages , contre lesquels il se défendit assez longtems , jusqu'à ce que percé de plusieurs coups, il tomba mort, après avoir tué quatre Natchez. Ainsi ces Barbares perdirent en cet endroit douze Hommes ; mais ce fut tout ce que leur couta leur trahison.

Avant que d'exécuter leur coup , ils s'étoient assurés de plusieurs Negres , entre lesquels étoient deux Commandeurs. Ceux-ci avoient persuadé aux autres qu'ils seroient libres avec les Sauvages, que nos Femmes & nos Enfans seroient leurs Esclaves , & qu'ils n'auroient rien à craindre des François des autres Postes , parce que le massacre se feroit en même-tems par-tout. Il paroît néanmoins que le secret n'avoit été confié qu'à un petit nombre , dans la crainte qu'il ne

(*a*) C'étoit l'aîné des deux Freres , dont j'ai parlé au Livre précédent.

DE LA N. FRANCE. LIV. XXII. 247
fut éventé. Quoiqu'il en soit, deux cent
Hommes périrent de la sorte presque en un
instant. De tous les François, qui étoient
dans ce Poste, le plus peuplé de tous, il
ne s'en sauva qu'environ vingt, & cinq à six
Negres, la plupart blessés. Cent-cinquante
Enfans, quatre-vingt Femmes, & Presqu'au-
tant de Negres furent pris. Le P. DU P O I S-
S O N, Jésuite, & M. DU CODERE, Com-
mandant aux Yasous, se trouverent alors
aux Natchez, & y périrent aussi.

1729.

Le Premier étoit parti de sa Mission des
Akanfas pour quelques affaires, qui l'appel-
loient à la Nouvelle Orleans. Il arriva le
26 assez tard aux Natchez, résolu d'en partir
le lendemain, après qu'il auroit dit la Messe.
Par malheur pour lui, le P. Capucin, qui
faisoit les fonctions de Curé dans ce lieu-là,
étoit absent : on pria le Pere du Poisson de
chanter la Grand'Messe & de prêcher, parce
que c'étoit le premier Dimanche de l'Avent,
& il y consentit. L'après-diner, comme il étoit
sur le point de s'embarquer, on l'avertit qu'il
y avoit quelques Malades à l'extrémité; il y alla,
il administra les derniers Sacremens à quel-
ques-uns, & en remit un au lendemain, parce
qu'il n'étoit pas si pressé, & qu'il étoit déjà tard.
Le lendemain il dit la Messe; il porta ensuite le
Viaticque au Malade, à qui il l'avoit promis,
& ce fut après avoir satisfait à ce devoir de
charité, qu'il fut rencontré par un Chef,
qui le saisit au corps, le terrassa, & lui coupa
la tête à coups de hache. M. du Codere, qui
se rencontra au même endroit, avoit déjà
tiré son Epée pour le défendre, lorsqu'un
autre sauvage, qu'il ne voyoit pas, le jetta
par terre d'un coup de fusil. L iij

1729.

Pendant ce massacre , le Soleil , ou grand Chef des Natchez , étoit tranquillement assis sous le Hangard à Tabac de la Compagnie des Indes. On lui apporta d'abord la tête du Commandant, puis celles des principaux François, qu'il fit ranger autour de la première ; enfin toutes les autres , qui furent mises en piles. Les corps restèrent sans sépulture , & furent la proie des Chiens & des Oiseaux carnaciers. Ces Barbares n'épargnerent que deux François , qui pouvoient leur être de quelque utilité ; l'un étoit Tailleur , & l'autre , Charpentier. Ils ne maltraitèrent point les Esclaves Negres & Sauvages , qui se rendirent sans faire de résistance ; mais ils ouvrirent le ventre aux Femmes enceintes , & ils égorgèrent presque toutes celles , qui avoient des Enfans à la mammelle , parce qu'elles les importunoient par leurs cris & leurs pleurs. Ils firent toutes les autres Esclaves , & les traitèrent avec la dernière indignité.

Dès qu'ils furent assurés qu'il ne restoit plus d'Hommes dans le Pays , ils se mirent à piller les Maisons , les Magasins & les Bateaux , qui étoient au Port. Les mieux traités de tous furent les Negres , parce qu'on vouloit les vendre aux Anglois de la Caroline ; & pour ôter aux Femmes & aux autres Esclaves toute espérance de recouvrer jamais leur liberté , on les assura que ce qui venoit de se passer à leurs yeux , étoit arrivé dans toute la Colonie , & qu'il ne restoit plus un seul François dans la Louysiane , où les Anglois viendroient incessamment prendre leur place. Quelques-uns s'étoient néanmoins sauvés dans les Bois , où ils souf-

firent beaucoup du froid & de la faim. Il y en eut un, qui se hasarda pendant la nuit à en sortir, pour aller se chauffer dans une Maison, qu'il apperçut. Comme il en approchoit, il entendit des voix de Sauvages, & il délibéra s'il y entreroit : Il s'y détermina enfin, préférant une mort violente & plus prompte à une plus lente, qui lui paroïssoit inévitable dans l'extrémité, où il se trouvoit. Mais il fut agréablement surpris de l'accueil, que lui firent les Sauvages. C'étoit des Yasous, qui après l'avoir consolé, lui fournirent des vivres, de quoi se couvrir, & une Pirogue pour se sauver à la Nouvelle-Orléans. Leur Chef le chargea même d'assurer M. Perrier, qu'il n'avoit rien à craindre de la part de la Nation, qu'elle demeureroit toujours fidelement attachée aux François, & qu'il alloit partir avec sa Troupe, pour avertir tous les François, qu'il rencontreroit en descendant le Fleuve, de se tenir sur leurs gardes.

Cet Homme trouva la Capitale dans de grandes allarmes ; on y avoit déjà reçu la nouvelle du massacre par les Premiers, qui s'étoient sauvés, & on y craignoit beaucoup pour les François établis aux Yasous. Sur son témoignage, on se rassûra un peu ; mais ce ne fut pas pour longtemps. L'onzième de Décembre le Pere SOUËL, Jesuite, qui étoit Missionnaire aux Yasous, alors mêlés dans le même Village avec les *Corrois* & les *Offogoulas*, revenant sur le soir de visiter le Chef des Yasous, reçut, dans le tems qu'il passoit une Riviere, plusieurs coups de fusil, dont il expira sur l'heure. Ses meurtriers coururent aussi-tôt à sa Cabanne pour la piller :

1729.

Son Negre, qu'il avoit baptisé depuis peu ; & qui vivoit fort chrétiennement, se mit en défense, armé d'un couteau de Bucheron, & bleffa même un Sauvage, mais il fut percé de coups dans le moment.

Causes de la
mort de Pere
Souel.

Le Pere Souel étoit fort aimé de ces Barbares ; mais ils souffroient impatiemment qu'il leur reprochât sans cesse le péché infâme, qui a fait périr Sodome, & auquel ils étoient fort sujets ; & il y a bien de l'apparence que ce fut la principale cause de sa mort : car, quoique les Yasous & les Corrois eussent déjà résolu d'exterminer tous les François, ceux mêmes, qui avoient tué le Missionnaire, se reprocherent sa mort, dès qu'ils furent de sang froid. Ils revinrent néanmoins bientôt à leur férocité naturelle, & se mirent à crier que puisque le Chef de la Priere étoit mort, il ne falloit épargner aucun François.

Fidélité des
Ossogoulas.

Le lendemain de grand matin ils se rendirent au Fort, qui n'étoit éloigné que d'une lieue de leur Village. On crut, en les voyant venir, qu'ils venoient chanter le Calumet au Chevalier DES ROCHES, qui commandoit dans l'absence de M. du Codere ; car, quoique des Natchez aux Yasous il n'y ait que quarante lieues par eau, & quinze par terre, on ignoroit encore dans ce dernier Poste ce qui s'étoit passé il y avoit près de quinze jours, dans le premier. On laissa donc entrer les Sauvages dans le Fort, & lorsqu'on y pensoit le moins, ils se jetterent sur les François, qui n'étoient en tout que dix sept ; ceux-ci n'eurent pas même le tems de se mettre en défense, & pas un n'échapa. Ces Barbares accorderent seulement la vie à quatre

Femmes & à cinq Enfans, qu'ils firent Esclaves. Aussi-tôt un de ceux, qui avoient tué le Pere Souel, se revêtit de sa soutanne, & alla dans cet équipage annoncer aux Natchez le massacre de tous les François établis sur leur Riviere. Les Corrois s'étoient joints à eux pour cette Expédition. Les Offogoulas étoient alors à la Chasse : à leur retour ils furent fortement sollicités d'entrer dans la conspiration ; mais ils le refuserent constamment, & se retirerent chez les Tonicas, qu'ils sçavoient être de tous les Sauvages les plus inviolablement attachés aux François.

1729.

On avoit déjà quelque soupçon à la Nouvelle Orléans de ce dernier malheur, lorsque l'arrivée du P. DOUTRELEAU, Jesuite, Missionnaire des Illinois, ne permit plus d'en douter. Ce Religieux avoit pris le tems de la Chasse d'hyver de ses Sauvages, pour descendre à la Capitale, & y regler quelques affaires, qui concernoient sa Mission. Le premier jour de l'année 1730, il voulut aller dire la Messe chez le Pere Souel, dont il ignoroit la mort ; mais craignant de ne pouvoir s'y rendre avant midi, il prit le parti de célébrer les Saints Mysteres à l'entrée de la Riviere des Yafous. Comme il s'y préparoit, une Pirogue de Sauvages arriva au même endroit ; on leur demanda de quelle Nation ils étoient, & ils répondirent qu'ils étoient Yafous, amis des François, & dans le même-tems ils présentèrent de bonne grace des vivres à ceux, qui accompagnoient le Missionnaire. Un moment après ceux-ci apperçurent des Outardes, qui passoit ; les

Un Missionnaire est attaqué par des Yafous, & se sauve comme par miracle.

1730.

Canadiens ne résistèrent jamais à la tentation de tirer, quand ils voyent du Gibier; ces Voyageurs n'avoient que deux fusils chargés, ils les déchargèrent sur les Ourtades; & comme le Pere étoit tout habillé pour commencer la Messe, ils ne penserent point à les recharger.

Les Sauvages le remarquerent bien, & se mirent derriere les François, comme s'ils eussent voulu entendre la Messe, quoiqu'ils ne fussent pas Chrétiens. Dans le tems que le Prêtre disoit le *Kyrie eleison*, ils firent leur décharge. Le Pere Doutreleau se sentant blessé au bras droit, & voyant un de ses gens tomber mort à ses pieds, se mit à genoux, pour recevoir en cette posture le coup de la mort, qu'il croyoit inévitable. En effet, les Sauvages firent sur lui trois décharges presqu'à bout portant, & ne lui firent néanmoins aucune blessure nouvelle. Alors plein de confiance en la Divine Providence, dont il venoit d'éprouver des effets si marqués, il prit son Calice & sa Patene, & revêtu qu'il étoit de ses habits Sacerdotaux, il courut vers l'endroit, où étoit sa Pirogue. Les deux seuls Voyageurs, qui lui restoit, s'y étoient déjà jettés, & le croyant mort, ou ne pouvant pas croire qu'il échapât aux Sauvages, ils avoient tiré au large.

Le Pere se mit à l'eau pour les joindre, & comme il montoit dans la Pirogue, ayant tourné la tête pour voir s'il n'étoit point poursuivi, il reçut dans la bouche un coup de plomb à Ourtades. La plupart des grains s'appplatirent contre ses dents, & quelques-uns entrèrent dans ses gencives. Il en fut quitte

pour cela , se chargea de gouverner la Pirogue ; & les deux Hommes , dont l'un avoit la cuisse cassée d'un coup de fusil , se mirent à nâger de toutes leurs forces. Les Sauvages les poursuivirent pendant plus d'une heure , faisant sur eux un feu continuel ; mais comme ils virent qu'ils ne pouvoient les atteindre , ce qui surprit encore beaucoup le Missionnaire , ils regagnerent le rivage. On a sçu depuis qu'arrivés à leur Bourgade , ils s'y étoient vantés d'avoir tué un Jésuite & tous ses Conducteurs.

Ce ne fut pas à la vérité sans peine , que ceux-ci leur échaperent ; tant que leurs Ennemis s'obstinèrent à les poursuivre , les deux Rameurs furent plus d'une fois tentés de se rendre ; mais encouragés par le Missionnaire , ils firent peur à leur tour aux Sauvages , qui n'ayant apparemment plus ni poudre ni plomb , se jettoient ventre à terre dans leur Pirogue , toutes les fois qu'un des deux François les couchoient en joue avec une vieille Arme , qui n'étoit point chargée , & disparurent enfin tout-à-fait. Les Nôtres , délivrés de cette inquiétude , pansèrent leurs playes le mieux qu'ils purent , ensuite allègerent leur Pirogue , en jettant à l'eau tout ce qui ne leur étoit pas absolument nécessaire , & ne garderent qu'un peu de lard cru pour leur subsistance.

Arrivés vis-à-vis des Natchez , & ne sçachant point ce qui s'y étoit passé , ils s'approchèrent du débarquement dans le dessein de se reposer , & de se faire traiter : mais ayant apperçu toutes les Maisons voisines ou brûlées , ou abbatués , ils n'osèrent débarquer.

Des Sauvages , qui les avoient découverts , eurent beau les inviter à s'approcher en leur faisant toutes sortes de démonstrations d'amitié , ils passerent le plus vite qu'ils purent. Alors les Barbares leur tirèrent quantité de coups de fusils , mais ils étoient déjà hors de portée. Ils vouloient aussi passer la Baye des Tonicas sans s'arrêter , mais quelque diligence, qu'ils pussent faire, une Pirogue , qu'on avoit détachée pour les reconnoître , les atteignit bientôt. Ils se croyoient perdus sans ressource , lorsqu'ils entendirent qu'on parloit François dans la Pirogue. Alors ils s'arrêtèrent , & ils revinrent tout-à-fait de leur frayeur à la vûe des François , qui étoient dans ce Bâ-timent.

On les conduisit à terre , où ils trouverent des Troupes , qui s'assembloient , pour aller châtier les Natchez. Les Officiers comblèrent d'amitié le Pere Doutreleau , le firent panser par le Chirurgien de l'Armée , aussi-bien que celui de ses Conducteurs , qui avoit la cuisse cassée , & après l'avoir bien fait reposer & rafraîchir , le firent embarquer avec ses deux Hommes dans une Pirogue , qu'ils envoyoient à la Nouvelle Orléans. Il leur avoit promis de les venir rejoindre , dès qu'il seroit guéri , pour leur servir d'Aumônier ; il leur tint parole , & n'attendit pas même pour cela que sa guérison fût parfaite. Mais avant que d'entrer dans le récit de l'Expédition , qu'on préparoit contre les Natchez , il est nécessaire de dire l'effet , que produisit dans la Colonie la nouvelle du massacre , que ces Barbares avoient fait d'un grand nombre de François.

M. Perrier en fut instruit dès le second de Décembre. Il fit aussi-tôt partir le Sieur LE MERVEILLEUX, Capitaine Suisse, avec un Détachement, pour avertir tous les Habitans des deux côtés du Fleuve de se tenir sur leurs gardes, & de faire des Redoutes de distance en distance, afin de mettre leurs Esclaves & leurs Bestiaux en sûreté, & cela fut executé avec beaucoup de promptitude. Il recommanda ensuite au même Officier d'observer de près les petites Nations, qui sont sur le bord du Fleuve, & de ne donner d'armes à aucuns Sauvages, que quand & à qui il l'ordonneroit. Il fit partir en même-tems un Courrier pour avertir deux Chefs Tchactas, qui étoient en Chasse sur le Lac de Pontchartrain, de le venir trouver. Le lendemain il arriva à la Nouvelle Orleans une Pirogue, qui venoit des Illinois, & dans laquelle il y avoit un Tchacta, qui demanda à lui parler en particulier. Il lui donna audience sur le champ, & cet Homme lui dit qu'il étoit bien fâché de la mort des François, & qu'il l'auroit bien empêchée, s'il n'avoit regardé comme un mensonge ce que lui avoient dit des Chicachas, à sçavoir que tous les Sauvages devoient détruire toutes les Habitations Françaises, & faire main-basse sur tous les Hommes: Ce qui m'empêcha, poursuivit-il, d'ajouter foi à ce discours, c'est qu'ils ajoûterent que ma Nation étoit du Complot: mais notre Pere, si tu veux me laisser aller dans mon Pays, je reviendrai bientôt te rendre bon compte de ce que j'y aurai fait.

1729-30.

Diligence de M. Perrier à la nouvelle du massacre arrivé aux Natchez.

M. Perrier n'eut pas plûtôt quitté ce Sau-

1729-30. vage , que d'autres des petites Nations vin-
 rent l'avertir de se défier des Tchaclas , &
 Comment il il apprit presqu'en même-tems que deux
 est instruit du Complot gé- François avoient été tués aux environs de
 néral contre la Maubile ; qu'on n'avoit pû sçavoir qui
 les François. étoient les Auteurs de cet assassinat , mais que
 dans tout ce Canton on publioit que les
 Tchaclas devoient fondre sur le Fort & sur
 toutes les Habitations. Le Commandant gé-
 néral auroit bien voulu cacher ces nouvelles
 aux Habitans , qui n'étoient déjà que trop
 saisis de frayeur , mais elles se répandirent
 en moins de rien par tout , & la consternation
 devint si générale & si grande , que trente
Chaouachas , qui demeuroient au-dessous de
 la Nouvelle Orléans , faisoient trembler
 toute la Colonie ; ce qui obligea M. Perrier
 à les faire détruire par les Negres.

Le cinquième il prit le parti d'envoyer en
 France le *Saint Michel* , pour informer la
 Cour & la Compagnie de l'état , où se trou-
 voit la Louysiane , & demander des secours
 proportionnés au besoin , qu'il en avoit.
 Deux jours après un des deux Chefs Tchac-
 ras , qu'il avoit mandés , vint lui dire qu'il
 avoit envoyé sa Lettre dans la Nation , &
 invité ceux , qui étoient ennemis des Nat-
 chez à marcher contr'eux , & qu'il ne lui
 conseilloit point de se servir des petites Na-
 tions , parce qu'il les soupçonnoit d'être d'in-
 telligence avec ces derniers : » Je les soup-
 çonne aussi , reprit M. Perrier , mais si elles
 sont du Complot , c'est qu'elles sont persua-
 dées que vous en êtes aussi ; au reste , que
 vous en foyez , ou non , j'ai donné de bons
 ordres partout , & je suis bien aise que vous

ſçachiez que le ſecret eſt éventé. »

1729-30.

Le premier jour de Janvier , inquiet de ne recevoir aucune nouvelle du Sieur REGIS , qui demeueroit par ſon ordre chez les Tchactas , il fit partir le Sieur DE LUSSEY , Capitaine Suiſſe , pour être inſtruit de la diſpoſition , où étoient ces Sauvages ; & le quatrième il apprit que les Natchez étoient allés leur chanter le Calumet : ce qui confirma tous ſes ſoupons , & le jetta dans de grandes perplexités. Mais le ſeize , il reçut une Lettre du Sieur Regis , qui lui mandoit qu'auffitôt après qu'il eut parlé de ſa part aux Tchactas , ils avoient fait les cris de mort , qu'enſuite ſept-cent Guerriers étoient partis pour aller attaquer les Natchez , & qu'un Parti de cent-cinquante devoit paſſer aux Yaſous , pour arrêter tous les Negres & les François priſonniers , qu'on voudroit conduire aux Chicachas. Le jour ſuivant il reçut des Lettres de M. de Saint Denys , Commandant aux Natchitoches , pour lequel il étoit fort inquiet , parce qu'on avoit vû quelques Natchitoches mêlés avec les Natchez dans le tems du maſſacre des François ; mais il comprit par ces Lettres , que la ſageſſe & la vigilance de cet Officier l'avoient garanti du malheur , dont ſon Poſte étoit menacé.

Cependant il avoit bien de la peine à raffûrer les Habitans , que les triftes nouvelles , qu'on apprenoit de toutes parts , & qui preſque toutes n'avoient d'autre ſource , que leur imagination effrayée , avoient fait paſſer ſans milieu de l'excès de la confiance à celui du découragement. Il étoit d'autant moins raffûré lui même , qu'il avoit été pleinement inſtruit

Découragement de toute la Colonie.

1729. 30.

que les petites Nations avoient été gagnées par les Chicachas, & que si les Natchez n'avoient pas prévenu le jour marqué pour l'exécution du Complot, elles auroient agi en même tems qu'eux. Il découvrit encore, que ce qui avoit plus contribué à faire précipiter aux Natchez le coup, qu'ils méditoient, c'est qu'ils apprirent que dans le même tems que les premiers Chefs Tchactas, qui étoient venus à la Nouvelle Orléans sur son invitation, étoient en chemin pour s'y rendre, fixvint Chevaux chargés de marchandises Angloises étoient entrés dans leur Pays. Les Natchez s'étoient persuadés que ces deux circonstances étoient les plus favorables, pour assûrer le succès de leur projet; que les deux Chefs Tchactas alloient endormir le Commandant général par de feintes protestations de fidélité, & que leur Nation voyant que l'alliance avec les Anglois répandroit l'abondance dans leur Pays, ne balanceroit plus à effectuer la parole, qu'elle avoit donnée de mettre tout à feu & à sang sur la Riviere de la Maubile.

Conduite des
Tchactas.

Mais ils furent trompés : les Tchactas, du moment qu'ils eurent reçu l'invitation que le Sieur Regis leur fit de la part de son Général, commencerent par déclarer qu'ils ne recevroient point les Marchandises des Anglois, qu'ils n'eussent été instruits de ce que leur Pere vouloit leur dire; & au retour de leurs Députés, ils prirent le parti de suivre exactement le plan de Politique, qu'ils s'étoient formé depuis lontems. Plusieurs années auparavant ils avoient voulu détruire les Natchez, & les François les en avoient

empêchés : ils n'avoient fait semblant d'en-
 trer dans la conspiration générale, que pour
 nous mettre aux prises avec nos Ennemis,
 à qui nous avons accordé la paix malgré
 eux ; nous obliger de recourir à eux pour
 nous en défaire, & profiter en même-tems
 des dépouilles des uns, & des libéralités des
 autres.

M. Perrier n'avoit pas encore bien démêlé
 tous les ressorts de cette politique intéressée,
 & tout ce qui lui paroissoit alors certain,
 c'est que sans les Tchactas Occidentaux la
 Conspiration générale auroit eu son effet.
 Ainsi il ne balançoit point à se servir d'eux,
 pour tirer raison des Natchez, quoi qu'il lui
 en dût coûter. Par bonheur deux Vaisseaux
 de la Compagnie arriverent sur ces entre-
 faites à la Nouvelle Orléans, & il ne vou-
 lut pas diférer davantage à faire marcher aux
 Ennemis, persuadé qu'il ne pouvoit trop tôt
 engager les Tchactas, remettre les petites
 Nations dans nos interêts, ou du moins les
 contenir, & rassûrer les Habitans. Il com-
 prenoit pourtant qu'il risquoit un peu en
 commençant la Guerre avec si peu de forces :
 Ne jugez pas de mes forces, dit-il dans une
 de ses Lettres du 18 Mars 1720, par le parti
 que j'ai pris d'attaquer nos Ennemis ; la né-
 cessité m'y a contraint. Je voyois la conster-
 nation par tout, & la peur augmenter tous
 les jours. Dans cet état j'ai caché le nom-
 bre de nos Ennemis, & fait croire que la
 Conspiration générale est une chimere, &
 une invention des Natchez, pour nous em-
 pêcher d'agir contr'eux. Si j'avois été le Maî-
 tre de prendre le parti le plus prudent, j'e-

1729-30.

me serois tenu sur la défensive, & aurois
 attendu des forces de France, pour qu'on
 ne pût pas me reprocher d'avoir sacrifié deux-
 cent François, de cinq à six cent, que je
 pouvois avoir, pour la défense du bas de
 ce Fleuve. L'événement a fait voir que ce
 n'est pas toujours le parti, qui paroît le
 plus prudent, qu'il faut prendre. Nous étions
 dans un cas, où il falloit des remedes vio-
 lens, & tâcher au moins de faire peur, si
 nous ne pouvions pas faire de mal. Le hazard
 a voulu que nous ayons fait l'un & l'autre,
 & que nous soyons sortis avec honneur d'une
 affaire, dont le succès nous a donné le tems
 de nous reconnoître. Nous avons recouvré
 plus de deux-cent Femmes ou Enfans, tous nos
 Negres', & mis nos Ennemis dans la nécessité
 d'abandonner leurs Forts & leur terrain. Si
 nous avions pû retenir nos Sauvages deux ou
 trois jours de plus, il n'eût pas échapé un seul
 Natché, dont la destruction n'est que diférée,
 par les mesures, que j'ai prises. Je ne les regarde
 pas comme nos plus cruels Ennemis; ce sont les
 Chicachas, entierement dévoués aux Anglois,
 & qui ont conduit toute l'intrigue de la Conspi-
 ration générale, quoi qu'ils soient en paix avec
 nous. Je n'ai pas voulu engager les Tchactas à
 leur faire la guerre, que je n'aie reçu des se-
 cours & des ordres de France, quoi qu'ils ne de-
 mandent pas mieux; mais ils sont si interessés,
 qu'il nous en coûteroit beaucoup à leur faire
 faire une démarche, que je suis assuré, qu'ils
 feront d'eux mêmes, par des raisons de mé-
 contentement, qui leur sont propres.

¶ Ils arment
 contre les
 Natchez.

Comme il n'y avoit donc rien de plus
 pressé dans la résolution, où étoit le Génér-

DE LA N. FRANCE. LIV. XXII. 261
ral, que de s'assurer des Tchaclas & des autres Nations les plus voisines du Fort de la Maubile, dès qu'il eut reçu les premiers avis du malheur arrivé aux Natchez, il les communiqua à M. Diron, qui commandoit dans ce Poste; & par une seconde Lettre, qui fut rendue à cet Officier le 16 de Décembre, il le chargea de faire pressentir les Tchaclas, pour voir si l'on pouvoit compter sur eux. La difficulté étoit de trouver quelqu'un, qui voulût bien risquer de se livrer à la discretion de ces Barbares, dont la disposition étoit alors assez équivoque, & auxquels on ne pouvoit encore faire que des promesses. M. LE SUEUR, qui du Canada, où il étoit né, avoit passé fort jeune à la Louysiane, & avoit été élevé parmi ces Peuples, comprit assez sur l'amitié, que tous les Sauvages, & en particulier ceux-ci lui avoient toujours témoignée, pour s'offrir à les aller trouver. Son offre fut acceptée, & il partit le 19 du Fort de la Maubile. Il parcourut avec de grandes fatigues tous les Villages; il fut très-bien reçu par tout, & il n'eut pas beaucoup de peine à former le corps de sept-cent Guerriers, dont j'ai parlé, & qu'il conduisit droit aux Natchez.

M. Perrier de son côté fit monter jusqu'aux Tonicas deux Vaisseaux de la Compagnie. Il envoya par Terre avertir dans tous les Postes, & jusqu'aux Illinois, de ce qui s'étoit passé, & de ce qu'il prétendoit faire. Il fit creuser un Fossé autour de la Nouvelle Orléans, il plaça à ses quatre extrémités des Corps de Garde, il composa pour la défense de cette Ville des Compagnies de Milice;

1729-30.
M. Perrier met les Habitations hors d'injure.

17-9-30.

& comme il y avoit encore plus à craindre pour les Habitations & les Concessions , que pour la Capitale , il fit faire des retranchemens par-tout , & construire des Forts aux endroits les plus exposés : enfin il se disposa à aller se mettre à la tête de sa petite Armée , qui s'assembloit dans la Baye des Tonicas. Mais on lui représenta que sa présence étoit absolument nécessaire à la Nouvelle Orléans : que l'on n'étoit pas encore bien sûr des Tchactas , & qu'il y avoit même à craindre que les Negres, si ces Sauvages se déclaroient contre nous , ne se joignissent à eux , dans l'esperance de sortir de l'esclavage , comme quelques-uns avoient fait aux Natchez. Il crut donc devoir charger de son Expédition le Chevalier DE LOUBOIS , Major de la Nouvelle Orleans , & dont il connoissoit la valeur & l'expérience.

Le premier effet de ses préparatifs fut de remettre dans nos intérêts les petites Nations du Micissipi , qui s'en étoient détachées , comme M. le Sueur avoit fait à l'égard de celles des environs de la Maubile. On étoit sûr de l'affection & de la fidélité des Illinois , des Akansas , des Offogoulas , des Tonicas ; on le fut bientôt , ainsi que je l'ai déjà dit , des Natchiroches , & tous en donnerent de grandes preuves dans toute la suite de cette Guerre. D'autre part les Natchez paroissoient voir sans s'épouvanter grossir l'orage contre eux : ils ne désespérèrent pas d'abord de gagner les Tonicas , & dès le neuvième de Décembre ils leur avoient envoyé des *Tioux* , petite Nation , depuis longtemps domiciliée parmi eux , pour leur offrir quel-

Dispositions,
où sont plu-
sieurs Nations
Sauvages.

ques dépouilles des François, afin de les engager dans leur parti. Ils n'y avoient pas réuſſi ; mais ils tuerent deux François, qu'ils trouverent à l'écart.

1729-30.

Le 10 le Sieur le Merveilleux ſe rendir dans cette Baye avec ſon Détachement, & quelques François, qui s'étoient joints à lui, & ſe retrancha contre les ſurpriſes. Les jours ſuivans toutes les Troupes arriverent, & le 18 le Chevalier de Loubois y entra avec vint-cinq Soldats de renfort. Il trouva toute l'Armée campés, bien retranchée, & en bon état. Deux jours auparavant il avoit détaché le Sieur MEXPLEX avec cinq Hommes, pour avoir des nouvelles des Ennemis ; & afin qu'il pût mieux ſ'inſtruire de leurs forces, il lui avoit ordonné de jeter quelques propositions de Paix ; mais dans le moment, qu'il mettoit pied à terre, on fit ſur lui une décharge de Fuſils, qui lui tua trois Hommes, & lui-même avec les deux autres demeura Priſonnier. Le lendemain les Natchez envoyèrent un de ces deux derniers à M. de Loubois, pour faire auſſi de leur côté quelques propositions ; mais ils y affectèrent une hauteur, qui marquoit une grande confiance & beaucoup de mépris pour nous.

L'Armée
Françoife
ſ'assemble
aux Tonicas.

Ils demandoient d'abord qu'on leur donnât pour ôtage le Sieur BROUTTIN, qui avoit commandé chez eux, & le grand Chef des Tonicas. Ils ſpecifierent enſuite dans un grand détail toutes les Marchandiſes, qu'ils exigeoient pour la rançon des Femmes, des Enfans, & des Eſclaves, qu'ils avoient entre les mains ; & quoique leurs demandes fuſſent exorbitantes, ils paroiſſoient ſuppo-

Propoſitions
inſolentes des
Natchez.

1729 30.

ser qu'on seroit encore trop heureux d'y satisfaire. On a sçu depuis que joignant la trahison à l'insolence, leur dessein étoit d'égorger les François, qui apporteroient cette rançon, puis de vendre aux Ang^{ois} leurs Prisonniers. On retint le Soldat, & on ne leur fit point de réponse. Ils s'en vengerent dès le même jour en brûlant avec une inhumanité plus que barbare le Sieur Mexplex & le Soldat, qui étoit resté avec lui.

Les Tchactas
remportent
un grand a-
vantage sur
eux.

Le 27 M. le Sueur arriva aux Natchez avec les Tchactas, & fit son attaque presqu'en arrivant. Il y a bien de l'apparence qu'il ne sçavoit pas encore que l'Armée étoit dans la Baye des Tonicas, ou qu'il ne fut pas le maître d'arrêter l'impétuosité intéressée de ses Sauvages, qui vouloient avoir la meilleure part au butin, & tirer encore parti des Prisonniers, qu'ils délivreroient : car c'est ce qu'on eut lieu de juger par la suite. Quoiqu'il en soit, ils chargerent si vivement l'Ennemi, qu'ils tuèrent quatre-vingt Hommes, firent seize Femmes prisonnières, délivrerent cinquante-une Femmes ou Enfans François, les deux Ouvriers, que les Natchez avoient épargnés, & cent-cinquante Negres ou Negresses. Ils auroient même poussé plus loin leur victoire, qui ne leur coûta que deux Hommes tués & quelques blessés, si ceux de nos Negres, qui avoient été gagnés par les Natchez, n'eussent pris les armes en leur faveur, & empêché qu'on ne leur enlevât leur Poudre; ce qui auroit réduit les Ennemis à la nécessité de se rendre, ou de se sauver. Il n'est pas douteux, que si cette attaque eût été concertée avec le

Chevalier

DE LA N. FRANCE. LIV. XXII. 265
Chevalier de Loubois, il n'eut pas échappé
un Natché.

1729-30.

Je n'ai pu sçavoir au juste ce qui retint ce Commandant si lontems dans l'inaction aux Tonicas. On l'en a beaucoup blâmé, & M. Perrier en voulant le disculper, s'est attiré une partie du blâme de la part de quelques Personnes, dont je ne crois pas que l'autorité doive prévaloir sur la sienne. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que quelques-uns de ceux, qui se sont récriés contre la maniere, dont on avoit conduit la Guerre des Natchez, n'ont pas été plus heureux dans celle des Chicachas, & y ont fait à peu près les mêmes fautes, qu'ils avoient reprochées à M. Perrier, & à ceux qui commandoient sous lui, si ce sont des fautes.

Quoiqu'il en soit, M. de Loubois partit de la Baye des Tonicas le second de Février avec deux-cent Hommes, & quelques Pieces de campagne; il arriva le huit aux Natchez, & campa autour du Temple. Le 12 les Canons furent mis en batterie devant un des deux Forts des Sauvages, & comme on crut que ces préparatifs, surtout après l'échec, qu'ils avoient reçu, les auroit disposés à se soumettre à tout ce qu'on voudroit exiger d'eux, on leur fit entendre, qu'ils pouvoient encore éviter leur ruine entière par cette soumission: mais on les trouva plus résolus que jamais à se défendre. Ainsi dès le lendemain on commença à tirer avec sept Canons; mais ils étoient à deux cent-cinquante toises du Fort, & ils furent si mal servis, qu'après six heures d'un feu continuel, on n'avoit pas abattu un seul pieux, ce qui mit de fort mau-

M. de Loubois assiege les Natchez dans leurs Forts.

1730.

1730.

vaïse humeur les Tchactas, auxquels on avoit assuré qu'au bout de deux heures on auroit fait une brèche considérable. D'autre part l'insolence & l'avidité de ces Sauvages, qu'on ne pouvoit rassasier, & qui dépensôient inutilement une partie des munitions, qu'on leur donnoit, rebutoient bien autant le Commandant des François, que la maniere désespérée, dont les Natchez se défendoient.

Le 15 il voulut encore tenter s'ils ne seroient pas devenus plus traitables; il leur envoya un Interprete avec un Pavillon, pour les sommer: mais ils reçurent cet Envoyé avec une décharge de Fusils, dont il fut tellement épouvanté, que la peur lui fit abandonner son Pavillon. Il seroit demeuré au pouvoir des Ennemis, si un jeune Soldat n'eût eu le courage de l'aller reprendre, en s'exposant au feu des Assiégés: Action, qui lui mérita d'être élevé à son retour au Camp au grade de Sergent. Le même jour les Natchez firent une sortie dans le dessein de surprendre M. de Loubois, qui étoit logé dans leur Temple, mais elle ne leur réussit pas. La nuit du 19 au 20 on ouvrit la tranchée à deux-cent-quatre-vingt toises du Fort, & le 21 on recommença à canoner. » Si on difera si longtems à » ouvrir la tranchée, ce délai, dit M. Perrier » dans une de ses Lettres, fut causé par la mau- » vaïse volonté de nos Soldats, & de quelques » autres François, qui par-là ont empêché l'en- » tiere destruction des Natchez.

Le 22 ces Sauvages firent une seconde sortie; il étoient au nombre de 300, & attaquèrent par trois endroits, surprirent un Poste dans la tranchée, où il y avoit trente Hom-

mes & deux Officiers , qui prirent tous la fuite , s'imaginant être en même-tems attaqués par les Natchez & les Tchactas ; ils étoient prêts de s'emparer du Canon , lorsque le Chevalier d'Artaguette y accourut , & quoiqu'il n'eût avec lui que cinq Hommes , il repoussa les Ennemis & rétablit la tranchée. Nous n'eûmes ce jour-là qu'un Homme de tué. Le même jour M. de Loubois commanda quarante Soldats , autant de Sauvages & quelques Negres , pour donner le lendemain l'assaut aux deux Forts ; mais cela ne fut point exécuté. Le 24 on établit une batterie de quatre pieces de Canon de quatre livres de calibre à cent-quatre-vingt toises , & on fit en même-tems menacer les Assiégés de les réduire en poudre , s'ils ne rendoient ce qu'ils avoient de Prisonniers. Ils renvoyerent sur le champ la Femme du Sieur Desnoyers , qu'ils chargerent de leurs propositions. On la retint , & on ne fit point de réponse.

M. Perrier prétend que ce qui obligea M. de Loubois à se contenter de retirer les Prisonniers , qui étoient encore entre les mains des Sauvages , & à ne point tenter un assaut , c'est 1°. qu'il ne pouvoit compter sur ses Troupes , surtout après les avoir vû abandonner la tranchée , comme ils avoient fait le 22. En second lieu , qu'on soupçonnoit les Tchactas de vouloir nous trahir. 3°. Que les Ennemis avoient fait courir le bruit , que les Chicachas & les Anglois venoient à leur secours. Cependant le 25 le Fort , qui étoit le plus pressé arbora un Pavillon. Aussitôt un Chef Tchacta s'avança avec une Troupe de ses Gens , pour parler aux Assiégés : Vous sou-

1730.

le Chevalier
d'Artaguette.

I 73 0. ²² vient-il, ou avez-vous jamais vû, leur dit-
²³ il, que des Sauvages se soient tenus en si
²⁴ grand nombre pendant deux mois devant un
²⁵ Fort ? Jugez par-là de notre zèle pour les
²⁶ François. Il est donc inutile à vous autres,
²⁷ qui n'êtes qu'une poignée d'Hommes au prix
²⁸ de nous, de vous obstiner davantage à refu-
²⁹ ser de rendre les Prisonniers, que vous avez ;
³⁰ car si les François vouloient tirer tous leurs
³¹ Canons, vous seriez bientôt en poussière.
³² Pour nous, sçachez que nous sommes résolus
³³ de vous tenir ici bloqués jusqu'à ce que vous
³⁴ vous soyez soumis à ce qu'on exige de vous,
³⁵ dussions-nous semer ici nos grains, & nous y
³⁶ établir. M. Perrier assure dans ses Lettres,
³⁷ que dans ce pour-parler, ou dans quelqu'au-
 tre entrevû, les Natchez reprocherent aux
 Tchactas en présence des François, qu'eux-
 mêmes étoient entrés dans la Conspiration
 générale, dont ils raconterent toutes les cir-
 constances.

Ils rendent
 les Prison-
 niers Fran-
 çois, & on
 leve le Siège.

Ce qui est certain, c'est que ces Sauvages
 n'arborerent leur Pavillon, que pour faire
 entendre qu'ils consentoient à rendre les Pri-
 sonniers ; mais ils déclarerent en même-tems
 qu'il falloit se contenter de cela, & qu'avant
 toutes choses l'Armée se retirât avec le Ca-
 non sur le bord du Fleuve ; sinon, qu'ils brû-
 leroient tous leurs Prisonniers. Cette dernière
 considération déterminâ M. de Loubois à faire
 ce qu'on lui demandoit, sans pourtant per-
 dre le dessein d'empêcher que les Natchez
 ne lui échappassent. Le 25 les Prisonniers
 furent remis aux Tchactas, & l'Armée se re-
 tira sur la butte, qui est au bord du Fleu-
 ve, n'ayant eu pendant tout le Siège que

neuf Hommes (a), tant tués que blessés. La nuit du 28 au 29 les Natchez ayant trouvé le secret d'amuser les François, qui avoient été chargés de les observer, s'évaderent, & on ne s'en apperçut, que quand il fut trop tard pour les poursuivre. Ainsi tout le fruit de cette Expedition furent la délivrance des Prisonniers, qu'il fallut encore racheter des Tchactas, & l'Etablissement d'un Fort à l'endroit même, où l'on s'étoit retiré. Le Cavalier d'Artaguette, qui s'étoit extrêmement distingué dans toutes les rencontres, y fut laissé pour Commandant avec une Garnison, afin d'assurer la navigation du Fleuve.

On convient que les Soldats servirent très-mal à ce Siège, que quinze Negres, qu'on avoit armés, se battirent en Braves, & que si on avoit pû donner des armes à tous les autres, & leur faire prendre la place des Soldats, on seroit venu à bout de forcer les Assiégés. Les Habitans, commandés par MM. D'AREMBOURG & DE LAYE, firent aussi très-bien. Ils s'étoient d'ailleurs prêtés de bonne grace à tous les travaux & à tout ce qu'on leur avoit ordonné. » Ces Créoles, dit M. Perrier, seront de très-bons Soldats, dès ce qu'ils auront été exercés. Enfin les Natchez étoient réduits à la dernière extrémité; deux jours de plus on les auroit eus la corde au col; mais on se voyoit toujours au moment d'être abandonnés par les Tchactas, qui s'impatientoient beaucoup, & leur départ auroit exposé les François à recevoir un échec, & à voir brûler leurs Femmes, leurs Enfans &

(a) M. Perrier dit dans une de ses Lettres, que nous y avons perdu quinze Hommes.

1730.

leurs Esclaves, comme les Ennemis les en menaçoient.

Insolence des
Tchactas.

Les Tchactas, avant que de se résoudre à faire la Guerre aux Natchez, étoient allés les trouver, pour entrer en quelque négociation avec eux, & ils en furent reçus d'une façon assez bizarre. Ils trouverent ces Sauvages & leurs Chevaux parés de Chasubles & de Devants d'Autel; plusieurs portoient à leur col des Patenes, buvoient & donnoient à boire de l'Eau-de-vie dans des Calices & des Ciboires. En un mot, ils n'avoient rien trouvé dans la Chapelle, dont ils ne fissent l'usage le plus profane & le plus sacrilège. Cela plut fort aux Tchactas, qui dans la suite, devenus maîtres de ce butin, renouvelèrent la profanation, qu'en avoient faite leurs Ennemis, & des mains desquels il n'a pas été possible de tout retirer. D'ailleurs, quand ces Barbares auroient rendu aux François tout le service, qu'ils auroient pû leur rendre, en agissant de concert avec eux, leur mauvais caractère les rendoit toujours très-odieux à la Colonie. On n'avoit point encore vû dans
 „ toute l'Amérique, écrivoit un Missionnaire,
 „ témoin de tout ce qui se passa pour-lors, des
 „ Sauvages plus insolens, plus féroces, plus
 „ dégoûtans, plus importuns, & plus insa-
 „ tiables.

Cependant on avoit encore besoin d'eux, & il fallut les ménager. Les Natchez n'étoient point détruits: on ne pouvoit plus les regarder que comme des Ennemis irréconciliables, & on devoit s'attendre que tant qu'ils subsisteroient, ils nous feroient, & par eux-mêmes, & par les Ennemis, qu'ils tâcheroient

DE LA N. FRANCE. LIV. XXII. 271
de nous susciter, tout le mal dont étoient
capables des Barbares, qui n'avoient plus
rien à ménager. Les Chicachas ne paroif-
soient point encore; mais on étoit instruit
qu'ils étoient les Auteurs de tout le mal, &
les engagements, qu'ils avoient avec les An-
glois, ne permettoient point de douter qu'ils
n'en fussent puissamment secourus, lorsqu'ils
jugeroient à propos de se déclarer. La suite
n'a que trop justifié ces soupçons.

1730.

Parmi les Negres, que nous avons retirés
des Natchez, il s'en trouva quelques-uns
de ceux, qui avoient pris parti contre nous,
& on en fit justice; les trois plus coupables
furent livrés aux Tchactas, & brûlés
avec une inhumanité, qui inspira à tous les
autres Negres une horreur des Sauvages,
laquelle les rendit plus dociles & plus fidèles.
Les Yasoux, les Corrois & les Tioux ne fu-
rent pas si heureux que les Natchez. Les Akan-
sas tomberent sur eux, & en firent un grand
massacre; il n'en resta des deux premières
Nations que quinze Sauvages, qui allerent
se joindre aux Natchez: les Tioux furent
tous tués jusqu'au dernier.

On découvrit vers ce même tems que les
Chicachas, après avoir inutilement essayé
d'engager les Akanfas & les Tonicas dans
la Conspiration générale s'étoient adressés avec
aussi peu de succès aux Illinois; que ces Sau-
vages leur avoient répondu nettement, qu'é-
tant tous Chrétiens, il ne falloit pas espérer
de les désunir des François; qu'ils se met-
troient toujours entr'eux & leurs Ennemis,
& qu'il faudroit leur passer à tous sur le ven-
tre, avant que de toucher à aucun d'eux. Ils

Les Chicachas tentent inutilement la fidélité de nos Alliés.

1730.

apprirent peu de tems après ce qui s'étoit fait aux Natchez & aux Yaloux, & sur le champ deux Troupes de *Mitchigamias* & de *Kaskaskias*, conduites par deux des principaux Chefs de ces deux Tribus Illinoises, descendirent à la Nouvelle Orléans pour pleurer les Missionnaires, qui avoient péri dans ce massacre, & offrir au Général tout ce qui dépendoit d'eux pour venger les François. M. Perrier leur donna audience avec beaucoup d'appareil, & ils parlerent en Chrétiens & en fidèles Alliés, d'une manière, qui charma tout le monde. Ils n'édifièrent pas moins toute la Ville par leur piété, & la régularité de leur conduite; & ils prirent congé du Général, en lui promettant de bien garder leur Pays & tout le haut du Fleuve.

Les Anglois
ne font pas
plus heureux.

M. Perrier eut ensuite avis que les Anglois sollicitoient vivement les Tchactas à se déclarer contre nous, & appuyoient leurs sollicitations de présens considérables; & il manda au Ministre que dans la situation, où il se trouvoit, il avoit besoin d'un prompt secours; qu'il en coûteroit beaucoup plus pour employer les Sauvages, que pour l'entretien des Troupes; qu'en se servant de ces Barbares, on dépendroit toujours de leurs caprices & de leur inconstance: qu'ils se persuadoient que nous n'avions recours à eux, que parce que nous n'étions point capables de faire la guerre, & que cette opinion avoit tellement prévalu parmi tous ces Peuples, que la moindre petite Nation se regardoit comme la Sauvegarde & la Protectrice de la Colonie. Qu'après cinq ou six ans on pourroit diminuer peu à peu le nombre des Troupes, parce

que pendant ce tems-là les Créoles se multiplieroient & se formeroient ; qu'alors même nous aurions plus de Sauvages, qui se déclareroient pour nous, voyant que nous n'aurions plus besoin d'eux.

1730.

On avoit été quelque tems sans entendre parler des Natchez ; mais enfin on apprit qu'ils recommençoient leurs courses, qu'ils avoient surpris dix François & vingt Negres, & qu'il ne s'en étoit sauvé qu'un jeune Soldat, lequel avoit déjà échappé au grand massacre du 28 de Novembre, & deux Negres. Le Général comprit alors qu'il n'y avoit point de tems à perdre pour mettre cette Nation tout-à-fait hors d'état de nous nuire ; & parce que les intrigues des Anglois parmi les Tchactas avoient augmenté les inquiétudes au sujet de ces Sauvages, il crut qu'il devoit commencer par se mettre l'esprit en repos à leur sujet. Il prit donc la résolution de s'expliquer avec les Chefs, & il leur fit dire qu'il étoit bien-aise de leur parler à la Maubile. Il leur marqua le tems, où il s'y rendroit ; & lorsqu'il jugea qu'ils ne tarderoient point à y arriver, il partit de la Nouvelle Orléans, où sa présence étoit moins nécessaire depuis l'arrivée du secours de France, dont je parlerai bientôt.

Les Natchez
recommencent
leurs
courses.

Il trouva en débarquant qu'ils avoient avancé le jour marqué de vingt-quatre heures. Il fut même agréablement surpris d'y voir le grand Chef des *Caouitas*, Nation nombreuse, & fort attachée aux Anglois, & un Chef Chicacha. Il commença par s'informer du Sieur Regis, du Pere BAUDOIN, Jesuite, qui tâchoit d'établir une Mission parmi les

M. Perrier
traite avec les
Tchactas.

1730.

Tchactas , & des Interprètes , de l'effet ; qu'avoit produit la nouvelle de l'arrivée des Troupes de France sur l'esprit des Sauvages ; & ils lui dirent que la plûpart avoient balancé s'ils se trouveroient à l'Assemblée , de peur qu'on ne leur jouât quelque mauvais tour , sçachant bien que les François n'avoient pas lieu d'être contens d'eux ; mais que quelques Chefs des Occidentaux avoient répondu de la probité de notre Nation , ajoûtant : *ce sont les Anglois , qui nous gâtent l'esprit.*

Persuadés donc par ce discours , ils s'étoient mis en marche pour la Maubile , où ils se rendirent le 26. Octobre au nombre de huit cent Hommes. Le 28. M. Perrier , qui étoit arrivé le 27 , commença à traiter avec eux , & il lui fallut essuyer cent cinquante Harangues , ce qui dura huit jours. Tout se réduisit de la part des Sauvages à le prier d'assurer le Roi de leur inviolable fidélité , qu'ils n'oublieroient jamais que c'étoit lui , qui les avoit fait des Hommes , & rendu redoutables à leurs Voisins ; qu'à la vérité on avoit répandu dans leurs Villages quelques bruits au désavantage des François ; mais que ces discours ne venoient que de quelques Etourdis , & que les Chefs & les Anciens n'y avoient point eu de part ; qu'ils le prioient de ne leur en point faire de reproches , & d'oublier tout le passé. Il le promit , & leur parla seulement des Negres repris sur les Natchez , qu'ils gardoient encore , quoiqu'ils se fussent engagés à les ramener dans la Colonie. Ils répondirent qu'ils avoient toujours compté de les rendre , mais qu'il falloit que leurs Maîtres les envoyassent chercher , parce qu'en ayant voulu

DE LA N. FRANCE. LIV. XXII. 275
reconduire quelques-uns , ils s'étoient tués en
chemin. 1730.

Quoique l'intelligence parût assez bien ré-
tablie entre les Tchactas Orientaux & les Oc-
cidentaux , le Général s'aperçut néanmoins
qu'ils étoient encore un peu jaloux les uns des
autres ; & comme il étoit beaucoup plus sûr
des Derniers que des Premiers , il représenta à
ceux-ci qu'il étoit nécessaire qu'ils eussent un
Grand Chef , aussi - bien que les autres. Il
ajouta qu'il avoit jerté les yeux pour cette di-
gnité sur le Chef des *Castachas* (a) qu'ils
sçavoient être un Homme de tête , brave , &
d'une ancienne Famille. Ils répondirent qu'ils
approuvoient ce choix , & qu'ils acceptoient
avec plaisir ce premier Chef de sa main. Il
combla d'amitié le grand Chef , qu'il appelle
dans ses Lettres *l'Empereur des Caouitas* , &
lui fit un présent honnête ; il y fut très-sen-
sible , & l'assura qu'il seroit toute sa vie dé-
voué aux François , qu'il avoit reconnu que
nous ne donnions jamais que de bons con-
seils ; qu'il seroit à souhaiter que les Anglois
pensassent comme eux , & que toutes les Na-
tions en seroient plus heureuses.

M. Perrier donna aussi audience au Chef
Chicacha ; mais il le prit avec lui sur un au-
tre ton : Il lui dit néanmoins qu'il étoit bien
aise de le voir , que quand sa Nation rentre-
roit dans le devoir , il la traiteroit comme les
autres , & qu'il ne dépendoit que d'elle de
vivre heureuse & tranquille ; qu'il n'ignoroit
rien de toutes leurs intrigues , mais qu'il re-
prendroit pour eux des sentimens de Pere ,
quand eux-mêmes se conduiroient en Enfans

(a) Tribu des Tchactas.

1730.

soumis & obéissans. Cet Homme ne répondit rien , mais huit jours après il pria le Chef des Castachas de dire au Général qu'ils étoient malheureux & vraiment dignes de piété ; que depuis qu'il avoit retiré les François , qui trafiquoient avec eux , toutes les Nations du Nord les poursuivoient à outrance. M. Perrier dit à celui , qui lui parloit ainsi , qu'il pouvoit assûrer ce Chef qu'aucune Nation de son Gouvernement n'attaqueroit la sienne , tant qu'elle ne lui donneroit aucun sujet de mécontentement ; mais qu'il ne répondoit pas des Sauvages du Canada , où l'on étoit très-persuadé qu'ils étoient Ennemis des François ; que c'étoit à eux à prouver le contraire par des effets , qui n'eussent rien d'équivoque.

Le point le plus délicat, sur lequel M. Perrier eut à traiter avec les Tchactas , étoit le commerce. Il sçavoit qu'ils se plaignoient beaucoup de la cherté de nos Marchandises , & il n'ignoroit pas que les Anglois leur avoient fait entendre , qu'à quelque prix que nous missions les nôtres , ils leur donneroient les leurs à moitié moins. D'autre part , il étoit bien persuadé que s'il leur accordoit la diminution , qu'ils demandoient , six mois après ils en demanderoient une nouvelle. Il crut néanmoins pouvoir les contenter pour cette fois , mais à condition qu'ils ne trafiqueroient qu'avec nous , & ce fut en partie pour n'être pas exposé dans la suite à de nouvelles importunités sur cet article , & en partie pour leur faire voir que les François se suffisoient à eux-mêmes , qu'il ne voulut pas se servir d'eux dans la nouvelle Expédition , qu'il préparoit contre les Natchez.

Ce qui avoit rendu les Tchactas si aisés à manier, étoit d'une part l'arrivée du secours de France, qu'ils croyoient beaucoup plus considérable, qu'il ne l'étoit en effet; & de l'autre la bonne réception, que leur avoit faite M. Perrier contre leur esperance. Le secours étoit venu sur *la Somme*, Flûte du Roi, commandée par M. PERRIER DE SALVERT, Frere du Commandant Général (a). Il avoit passé la barre du Micissipi le huitième d'Août, sans aucune difficulté, quoique les eaux fussent assez basses, & que son Bâtiment, après même qu'il eut déchargé une partie de ses effets dans les Magasins de l'Isle *Toulouse* (b), tirât quatorze pieds & huit pouces d'eau. Le quinzième il mouilla devant la Nouvelle Orléans, & dans une Lettre, qu'il écrivit à M. le Comte de Maurepas le quinzième de Novembre, il marquoit à ce Ministre, qu'il avoit trouvé tous les Habitans de la Colonie fort allarmés; que le peu de Troupes, qui restoit à son Frere, n'étoient pas assez bonnes pour contenir tout le monde dans le devoir; que les mauvaises Recrues, que la Compagnie avoit envoyées, loin de rassûrer le Pays, y avoient augmenté l'épouvante; que de cent Hommes, qui avoient été tirés des Régimens, il n'en étoit arrivé que soixante, sans qu'il pût pénétrer ce qui retenoit les autres à l'Orient; que son Frere avoit demandé six Canons de Campagne, six petits Mortiers, des Boulets & des Grenades, & que rien de tout cela n'étoit venu; qu'on seroit obligé de se servir de Pirogues pour transporter les Trou-

1730.

Arrivée du
secours de
France.

(a) Tous deux sont | Vaisseaux.
aujourd'hui Capitaines de | (b) Ou de la *Balise*.

1730.

pes, les Vivres & les Munitions, faute de Bâtimens plus commodes; que les Natchez, joints à quelques autres petites Nations, s'étoient retranchés dans trois Forts; que les courses, qu'ils faisoient sur le Fleuve, interrompoient le Commerce, & qu'il n'étoit pas difficile de connoître par qui ils étoient soutenus.

La modicité du secours, qu'on attendoit avec tant d'impatience, fut sans doute ce qui fit retarder l'exécution du projet de finir la guerre en forçant les Natchez dans leurs Retranchemens; parce qu'il fallut faire des levées d'Habitans & de Sauvages, qui y suppléassent: Et ce fut après avoir donné l'ordre pour cela, que M. Perrier alla s'aboucher avec les Tchactas à la Maubile, non pas pour engager ces Sauvages à l'accompagner dans son Expédition, puisque nous avons vû qu'il étoit déterminé à se passer d'eux, mais pour les empêcher de profiter des offres, que leur faisoient les Anglois au sujet du Commerce, & pour les retenir dans notre alliance.

Départ &
ordre de l'Ar-
mée.

Cela fait, il retourna à la Nouvelle Orléans, où il trouva l'Armée prête à partir. La première chose qu'il fit, fut d'envoyer le sieur de COULONGE Canadien, au-devant des Akanfas, qui devoient se rendre au Fort François des Natchez, & le sieur de Beaulieu s'embarqua avec lui, chargé d'aller reconnoître l'état des Ennemis. Le 9 de Décembre M. de Salvvert s'embarqua avec 200 Hommes; il y avoit trois Compagnies de Marine, le reste étoient des Volontaires & des Matelots de la Somme. Le Lundi 11. M. Perrier partit avec une Compagnie de Grenadiers, deux de Fusiliers, &

des Volontaires: cette Troupe étoit aussi de deux cent Hommes. M. DE BENAC, Capitaine, commandant les Milices, le suivit le treize avec quatre-vingt Hommes: il en devoit avoir cent cinquante, mais le reste le joignit sur la route.

Le vint, toute l'Armée étant réunie aux *Bayagoulas*, un Chef *Colapissa* y arriva avec quarante Guerriers de sa Nation. On forma en cet endroit les Compagnies de Milices, dont on tira une Compagnie de Cadets, mais elle fut bien-tôt supprimée. M. le Sueur eut ordre le lendemain de charger la demie Galere, qu'il commandoit, & de prendre les devans jusqu'à la *Riviere Rouge*, qu'il falloit remonter: car encore qu'on ne scût pas au juste où étoient les *Natchez*, on ne devoit pas qu'ils ne fussent sur la *Riviere Noire*, autrement, la *Riviere des Ouatchitas*, laquelle se décharge dans la *Riviere Rouge*, dix lieues au-dessus de son embouchure dans le *Micissipi*.

Le vint-deux on partit des *Bayagoulas* en cet ordre. L'Armée étoit divisée en trois Bataillons, ou en trois Escadres. La Marine avoit la droite sous les ordres de M. de Salvart; les Milices, que commandoit M. de Benac, étoient à la gauche. Le Général étoit au centre ayant sous lui le Baron de CRESNAY, Commandant des Troupes de la *Louysiane*, le Chevalier d'Artaguet, qui conduisoit la Compagnie des Grenadiers, le sieur Baron, qui faisoit l'Office d'Ingénieur, & les Fusiliers: une partie de ces derniers étoit au Fort François des *Natchez*, d'où M. de LUSSEUR devoit les amener à la *Riviere Rouge*.

1730.

Les Negres étoient dispersés sur differens Bâtimens ; & les Sauvages , qui n'étoient point encore tous rassemblés , devoient faire un Corps à part. Le 27 on avoit fait très-peu de chemin , parce que les néges & les pluys avoient grossi le Fleuve , & augmenté son Courant , outre que les Brouillards étoient si épais & si continuels , qu'on se voyoit à chaque instant obligé de s'arrêter.

Les Natchez
attaquent une
Pirogue , &
16 François
y sont tués ou
blessés.

On apprit ce jour-là que MM. de Coulonges & de Beaulieu avoient été attaqués par des Natchez , & que de vint-quatre Hommes , qu'il y avoit dans le Batteau des François , il y en avoit eu seize de tués , ou de blessés ; que Beaulieu étoit du nombre des Premiers , & Coulonges parmi les Seconds. Pour surcroit de disgrâce , on eut aussi nouvelle que les Akanfas , ennuyés de ne point entendre parler de l'Armée Française , s'en étoient retournés chez eux. M. Perrier s'arrêta quelque-tems dans la Baye des Tonicas pour y rassembler les Sauvages , qui ne l'avoient pas encore joint : il fut blâmé de n'avoir pas pris ses mesures , pour les envoyer par avance bloquer les Natchez dans leur Fort ; mais il ne se fioit peut-être pas assez à ces Barbares , pour les charger d'une Commission , d'où dépendoit tout le succès de cette Guerre. Les Canadiens , qui blâmoient volontiers tout ce qui se faisoit , depuis que la Colonie n'étoit plus gouvernée par un des leurs , jugeoient des Sauvages de la Louysiane par ceux du Canada ; mais ils se trompoient. M. Perrier auroit peut-être manœuvré autrement , s'il avoit eu affaire à des Abénaquis , des Hurons , des Algonquins ,

& des Iroquois Chrétiens, & domiciliés depuis longtemps parmi nous.

1731.

Ce Général rejoignit l'Armée à l'entrée de la Rivière Rouge le quatre de Janvier 1731 avec plusieurs Sauvages, qui se trouverent alors au nombre de cent cinquante, de différentes Nations. Il avoit envoyé ordre quelques jours auparavant à M. de Benac de monter jusqu'à notre Fort des Natchez, pour y prendre langue. Il revint le neuf sans avoir rien vû, ni avoir appris aucune nouvelle. Le même jour les Sauvages, & cinquante Volontaires furent détachés avec ordre de prendre les devants sous la conduite du sieur de Laye, Capitaine d'une Compagnie de Milice, & de bloquer les Natchez, dès qu'ils les auroient découverts; mais ce Détachement n'alla pas bien loin, parce que les Sauvages ne marchaient pas volontiers à cette Expédition. L'onzième, on remonta la Rivière Rouge, & le jour suivant à midi on entra dans la Rivière Noire. Le Général avoit recommandé de prendre de grandes précautions, pour n'être pas découvert par les Ennemis; mais ses ordres furent inutiles, parce que les Sauvages, qui ne reconnoissoient aucune autorité, & ne gardoient aucune discipline, continuoient à tirer à leur ordinaire sur tout le Gibier, qui se présentoit: de sorte qu'il est assez étonnant qu'après une si longue marche & si peu de secret, on ait réussi à trouver l'Ennemi dans son Fort.

Indocilité
des Sauvages
alliés.

Ce fut le vintième de Janvier, qu'on le découvrit. Les ordres furent donnés sur le champ de l'investir; & comme on le fit de fort près, & qu'on pouvoit se parler, les

L'Armée ar-
rive à la vûe
des Ennemis,

1731.

Affligés en vinrent d'abord aux injures : on ouvrit la Tranchée , & on escarmoucha tout le reste du jour , & toute la nuit. Le lendemain on débarqua les Mortiers , & tout ce qui étoit nécessaire pour le Siège. On tira ensuite quelques Bombes , qui tombèrent dans le Fort. Les Affligés firent une Sortie , tuèrent un François & un Nègre , & blessèrent un Officier ; mais ils furent vivement repoussés par M. de Lusser. Le vingt-deux on jetta des Bombes tout le jour ; mais elles ne firent pas grand effet , & les Ennemis nous blessèrent deux Soldats. Cependant le vingt-quatrième ils arborèrent un Pavillon blanc. M. Perrier en fit aussitôt mettre un pareil à la tête de la Tranchée , & peu de tems après on vit un Sauvage , qui s'avançoit avec deux Calumets à la main.

Ils demandent la paix.

Le Général l'envoya prendre par son Interprète : & quand il fut en présence , il demanda la Paix , offrant de rendre tout ce qu'il y avoit encore de Negres dans le Fort. M. Perrier lui répondit qu'il vouloit avoir les Negres , mais qu'il prétendoit aussi que les Chefs lui vinssent parler. Le Député répliqua que les Chefs ne viendroient point ; mais que si le Général avoit quelque chose à leur dire , il pouvoit s'avancer à la tête de la Tranchée , & que le Grand Chef s'avanceroit de son côté à la tête de son Fort. M. Perrier lui dit qu'il allât toujours chercher les Negres , & qu'à son retour il lui déclareroit ses inten-

Ils renvoyent tout ce qu'ils avoient encore de Negres, pris sur les François.

tions. Il s'en retourna avec cette réponse , & une demie-heure après il amena dix-huit Negres & une Negresse. En les remettant au Général , il lui dit que le Soleil ne vouloit

pas sortir, qu'il ne demandoit pourtant pas mieux que de faire la Paix avec les François; mais à condition que l'Armée se retireroit sur le champ; que si elle prenoit ce parti, il donnoit sa parole que la Nation ne feroit jamais aucune hostilité contre nous, & qu'il étoit même prêt, si on le souhaitoit, d'aller rétablir son Village dans son ancienne Demeure. Le Général répondit qu'il n'écouteroit aucune proposition, que les Chefs ne fussent venus lui parler: qu'il les assûroit de la vie; mais que s'ils ne se rendoient pas auprès de lui le même jour, il n'y auroit de quartier pour personne.

L'Envoyé s'en retourna porter cette parole, On continuë & revint quelque tems après, pour dire que de parlement, tous les Guerriers unanimement refusoient de ^{ter.} laisser sortir le Soleil; qu'à cela près ils étoient disposés à faire tout ce qu'on voudroit. Le Canon-venoit d'arriver: le Général répondit à ce Sauvage qu'il s'en tenoit à sa première disposition, & lui ordonna d'avertir ses Gens que s'ils laissoient tirer un seul coup de Canon, il feroit main-basse sur tout le monde, sans épargner même les Femmes, ni les enfans. Il revint bientôt avec un Natché, nommé S. Côme, fils de la Femme Chef; & qui par conséquent devoit succéder au Soleil. Cet Homme, qui avoit toujours vécu assez familièrement avec les François, dit à M. Perrier d'un ton fort résolu que puisque la paix étoit faite, il falloit qu'il renvoyât ses Troupes: qu'il étoit bien fâché de ce que la Nation avoit fait contre nous, mais qu'il falloit tout oublier, d'autant plus que le premier Auteur du mal avoit

1731. ^{1.} été tué au premier Siège à l'attaque des Tchactas.

Le Grand M. Perrier lui témoigna qu'il étoit bien-Chief, son Suc- aise de le voir, mais qu'il vouloit absolu-
 cesseur dési- ment voir le grand Chef ; qu'il ne souffri-
 gné & un au- roit pas qu'on l'amusât plus long-tems, &
 tre Chef se rendent au qu'aucun Natché ne s'avisât plus de paroître
 Camp. devant lui, qu'en compagnie du Soleil, parce
 qu'il feroit tirer sur quiconque s'avanceroit
 pour faire de nouvelles propositions : qu'il
 lui permettoit donc de retourner à son Fort,
 & que dès qu'il y seroit rentré, si le grand
 Chef ne sortoit d'abord, il alloit réduire la
 Place en cendres avec ses Bombes. Saint Côme prit aussi-tôt congé de lui, & une demie-
 heure après on le vit sortir avec le Soleil,
 & un autre, qu'on appelloit le *Chef de la*
Farine. Ce dernier étoit le véritable Auteur
 du massacre des François ; mais Saint Côme
 avoit voulu jeter la faute sur un autre. Ils
 parurent dans le moment, que l'on faisoit
 les préparatifs pour attaquer le Fort la nuit
 suivante.

Il s'ont ar- M. Perrier envoya au-devant d'eux, &
 tés. ils furent conduits à son Quartier. Le Soleil
 dit au Général qu'il étoit charmé de traiter
 avec lui, & qu'il venoit lui répéter ce qu'il
 lui avoit fait dire, que ce n'étoit pas lui,
 qui avoit fait tuer les François, qu'il étoit
 alors trop jeune pour parler, & que c'étoit
 les Anciens, qui avoient formé ce criminel
 projet : Je sçai bien, ajoûta-t-il, qu'on s'en
 prendra toujours à moi, parce que j'étois le
 Souverain de ma Nation, je suis néanmoins
 fort innocent. On a en effet toujours crû
 dans la Colonie que tout son crime étoit de

n'avoit pas osé résister à sa Nation, ni donné avis aux François de ce qui se tramoit contre eux. Jusques-là, & surtout avant qu'il fût parvenu à la dignité de Soleil, il n'avoit jamais donné aucun sujet de se défier de lui; S. Côme, qui ne haïssoit pas non plus les François, le disculpa aussi de son mieux; mais l'autre Chef se contenta de dire qu'il étoit bien fâché de tout ce qui étoit arrivé.

« Nous n'avions point d'esprit, continua-t'il, mais désormais nous en aurons. » Comme ils étoient exposés à la pluye, qui devint plus forte, M. Perrier leur dit de se mettre à couvert dans une Cabanne, qui étoit proche, & des qu'il y furent entrés, il y plaça quatre Sentinelles, & chargea trois Officiers d'y veiller tour à tour.

Il fit ensuite appeler le grand Chef des Tonicas, & un Chef Natché, qu'on appelloit le *Serpent piqué*, pour tâcher de tirer par leur moyen quelque éclaircissement de ses Prisonniers; mais il paroît que ces deux Hommes ne pûrent lui rien apprendre de nouveau. Mes mémoires ne disent point si le Serpent piqué se trouvoit alors dans notre Camp comme Ami, ou comme Prisonnier: Mais à la fin de 1721, pendant que j'étois aux Natchez, je fus témoin qu'on le regardoit comme le meilleur Ami, que nous eussions dans cette Nation, & on le disoit très-proche parent du Soleil. La Commission, que lui donna M. Perrier, me porte à croire qu'il nous étoit demeuré très attaché.

Pour revenir à ceux, qu'on avoit arrêtés, M. le Sueur, qui étoit un des trois Officiers, auxquels on les avoit consignés, & qui en-

Un des Chefs se sauve, & engage plusieurs à le suivre.

tendoit fort bien leur Langue , voulut s'entretenir avec eux , mais ils ne lui répondirent rien , & il les laissa reposer ; tandis que les deux autres Officiers reposoient. Une demie-heure après , ceux-ci se réveillèrent , & il s'endormit à son tour. Vers les trois heures il fut réveillé par un grand bruit : il sauta sur ses deux pistolets de poche , & il aperçut S. Côme & le Soleil en postures de gens , qui sont sur le point de se sauver. Il leur dit qu'il brûleroit la cervelle au Premier , qui branleroit , & comme il étoit seul , la Sentinelle & les deux autres Officiers étant à la poursuite du Chef de la Farine , qu'ils avoient laissé évader par leur négligence , il apella du Monde. M. Perrier y accourut le premier , & donna de nouveaux ordres pour courir après le Fugitif , mais tout fut inutile.

Le vingt-cinq de grand matin un Natché s'approcha du Camp : on le conduisit dans la Cabanne , où étoit le Soleil , à qui il dit que le Chef de la Farine étoit venu dans le Fort ; qu'ayant éveillé son Neveu , & huit ou dix des plus anciens Guerriers , il leur avoit dit que les François les vouloient tous faire brûler ; que pour lui , il étoit bien résolu de ne plus rester exposé à retomber dans leurs mains , & qu'il leur conseilloit de se mettre en sûreté avec lui ; qu'ils avoient suivi son conseil , & qu'ils s'étoient sauvés avec leurs Femmes & leurs Enfants : que tous les autres avoient délibéré s'ils n'en feroient pas autant , mais qu'ayant trop différé à prendre leur résolution , & le jour ayant paru , ils avoient compris que la retraite leur étoit impossible. Sur cela le grand Chef dit à M. le Sueur , que le Chef de la Farine étoit un Usurpateur ,

lequel, quoiqu'il ne fût pas Noble, s'étoit emparé de la Place, qu'il occupoit, qui le rendoit la troisiéme personne de sa Nation, & lui donnoit un pouvoir absolu sur tous ceux, à qui il commandoit.

Le soir M. Perrier alla trouver le Soleil, & lui déclara qu'il eût à envoyer ordre à tous ses Sujets de sortir du Fort sans Armes, avec leurs Femmes & leurs Enfans : qu'il leur accordoit la vie, & qu'il empêcheroit les Sauvages de les maltraiter. Il obéit & envoya sur le champ l'ordre par le Natché, qui étoit venu lui apprendre les nouvelles, dont j'ai parlé ; mais tous refusèrent de s'y soumettre. La Femme du Grand Chef vint le même jour pour le joindre, avec son Frere, & quelques autres de sa famille, & M. Perrier lui fit beaucoup d'accueil en considération des bons services, qu'elle avoit rendus aux Femmes Françoises pendant leur captivité. On eut bien voulu avoir la Femme Chef, qui a encore plus de crédit dans la Nation, que le Soleil même : L'épouse du Chef l'alla trouver plusieurs fois au Fort pour l'engager à en sortir, mais ses instances furent inutiles : environ trente-cinq Hommes & deux-cent Femmes se rendirent sur les deux heures après midi : on fit dire aux autres que s'ils ne faisoient pas au plutôt la même chose, on alloit tirer le Canon, & que dès qu'on auroit commencé il n'y auroit plus de grace pour personne ; ils répondirent qu'on pouvoit tirer quand on voudroit, & qu'ils ne craignoient point la mort. Il est cependant certain qu'il ne restoit dans le Fort que soixante-dix Guerriers au plus, qu'ils n'avoient pas un seul Chef, & que

D'autres se
rendent aux
François,

1731.

ce qui obligeoit la plupart à se tenir renfermés, étoit la crainte de tomber entre les mains des Sauvages, s'ils se fauvoient séparément, ou d'être apperçus par les Assiégés, s'ils s'évadoient tous à la fois.

Le plus grand nombre s'échape.

Cependant on ne tira point ; d'ailleurs il faisoit un tems affreux ; la pluye n'ayant point discontinué depuis trois jours, les Assiégés se flatterent que les François en seroient moins exacts à garder les Passages, & ils ne se tromperent point. Vers les huit heures du soir M. de Benac envoya avertir M. Perrier qu'ils prenoient la fuite. Aussitôt la Tranchée & tous les Postes eurent ordre de faire feu, mais les Fuyards passerent sans être apperçus le long d'un *Bayou*, ou petite Riviere, qui étoit entre le Quartier des Milices, & celui du Baron de Cresnay ; & lorsqu'on en fut instruit, & qu'on entra dans le Fort, ils étoient déjà bien loin avec leurs Femmes, & leurs Enfans. On ne trouva plus qu'une Femme, qui venoit d'accoucher, & un Homme, qui étoit sur le point de se sauver.

Nos Sauvages refusent de les poursuivre. L'Armée Française se décampe.

Le lendemain vint - sixième on voulut engager les Sauvages à courir après ces Fugitifs ; mais ils le refuserent, disant que puisqu'ils par notre faute nous les avions laissé évader, c'étoit à nous à les poursuivre : ainsi n'ayant plus d'Ennemis à combattre, il fallut songer à s'en retourner. Dès le même jour on lia tous les Prisonniers ; le Soleil, son Frere, son Beau-frere, S. Côme & tous ceux de cette Famille furent embarqués dans le *Saint Louis*. Quarante Guerriers furent mis dans la demie Galere, que commandoit M.

DE LA N. FRANCE. LIV. XXII. 289
Le Sueur ; les Femmes , & les Enfans , au
nombre de trois cens quatre-vingt-sept Per-
sonnes , furent partagés dans les autres Bâti-
mens. Toute l'Armée s'embarqua le vint-
septième , & arriva le cinquième de Février
à la Nouvelle Orléans

1731.

Il s'en falloit bien que la Guerre fût finie.
M. le Sueur avoit sçu du Grand Chef que
toute la Nation n'étoit pas , à beaucoup près ,
dans le Fort , que nous assiégions : qu'elle
comptoit encore 200 Guerriers, y compris & les
les Yasous & les Corrois , & autant de jeunes
Gens, qui pouvoient déjà faire le coup de Fusil
dans un besoin : qu'un de leurs Chefs étoit allé
chez les Chicachas avec quarante Hommes
& beaucoup de Femmes ; qu'un autre étoit
avec soixante & dix Hommes , plus de cent
Femmes , & un grand nombre d'Enfans à
trois journées de son Fort , sur le bord d'un
Lac ; qu'il y avoit vint Hommes , dix Fem-
mes , & six Negres aux *Ouatchitas* ; que
dans un Parti , que l'Armée avoit découvert
le dix huitième de Janvier , il y avoit vint
Hommes , cinquante Femmes , & plusieurs
Enfans ; qu'environ vint Guerriers rôdoient
autour de leur ancien Village , pour courir
sur les François ; que les Yasous & les Cor-
rois étoient dans un autre Fort à trois jour-
nées du sien ; que tout le reste étoit mort de
misere & du Flux. Enfin on fut informé que
le Chef de la Farine pouvoit avoir rassem-
blé environ soixante ou soixante & dix Hom-
mes , cent Femmes , & un grand nombre
d'Enfans.

Forces des
Natchez après
ce Siège.

Le Sueur ayant pris toutes ces connois-
sances , en alla rendre compte au Général ,

1731.

& lui dit que s'il vouloit lui permettre de prendre tout ce qu'il trouveroit de Gens de bonne volonté, il croyoit pouvoir lui répondre qu'il se rendroit Maître de tous ces Corps séparés, mais il fut refusé. M. Perrier n'avoit peut-être pas dans les Canadiens toute la confiance, que la plupart méritent; & élevé dans un Service, où la discipline & la subordination sont au plus haut point, il ne pouvoit comprendre qu'on puisse exécuter rien de considérable avec des Milices, qui ne reconnoissent d'autre loi de la Guerre, qu'une grande bravoure, & une patience invincible dans les marches les plus rudes, & dans les travaux les plus pénibles. Il eut sans doute pensé autrement, s'il eut fait réflexion qu'il faut plier les regles suivant la maniere de combatre de ses Ennemis.

Le Chef des Tonicas se laisse surprendre par les Natchez, & perit,

Cependant on ne fut pas lontems à s'apercevoir que les Natchez pouvoient encore se rendre redoutables, & que la démarche, qu'on avoit faite d'envoyer vendre à S. Domingue comme Esclaves, le Soleil & tous ceux, qui avoient été pris avec lui, avoit plus aigri, qu'intimidé le reste de cette Nation, en qui la haine & le désespoir avoient changé la hauteur & la férocité naturelle en une valeur, dont on ne l'avoit jamais cru capable. Au mois d'Avril le Grand Chef des Tonicas descendit à la Nouvelle Orléans, & dit à M. Perrier qu'étant à la Chasse, quatre Natchez s'étoient venu rendre à lui, pour le prier de faire leur accommodement avec les François, ajoutant que tous, & ceux mêmes, qui s'étoient retirés chez les Chicasas, demandoient à être reçus en grace: qu'ils

se logeroient où on le souhaiteroit, mais qu'il seroient bien aises d'être auprès des Tonicas, & qu'il venoit sçavoir de lui ses intentions.

M. Perrier lui répondit qu'il consentoit qu'ils s'établissent à deux lieues de son Village, & non pas plus près; pour éviter toute occasion de querelle entre les deux Nations; mais qu'il exigeoit sur toutes choses qu'ils vinssent sans Armes. Le Tonica promit de se conformer à cet ordre; cependant dès qu'il fut de retour chez lui, il reçut dans son Village trente Natchez, après avoir pris la précaution de les désarmer. Dans le même tems quinze autres Natchez & vingt Femmes se rendirent au Baron de Cresnay, qu'ils rencontrèrent dans le Fort, qu'on avoit bâti sur leur ancien terrain. Peu de jours après le Chef de la Farine arriva chez les Tonicas avec cent Hommes, leurs Femmes & leurs Enfans, ayant fait cacher cinquante Chichas & Corrois dans des Canes autour du Village.

Le Grand Chef leur déclara qu'il avoit dessein de les recevoir, à moins qu'ils ne rendissent leurs Armes; ils répondirent que c'étoit bien leur intention, mais qu'ils le prioient de trouver bon qu'il les gardassent quelque tems, de peur que leurs Femmes, les voyant ainsi désarmer, ne se crussent Prisonnières & destinées à la mort. Il y consentit; puis il fit distribuer des vivres à ses nouveaux Hôtes, & on dansa jusqu'à une heure après minuit: après quoi les Tonicas se retirèrent dans leurs Cabannes, ne doutant point que les Natchez n'allassent aussi se reposer. Mais peu de tems après, c'est-à-dire, une

1731.

heure avant le jour, car c'étoit le quatorzième de Juin, les Natchez, & apparemment les Chicachas & les Corrois, quoique la lettre de M. Perrier ne le dise pas, se jetterent sur toutes les Cabannes, & firent main-basse sur tous ceux, qu'ils surprirent endormis. Le grand Chef accourut au bruit, & tua d'abord cinq Natchez; mais accablé par le nombre, il fut tué avec environ douze des Siens. Son Chef de Guerre, sans s'étonner de cette perte, ni de la fuite de la plus grande partie de ses Guerriers, en rallia une douzaine, avec lesquels il regagna la Cabanne du Grand Chef: il trouva même le moyen de faire revenir les autres, & après s'être battu cinq jours & cinq nuits, sans presque discontinuer, il resta maître de son Village. Les Tonicas eurent dans cette occasion vint Hommes tués & autant de blessés. Ils tuerent aux Natchez trente trois Hommes, & firent trois Prisonniers, qu'ils brûlerent.

Plusieurs Natchez sont tués en différentes occasions.

M. Perrier n'eut pas plutôt appris cette nouvelle, qu'il fit partir un Détachement sous les ordres du Chevalier d'Arraguette pour tâcher d'engager le plus qu'il seroit possible de Sauvages à courir après les Natchez. Il manda en même-tems au Baron de Crefnay de s'assurer de tous ceux, qui s'étoient rendus à lui, il obéit; mais l'Aide Major, à qui il les avoit consignés, leur ayant laissé leurs couteaux, dans le tems qu'on y pensoit le moins, ils sauterent sur huit Fusils, qui étoient au Faïsseau, & avec lesquels ils firent feu jusqu'à ce qu'on les eut tous tués, Hommes, Femmes & Enfans, au nombre de trente-sept. Leur Chef étoit descendu à la nouvelle

Orléans avec quinze des Siens , ils furent arrêtés & envoyés à l'Isle Toulouse , où on les mit aux fers. Ils trouvoient moyen de forcer , mais ils n'eurent pas le tems de s'enfuir , & ils furent tous tués.

Cependant le Chef de la Farine , après avoir manqué son coup aux Tonicas , alla rejoindre ceux de la Nation , qui avoient échappé dans la Riviere Noire à M. Perrier , les mena aux Natchitoches , où M. de S. Denys se trouvoit avec fort peu de Soldats , & l'assiégea dans son Fort. S. Denys envoya aussi tôt un exprès au Commandant Général pour lui demander du secours , & le vingt-unième d'Octobre M. de Loubois partit de la Nouvelle Orléans à la tête de soixante Hommes pour le secourir. Il avoit déjà fait six lieues dans la Riviere Rouge , & n'étoit plus qu'à sept ou huit journées des Natchitoches , lorsque le Sieur FONTAINE , que M. de S. Denys envoyoit à M. Perrier , lui apprit que les Natchez avoient été battus ; que les Natchitoches avoient voulu d'abord les attaquer ; mais que n'étant que quarante contre deux cens , ils avoient été contraints de se retirer , & d'abandonner même leur Village , après avoir perdu quatre des leurs ; que les Natchez s'étoient emparés de ce Village , & s'y étoient retranchés ; qu'alors M. de Saint Denys ayant reçu un renfort d'*Assinais* & d'*Attacapas* , auxquels s'étoient joints quelques Espagnols , avoit attaqué les retranchemens des Ennemis , & en avoit tué quarante-deux , du nombre desquels étoient tous les Chefs ; que tous les autres avoient pris la fuite , & que les Natchitoches étoient à leurs trouffes.

1731.
Forces des
Chicachas.

Tant de pertes , & sur-tout celle des Chefs , avoient réduit les Natchez à ne plus faire un corps de Nation ; mais il en restoit encore assez pour inquieter les Habitans de la Louysiane , & pour interrompre le Commerce. D'ailleurs il n'étoit plus possible de dissimuler avec les Chicachas , qui ne tarderent pas à se déclarer ouvertement , ce qu'ils avoient évité de faire jusques-là. Ils étoient au nombre de mille Guerriers , & environ quatre-vingt ou cent Natchez pouvoient encore se joindre à eux ; sans parler du peu , qui restoit de Corrois & d'Yafous. C'en étoit assez pour replonger la Colonie dans les allarmes , dont elle n'étoit pas trop bien revenue , & elle se voyoit à la veille d'avoir à essuyer une nouvelle Guerre , que ses Forces présentes ne lui promettoient pas de pouvoir finir si-tôt.

Leurs intrigues , pour faire révolter nos Nègres.

Les Chicachas , les plus ferores & les plus braves de tous les Sauvages de la Louysiane , s'attendoient bien qu'ayant levé le masque , comme ils venoient le faire aux Tonicas , on cesseroit de les ménager. Ils avoient pris , pour nous tenir tête , des mesures , par lesquelles on jugea que leurs Voisins conduisoient toutes leurs démarches , & on ne tarda point à en avoir des preuves , qui n'étoient nullement équivoques. Ils commencerent par envoyer à la Nouvelle Orléans un Negre affidé , pour faire entendre à tous ceux de sa Nation , qui étoient parmi nous , qu'il ne tenoit qu'à eux de recouvrer leur liberté , & de vivre tranquilles & dans l'abondance parmi les Anglois.

Ces Derniers

Cet homme conduisit assez bien son intri-

que : il fut écouté avec plaisir de tous les Compatriotes, & M. Perrier fut averti, par une Negresse domestique dans la Ville, qu'il y avoit un complot formé par un grand nombre de ces Esclaves ; qu'ils étoient convenus de prendre le tems de la Grand'Messe de Paroisse pour mettre le feu à différentes Maisons, afin d'occuper séparément tous ceux, qui ne seroient point à l'Eglise, & de profiter de cette heureuse conjoncture pour se sauver. Sur cette déposition le Commandant Général fit arrêter une Femme, qui étoit le principal mobile de la conjuration, & quatre Hommes, qui s'en étoient déclarés les Chefs. Ils furent confrontés & convaincus ; la Femme fut pendue, & les Hommes rompus vifs, & ces exemples, qui firent connoître aux autres que le secret étoit éventé, suffit pour les contenir dans le devoir.

Cependant les Tchactas, dont une partie avoit été gagnée par les Chicachas, avoient fait la sourde oreille aux invitations que le Sieur Regis leur avoit faites de la part de son Général, d'envoyer trois cent de leurs Guerriers contre nos Ennemis ; mais trente ou quarante de ces Derniers ayant été tués dans une rencontre par les François, ce petit échec leur fit perdre l'alliance de cette Nation, la seule, dont ils eussent à craindre & à esperer : elle se réunit toute en notre faveur. Alors les Chicachas se tournerent de nouveau du côté des Miamis, des Illinois & des Akanfas ; mais ils trouverent des Peuples toujours fidèles à leurs premiers engagements, & qui leur firent perdre d'abord toute esperance de les gagner. Les Illinois livrerent même au Com-

1731.

conspirent
contre nous ;
& sont punis.

Les Akanfas
& les Illinois
refusent de se
ligner avec
les Chicachas.

1731.

mandant Général les trois Ambassadeurs ; que nos Ennemis leur avoient envoyés , & ils furent mis à la discrétion des Tchactas , qui les brûlerent à la Nouvelle Orléans même , & par-là leverent tout ce qui pouvoit encore rester de doute sur leur attachement pour nous.

La Compagnie des Indes rétrocede la Louysiane au Roi , qui en donne le Gouvernement à M. Perrier.

Sur ces entrefaites M. Perrier , qui s'atendoit , comme il le dit lui-même dans une de ses Lettres au Ministre , à être révoqué , parcequ'il étoit informé qu'on le desservoit auprès de la Compagnie des Indes , fut fort étonné de recevoir un Brevet , qui le nommoit Gouverneur de la Louysiane pour le Roi. Dès le vingt-deux de Janvier de cette année la Compagnie avoit délibéré de retroceder à Sa Majesté la concession , qui lui avoit été faite de cette Province , & du Pays des Illinois , & son Privilege exclusif , à condition de pouvoir accorder des Permissions aux Négociants du Royaume , qui y voudroient faire le Commerce. Le 27 de Mars cette délibération fut homologuée par un Arrêt , & en vertu des Lettres Patentes du Roi du dixième Avril suivant , M. DE SALMONT , qui faisoit à la Nouvelle Orléans les fonctions de Commissaire Ordonnateur , prit possession du Pays , au nom de Sa Majesté.

Cependant M. Perrier n'eut pas le tems de profiter des mesures , qu'il avoit prises pour pousser la Guerre des Chicachas. Il préfera de suivre le service , où il avoit été élevé , à des Expéditions , où les risques , qu'on y court , ne peuvent être compensés par la gloire ; qu'on y peut acquérir , & il fut relevé en 1633 par M. de Bienville , auquel il avoit

succédé en 1726. Le nouveau Gouverneur se trouva d'abord chargé de la Guerre des Chicachas, devenuë une affaire plus serieuse, qu'on ne l'avoit cru d'abord. Cette Guerre n'est pas encore finie, parce qu'on ne peut se flatter que la paix, qu'on leur a accordée depuis peu, soit durable; d'ailleurs les événemens, qu'elle a déjà fournis à l'Histoire, sont racontés si diversement, qu'il n'est pas encore possible d'y démêler la vérité au travers des nuages, que les Amis & les Ennemis de ceux, qui y ont eu la principale part, y ont répandus.

Tout le Monde sçait la perte, que la Colonie y a faite en 1736, du brave Chevalier d'Artaguette, & d'un grand nombre d'Officiers de mérite; & la belle action du Pere SENAT Jesuite, qui aima mieux s'exposer au péril certain d'être pris & brûlé par les Chicachas, comme il est arrivé en effet, que de ne pas assister jusqu'au dernier soupir les Blessés, qui ne pouvoient, ni faire retraite, ni même être transportés avec ceux, qui la faisoient. Cette retraite, qui fut l'ouvrage d'un jeune Homme de seize ans, nommé VOISIN, peut être regardée comme un chef d'œuvre en fait de conduite & de valeur. Poursuivi pendant vingt-cinq lieues, il a perdu à la vérité bien du monde, mais il en a coûté cher aux Ennemis, & il a encore marché quarante cinq lieues sans manger, ses Gens portant sur leurs bras les blessés, qui avoient pû souffrir le transport. Presque tous ceux, qui dans cette rencontre tomberent entre les mains des Ennemis, & dont le nombre fut assez considérable, ont

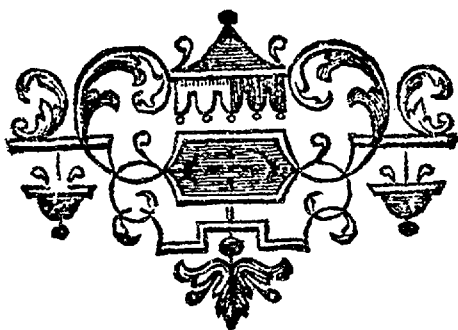
1731.

Belle action
d'un Jesuite,
& belle re-
traite d'un
Officier de
seize ans.

1736.

été brûlés de la manière la plus barbare avec le Missionnaire , qui ne fut pas le seul à exhorter les Compagnons de son supplice , à faire honneur , par leur patience & leur courage , à leur Religion & à leur Nation. Le Sieur de Vincennes, Gentilhomme Canadien, & Officier dans les Troupes , en partagea avec lui la gloire , & se fit admirer de ses Bourreaux même.

Fin de l'Histoire de la Nouvelle France.



DESCRIPTION:



DESCRIPTION

D E S

PLANTES PRINCIPALES

D E

L'AMERIQUE SEPTENTRIONNALE.

I.

FOUGERE , qui porte des Bayes.

Filix Baccifera.



C'EST la seule Fougere , que nous connoissons , qui porte des Bayes. Elle s'éleve à la hauteur d'une coudée : ses feuilles , posées deux à deux , vis-à-vis l'une de l'autre , sont d'un verd foncé , ailées & dentelées. La tige , qui ne plie pas aisément , sans se rompre , est ronde & cannelée. Les rudimens des semences tiennent aux feuilles par derriere , & produisent des Bayes fenduës en deux , rondes , qui de vertes , qu'elles sont d'abord , deviennent noires , ont un goût fort agréable , & presque le même , que celui du Polypode. On attribué à ce Simple les ver-

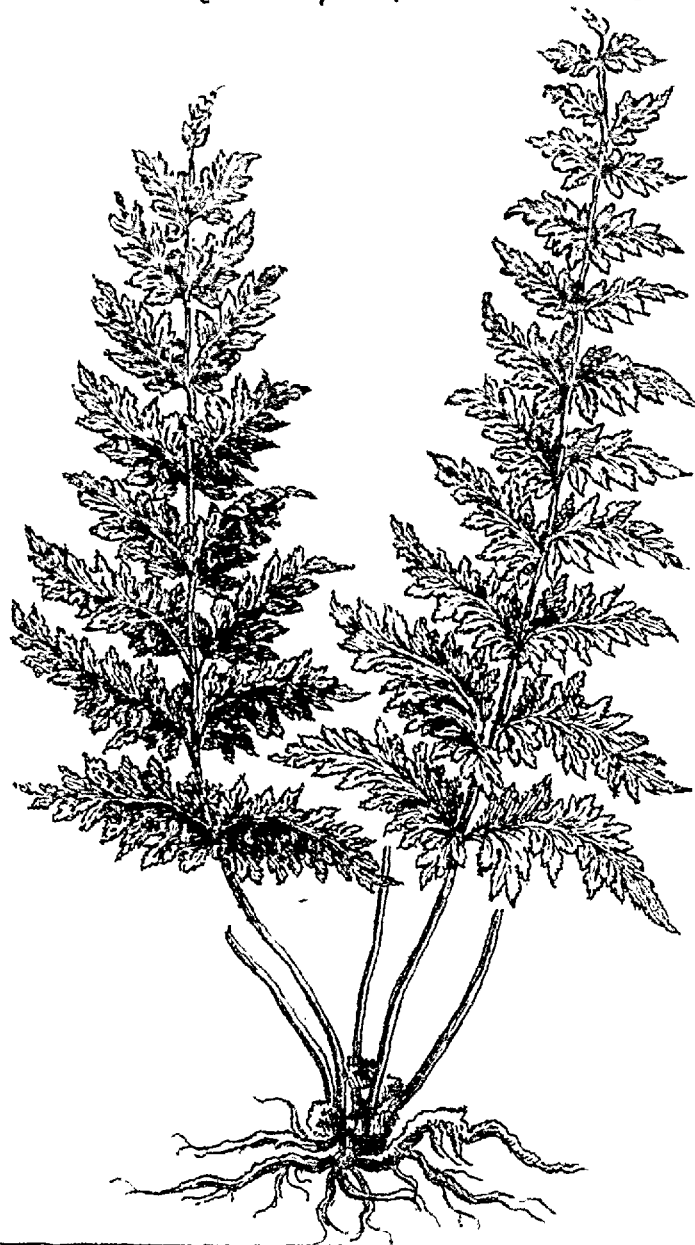
300 PLANTES DE L'AMÉRIQUE
tus du Polypode de Chêne. Les Bayes tombent d'elles-mêmes, quand elles sont mûres; mais il en revient d'autres à leur place. La racine de cette Plante tient à la terre par un grand nombre de fibres capillaires de couleur brune. Cette Fougere est fort commune dans plusieurs Provinces de l'Amérique Septentrionale. Elle pousse au mois d'Avril, ses Bayes sont mûres au milieu de l'Été; ses feuilles tombent au mois de Novembre, & il n'en reste pendant l'Hyver, que la racine.

II.

CYPRÈS de la Louysiane

Cet Arbre est d'une grosseur proportionnée à sa hauteur, qui passe presque tous ceux qu'on voit en Europe. Il est fort commun dans les Forêts de la Louysiane, où l'on en trouve, qui près de terre ont jusqu'à trente pieds de circonférence; mais à six pieds de hauteur, cette circonférence est diminuée d'un tiers. À quatre ou cinq pieds de distance autour de l'Arbre il sort de la racine plusieurs chicots de forme & de grandeurs différentes, depuis un pied de haut jusqu'à quatre: leur tête est couverte d'une écorce rouge & unie, ils ne portent point de feuilles, & ne poussent point de branches. L'Arbre ne se reproduit que de sa semence, qui est de la même forme, que celle des Cyprès de l'Europe, & qui contient une substance balsamique & odoriférante. Le Cyprès mâle porte une gouffe, qu'il faut cueillir verte, & qui renferme un baume souverain pour les coupures. Cet Arbre croît en plusieurs endroits dans l'eau depuis un pied

I. Fougère qui porte des Bayes.



II. Cypress de l'Amérique.



jusqu'à cinq ou six de profondeur. Cependant son bois est incorruptible, excellent pour faire des batteaux, pour la charpente, & pour couvrir les maisons, parce qu'il est léger & a le grain délié. Les Perroquets font ordinairement leurs nids sur ses branches, & se nourrissent des pepins de son fruit, qui sont mûrs au mois d'Août.

I I I.

CAPILLAIRE du Canada.

Adiantum Americanum.

Cette Plante a la racine fort petite, & enveloppée de fibres noires fort déliées. Sa tige est d'un pourpre foncé, & s'éleve en quelques endroits à trois ou quatre pieds de haut; il en sort des branches, qui se courbent en tous sens. Ses feuilles sont plus larges, que celles de notre Capillaire de France, d'un beau verd d'un côté, & de l'autre, semées de petits points obscurs, nulle part ailleurs cette Plante n'est ni si haute, ni si vive, qu'en Canada. Elle n'a aucune odeur, tandis qu'elle est sur pied, mais quand elle a été renfermée, elle répand une odeur de violette, qu'on embaume. Sa qualité est aussi beaucoup au-dessus de tous les autres Capillaires.

I V.

ORIGAN du Canada.

Origanum fistulosum Canadense.

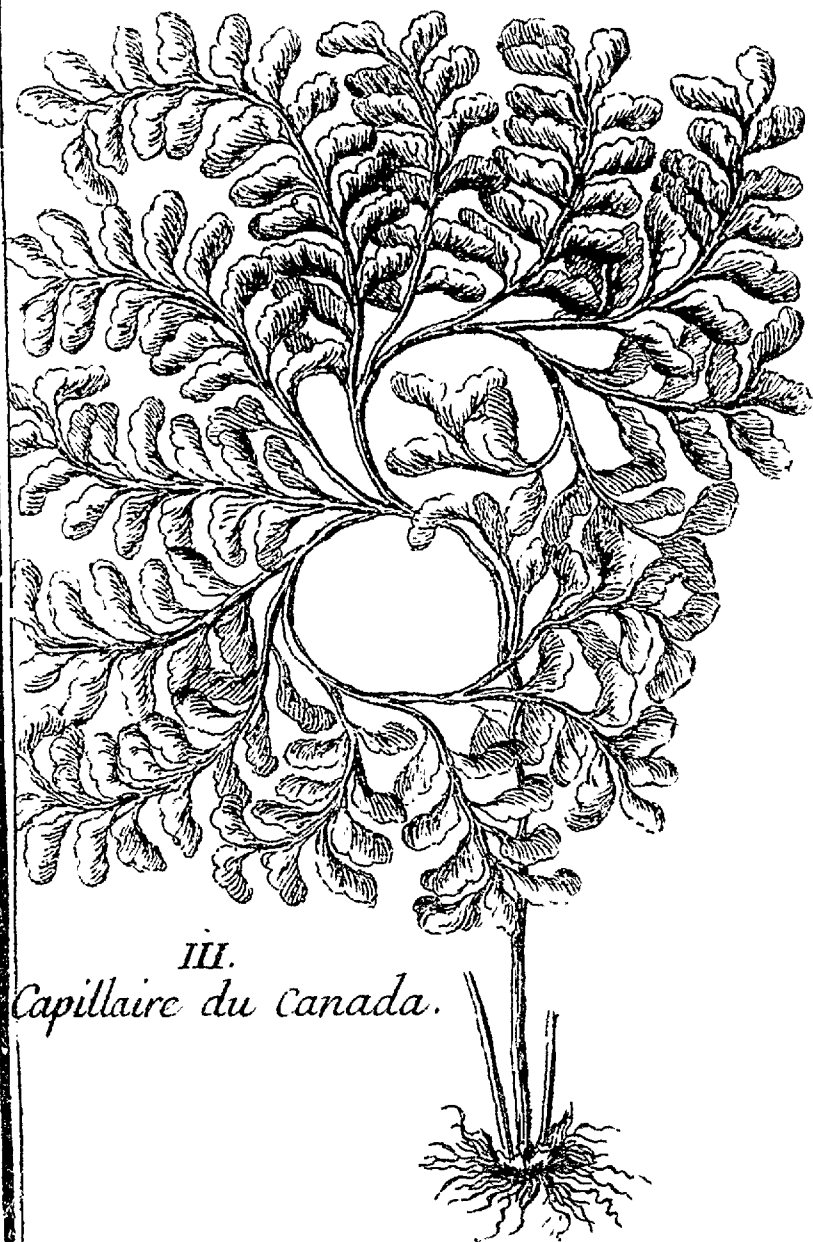
Les tuyaux des fleurs de cette Plante représentent assez bien une flûte de Canes, & c'est ce qui lui a fait donner par Cornuti l'é-

pithete de *fistulosum*. Ses tiges sont quarrées ; & quelquefois à plusieurs angles ; toutes sont veluës & poussent plusieurs branches. Ses feuilles sont longues , d'un verd clair , & assez semblables à celles de la Lysimachie gousteuse. Elles couvrent toute la tige jusqu'à la cime , où est la fleur , dont la base est environnée de dix ou douze feuilles plus petites , que celles des tiges. Cette fleur ne ressemble pas mal à celle de la Scabieuse , mais elle est plus basse & plus aplatie. Elle est composée d'un grand nombre de petits calices , d'où il sort de petits tuyaux bien rangés , de couleur de pourpre , qui se partagent en deux à leur extrémité , & font place à deux ou trois filamens , dont la tête est aussi de couleur de pourpre. Souvent du milieu de la fleur il naît une autre tige de trois doigts de long , terminée par une seconde fleur. J'ai dit que les tiges sont veluës ; mais ce n'est qu'un petit duvet , qui les couvre. La Plante , sans être froissée , répand une odeur de Sarriette. Au goût elle a un peu d'âcreté , & picque la langue comme le poivre : mais sa racine , qui jette beaucoup de fibres , est insipide. Elle dure plusieurs années , & fleurit au mois de Juillet & d'Août.

V. V I.

MYRTHE à Chandelle.

Il y a deux especes de cet Arbrisseau ; l'un ne s'éleve qu'à la hauteur de trois pieds , & a les feuilles plus larges. L'autre est haut de douze pieds. On ne remarque point entr'eux d'autre différence. Ce Myrthe est fort commun dans toute l'Amérique Septentrionale , de-



III.
Capillaire du Canada.

IV. *Origan du Canada.*



puis l'Acadie jusqu'à la Louysiane, le long des Côtes. Sa tige est tortuë, & pousse ses branches fort près de terre assez irrégulièrement. Ses feuilles sont longues, étroites, & fort pointuës: la plûpart les ont dentelées, dans quelques-uns elles ne le sont pas. Au mois de May les petites branches ont des touffes oblongues, de très-petites fleurs, qui ressemblent pour la figure à des Chatons de Coudrier. Ces touffes sont placées alternativement fort proche les unes des autres, & mêlées de rouge & de verd. Elles sont suivies de petites grappes de Bayes bleuës fort serrées: les pepins en sont renfermés dans un noyau dur & oblong, couvert d'une substance onctueuse & farineuse, d'où l'on tire la cire en cette maniere. Aux mois de Novembre & de Décembre, auxquels les Bayes sont mures, on les fait bouillir dans l'eau jusqu'à ce que l'huile surnage; on tire cete huile avec une cuilliere, à mesure qu'elle paroît sur la surface de l'eau, & l'on continuë jusqu'à ce qu'il n'en paroisse plus. Elle se durcit en se refroidissant, & alors elle est d'un verd sale; on la fait bouillir de nouveau, & elle devient d'un verd plus clair. Une bougie de cette cire, quand elle est bien faite, dure autant, & éclaire aussi-bien, que les plus belles des nôtres. La fumée, qui en sort, quand on l'éteint, a une odeur de Myrthe. Cette cire est friable, & pour rendre les bougies moins cassantes, on y mêle un quart de suif, mais alors la lumiere n'en est pas aussi nette, ni aussi douce, d'ailleurs les bougies en sont sujettes à couler. Il vaudroit mieux allier cette cire avec une cire mollasse, que des Abeilles sauvages font

304 PLANTES DE L'AMÉRIQUE
 dans les Bois de quelques Isles de l'Amérique.
 Le sieur Alexandre , qui faisoit des bougies
 de notre cire verte à la Louysiane en 1721.
 n'y mettoit rien , & avoit entrepris de la
 blanchir : il m'en montra une masse , qui
 étoit déjà plus blanche que verte ; mais on
 prétend que les ingrédiens, qu'il y employoit,
 l'alteroient beaucoup. Il m'assura que , si on
 vouloit lui abandonner dans le tems , où il
 faut cueillir les Bayes , les Négrillons , qui
 ne sont point encore en état de travailler , il
 chargeroit tous les ans deux Navires de cette
 cire.

V I I.

IPECACUANHA de l'Amérique.

Cette Plante a bien des noms parmi les Bo-
 tanistes : on l'appelle *Podophyllum Canadense*
Morini : Tournefort la nomme *Ranunculi*
specie planta peregrina ; d'autres , *Planta Aco-*
niti folio humilis , flore albo , unico , camp-
nulato , fructu Cynosbati. En Virginie elle
 est connue sous le nom de *Pomme de May* ,
 parce que son fruit est mûr dans le cours de
 ce mois. Elle s'éleve à la hauteur d'un pied &
 demi , & fleurit au mois de Mars. Sa fleur est
 composée de plusieurs feuilles , & de plusieurs
 étamines jaunes , qui entourent l'ovaire , le-
 quel est oval , & n'a qu'une seule cosse rem-
 plie de semences presque rondes. Les feuilles
 de la Plante sont assez semblables à celles de
 l'Aconit jaune. On dit que la racine est un
 excellent émétique , & on s'en sert en Caro-
 line comme d'un vomitif , c'est ce qui lui a
 fait donner le nom d'*Ipecacuanha* , outre que



V. Myrte à Chandelle.



VI. Autre Myrte
à Chandelle.



VII.
Pomme de May
ou Ipecacuanha
de l'Amérique.

SEPTENTRIONNÀLE. 303
ses racines fibreuses ressemblent à celles de ce
Simple.

VIII.

GRANDE ROQUETTE du Canada.

Eruca maxima Canadensis.

C'est un Arbrisseau de la hauteur d'environ cinq pieds, quand sa racine, qui est blanche & fibreuse, rencontre un terroir, qui lui convient. Il pousse plusieurs branches rondes, & couvertes d'une espece de bourre assez rude. Ces branches ont beaucoup de feuilles longues, pointuës, inégalement dentelées, assez semblables à celles de la Lyfimachie, & ornées d'un léger duvet. Elles ont le goût un peu aigret, quand elles sont jeunes, & fort âcre dans leur maturité, ce qui est commun à toutes les especes de Roquettes. Celle-ci porte une très grande quantité de petites fleurs, qui paroissent aux mois de Juin & de Juiller. Elles sont jaunes, & n'ont que quatre feuilles avec un pistile & quatre étamines. Quand la fleur est tombée, le pistile devient une gouffe allongée, droite, & remplie de petites semences, fort douces au goût, qui sont mûres au mois d'Août, & tombent au mois de Septembre.

IX.

TULIPIER, OU LAURIER à fleurs de Tulipes.

*Arbor Tulipifera, tripartito Aceris folio,
mediâ laciniâ, velut abscissâ.*

On trouve de ces Arbres, qui ont jusqu'à trente pieds de circonférence, & qui s'élevent

306 PLANTES DE L'AMÉRIQUE
très-haut. Les branches en sont inégales & irrégulières ; elles ne s'étendent pas en droite ligne, mais sont souvent courbées, ce qui fait reconnoître l'Arbre de fort loin, lors même qu'il a perdu toutes ses feuilles ; c'est-à-dire, dans les Pays les plus froids ; car j'en ai vû au mois de Janvier dans la Louysiane, qui les avoient toutes. Ces feuilles ont des pédicules de la longueur d'un doigt, & leur figure approche de celles de l'Érable, mais elles sont plus larges, car elles ont cinq à six pouces de travers. On diroit que la pointe du milieu est coupée à deux travers de doigt, & qu'on y a fait une petite entaille dans le milieu. Les fleurs de cet Arbre ont toujours été comparées aux Tulipes, & de-là est venu le nom, qu'il porte. Néanmoins M. Catesby prétend qu'elles approchent plus de celles de la Fritillaire. Elles sont composées de sept ou huit feuilles, dont la partie supérieure est d'un verd pâle, & le reste teint de rouge, avec un peu de jaune entremêlé. Elles sont d'abord renfermées dans une enveloppe, qui s'ouvre & se recourbe en arrière, lorsqu'elles s'épanouissent : le bois de cet Arbre est assez dur.

X.

POLYGONATUM à fleurs jaunes.

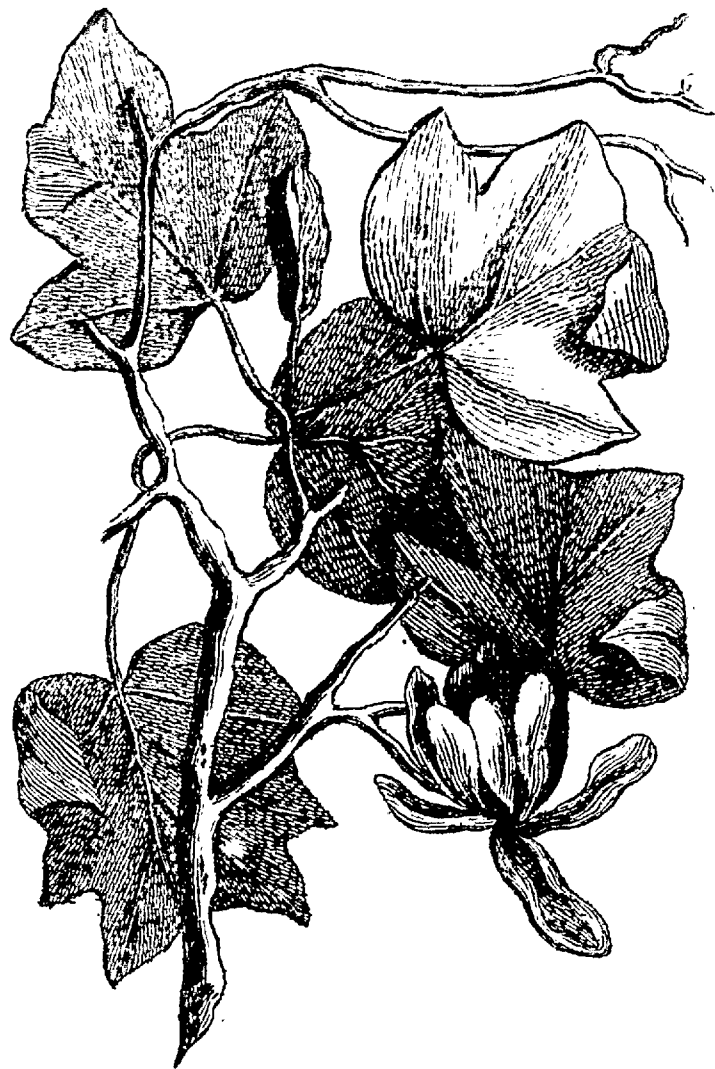
Polygonatum ramosum flore luteo majus.

Cette Plante pousse d'abord une seule tige jusqu'à la hauteur d'une palme, puis elle se divise en deux branches, qui passent souvent la hauteur d'une coudée, & jettent encore

VIII. *Grande Roquette du Canada.*



IX. *Tulipier*



d'autres branches. Ses feuilles, qui sont douces & unies, oblongues, veineuses, ont la pointe émouffée, sont d'un verd pâle, & croissent autour des tiges de manière, qu'on diroit qu'elles les percent pour en sortir. Du milieu de ces feuilles, & de l'extrémité des tiges sortent des pédicules, qui soutiennent mal, & laissent pancher une fleur jaune, composée de six feuilles longues, étroites, & divisées comme celles des Tulipes. Au milieu de ce calice est le rudiment d'une cosse, environné de six étamines fort longues, & d'une couleur jaunâtre. Quand la fleur est tombée, son pédicule se redresse, & la cosse, qui d'abord est verte, ensuite noire, coriace, & triangulaire, renferme une semence blanchâtre. La racine de cette Plante pousse un grand nombre de fibres. Sa fleur paroît au commencement de Juin. La semence est mûre en Juillet, & alors la cosse s'ouvre en trois, & laisse tomber la semence.

X I.

SCEAU, OU CACHET de Sa'omon.

Polygonatum racemosum.

La raison, qui a fait donner à ce Polygonatum l'épithete de *racemosum*, est que les fleurs sont en grappes. Sa racine est plus grosse, plus blanche, & s'étend davantage, que celle du précédent; elle est noueuse, & environnée d'un grand nombre de filamens fort menus. Pour l'ordinaire il n'en sort qu'une tige, rarement deux: ces tiges sont rondes, d'un pourpre tirant sur le noir, & de la hau-

588 PLANTES DE L'AMERIQUE
 leur d'une coudée. Elles portent des feuilles
 larges, dont les nerfs sont rangés à peu près
 comme dans le Plantain; les uns d'un verd
 foncé, les autres de couleur de pourpre. De
 toutes les especes connues de Polygonatum,
 nulle n'a les feuilles plus dures, plus ridées
 à leur contour; & d'un verd plus obscur. Elles
 sont même comme bordées d'une ligne plus
 foncée que le reste. A l'extrémité des tiges il
 paroît d'abord comme une grappe de raisin en
 fleurs. Ce sont de petits filamens d'un poil
 blanchâtre, qui au bout de huit jours font
 place à de petits grains ronds de la grosseur
 d'un grain de Genievre, & qui forment une
 très-belle grappe. Dans les commencemens ils
 sont jaunes, semés de petits points de couleur
 de sang. Dans leur maturité, qui est tardive,
 ils prennent la couleur des cerises. Ils sont
 d'un très-bon goût, & renferment des semen-
 ces presque rondes. Cette Plante ne demande
 pas de grands soins.

X I I.

Troisième espece de POLYGONATUM du
 Canada.

Polygonatum ramosum, flore luteo minus.

Toute la différence, qui se trouve entre
 cette troisième espece, & la première, con-
 siste en ce que ses fleurs sont un peu plus pâ-
 les, & que ses feuilles, plus étroites & plus
 longues, se terminent en pointe.

X I I I.

L E G I N - S E N G.

Aureliana Canadensis.

C'est le nom, que lui a donné le P. Lasi-

X. *Polygonatum*
à fleurs jaunes.

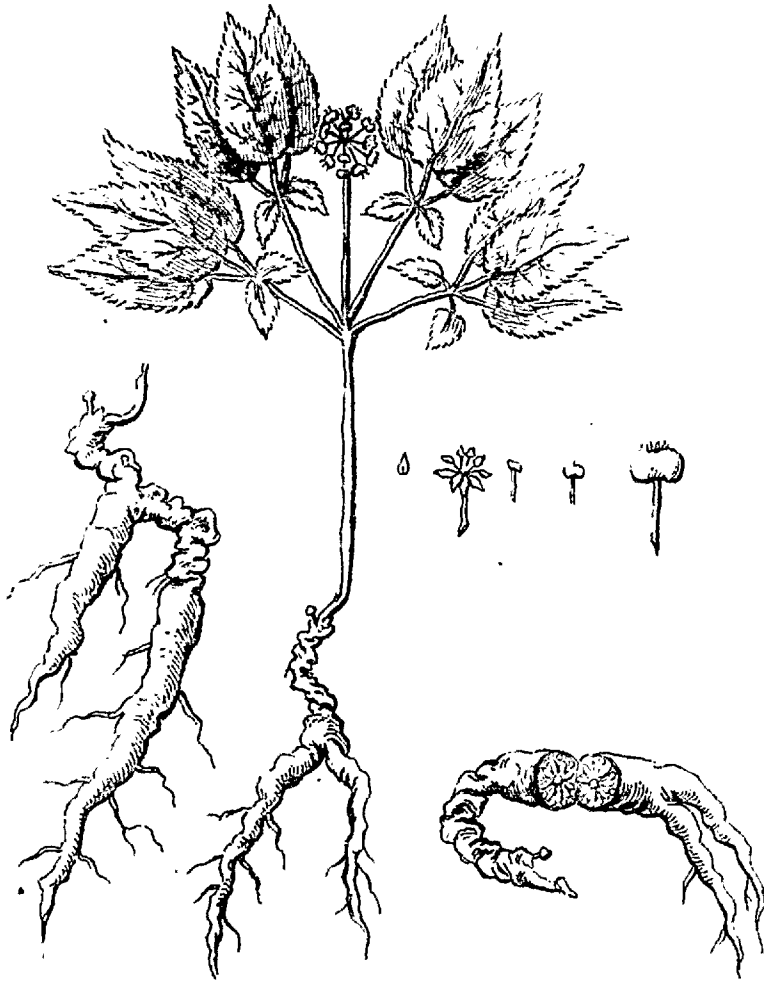


XI. *Polygonatum* ou
Cachet de Salomon.



XII. Petite espèce de Polygonatum.

XIII. Giv-seng.



23.

tau, qui le premier a apporté du Canada en France cette Plante précieuse. Les Iroquois, qui la lui ont fait connoître, la nomment *Garcent Oguen*, mot composé d'*Orenta*, qui signifie les cuisses & les jambes, & d'*Oguen*, qui veut dire deux choses séparées. Cela se rapporte assez au mot Chinois, que le Traducteur du P. Kirker expl que *les cuisses de l'Homme*. Quoiqu'il en soit, le Gin-Seng se trouve en plusieurs endroits du Canada, qui sont à peu près sous les mêmes parallèles que la Corée, d'où vient le Gin-Seng le plus estimé à la Chine; aussi les Chinois mêmes y reconnoissent les mêmes vertus, & on les éprouve tous les jours en Canada, comme à la Chine. Ces vertus sont expliquées fort au long dans une Lettre du P. Jartoux, Jé suite, Missionnaire à la Chine, inserée dans le dixième Volume des *Lettres édifiantes & curieuses des Missionnaires de la Compagnie de Jesus*, & dans le petit Imprimé du Pere Lafitau.

X I V.

VALERIENNE à feuilles d'Orties, & à fleurs violettes.

Cette Plante ne differe de la suivante, qu'en ce que ses feuilles sont plus découpées, & que ses fleurs violettes approchent un peu plus de l'*Acinus*, ou du Basilic Sauvage. On en a vû fleurir en France dans le Jardin de M. Robin, célèbre Botaniste du Roy.

X V.

VALERIENNE à feuilles d'Orties, & à fleurs blanches.

La racine de cette Plante est fibreuse, com-

310 PLANTES DE L'AMERIQUE
me celle du Lychnis , & ne pénètre pas bien
avant en terre , elle se porte même mieux ,
quand ses fibres sont découvertes. L'odeur &
la saveur de cette racine ne cedent en rien au
Nard , en quoi elle surpasse beaucoup notre
Valerienne. Quand on l'a mâchée , elle em-
baume la bouche , & à la fin elle picque la
langue , comme la Cannelle. Il en sort plu-
sieurs tiges creuses , rondes , noueuses , lisses ,
hautes d'une coudée , & qui se partagent en
plusieurs autres. Les feuilles naissent deux à
deux jusqu'à l'extrémité des tiges , & ne res-
semblent pas mal à celles de la grande Ortie ,
ou de la Scrophulaire ; mais elles sont moins
picquantes , & d'un verd plus clair. Chaque
tige est terminée par une assez large touffe de
fleurs blanches , fort petites , semblables à
celles de notre Valerienne ; mais en plus grand
nombre. Elles paroissent au mois de Septem-
bre , & quand elles sont tombées , on voit à
leur place de petites semences longues , que
le vent emporte bientôt. L'hyver il ne reste
que la racine , en quoi cette Plante diffère
encore de notre Valerienne.

XVI.

LE SASSAFRAS.

*Cornus Mas odorata , folio trifido , margine
pleno.*

Cet Arbre-est assez commun dans la Flo-
ride , & dans les Contrées méridionales de
la Nouvelle France. Il n'est pas fort haut , &
n'a jamais plus d'un pied de diametre au-des-
sus de la racine. Sur les bords de la Riviere de
Saint Joseph , qui se décharge dans le Lac

XIV. Valérienne à fleurs violettes.



XV. Valérienne à fleurs blanches.



Michigan, venant du Sud-Est, j'en ai vû des Campagnes toutes couvertes, mais ce n'étoit que des Arbrisseaux : c'étoit peut-être des rejettons d'Arbres, qu'on avoit coupés : car il est certain qu'ordinairement le Sassafras est un très-bel Arbre, dont la tête fait un fort beau bouquet. Ses feuilles sont divisées en trois lobes par des entailures très-profondes. Il pousse au mois de Mars des bouquets de petites fleurs jaunes composées de cinq feuilles. Ces fleurs sont suivies de Bayes, qui ressemblent par leur grosseur & par leur figure à celles du Laurier. Elles sont attachées à des pédicules rouges, & ont un calice de même couleur, & de la figure de ceux de Gland. Les Bayes sont d'abord vertes; mais quand elles sont mûres, elles sont bleuës. Le Sassafras croît pour l'ordinaire dans les meilleurs terroirs, & il a été transplanté en plusieurs endroits de l'Europe avec succès. Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit dans mon Histoire de ses vertus (a). Il paroît que les Anglois n'en font point autant de cas, que les Espagnols, car M. Catesby ne parle que de la vertu, qu'il a d'adoucir le sang; à quoi il ajoûte qu'en Virginie on a employé quelquefois avec succès dans les fièvres intermittantes une décoction de sa racine; mais les mêmes Plantes n'ont point par tout les mêmes vertus. Il se pourroit bien faire que le Sassafras en ait dans les Pays plus méridionaux, qu'il n'a point sous des Climats plus froids,

(a) T. I. P. 29. 30.

LYCHNIS du Canada.

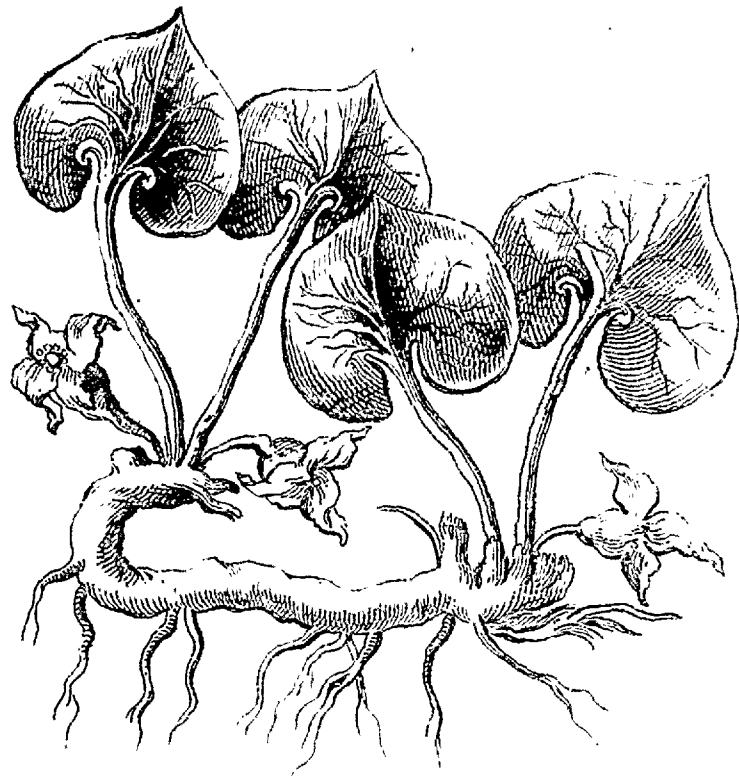
Afaron Canadense.

Ce Lychnis, aussi-bien que les deux Valériennes, dont j'ai parlé aux nombres XIV. & XV. croît sur les Collines, & à l'ombre. Il diffère moins du nôtre par ses vertus, que par sa grandeur. Il ne pousse point de tiges, mais il sort de la racine de longs pédicules, qui soutiennent de larges feuilles, à peu près de la figure de celles du Lierre, moins longues, terminées en pointe, molles, d'un verd sombre, & couvertes d'un léger duvet. Les pédicules sont de la même substance, que ceux des feuilles de vignes, & il en croît à leur côté de plus courts, qui soutiennent des fleurs. Ces fleurs sortent d'un petit calice d'un verd pâle, qui en s'ouvrant se divise en trois segments pointus, lesquels se renversent en arrière. Au fond du calice on trouve de petites semences d'un goût mordicant, & qui met la bouche en feu. La racine de cette Plante est charnuë, pleine de suc, & s'étend horizontalement. Il en sort des fibres d'une juste longueur, d'une odeur agréable, comme celle de l'*Acorus*, mais plus forte: on les pile, on les enveloppe de linge, & on les jette bien nouées dans un tonneau de vin, avec un poids, qui les retienne au fond: on les y laisse trois mois, & elles communiquent au vin un goût très-délicat. On mâche aussi la racine pour se donner une haleine douce & agréable: mais elle a des vertus encore plus estimables.

XVI. *Sassafras*.



XVII. *Lychnis du Canada*.



estimables. On assure qu'elle a toutes celles du Nard, & celles, que les Anciens ont attribuées au Lychnis d'Europe, comme de guérir l'enflure du ventre, les douleurs de sciatique, les fièvres tierces invétérées; qu'elle purge la bile & la pituite aussi efficacement que l'Ellebore. Pour operer ces effets, on prend deux cuillerées du suc de cette racine mêlées avec du vin blanc.

XVIII.

A C A C I A de l'Amérique.

Cet Acacia, qu'on a transplanté en France, y a fort bien réussi, & plaît beaucoup par la beauté de ses fleurs, & par le bel ordre, dans lequel les feuilles sont rangées. Son tronc est assez gros, le bois en est dur, couvert d'une écorce noire, lisse & sans épines. Il est bien appuyé sur ses racines; sa tête est fort large, & toutes les branches, qui le composent, sont tendres, moëlleuses, & semées de picquants, qui ne sont point ronds, ni en stilet, mais comme de petites lames; qui peu à peu se rétrécissent & se terminent en pointe. Ses feuilles sont huit à huit, ou dix à dix de chaque côté, avec une neuvième ou une onzième à l'extrémité. Elles se replient en dedans sur le soir, & se redressent au lever du Soleil. Cet Arbre pousse au mois d'Octobre des fleurs blanches de la figure de celles des Pois, lesquelles forment des bouquets, comme celles du Cytise; mais elles ne sont pas panchées de même, ni aussi fragiles. Elles sont suivies de petites semences, comme des Lentilles, renfermées dans des noyaux très-durs & fort he-

314 PLANTES DE L'AMERIQUE
rillés. Une décoction du bois & des feuilles
de cet Arbre est astringente & rafraîchissante.

XIX.

Grande PIMPRENELLE du Canada.

*Pimpinella, Bipinella, vel Bipendula maxima
Canadensis.*

Cette Pimprenelle a une ample racine, & fort chargée de fibres charnuës, de laquelle sort à la fin du Printems une longue tige, ronde & pleine de nœuds, d'où naissent plusieurs tiges de même couleur & de même figure, que celles de notre Pimprenelle. Ces tiges ont des feuilles posées deux à deux sur un même pédicule fort court, & sont terminées par une autre feuille. Les fleurs, qui croissent au haut des tiges, & composent un épi fort long, s'épanouissent les unes après les autres, en commençant par les inférieures. Chaque fleur est formée de quatre feuilles, qui font comme une croix, & portent sur un petit vase un peu arrondi, lequel a quatre cavités, d'où il sort trois ou quatre filamens. La fleur est d'un verd, qui peu à peu devient blanchâtre. Cette Plante ne differe point de la nôtre en se qui regarde le goût, l'odeur & la couleur.

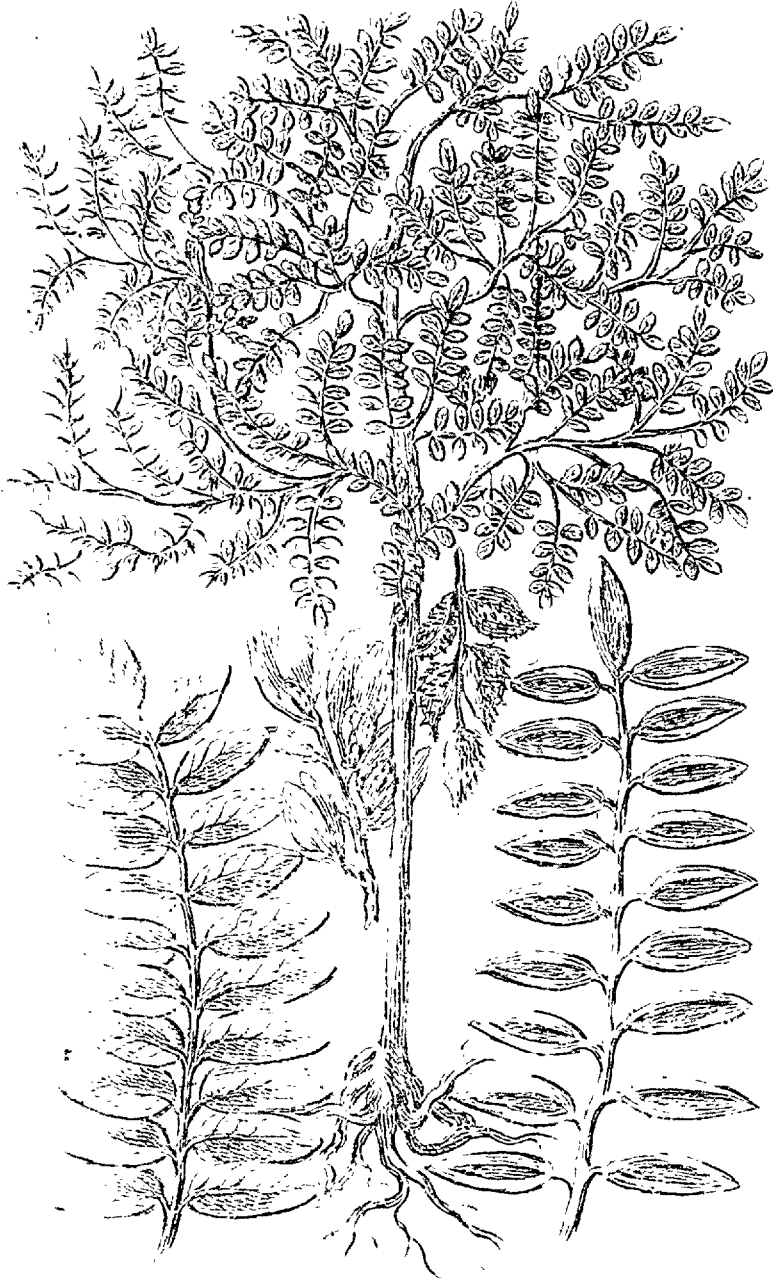
XX.

LAURIER à fleurs odoriferantes.

Magnolia lauri folio subtus albicante.

C'est une espece de Laurier, dont les fleurs ont une odeur très-agréable. Ce bel Arbre,

XVIII. *Acacia.*



XIX.
*Grande
Pimprencelle
du Canada.*



qu'on a transplanté avec succès en Angleterre, & qui y a résisté aux hyvers les plus rudes, est naturel à la Floride & à la Virginie. Sa hauteur n'excede jamais seize pieds ; son bois est blanc & spongieux, son écorce est blanche, ses feuilles ont la figure de celles du Laurier commun, & pendant tout l'Eté les forêts sont parfumées de l'agréable odeur de ses fleurs. Elles sont blanches, composées de six feuilles, au milieu desquelles est un piston conique, qui est le commencement du fruit. Lorsque la fleur est passée, le piston croît jusqu'à la grosseur d'une noix : il est couvert de nœuds & de petites éminences, qui s'ouvrent, lorsque le fruit est mûr, & laissent tomber des semences plates de la grosseur d'une petite fève. Ces semences contiennent une amande renfermée dans une coque très-mince, couverte d'une peau rouge. Lorsqu'elles sortent de leurs cellules, elles ne tombent point à terre, mais demeurent suspendues par des filets blancs d'environ un pouce de long. Les fruits sont d'abord verts, mais quand ils sont mûrs, ils sont rouges ; ensuite ils deviennent bruns. Cet Arbre vient de lui-même dans un terroir humide, & souvent dans des fonds mouillés ; mais si on le transplante dans un terrain sec & élevé, il devient plus beau, & mieux formé, & porte plus de fleurs. Il perd sa feuille en hyver, pour peu que le froid soit picquant.

XXI.

CERFEUIL à larges feuilles du Canada.

Outre la largeur des feuilles, cette Plante differe encore de notre Cerfeuil par la hau-

316 PLANTES DE L'AMERIQUE

teur & l'extrémité de sa tige, qui est terminée par une fleur blanchâtre divisée en petits bouquets. Ces fleurs, en tombant, font place à des graines un peu allongées, & dont un seul pédicule soutient plusieurs; la tige est tendre & cassante, d'un verd mêlé de blanc, & s'élève à la hauteur d'une coudée. Chaque pédicule porte six feuilles découpées comme celles du Persil, mais beaucoup plus longues & plus larges, que celles de notre Cerfeuil. Cette Plante meurt au bout de trois ans, après qu'elle a été semée; mais la semence, en tombant à terre, germe, sans attendre même qu'elle soit couverte, & toute terre lui est bonne. Elle est douce au goût, & son odeur n'est pas désagréable: mêlée avec d'autres légumes, elle en rehausse le goût.

XXII.

ACONIT à fleurs de Soleil.

Aconitum helianthemum Canadense.

Les racines de cet Aconit sont grosses & charnues. Elles ont, comme celles de notre Aconit, de petites fibres, qui s'étendent beaucoup, si on n'y remédie, car c'est un vrai poison. Ces racines poussent des feuilles fort larges à trois pointes, & d'un verd noirâtre. Celles, qui naissent sur les tiges, au nombre de sept, ou de neuf, sont plus & plus profondément découpées, à mesure qu'elles approchent des extrémités. Ces tiges s'élèvent plus qu'à hauteur d'homme, se séparent en plusieurs petits rameaux, & sont terminées par de larges fleurs jaunes. Ces fleurs ont ordinairement dix ou douze feuilles oblongues,

XX. Laurier à fleurs odoriférantes.



XXI. Cerfeuil ^{du Japon} ~~de l'Inde~~

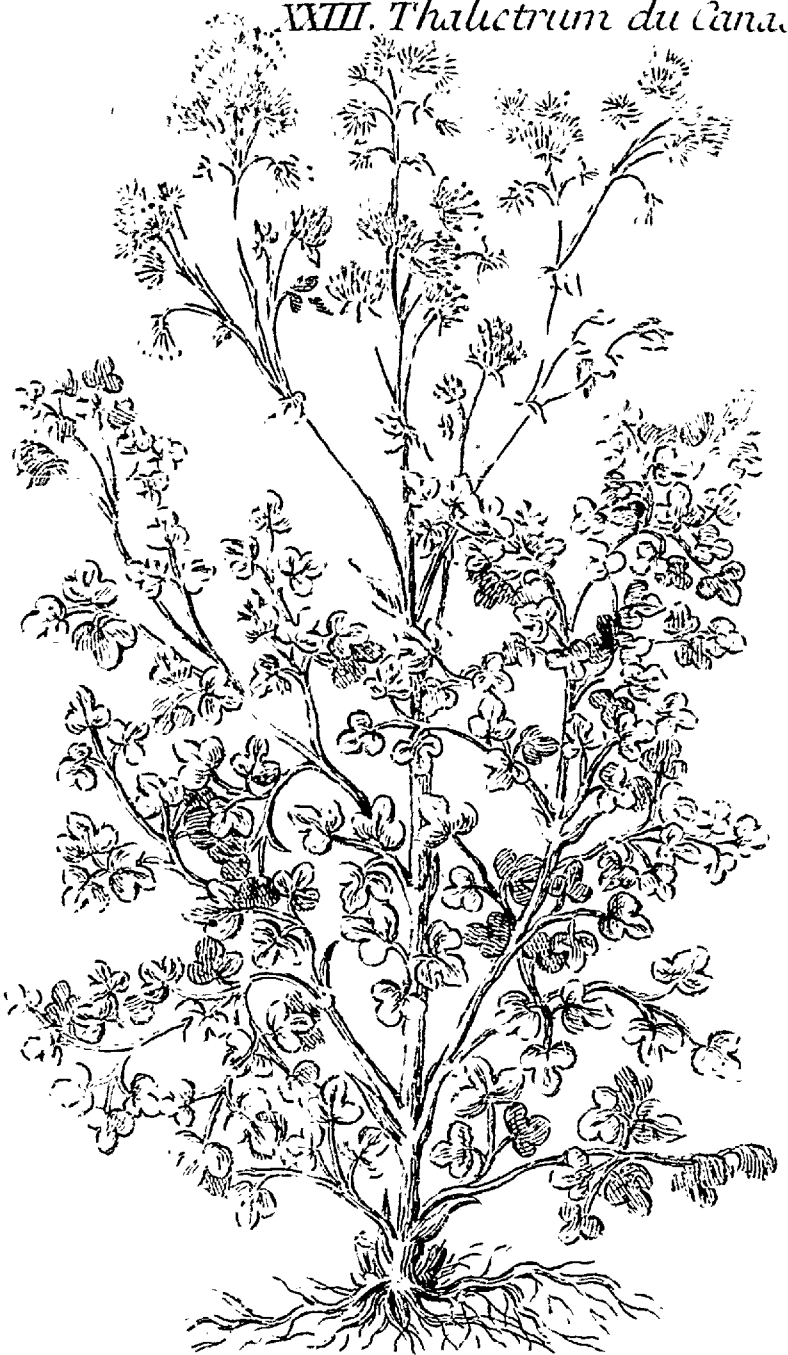


24

1712
1713
1714
1715
1716
1717
1718
1719
1720
1721
1722
1723
1724
1725
1726
1727
1728
1729
1730
1731
1732
1733
1734
1735
1736
1737
1738
1739
1740
1741
1742
1743
1744
1745
1746
1747
1748
1749
1750
1751
1752
1753
1754
1755
1756
1757
1758
1759
1760
1761
1762
1763
1764
1765
1766
1767
1768
1769
1770
1771
1772
1773
1774
1775
1776
1777
1778
1779
1780
1781
1782
1783
1784
1785
1786
1787
1788
1789
1790
1791
1792
1793
1794
1795
1796
1797
1798
1799
1800

XXIII. *Thalictrum du Canada.*

XXII. *Aconit à fleurs
de soleil.*



SEPTENTRIONNALE. 377

un peu séparées les unes des autres. Au milieu est une espèce de cône aplati, couvert de graines, & dont la base est couronnée de petites feuilles vertes.

XXXIII.

THALICTRUM du Canada.

Cette Plante ressemble assez au *Thalictrum* des Anciens ; mais ses feuilles sont plus belles, & en plus grand nombre. Sa hauteur est de deux coudées ; sa racine pousse plusieurs tiges d'un pourpre foncé, partagées par des nœuds, d'où sortent d'autres tiges plus petites, séparées des principales par des valvules blanchâtres ; les feuilles ont la même figure, & sont rangées dans le même ordre, que celles de l'Ancholye, mais elles sont d'un verd mêlé de blanc. Les tiges sont terminées par des bouquets de fleurs fort petites. Les boutons en sont d'un pourpre clair, & quand ils s'ouvrent, ils se divisent en cinq feuilles, qui découvrent une infinité de petits filamens blancs, dont les têtes sont jaunes. Au mois de Juillet ces filamens deviennent des graines allongées & triangulaires, avec une petite bossette, ou un durillon d'une substance membraneuse sur chaque angle. Cette Plante est fort douce au goût ; quand on la mâche, on sent qu'elle est grasse & gluante, & elle picque la langue avec un peu d'acreté : on la pile, & on l'applique sur les playes avec succès ; cuite dans l'eau, elle facilite la suppuration.

XXIV.

EUPATOIRE, OU AGRIMOINE
à feuille d'Aunée.

Le Roy Eupator, qui le premier a découvert l'Agrimoine & lui a donné son nom, eut avoir par cette découverte rendu un grand service à l'humanité. La Plante, dont nous donnons ici la figure, & qui en est une espèce, a les mêmes vertus, & lui ressemble parfaitement par ses fleurs. Ses tiges, qui n'ont point de peau, sont d'un rouge mêlé de cendre, rondes, creuses & noueuses. Ses feuilles sont de la longueur d'une palme, & larges de trois pouces. Elles sont rudes, comme celles de la Saugé, dentelées, d'un verd foncé, soutenues quatre à quatre sur des pédicules, qui sortent des nœuds de la tige, deux de chaque côté, & tournées les unes vers les autres, comme celles de la petite *Genjiane*, ou *Croisette*. Du sein de chaque feuille il sort un petit rameau environné de feuilles plus petites. La racine pousse quantité de fibres, qui s'étendent fort loin. Nulle autre Eupatoire ne s'élève aussi haut. Au milieu de l'Été elle est de cinq coudées, & son sommet est couronné d'une infinité de fleurs, qui ont de petits poils au lieu de feuilles, & toutes semblables à celles de l'Eupatoire-Chanvre, à l'odeur près, & à la couleur, qui est un peu plus pourprée. Ces fleurs sont suivies de semences déliées comme du poil folet, & que le vent abbat d'abord. Cette Plante est un peu amère, & cette amertume dégenere en un peu d'âcreté. C'est le meilleur remède, que l'on



XXIV. Eupatoire
du Canada.

XXV. Alcée de la Floride.



SEPTENTRIONNALE. 319

connoisse, pour déboucher les obstructions du foye. Elle fond la pituite, & la fait couler par le ventre; elle fortifie les visceres, & si on la tient quelque tems dans la bouche, elle fait beaucoup cracher.

XXV.

ALCÉE de la Floride.

Alcea Floridana quinque capsularis, Laurinis foliis leniter crenatis, seminibus coniferarum instar alatis.

C'est un grand Arbre fort droit, dont les branches forment une Pyramide réguliere. Ses feuilles sont de la même figure que celles du Laurier commun, mais moins dentelées. Il commence à fleurir au mois de May, & continue pendant tout l'Eté. Ses fleurs sont attachées à des pédicules longs de quatre ou cinq pouces, elles sont monopétales, & divisées en cinq segmens, qui environnent une touffe d'étamines, dont les têtes sont jaunes: à ces fleurs succèdent au mois de Novembre des capsules coniques, dont le calice est divisé. Quand elles sont mûres, elles s'ouvrent, & se partagent en cinq segmens. Cet Arbre conserve ses feuilles toute l'année, ne croît que dans les lieux humides, & souvent même dans l'eau: on n'en voit point dans les Provinces plus Septentrionales que la Caroline.

XXVI.

BELIS du Canada.

Bellis ramosa umbellifera Canadensis.

Cette espece de Marguerite est une Plante

320 PLANTES DE L'AMERIQUE
de six pieds de haut , dont la racine est formée
de quantité de petites fibres , & dont les feuil-
les sont allongées , grasses , rudes , d'un verd
obscur , assez profondément cannelées. De la
tige, qui est rude, il sort de toutes parts quan-
tité de petits rameaux terminés par un grand
nombre de fleurs , qui ressemblent à celles de
la petite Bellis ; mais dont le milieu , qui est
d'un verd jaunâtre , est plus environné de
petites barbes , qui ne rougissent jamais, com-
me dans les nôtres , mais sont toujours d'un
beau blanc. Chaque fleur a ses pédicules , &
quoique tous sortent du même point de la ti-
ge , ils ne sont jamais de la même longueur.
Cette Plante fleurit aux mois de Juillet &
d'Août , & lorsque les feuilles de la fleur sont
tombées , le milieu se trouve rempli de grai-
nes. Deux jours après que ces graines sont
tombées à terre , elles germent , & poussent
d'autres Plantes , qui prennent la place de
l'ancienne, laquelle meurt d'abord ; & quoique
ces nouvelles Plantes soient très-tendres , elles
soutiennent très-bien les plus grands froids de
l'Hyver. Cette Plante est chaude & seche ;
elle picque la langue , & remplit la bouche
d'une amertume , qui n'est point désagréable.
Elle a une odeur d'aromate , qui porte au cer-
veau , & en fait sortir par la bouche toute la
pituite. Elle guérit promptement les ulcères
les plus invétérés , elle en fait sortir les ordu-
res par son suc moëlleux , quand on l'y serin-
gue : réduite en poudre , elle en mange le
pus , & elle en remplit les cavités , si on y
applique des cataplasmes de la Plante crüe &
broyée.



XXVI. *Bellis*
du Canada.

XXVII. *Jasmin de la Floride.*



XXVII.

JASMIN de la Floride.

Gelseminum luteum, odoratum, Virginianum scandens, semper virens.

Quoique M. Parkinson semble attribuer cette Plante à la Virginie, il est pourtant vrai qu'elle y est rare, qu'elle perd ses feuilles dans la Caroline, où elle est commune, & qu'elle n'est toujours verte, que dans les Contrées les plus chaudes de la Floride. Elle demande un terrain humide, ses branches sont soutenues par les Arbres & les Buissons voisins, sur lesquels elle monte assez haut. Ses feuilles sont rangées l'une vis-à-vis de l'autre, depuis les aisselles des branches jusqu'à leur extrémité. Ses fleurs naissent entre les tiges & les branches, elles sont jaunes, & de la même figure que les Tubereuses : leurs extrémités sont découpées en cinq parties. Ses semences sont plates & ailées d'un côté, renfermées dans une capsule oblongue, terminée en pointe. Lorsque les semences sont mûres, les capsules s'ouvrent en se repliant vers la tige, & les laissent tomber. L'odeur de ce Jasmin est la même, que celle des violettes jaunes. On l'a cultivé à Horton en Angleterre avec un succès, qui prouve que les Pays froids ne lui sont pas contraires.

XXVIII.

PLANE d'Occident:

Platanus Occidentalis.

Ce Plane, ou Platane est assez rare dans

la Floride & dans la Caroline ; mais il est plus commun en Virginie & dans les Provinces plus Septentrionales. Il croît dans les lieux bas , & on en trouve sur les bords de la Riviere Savanah , dans la Nouvelle Georgie , qui fait partie de ce qu'on appelloit autrefois la Floride Françoisé. Les feuilles de cet Arbre sont larges , à cinq pointes , dentelées , d'un verd clair , & un peu veluës par dessus. Les capsules , qui renferment la semence , sont rondes , attachées & pendantes à un pédicule d'environ quatre ou cinq pouces de long. Le fruit ressemble à celui du Platane Oriental ; l'écorce de l'Arbre est unie , & pour l'ordinaire mêlée de verd & de blanc. Cette Description convient assez à ce qu'on appelle en Canada Cotonnier , parce que ses capsules rondes , & semées de picquans sont remplies d'une espee de cotton. Cet Arbre est très-commun dans toutes les Forêts des parties méridionales de Canada & dans celles de la Louysiane ; & on en trouve d'une hauteur & d'une grosseur prodigieuse. On prétend que sa racine est un remede infallible contre toutes sortes d'écorchures. Il en faut prendre , dit-on , la pellicule intérieure , la faire bouillir dans l'eau , bassiner la playe de cette eau , & y mettre ensuite de la cendre de la pellicule même.

X X I X.

ANGÉLIQUE à fleurs blanches du Canada.

Angelica lucida Canadensis.

Dans les endroits découverts des Forêts du Canada on trouve deux especes d'Angéliques ,

XXVIII. *Platanus occidentalis.*



XXIX. *Angélique à fleurs blanches.*



25.

l'une, que Cornuti appelle *Lucida*, & l'autre, qui est d'un pourpre foncé. La tige de la première ne s'éleve pas plus haut qu'une coudée, & elle n'a de moëlle qu'aux jointures de ses nœuds, d'où sortent ses feuilles. Ces nœuds sont couverts d'une espece de membrane, qui sert comme d'enveloppe à la tige, puis s'allonge & s'arrondit, & sert de pédicule aux feuilles, qui sont d'un beau verd, dentelées, & croissent tout autour de la tige. Ses fleurs blanches ne composent pas un bouquet rond, comme dans l'Angélique d'Europe; mais une Ombelle, comme dans l'Anis. Elles sont bientôt suivies de semences, qui ont moins d'enveloppes, que celles de notre Angélique. La racine de cette Plante est assez grosse, & jette de toutes parts des fibres charnuës. Dès que la semence est tombée, la Plante se seche & meurt. Quelques-uns ramassent ces graines, pour les semer au Printems; d'autres se contentent de les couvrir de terre, & elles poussent assez tôt pour donner aux nouvelles Plantes le tems de se fortifier contre la rigueur de l'hyver. Cette Angélique a le même goût que la nôtre, & les mêmes vertus, mais elle picque davantage la langue.

X X X.

ANGÉLIQUE à fleurs pourprées du Canada.

Angelica atro-purpurea Canadensis.

La tige de cette Plante, non plus que celles des autres Angéliques, n'a tout son accroissement, qu'au bout de trois années. Sa racine est plus grosse & plus charnuë, blanche, &

324 PLANTES DE L'AMERIQUE
couverte d'une peau noire & environnée de fibres, qui sont aussi charnuës. Ses feuilles sont plus longues & en plus grand nombre, que celles de la précédente, & montées sur de plus longs pédicules. La tige au sortir de sa racine, est couverte d'une pellicule, qui s'ouvre à mesure pour lui donner passage. Cette tige s'éleve au-dessus de la hauteur d'un homme : chaque demi-pied est marqué par un nœud comme le roseau, & de ces nœuds sortent les feuilles. Vers le milieu de sa hauteur elle commence à pousser de petites tiges, qui sont couvertes de feuilles plus petites que les autres. Les fleurs, qui viennent au haut de la tige, ne paroissent, qu'en perçant une enveloppe, qui les couvre; elles forment un bouquet rond; la semence ne paroît, qu'après qu'elles sont tombées. Les tiges & les pédicules des feuilles sont d'un pourpre foncé : les feuilles & les semences sont d'un verd obscur. Elle a moins d'odeur & de goût, & apparemment aussi moins de vertu, que la précédente.

X X I.

L E L A U R I E R rouge.

*Laurus Carolinensis, foliis acuminatis, baccis
caeruleis, pediculis longis rubris insidentibus.*

Les feuilles de cet Arbre ont les mêmes figures, que celles du Laurier commun, & répandent une odeur aromatique. Ses Bayes, lorsqu'elles sont mûres, sont bleuës, elles viennent deux à deux, & quelquefois trois à trois, attachées à des pédicules de deux ou trois pouces de long, & rouges, de même que le calice du fruit, dont les bords sont

XXX. Angélique à fleurs pourprées.



XXXI. L'adurcissement.



dentelés. On ne voit cet Arbre en Virginie, qu'en quelques endroits proche de la Mer, mais il se trouve par tout en Caroline, principalement dans les terres basses & marécageuses. Ordinairement il est petit, mais dans les Isles, & en quelques endroits particuliers proche de la Mer, on en voit de fort grands & de fort droits. Le bois a le grain fin, & on en fait de très-beaux cabinets, & autres ouvrages semblables. M. Catesby dit qu'il en a eû des morceaux, qui ressembloient à du Sapin ondé, & dont la beauté étoit au-dessus d'aucun autre, qu'il ait connu.

XXXII.

BIGNONIA du Canada.

Bignonia fraxini foliis, coccineo flore minore.

Cette Plante monte jusqu'à la cime des plus grands Arbres, & en couvre souvent tout le tronc. Ses feuilles sont ailées, & formées de plusieurs lobes dentelés, attachés par couple, l'un vis-à-vis de l'autre sur une même côte. En Mai, Juin, Juillet & Août elle pousse des bouquets de fleurs rouges, assez semblables à celles de la *Digitale* commune. Chaque fleur sort d'un long calice rougeâtre; elle est monopetale, enflée dans son milieu: mais en s'ouvrant elle se divise en cinq parties, avec un piston, qui naît du calice, & passe au travers de la fleur. Au mois d'Août les coffes ou Vaisseaux, qui renferment les semences, commencent à paroître. Quand ils sont parvenus à leur maturité, ils ont trois pouces de long, sont étroits par les deux

326 PLANTES DE L'AMERIQUE

bouts, & divisés en deux parties égales. Les semences sont ailées & plattes. Le Colibry, dit M. Catesby, aime à se nourrir de ses fleurs, & souvent en s'y enfonçant trop avant, il s'y laisse prendre. J'ai observé ailleurs que cet Auteur confond le Colibry avec l'Oiseau-mouche, & j'en ai marqué la différence. Celui-ci, qui passe l'Eté en Canada, y trouve une Plante peu différente de celle, dont je parle ici, & dont il est fort friand. Elle ne s'éleve pas fort haut, mais elle a des fleurs de même couleur, & à peu près de la même figure, que cette Bignonia de la Floride. Elle en pourroit être une espece.

XXXIII.

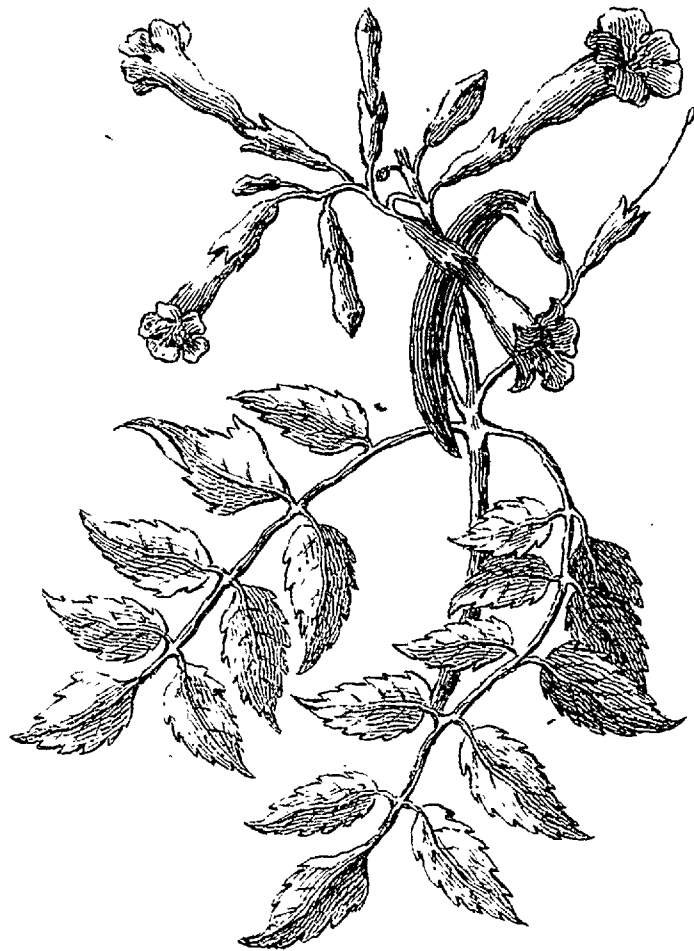
TRÔNE aux Bayes violettes.

Ligustrum lauri-folio, fructu violaceo.

Cet Arbrisseau croît ordinairement jusqu'à la hauteur de seize pieds, & son tronc a depuis six jusqu'à huit pouces de diametre. Ses feuilles sont fort lisses, & d'un verd plus vif, que celles du Laurier commun, auquel il ressemble d'ailleurs parfaitement dans sa forme, & dans sa maniere de croître. Il sort au mois de Mars d'entre ses feuilles des épines de deux ou trois palmes de longueur, couvertes de très-petites fleurs blanches, composées de quatre feuilles chacune, & qui sont attachées l'une vis-à-vis de l'autre par des pédicules d'un demi pouce de long. Les fruits, qui leur succedent, sont des Bayes rondes, environ de la même grosseur, que celles du Laurier. Elles sont couvertes d'une peau violette, &

XXXIII. Troëne aux Bayes violettes.

XXXII. Bignonia du Canada.



SEPTENTRIONNALE. 327
renferment un noyau, qui se sépare par le milieu.

XXXIV.

ERABLE aux fleurs rouges.

*Acer Virginianum, folio majore subtus^t argenteo,
supra viridi splendente.*

Cet Arbre n'est pas moins commun dans la Caroline, que dans la Virginie. Il s'éleve fort haut, mais rarement son tronc est gros à proportion. Au mois de Fevrier, avant que les feuilles paroissent, ses petites fleurs rouges commencent à s'ouvrir, & durent seules environ trois semaines; après quoi viennent les fruits, qui sont de la même couleur, & durent avec les fleurs environ six semaines. Cet Arbre embellit les Forêts de la Caroline plus qu'aucun autre, & l'expérience a fait voir qu'il souffre très-bien le Climat d'Angleterre; il ne s'accommoderoit pas moins bien sans doute de celui de la France.

XXXV.

APIOS de l'Amérique.

Cette Plante a plusieurs racines de la grosseur, & à peu près de la figure d'une olive, attachées par des nerfs, qui les séparent, & auxquelles elles tiennent par des fibres. Au commencement du Printems ces racines poussent quantité de rejettons semblables à ceux de la vigne, qui s'attachent à tout ce qu'ils rencontrent, s'élevent fort haut, pourvû qu'ils trouvent où s'appuyer, sont fort chargées de feuilles placées sans ordre, & toujours en nombre impair. Ces feuilles ont des queues

328 PLANTES DE L'AMÉRIQUE
fort larges , & sont de la même figure ,
que celles de l'Asclepie , mais soutennues par
des pédicules plus courts. Les fleurs de cette
Plante sont semblables pour la figure à celles
de l'Aconit , & forment comme un petit épi.
Au mois d'Octobre les feuilles tombent , &
la Plante meurt : la racine se conserve en-
tiere , & pousse au Printems de nouvelles ti-
ges. Les feuilles & les tubereuses de la racine
sont bonnes à manger , & fort douces.

XXXVI.

LE SABOT de la Vierge.

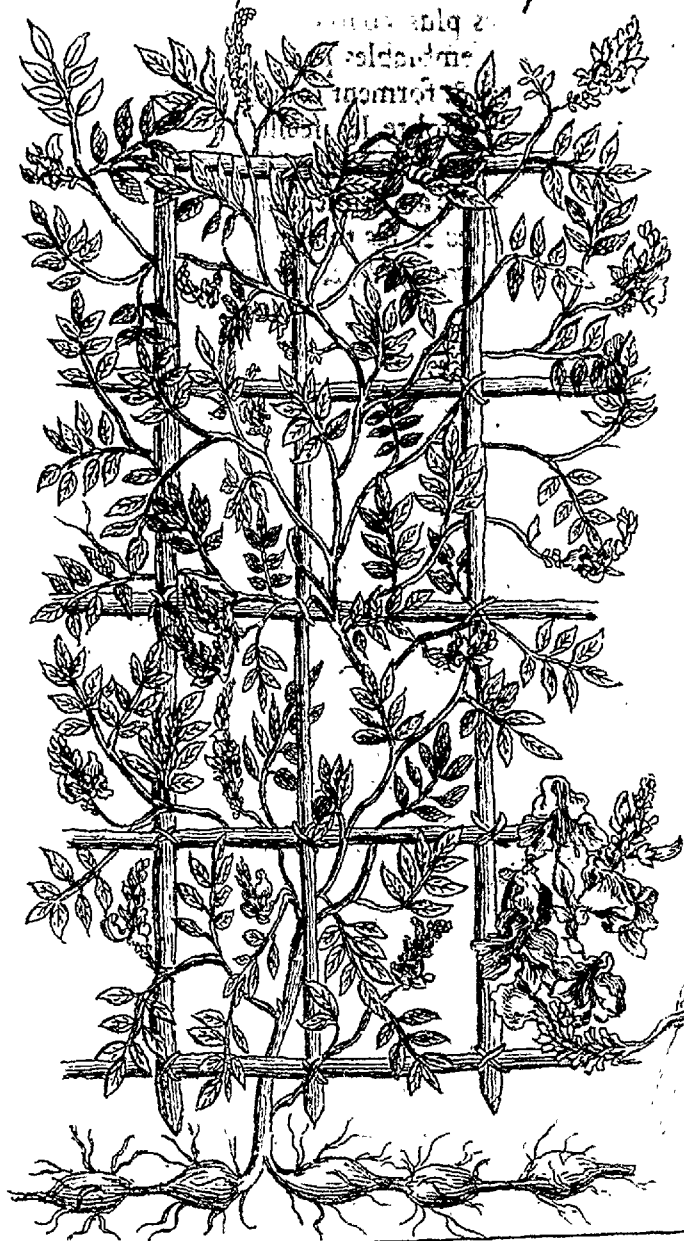
Calceolus Marianus Canadensis.

La racine de cette Plante est comme celle de
l'Ellebore noire : sa tige s'éleve à la hauteur
d'un pied ; les feuilles larges , & dont les vei-
nes suivent la longueur , sont de la nature de
celles du Plantain. Sa fleur , qui est quelque-
fois unique , & quelquefois double , est con-
tournée en sabot. Elle est composée de deux ou
trois feuilles , du milieu desquelles s'éleve une
petite pellicule , un peu arrondie , vuide , qui
s'ouvre par le haut , & représente l'ouverture du
sabot. La difference qui se trouve entre ce sa-
bot du Canada , & celui qui étoit déjà connu
sous le même nom , consiste en ce que le pre-
mier a les feuilles plus grandes ; & n'en a
ordinairement que deux , ou trois tout au
plus ; au lieu que le second en a quatre : que
la petite pellicule ronde , qui forme la figure
du sabot , est blanche , avec des lignes rou-
ges de chaque côté , & non jaunes , comme
l'autre ; que la racine s'étend de côté & qu'elle

XXXIV. Erable aux fleurs rouges.



XXXV. Apios de l'Amérique.



est fibreuse, comme celle de l'Ellebore, ce qui ne convient pas au premier. Cette Plante fleurit au mois de Mai : je n'ai pu sçavoir si elle meurt pendant l'hiver, & si elle ne vient point de semence. On pourroit l'appeller *Elleborine blanche*, comme on a nommé l'autre *Elleborine rouge*, parce que les feuilles de sa fleur sont d'un pourpre foncé.

XXXVII.

ARBRE pour le mal des dents.

Zanthoxylum, spinosum Lentisci, longioribus foliis, Evonimi fructu capsulari ex Insulâ Jamaicâ.

Cet Arbre que Banister attribué à la Jamaïque, ne lui est point particulier ; & se trouve sur les côtes de la Virginie & de la Floride. Il a rarement plus de seize pieds de haut, & plus d'un pied de diametre. Son écorce est blanche, & fort rude. Son tronc & les grosses branches ont cela de singulier, qu'ils sont presque tous couverts de protuberances pyramidales, terminées en pointe fort aiguë, & de la même consistence, que l'écorce de l'Arbre. Les plus grandes sont grosses comme des noix ; les petites branches n'ont que des épines ; les feuilles sont rangées deux à deux, l'une vis-à-vis de l'autre, sur une tige longue de six pouces, & soutenues par des pédicules d'un demi pouce. Ces feuilles sont de travers ; leurs plus grandes côtes ne les partagent point par le milieu. Des extrémités des branches sortent de longues tiges, qui portent de petites fleurs blanches à cinq feuilles, avec des étamines rouges. Ces fleurs

§ 30 PLANTES DE L'AMÉRIQUE
 forment de petits bouquets : chacune est suivie de quatre semences d'un verd luisant, renfermée dans une capsule verte & ronde. Les feuilles ont la même odeur, que celles de l'Oranger ; elles sont aromatiques, aussi-bien que l'écorce, & les semences très-chaudes, & astringentes. On s'en sert en Virginie & en Caroline pour le mal des dents, & c'est de-là que l'Arbre a pris son nom.

XXXVIII.

CERISIER noir de la Floride.

Cerasi similis arbuscula Mariana Padi folio, flore albo, parvo, racemoso.

Cet Arbre ressemble beaucoup dans la manière de croître à notre Cerisier noir. Il est fort commun dans les bois de la Caroline, où on n'en trouve guere de plus gros que la jambe : mais transplanté dans un lieu plus découvert, il devient plus gros ; on en voit, qui ont jusqu'à deux pieds de diametre. Au mois de Mai il produit des bouquets renversés de fleurs blanches, auxquelles succedent de petites cerises noires un peu verdâtres. Elles forment des grappes de cinq pouces de long, semblables à celles des groseilles. Les fruits en sont quelquefois doux & agréables, quelquefois amers : mais l'eau de cerises, qu'on en fait, aussi-bien que celle des cerises ordinaires, qui ont été greffées sur cet Arbre, passe toute eau de cette nature. Les Oiseaux, & sur-tout une espece de Grive, qu'on appelle en Virginie le *Mocqueur François*, ou la *Grive rousse*, se nourrissent de ce fruit.



XXXVI. *Calceolus*
Marianus Canadensis.

XXXVII. *Arbre pour le mal de dents.*



XXXIX.

SERPENTAIRES de l'Amérique.

Aristolochia, seu *Serpentaria Virginiana*
caule nodoso.

Cette Plante, qui ressemble assez par ses feuilles au *Smilax aspera*, pousse quelquefois jusqu'à trois tiges, sur lesquelles ses feuilles longues de trois pouces, sont rangées alternativement. Ses fleurs naissent contre terre sur des pédicules longs d'un pouce. Elles sont d'une figure singulière; mais elles approchent de celle de l'Aristolochie; leur couleur est d'un pourpre foncé, & elles sont placées en tombant, à une capsule ronde, cannelée, laquelle contient plusieurs petites semences, qui sont mûres au mois de Mai. La racine de cette Plante est fort estimée; cependant elle ne se vend que six sols la livre en Virginie & en Caroline, lorsqu'elle est sèche; mais comme les Negres sont les seuls, qui la recherchent; & qui n'y peuvent employer que le peu de tems, qu'on leur laisse libre, on n'en trouve guere que de très-petites. Elles multiplie prodigieusement, & fort promptement, quand on l'a transplantée dans un Jardin. Cette Plante se plaît dans les lieux ombragés, & se trouve communément sur la racine des grands Arbres.

XL.

SMILAX à feuilles de Laurier.

Cette Plante se trouve ordinairement dans des endroits humides. Elle pousse de sa ra-

332 PLANTES DE L'AMÉRIQUE
cine plusieurs tiges vertes , dont les branches
couvrent tout ce qui est au tour d'elle à une
distance considérable , montent souvent à plus
de seize pieds de haut , & deviennent si épaif-
ses , qu'en Eté elles forment une ombre im-
pénétrable , & en Hyver une retraite tempe-
rée pour le Bétail. Ses feuilles sont de la même
couleur & de la même consistance , que celles
du Laurier mâle ; mais leur figure approche
plus de celles du Laurier femelle , & n'ont de
veine sensible , que celle du milieu. Ses fleurs
sont petites & blanchâtres ; le fruit vient en
grappes rondes : ce sont des grains noirs , qui
ne renferment chacun qu'une semence dure ,
laquelle est mûre en Octobre. Elle sert de
nourriture à plusieurs sortes d'Oiseaux , sur-
tout à un Geay , qui est fort beau. Il est plus
gros qu'un Etourneau ; il a le bec noir , & au-
dessus de la base de sa mandibule supérieure il
y a des plumes noires , qui forment une petite
raye au travers des yeux , laquelle se joint à
une plus grande , qui environne la tête & le
gosier. Les plumes de sa crête sont longues ,
& il les dresse quand il veut. Il a le dos d'un
pourpre sombre. Les barbes intérieures des
grandes plumes des ailes sont noires , les exté-
rieures bleuës , avec des rayes noires au travers
de chaque plume , dont les bouts sont bordés
de blanc. Sa queue est bleuë , & marquée des
mêmes rayes , que ses ailes. Son cri n'est pas
aussi désagréable , que celui de nos Geais.

XXXIX. Serpentaire de l'Amérique.

XXXVIII. Cerisier noir de la Floride.



XL. Smilax Laurier.



XL I. Le Chêne Saule.



*XLII. Chêne verd
à feuilles oblongues.*



XLI.

LE CHESNE SAULE.

Quercus Anpotius, ilex Marilandica, folio longo angusto Salicis.

Cet Arbre ne se trouve que dans les fonds mouillés. Ses feuilles sont longues, étroites & unies aux extrémités, de la même forme que celles du Saule. Son bois est tendre, & le bois en est gros. Ses feuilles pour l'ordinaire ne tombent point dans les Provinces, où l'Hiver est temperé, comme à la Caroline; mais elles tombent dans les Pays plus Septentrionaux. Cet Arbre est fort petit, son écorce a une couleur obscure, & ses feuilles d'un verd pâle. Il produit fort peu de glands & fort petits.

XLII.

LE CHESNE verd à feuilles oblongues.

Quercus semper virens, foliis oblongis, non sinuatis.

Cet Arbre s'éleve ordinairement à la hauteur de quarante pieds; le grain de son bois est grossier, plus dur & plus rude, que celui d'aucun autre Chêne. Il croît communément aux bords des marais salés, & alors il est plus gros, qu'en aucun autre endroit. Son tronc est presque toujours panché, & quasi couché; ce qui vient de ce que le terrain étant humide, a peu de consistance, & de ce que les marais emportent la terre, qui couvroit ses racines. Ceux qui croissent dans un terrain plus élevé,

334 PLANTES DE L'AMERIQUE
sont fort droits, & ont la cime régulière & pyramidale. Ce Chêne conserve ses feuilles toute l'année; son gland est plus doux, que celui de tous les autres. Les Sauvages en font un grand usage, & s'en servent sur-tout pour épaissir leur soupe, ou sagamité. Ils en tirent aussi une huile, qui est très-agréable & très-saine, & presque aussi bonne, que celle d'Amérique.

XLIII.

CHE SNE à feuilles de Chataigner.

C'est le plus grand & le plus gros des Chênes de l'Amérique Septentrionale; aussi ne croît-il que dans de bons terroirs, & dans des fonds. Son écorce est blanche & écaillée; le grain du bois n'est pas beau, quoiqu'on s'en serve beaucoup pour la charpente. Ses feuilles sont larges & dentelées, comme celles du Chataigner: & ses glands sont fort gros.

XLIV.

LE CHE SNE noir.

Quercus Marilandica, folio trifido ad Sassafras accedente.

Cet Arbre croît ordinairement dans un mauvais terroir, & il ne s'éleve pas bien haut. Son écorce est noire, son grain est grossier, & son bois n'est guère bon qu'à brûler. On en voit, dont les feuilles sont larges de dix pouces. Son gland est de la grosseur ordinaire,

*XLIII. Chesne à feuilles de
Chataigner.*



XLIV. Chesne noir.



*XLV. Chesne blanc
aux feuilles armées
de Pointes.*



XLVI.

*Chesne blanc
de la Virginie.*



XLV. XLVI.

LE CHESNE blanc aux feuilles armées de pointes.

Cet Arbre est commun dans la Caroline, & dans beaucoup d'autres Provinces de la Floride. Ses feuilles ont les entailures profondes, & les pointes fort aiguës. Son écorce & son bois sont blancs, mais le grain n'en est pas si ferré, que celui du Chêne blanc de Virginie, dont les feuilles sont semées de veines rouges, & ne sont point armées de pointes.

XLVII.

LE CHESNE d'eau.

Il ne croît que dans les fonds pleins d'eau, & on ne se sert ordinairement de son bois, que pour des clôtures. Quand l'hiver n'est pas rude, il conserve la plûpart de ses feuilles. Ses glands sont petits & amers : les Cochons même n'en mangent, que quand ils n'en trouvent point d'autres.

XLVIII.

LE CHESNE rouge.

L'écorce de cet Arbre est d'un brun obscur ; très-épaisse, & très-forte : elle est préférable à tout autre pour la tannerie, son bois a le grain grossier ; il est spongieux, & peu durable. Il croît dans un terroir élevé. Ses glands sont de différentes formes ; ses feuilles n'ont point de figure déterminée, du moins

356 PLANTES DE L'AMÉRIQUE
on y remarque une plus grande diversité,
que dans les autres Chênes.

X L I X.

PEUPLIER noir de la Caroline.

Populus nigra, folio maximo, gemmis balsamum odorantissimum fundentibus.

Cet Arbre ne croît qu'auprès des Rivieres, au-dessus de la partie habitée de la Caroline. Il est fort haut, & il étend beaucoup ses branches. Au mois d'Avril la recolte de ses semences est faite. Ces semences sont disposées en grappes, & enveloppées d'une substance cottoneuse. Un baume très-odoriferant se trouve attaché sur les plus gros bourgeons de l'Arbre. Ses feuilles sont dentelées, très-grandes, & semblables pour la figure à celles du Peuplier noir décrit par M. Parkinson.

L.

LISERON pourpre de la Caroline.

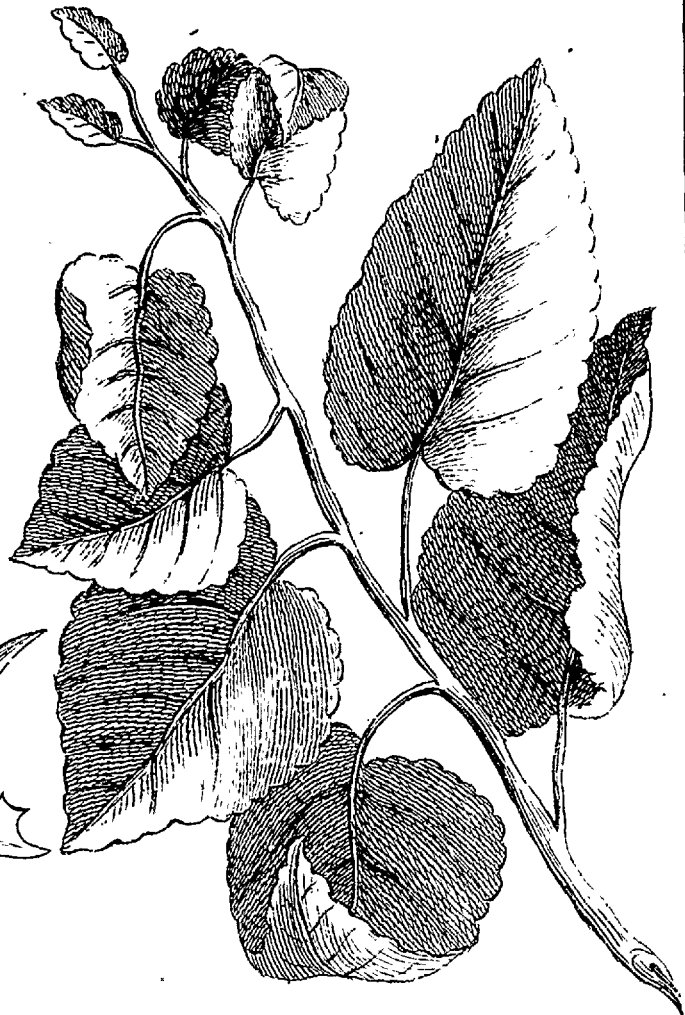
Convolvulus Carolinensis, angusto sagittata folio, flore amplissimo purpureo, radice crassa.

La fleur de cette Plante est d'un pourpre tirant sur le rouge, de la grandeur & de la forme de celle du Liseron blanc ordinaire: elle paroît au mois de Juin. Ses feuilles sont faites comme la pointe d'une flèche. Un Gentilhomme fort estimé à la Caroline, nommé le Colonel Moore, a assuré à M. Catesby qu'il

XLVII. *Chesne d'eau*

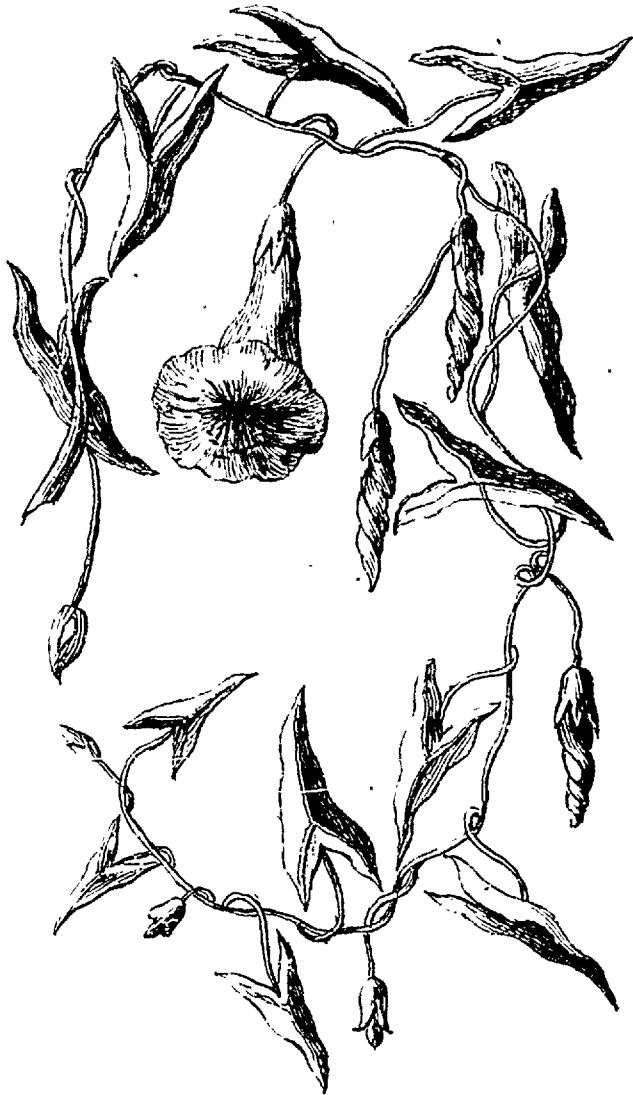


XLIX. *Peuplier noir de la Caroline*



XLVIII. *Chesne noir*

I. Liseton pourpre.



II. Tupelo, qui croît dans l'eau.



avoit vû un Sauvage, lequel après s'être frotté de cette Plante, toucha avec les mains nuës un Serpent à Sonnettes, sans en recevoir aucune incommodité. Comme les Sauvages du Canada manient assez impunément ce même Serpent, il se pourroit bien faire que ce soit par les vertus de cette même Plante.

L I.

T U P E L O.

Arbor in aquâ nascens, foliis latis acuminatis & dentatis, fructu Eleagni majore.

Cet Arbre, qui est assez commun dans la Caroline & dans les Provinces voisines, a le tronc fort gros, sur-tout proche de terre, & devient fort grand. Ses feuilles sont larges, avec des entailures irregulieres. Ses fleurs naissent des côtés de ses branches : elles sont attachées à des pédicules d'environ trois pouces de long, & consistent en plusieurs petites feuilles étroites & verdâtres, posées sur le haut d'un corps ovale, qui est le rudiment du fruit, au bas duquel est le calice, qui se partage en quatre. Lorsque ce fruit est mâr, il ressemble par sa grosseur, sa forme & sa couleur, à une petite Olive d'Espagne, & renferme un noyau dur & cannelé. Le bois de cet Arbre a le grain blanc, mou, & spongieux. Ses racines le sont beaucoup davantage, & approchent de la consistance du Liege; aussi s'en sert-on à la Caroline aux mêmes usages. Cet Arbre croît toujours dans les lieux humides, ordinairement dans les endroits les moins profonds des Rivieres, & dans les marais.

L I I.

A U T R E T U P E L O.

La principale différence de ce Tupelo avec le précédent consiste en ce que ses feuilles ne sont point dentelées, & que sa fleur est plus petite. Il est fort commun dans la Caroline, la Virginie, le Mariland : il s'éleve ordinairement fort haut, & il étend beaucoup ses branches, mais elles ne laissent pas de faire un bouquet assez régulier. D'ailleurs son tronc est fort droit, ses feuilles ressemblent à celles de l'Olivier femelle. En Automne ses branches sont toutes couvertes de fruits noirs & ovales, attachées à de longs pédicules. Ces fruits ont des noyaux durs, aplatis & cannelés, d'un goût âcre & amer : cependant les Ours & d'autres Animaux s'en nourrissent. Le grain du bois de l'Arbre est frisé & fort rude : il est très-propre pour les moyeux des rouës de charette, & autres ustenciles, qui servent à l'agriculture.

L I I I.

A R B R I S S E A U aromatique.

*Frutex corni foliis conjugatis . floribus instans
Anemones stellata , petalis crassis , rigidis ,
colore sordidè rubente , cortice aromatico.*

Cet Arbrisseau s'éleve ordinairement à la hauteur de huit ou dix pieds : ses feuilles sont opposées les unes aux autres, & ont la figure de celles de l'Anémone étoilée. Elles sont composées de plusieurs feuilles roides & de couleur de cuivre rouge, & renferment une touffe de petites étamines jaunes : à ces éta-

LIII. Arbrisseau Aromatique.

LII. autre Tupelo.



mines succèdent des fruits ronds & applatis à leur extrémité. L'écorce de cet Arbrisseau est fort aromatique, & aussi odoriférante, que la Cannelle. Il croît dans les endroits éloignés & montagneux de la Caroline.

L I V.

C A S S I N E , O U A P A L A C H I N E .

C'est un Arbrisseau, qui ne s'éleve guere au-delà de deux pieds, & qui croît assez près de la Mer sur les côtes de la Louysiane dans un terroir sablonneux, & tout-à-fait aride. On en distingue de deux especes, la grande & la petite; mais toute la différence m'a paru consister dans les feuilles, dont les unes sont plus grandes & assez semblables pour la figure à celles du Buis, & les autres, un peu plus petites se rétrécissent peu à peu en pointes. Toutes sont d'un verd foncé en-dedans, & plus clair en-dehors. On n'a point encore fait d'usage des Bayes, qui sont en grappes, & que je n'ai point vûes dans leur maturité; mais les feuilles prises en guise de Thé, & qu'il faut laisser bouillir davantage, sont un excellent diuretique. Les Sauvages leur attribuent beaucoup d'autres vertus, & ils ne vont jamais en guerre, qu'ils ne s'assemblent pour en boire. Ils font griller les feuilles à peu près comme on grille le Caffé en Turquie, puis jettent dessus & dans le même vase, de l'eau, qu'ils brassent lontems. Les feuilles donnent à l'eau une couleur roussâtre, & ils en boivent autant, qu'ils en peuvent porter. Les Espagnols de la Floride sont dans le même usage,

L V.

ACONIT du Canada.

Aconitum Canadense, baccis niveis & rubris.

On a apporté en France deux especes d'Aconit, qui croissent dans les Bois, & dans les lieux couverts du Canada; mais il paroît qu'elles ne different, que par la couleur de leurs Bayes, dont les unes sont blanches, & les autres sont rouges. Ces Plantes poussent en France au Printems, une tige haute d'un pied. Leur racine est noire, & ne s'étend ni en profondeur, ni en superficie, mais jette quantité de fibres, qui l'attachent fortement à la terre. Leurs feuilles ressemblent à celles de la Vigne, ou du Ribès; mais elles sont plus petites, plus ridées, & d'un verd plus obscur. Au mois de May il paroît au Sommet des tiges des grappes de petits filets, plutôt que de fleurs; cependant, en les regardant de bien près, on y distingue six petites feuilles blanches à chacune. Au milieu est une petite Baye, qui d'abord a la figure d'une poire; mais quand elle a toute sa grosseur, elle est ronde. Son extrémité est marquée par un point de couleur de pourpre, aussi-bien que le pédicule assez long, qui le soutient.

L V I.

PETIT APOCYNON du Canada.

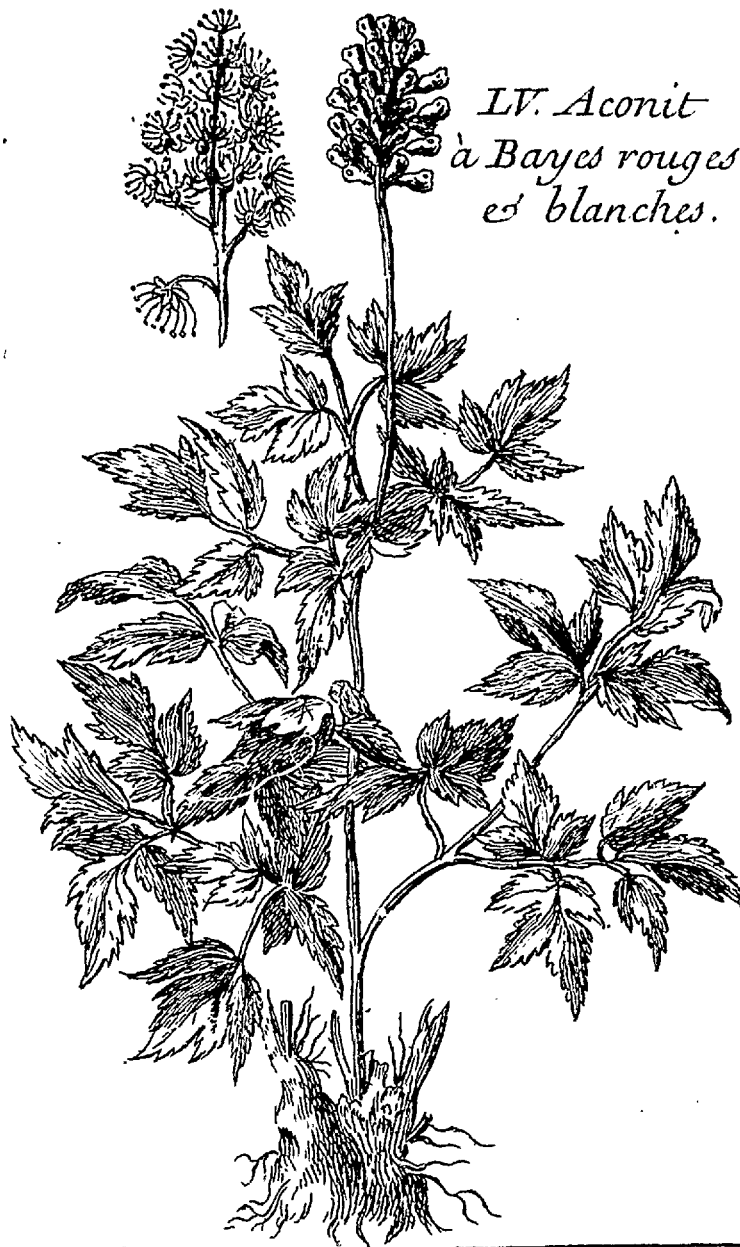
Apocinum minus rectum Canadense.

La racine de ce petit Apocynon, ou Tûé

LIV. Cassine, ou Ap lachine.



LV. Aconit
à Bayes rouges
et blanches.



SÉPTENTRIONNALE. 341

Chien, n'est point rampante, comme celle de l'Apocynon de Syrie: elle se découvre, & quantité de fibres, qui l'environnent, la tiennent fortement attachée à la terre. Ses feuilles sont étroites, longues d'un doigt, & se terminent en pointe. Ses tiges poussent deux à deux; chacune a tout au plus une coudée de haut, & elles sont d'une couleur de pourpre tirant sur le noir. Ces tiges sont terminées par des bouquets de fleurs de la même figure, que celles de l'Apocynon de Syrie, mais d'un plus beau pourpre. Quand elles sont passées, chaque tige se divise en deux petites, qui sont aussi terminées par des bouquets de fleurs. Une humeur gluante les couvre & les garantit des Mouches, qui se trouvent prises, quand elles ont la témérité de s'en approcher de trop près. Au commencement de l'Automne une ou deux petites bourfes, comme des membranes, naissent du milieu des fleurs, qui ressemblent à celles de l'Asclepias: elles renferment des semences larges & plates, de l'angle desquelles pend une espee de petit poil solet. Cette Plante est pleine d'un suc blanc, qui est un vrai poison.

L V I I.

LIERRE à trois feuilles du Canada:

Hedera trifolia Canadensis.

Ce Lierre, non plus que le suivant, ne conserve point pendant l'hyver ses feuilles, qui sont, comme celles du Phaséole, soutenues trois à trois par de longs pédicules, d'où, lorsqu'on les rompt, il sort un suc blanc, qui peu de tems après devient noir comme de l'en-

342 PLANTES DE L'AMÉRIQUE
tre. Il n'y a rien de meilleur pour noircir les
cheveux. Ses petites fleurs blanches pâles sont
suivies de Bayes en grappes, qui n'ont pres-
que point de chair. Les grains, qu'elles ren-
ferment, contiennent une semence ronde,
très-dure, de couleur de cendres, couverte
d'une membrane sèche & ridée. Ce Lierre fleu-
rit au mois de Juillet, & sa semence est mûre
en Septembre. Son bois est plus mou & plus
moëlleux, que celui de notre Lierre; & ce
qu'il a encore de particulier, c'est qu'il varie
beaucoup dans sa maniere de pousser: on en
voit, qui se tiennent droits & sans appui,
d'autres, à peine sortis de leurs racines, ram-
pent & s'attachent aux rejettons des Arbres.
Si on les sème au pied d'un mur, ils s'y cram-
ponent par le moyen de petites fibres, qui s'in-
sinuent dans les trous, y prennent racine, &
poussent de petites branches, comme le Lier-
re commun. Ses feuilles rougissent au tems
des vendanges, & de loin on les prendroit
pour de véritables Vignes; aussi lui a-t-on
donné en France le nom de *Vigne du Cana-
da*: mais il ne lui ressemble, ni par l'écorce,
ni par la figure des feuilles. Au reste il n'a
presque point d'odeur, & ses Bayes sont entiè-
rement différentes de nos raisins.

L V I I I.

LIERRE à cinq feuilles du Canada.

Hedera quinquefolia Canadensis.

Ce Lierre à cinq feuilles a le tronc, ou la
tige, de la nature du Sarment, noueuse &
moëlleuse. Elle est couverte d'une peau plu-

LVI. Petit Apocynum du Canada.



LVII. Lierre à trois feuilles.



tôt que d'une écorce, & cette peau est comme celle de la Vigne, coriace & difficilement friable. Il s'éleve aussi haut que le mur, ou l'Arbre, auquel il s'attache, & s'étend à proportion. Des pédicules sortent alternativement des nœuds de la tige; & sont inégalement placés. Chacun soutient cinq feuilles, qui y sont attachées par de petites queuees. Dans l'entre-deux des feuilles il sort des deux côtés de la tige comme de petits clouds, d'où naissent de petites fibres frisées; dont l'extrémité forme un durillon. C'est par le moyen de ces fibres, qu'il s'attache à tout ce qu'il rencontre. Quand un mur en est couvert, c'est la plus belle verdure, qu'on puisse imaginer: d'ailleurs il ne nuit point aux murs, comme notre Lierre. Cette Plante est aigre, & même un peu âpre au goût; ses feuilles tombent en Hyver.

L I X.

T R E F L E du Canada.

Tripholium Asphaltion Canadense.

Ce Trefle ressemble si fort à celui, dont Dioscorides nous a donné la Description, qu'on pourroit croire que c'est la même espèce: leurs semences, leurs feuilles, leurs fleurs, leur couleur n'ont rien de différent, & tous deux sont d'excellens contre-poisons. Celui du Canada tire sa vertu d'Antidote de la chaleur & de la qualité attractive, qu'il a au souverain degré. Il est haut d'une coudée; sa tige est mince, de la nature du Jonc, d'un pourpre tirant sur le noir, & presque au sor-

344 PLANTES DE L'AMÉRIQUE
tir de sa racine elle pousse des verges : elle même à son sommet se divise en plusieurs verges. Toutes ont trois feuilles semblables à celles du Lotus, ou Melilot ; mais plus pointuës & plus étroites, attachées à un pédicule assez long, un peu veluës, & gluantes. Quand on les rompt, ou qu'on les froisse, elles n'ont aucune odeur ; mais pour peu qu'on les touche, elles s'attachent aux doigts, & répandent une odeur, qui dans les jeunes Plantes est semblable à celle de la Ruë, & dans les plus vieilles, est bitumineuse. Chaque verge est terminée par une fleur de couleur de pourpre, composée de trois petites feuilles, qui se retirent en arriere, & d'une quatrième, qui est repliée en dedans, & par dessus laquelle s'élevent trois petits filamens, dont la tête est blanche. Les quatre feuilles de la fleur le sont aussi en dedans, & purpurines en dehors : en tombant elles font place à des gousses, qui croissent de la longueur d'un doigt, sont gluantes & veluës comme les feuilles de la Plante, vertes d'abord, ensuite pourprées, & qui renferment des semences larges, oblongues, comme celles du Cytise, ayant les mêmes creux, que la Fève purgative, ou le rognon. La racine est longue, fibreuse, fort chaude ; elle picque la langue comme l'Anémone. Il faut semer cette Plante tous les ans. Quand j'ai dit que la description, que Dioscorides nous a donné du Trefle bitumineux, convient à celui-ci, je n'ai pas regardé comme une vraie différence la couleur de ses verges, les unes étant, comme je l'ai déjà marqué, d'un pourpre foncé, au lieu que les autres sont noires ; parce que ces deux couleurs ne diffèrent pas

LIX. *Trile du Canada.*



LVIII. *Lierre à cinq feuilles du Canada.*



beaucoup. Il est encore à observer que le Trefle du Canada ne parvient point en France à sa hauteur naturelle, ni même à sa maturité. Ainsi nous ne pouvons pas juger ici de sa couleur, ni de son odeur.

L X.

S O L A N U M à trois feuilles du Canada.

Solanum triphyllum Canadense.

De la racine de cette Plante, qui est tubéreuse, & qui tient à la terre par un grand nombre de petits filamens, sort une tige ronde & verte, qui dans son milieu produit trois feuilles posées en face les unes des autres. Ces feuilles sont fort larges, & se terminent en pointe. Leur couleur est d'un verd obscur. De l'extrémité de la tige il sort une fleur, composée de six feuilles un peu panchées, dont les trois inférieures sont vertes & plus petites. Les trois autres sont plus larges, plus longues, & d'un pourpre obscur. Il croît au milieu de cette fleur une petite pomme, qui noircit en mûrissant, & qui est remplie de semences semblables à celles du *Solanum* des Jardins. On trouve quelquefois de ces Plantes, dont la fleur est blanche. Elles fleurissent au mois de May : la graine est mûre au mois de Juin, & dès le mois de Juillet tout disparoît, il ne reste plus que la racine.

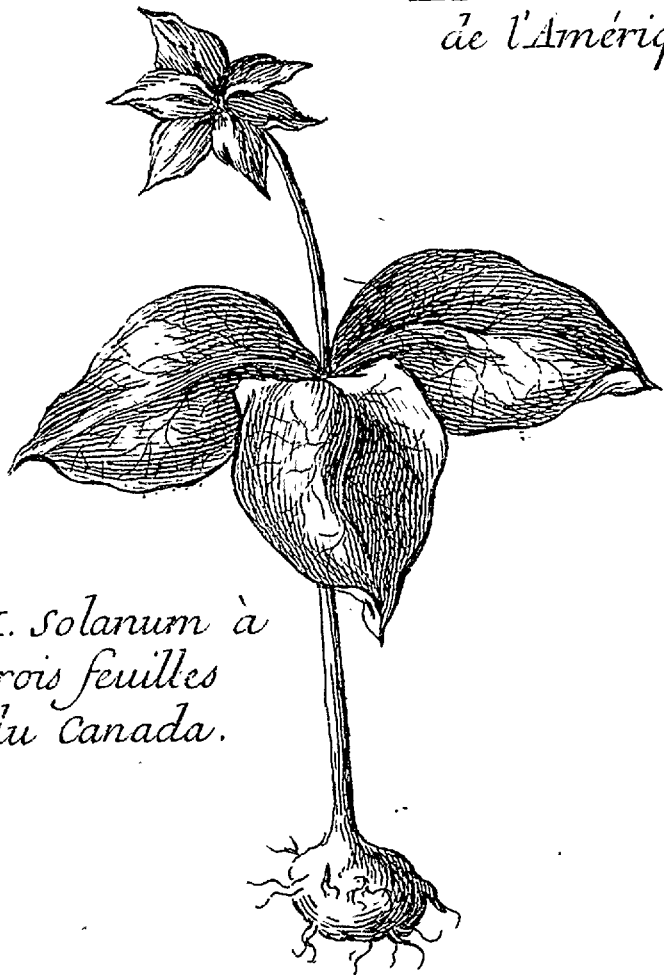


GRANDE CONSOLIDE de l'Amérique.

Solidago maxima Americana.

Cette Plante ne peut être appelée *Consolide*, ou *Sideritis*, comme a fait Cornuti, que par ses propriétés, car elle n'a la figure, ni de l'une, ni de l'autre de ces deux espèces de Simple. Sa racine pousse plusieurs tiges rondes, lissés, un peu pourprées, & de la hauteur au moins de trois ou quatre coudées. Elle est toute semée de feuilles, qui croissent sans ordre, & ont la figure de celles de la *Saponaria*, ou *Plantin aquatic*; mais elles sont moins compactes, car quand on regarde le Soleil à travers d'une de ces feuilles, on la trouve toute percée de petits points insensibles, ce qui vient de la frisure de ses fibres. Elles n'en sont pourtant pas moins douces au toucher, ni d'un verd moins éclatant. Sa fleur est fort tardive, & manque souvent, à moins que l'Automne ne soit chaud, ou que l'Été ne l'ait été beaucoup, comme il arrive souvent en Canada. Cette fleur n'est qu'une espèce de Panache jaune. Ce sont des touffes de petits tuyaux & de petits filamens, qui après quelque tems se réduisent à de petits poils solets. La racine est toute environnée de fibres. Toute la Plante a un goût & une odeur très agréable: elle est chaude sans âcreté, & fort astringente. Sa substance est visqueuse & glutineuse. Elle est fort vivace, tellement qu'après qu'on en a coupé une tige, cette tige se conserve fort longtems sans eau. On en a même

LXI. Gr. de Consolide
de l'Amérique.



LX. Solanum à
trois feuilles
du Canada.



vû , qu'on avoit suspenduës au plancher d'une chambre , qui non-seulement v croissoient , mais encore y pouffoient des fleurs. Leur suc monte toujours , & abandonne les feuilles d'en bas , qui se deslechent , comme il arrive à l'Aloë. Aussi n'y a-t-il point de Simple , qui referme mieux & plus promptement les playes.

L X I I.

HERBE à Serpens à Sonnettes.

Bidens Canadensis Anagyridis folio , flore luteo.

Cette Plante , qui s'éleve sur une seule tige à la hauteur de cinq à six pieds , terminée par une fleur jaune de la figure d'un petit soleil , varie un peu dans la figure de ses feuilles. Dans les unes elle est unique , partagée en trois par des entailures profondes ; dans les autres , ce sont trois , & quelquefois cinq petites feuilles ovales , longues , pointuës , portées sur un même pédicule , & faisant comme la patte d'un dindon. Toutes sont d'un beau verd , croissent deux à deux sur une tige ronde , verte , divisée à la manière des cannes , & c'est de ces divisions que sortent les feuilles. La fleur est grande à proportion de la grosseur de la tige , qui n'est pas toujours la même. Elle a une odeur très-douce & très-suave. On prétend à la Chine qu'elle a la vertu de teindre en jaune. La racine broyée est souveraine contre la morsure du Serpent à Sonnettes. M. de Tournefort distingue *Bidens Canadensis latifolia flore luteo* , & *Eupatorium Canadense , flore luteo*. *Bidens Americana triphyl-*

348 PLANTES DE L'AMÉRIQUE
la, Angelica folio, flore radiato : Bidentis Americana pentaphylla, flore radiato.

LXIII.

SENEKA.

Polygala Canadensis.

Il est peu de Plantes de l'Amérique plus estimées dans la Botanique, que celle-ci. Quelques Botanistes la nomment *Polygala caule simplici erecto, foliis ovato lanceolatis, alternis, integerrimis, racemo terminatrice erecto.* D'autres, *Polygala Virginiana, foliis oblongis, floribus in thyrso candidis, radice alexipharmacâ.* Les François la nomment simplement *Racine contre les Serpens à Sornettes*, ou *Seneka*, & c'est apparemment le nom, que lui donnent quelques Sauvages. Sa racine est vivace, longue d'un demi empan, ou d'un empan, de la grosseur environ du petit doigt, plus ou moins, selon que la Plante est plus ou moins avancée; tortueuse, partagée en plusieurs branches, garnie de fibres latérales, & d'une côte saillante, qui s'étend dans toute sa longueur. Elle est jaunâtre en-dehors, blanche en-dedans, d'un goût âcre, un peu amer, & légèrement aromatique. Elle pousse plusieurs tiges, les unes droites, les autres couchées sur terre, menues, jaunâtres, simples, sans branches, cylindriques, lisses, foibles, & d'environ un pied de long. Ces tiges sont chargées de feuilles ovales, pointues, alternes, longues d'environ un pouce, lisses, entières, & qui deviennent plus grandes à mesure, qu'elles approchent plus du

LXII. Herbe à
serpens à sonnettes.



LXIII. Seneka.



sommet : elles paroissent n'avoir point de queue. Les mêmes tiges sont terminées par un petit épi de fleurs clair-semées, entièrement semblables à celles du Polygale ordinaire, mais plus petites, alternes, & sans pédicules. On distingue la racine du Seneka par cette côte membraneuse, saillante, qui regne d'un seul côté dans toute sa longueur. M. Tennent, Médecin Anglois, qui a demeuré plusieurs années en Virginie, attribué à cette racine une vertu diaphorétique, diurétique, alexipharmaque, celle de résoudre le sang visqueux, tenace, & inflammatoire. Les Sauvages la regardent comme un spécifique contre le venin du Serpent à Sonnettes. M. Tennent dit qu'il en a vû deux, qui le lendemain du jour, qu'ils avoient été mordus, avoient les mêmes symptômes, que causent la pleurésie & la peripneumonie, la difficulté de respirer, la toux, le crachement de sang coagulé, le poulx fort & fréquent. Le pied blessé étoit fort enflé, & les levres de la playe livides : ils avoient pris d'abord de la racine du Seneka en poudre, ce qui n'avoit pas empêché, que tout leur corps n'enflât en peu de minutes, avec une très-grande foiblesse, & presque sans poulx. Mais à mesure que le remède se répandoit dans les veines, les forces & le poulx revenoient, & l'enflure diminuoit. Ils prenoient dans ce tems-là trois fois le jour de la décoction de cette racine dans du lait, ce qu'ils continuoient jusqu'à ce que la playe fût entièrement guérie. Ils appliquoient en même tems un cataplasme de la même décoction sur le pied. Au reste il faut user promptement de ce

350 PLANTES DE L'AMÉRIQUE
remède , car en peu de minutes on meurt de
la picqûre du Serpent à Sonnettes. M. Ten-
nent s'en est servi contre toutes les autres ma-
ladies causées par l'épaississement du sang , &
cette racine lui a sur-tout réussi contre la pleu-
resie & la péripneumonie. Voyez le second
Volume de la matiere médicale , ou de l'Hi-
stoire des vertus , du choix & de l'usage des
remèdes simples de M. Geofroy.

L X I V.

PLAKIMINIER, ou PLAKMINIER de
la Floride.

Guaiacana Floridana.

C'est ce qu'on appelle à la Chine, *Figue ca-*
que. Cet Arbre ressemble assez à celui que
Bauhin a décrit sous le même nom de GUAIA-
CANA , mais ses fruits ne sont pas disposés de
même , du moins dans ceux , que j'ai vûs. J'ai
parlé dans mon Journal de ce bel Arbre , de
son fruit , & de l'usage , qu'on en fait. Je suis
bien trompé , si celui , que j'ai vû n'avoit pas
les feuilles à cinq pointes , à peu près comme
l'Erable , mais d'un verd plus luisant en-de-
dans. Je le trouve du moins ainsi marqué dans
mon Journal. Dans la figure , que j'en donne
ici , j'ai représenté les feuilles comme Bauhin
& Catesby les ont fait graver.



L X V.

LA SARRASINE.

Sarracena Canadensis foliis cavis, & auritis.

Cette Plante est d'un port fort extraordinaire, sa racine est épaissée d'un demi pouce, garnie de fibres, du collet de laquelle naissent plusieurs feuilles, qui en s'éloignant, forment une espece de fraise; ces feuilles sont en cornets longs de 5 à 6 pouces, fort étroits dans leur origine, mais qui peu à peu s'évalent assez considérablement. Ces cornets, qui commencent par ramper sur la terre, s'élevent peu à peu, & forment dans leur longueur un demi rond, dont le convexe est dessous, & le cave dessus; ils sont fermés dans le fond & souvent en gueule par le haut. La levre supérieure, quoique dessous, (car ces feuilles sont comme renversées) est longue de plus d'un pouce, large de deux, arrondie dans sa circonférence; elle a une oreillette proche & à côté de l'ouverture; cette levre, qui est intérieurement veluë & creusée en cuillier, est tellement disposée, qu'elle semble ne l'être ainsi, que pour mieux recevoir l'eau de la pluie, que le cornet garde exactement. La levre inférieure, si l'on peut dire que c'en soit une, est fort courte, ou plutôt le cornet est comme coupé, simplement roulé dans cet endroit de dedans en-dehors, d'une manière très-propre pour affermir cette ouverture. Il rampe sur la partie cave du cornet une feuille, qui n'en est qu'un prolongement; elle est étroite dans ses extrémités, plus large & arrondie dans son milieu;

352 PLANTES DE L'AMÉRIQUE
 ressemblant assez bien à la barbe d'une Poulle
 d'Inde. Du milieu de ces cornets il s'éleve une
 tige longue d'environ une coudée ; elle a la
 grosseur d'une plume d'Oye , & elle est creuse :
 elle porte à son extrémité une fleur à six péta-
 les de deux façons , dont il y en a cinq dispo-
 sés en rond , soutenus sur un calice de trois
 feuilles : du milieu de cette fleur , qui ne tom-
 be point , que le fruit ne soit mûr , s'éleve le
 pistile , qui devient le fruit , lequel est relevé
 de cinq côtes , & divisé en cinq loges , qui
 contiennent des semences oblongues , rayées
 & appuyées sur un placenta , qui l'est lui-même
 sur une continuation de la tige , laquelle , en
 se prolongeant , sort du fruit de la longueur
 d'environ deux lignes. C'est sur cette extré-
 mité , qu'est située la sixième feuille , laquelle
 est beaucoup plus mince , que celles , qui com-
 posent la rose ; celles-ci sont dures , épaisses &
 oblongues , tirant sur le rouge , quand le fruit
 est mûr : cette sixième feuille forme un cha-
 piteau de figure pentagone. Toute la partie
 convexe regarde le dehors , & la concave , le
 fruit ; chaque angle est incisé de la profon-
 deur d'environ deux lignes. Elle croît dans les
 Pays tremblans , sa racine est vivace & âcre. *

L X V I.

SANG DRAGON du Canada.

Chelidonium maximum Canadense , Acaulon.

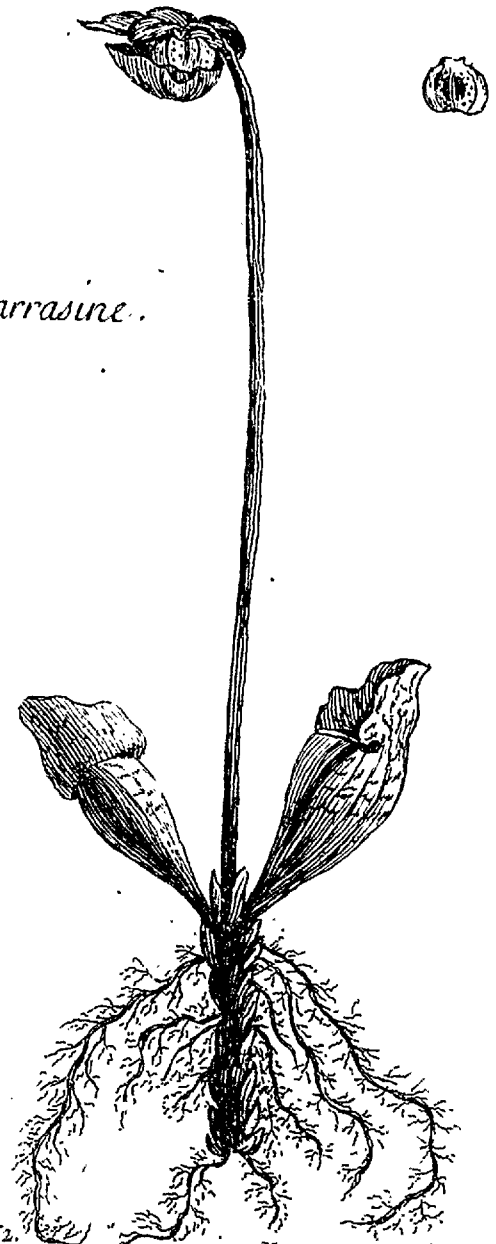
Sa fleur est à huit pétales disposés en rond ;
 son fruit est une gouffe longue d'environ deux

* Description envoyée par M. Sarrasin , dont ce Sim-
 ple a pris le nom.

LXIV. Piakiminier.



LXV. Sarrasine.



SÉPTENTRIONNALE. 353

pouces, pointu par les extrémités, large de cinq ou six lignes dans son milieu : elle est à deux panneaux appliqués sur un châssis, auquel tiennent les petits cordons, qui nourrissent les semences, lesquelles sont sphériques. Sa racine est à genouillet, garnie de fibres grosses d'environ un demi pouce ; elle produit plusieurs tiges longues d'environ un pied, qui soutiennent chacune une feuille de cinq à six pouces de tout sens, étant presque rondes & incisées comme celles du Figuier : de la même racine s'élevent d'autres tiges moins longues, qui n'ont point de feuilles, mais portent chacune une gouffe, qui succede aux fleurs. La racine est rouge, & contient un suc comme du sang, dont on se sert pour teindre les cabinets ; elle est âcre. Cette Plante vient à l'ombre dans les lieux pierreux, mais d'assez bonne terre : elle vient aussi dans les mauvaises & à découvert, par les 40, 45 & 50 degrés. M. Sarrasin, qui a autrefois envoyé cette Plante & sa description, telle qu'elle est ici transcrite, dit qu'il s'est souvent servi de la racine de cette Plante pour provoquer les mois.

L X V I I.

MATAGON du Canada.

Cornus herbacea Canadensis.

Voici la description que M. Sarrasin fait de cette Plante. Sa racine est à genouillet, la tige est environ longue d'un pied : aux deux tiers elle produit seulement deux très-petites feuilles ovales, & posées vis-à-vis l'une de l'autre sur l'extrémité de la tige. Elle produit

354 PLANTES DE L'AMÉRIQUE
toujours six autres feuilles , qui sont ovales ;
& longues d'un pouce , du milieu desquelles
s'éleve un pédicule , qui soutient un bouquet
de fleurs renfermées dans une enveloppe ,
composée de quatre feuilles blanches , ovales ,
longues de quatre ou cinq lignes , & disposées
en croix ; chaque fleur du bouquet est à qua-
tre pétales portés sur un calice , qui est un
petit godet légèrement découpé en quatre
pointes. Ce calice devient un fruit en forme
de bave ronde , charnuë , grosse comme un
pois d'un très-beau rouge , & qui contient
un noyau à deux loges. Cette Plante croît
par tout dans des terres seches & élevées , par
les 45 & 50 degrés ; les Sauvages appellent
ce fruit Matagon , & ils le mangent.

LXVIII. LXIX.

LA CANNEBERGE

Oxycoccus , seu vaccinia palustris.

Cette Plante vient dans des Pays tremblans
& couverts de mousse , au-dessus desquelles il
ne paroît que de très-petites branches fort me-
nuës , garnies de feuilles très-petites , ovales
& alternes : d'entre leurs aisselles naissent de
petits pédicules longs d'un pouce , qui sou-
tiennent une fleur à quatre pétales : le calice
a la même figure , du fond duquel s'éleve un
beau fruit rouge , gros comme une cerise ,
qui contient des semences rondes. Les Sauva-
ges l'appellent *Atoca* , on le confit & on l'es-
time contre le cours de ventre. Cette Plante
vient dans les marais par les 35 , 40 & 47
degrés. *

* Cette Description est de M. Sarrasin.

LXVI. Sang-dragon.

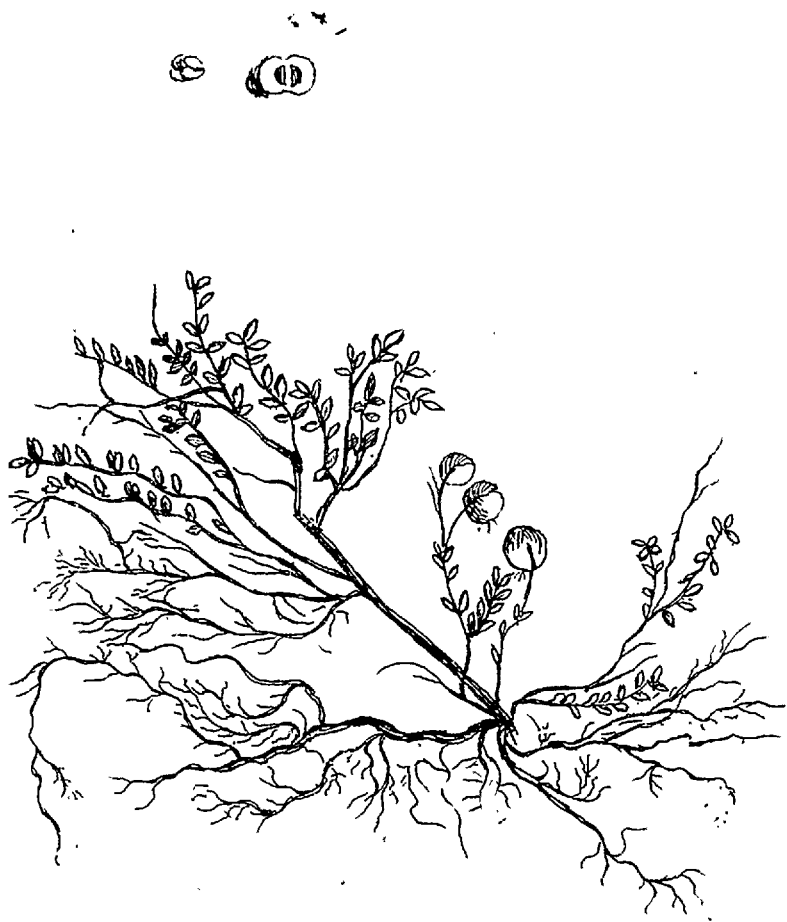


LXVII. Matagon



LXVIII. Canneberge ou Atoca.

LXIX. autre Atoca.



La seconde figure représente une seconde espèce de cette même Plante, dont le fruit est de couleur roussâtre panachée.

L X X.

HEDISARON à trois feuilles du Canada

*Hedisarum, vel Securidaca Triphylla
Canadensis.*

Cette Plante aime les Pays froids, car elle s'y élève jusqu'à la hauteur de deux coudées, au lieu que dans les Pays tempérés elle n'a que la moitié de cette hauteur. Sa racine pousse plusieurs tiges anguleuses & moëlleuses. Quantité de fibres de différentes couleurs, vertes, pâles, rougeâtres, leur forment une espèce de canelure. Vers le milieu de la canicule cette Plante produit des fleurs disposées en épis, beaucoup plus grands, que ceux de l'Hedisaron commun. Leurs feuilles supérieures sont aussi plus rouges. Leurs ailes & ce qui est dessous, sont d'un rouge plus clair & plus pâle. Quand la fleur se fanne, on voit sortir du milieu une gousse, qui a la figure d'une faux, noueuse & fort dure, terminée en bas & en haut par une ligne rougeâtre. La racine est fibreuse, noirâtre, & pleine de suc. Toute la Plante jette une odeur agréable, & c'est à tort, que quelques-uns l'ont nommée *Triphyllum Asphaltites Canadense*. Ceux, qui l'ont envoyée en France sous le nom de *Galega de l'Amérique*, n'ont pas mieux rencontré. Quand elle est verte, elle n'a pas beaucoup de saveur; quand elle est sèche, elle a peu d'âcreté. Cornuti l'estime chaude au premier, & sèche au second degré. Il ajoute, qu'il a éprouvé qu'elle est un peu purgative: si vous en

356 PLANTES DE L'AMÉRIQUE
ajoutez , dit - il , une once à une médecine
ordinaire , elle fait jetter les humeurs mêmes
les plus attachées aux visceres. On l'applique
aussi avec succès toute crüe sur les humeurs
froides , & elle sert beaucoup à les résoudre.

L X X I.

F U M E T E R R E gouffeuse & toujours verte
du Canada.

Fumaria siliquosa, semper vivens, Canadensis.

Le Canada produit deux Fumeterres , dont
l'une est toujours verte , comme celle d'Eu-
rope , & peut servir aux mêmes usages dans
la Médecine. Elle a la tige droite , haute d'un
pied , ronde , lisse , & comme parsemée d'une
poussière ; qu'on fait aisément tomber avec le
doit. Ses feuilles sont douces au toucher , &
découpées , comme celles de la nôtre ; mais
plus grandes , & elles ne craignent point le
froid. De petites tiges sortent des aîles de la
principale , au sommet de laquelle les fleurs
viennent en épis. Leur figure est la même ,
que celle de la *racine creuse* , mais d'une autre
couleur ; car leur petit calice est de couleur
de chair : & lorsqu'elles sont épanouies , elles
sont d'un jaune éclatant comme l'or. Aux
fleurs succèdent des gouffes courbées en ma-
nière de faucilles & de couleur jaunâtre , les-
quelles contiennent des semences semblables
à celles du Millet , mais plus rondes. La ra-
cine de cette Plante est fibreuse , mais elle
jette plus de filamens , que la racine de notre
Fumeterre. Ce Simple est âcre & amer ; il fait
couler les urines plus aisément , que la Fume-
terre de Dioscorides , & décharge mieux les

LXX. Hedisaron
à trois feuilles
du Canada.

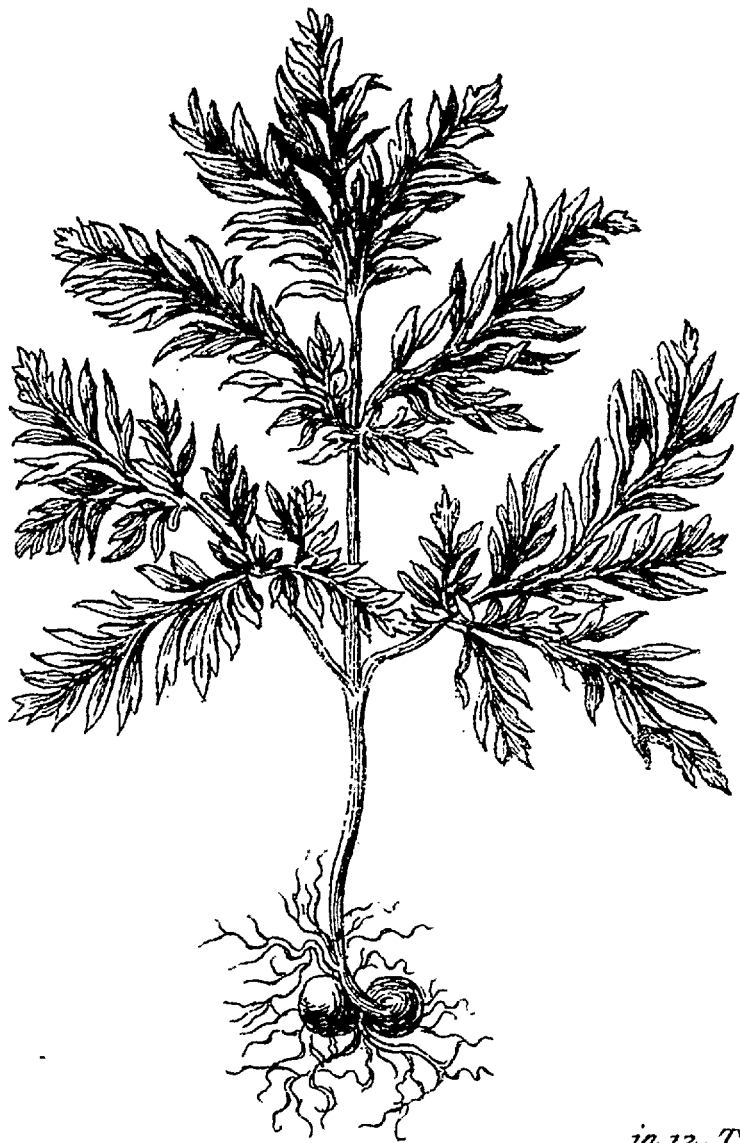


LXXI. Fumeterre
du Canada.



LXXIII. *Petite Anchole du Canada.*

LXXII. *autre Fumeterre du Canada.*



in 12. Tome IV. page 357.

humeurs billicuses. Il fait aussi beaucoup cracher, si on le mâche, & si on le tient longtems dans la bouche. Son suc éclaircit la yûë, comme celui de notre Fumeterre.

LXXII.

Fumaria tuberosa insipida, Canadensis.

Cette seconde Fumeterre du Canada meurt pendant l'hyver; mais si on a soin de couvrir sa racine, elle provigne sous terre. Cette racine n'a aucune saveur. Elle consiste en deux petites bossettes environnées de petits pois. Les feuilles sont ailées & pointuës, un peu divisées, comme celles du Genievre. Leur couleur est la même, que dans toutes les autres Fumeterres. Les petites tiges sont depuis la racine jusqu'aux feuilles d'un pourpre clair: la fleur est blanche. Cornuti prétend qu'elle appartient à la racine creuse, ou Fumeterre *kulbense*.

LXXIII.

PETITE ANCHOLYE du Canada.

Aquilegia pumila praxox Canadensis.

Cette Plante croît de très-bonne heure; car avant le mois de May elle a déjà perdu toutes ses fleurs. Ses feuilles ressemblent, pour la grandeur & la figure, à celles du *Thalietrum* des Prés, mais la couleur en est un peu plus pâle. Ses tiges sont rougeâtres & fort menuës, elles ont tout au plus une palme de haut. Toutes sont terminées par de petites fleurs composées de cinq petits cornets creux, mais non crochus, comme dans notre Ancholye.

358 PLANTES DE L'AMERIQUE
d'Europe. Ces cornets sont d'une couleur obscure dans la partie inferieure ; la supérieure a une teinture de couleur de Safran. Au milieu sont cinq petites feuilles rouges , dont la pointe est renversée en arriere , & qui environnent un grand nombre d'étamines blanches , dont les unes ont la tête jaune , & tombent avec les fleurs ; les autres se terminent en pointe , & deviennent des gouffes , au nombre de quatre ou cinq. Elles sont recourbées , & pleines de grains noirs & luisans ; c'est la semence de la Plante. Les racines jettent quantité de filamens.

LXXIV.

ASTER, ou ETOILE jaune ailée.

Aster luteus alatus.

La tige de cette Plante a environ deux coudées de haut ; elle est ronde , & fort chargée de feuilles d'un verd obscur , assez longues , & sans pédicules. Elles tiennent à la tige par une pellicule ailée. Ses fleurs jaunes sont en étoile ronde , & naissent à l'extrémité de la tige sur des pédicules assez longs. A cette fleur succèdent de petits points , qui , frottés avec les doigts , ont une odeur assez semblable à celle de la *Carline*. La racine est fibreuse & astringente.

LXXV.

PETIT ASTER d'automne à larges feuilles.

Asteriscus autumnalis latifolius.

La racine de ce petit Aster est toute couverte de filamens. Ses tiges sont ligneuses &

LXXIV. Aster, ou Etoile jaune ailée.



LXXV.
Petite Etoile
d'Automne
à larges feuilles.



sondes, rougeâtres, de la hauteur de deux coudées. Ses feuilles sont dentelées, fort larges, & soutenues de longs pédicules. Elles sont par-dessus d'un verd tirant sur le jaune, & par-dessous de la couleur des feuilles de Lierre. Les tiges sont terminées par des bouquets de fleurs en étoile, & plus petites que celles de l'*Aster Atticus*, auquel cette Plante ressemble beaucoup. Le nombril des fleurs est de couleur de cendres.

L X X V I:

P A N A C E'E du Canada;

Panaces racemosum Canadense.

Ce Panacée, qui est fort beau, ne ressemble à aucun de ceux, dont les Anciens ont parlé: tout terroir lui est bon; il pousse même entre les cailloux. Sa racine, grosse comme le pouce, croît en profondeur jusqu'à un pied & plus. Sa tige, d'un pourpre obscur, a des nœuds aux jointures, & pousse plusieurs branches: elle renferme une espèce de moëlle cartilagineuse. Ses feuilles, dont plusieurs sont soutenues par un seul pédicule, ont presque la figure d'un cœur terminé en pointe, & sont dentelées tout autour. Des nœuds de la tige il sort des pellicules, qui l'enveloppent, & sous lesquelles est le rudiment de la grappe, qui en doit sortir. Au milieu de l'Eté toutes les tiges sont chargées en même tems de fleurs & Bayes en grappes. Les fleurs sont comme celles de la Vigne. Elles blanchissent ensuite & sont suivies de Bayes, qui d'abord sont vertes, puis rouges; & ont un goût fort

360 PLANTES DE L'AMERIQUE
agréable. C'est dans ces Bayes, que sont ren-
fermées les semences; les feuilles & la racine
de cette Plante ont le même goût, que celle
du Panacée, mais celui du fruit est plus ex-
quis; les Cuisiniers en font usage. La Plante
meurt & renaît tous les ans.

L X X V I I.

S O U C H E T de l'Amérique,

Cyperus Americanus.

Les Sauvages de la Floride nomment cette
Plante, les uns *Apoyamatsi*, les autres *Phat-
zifiranda*. Voici la description, qu'en donne
François Hernandez dans son Histoire des
Plantes du Mexique. C'est une herbe, dont
les feuilles sont semblables à celles du Por-
reau, mais plus longues & plus déliées, pres-
que à la façon du Cypri ordinaire, dont on
peut dire qu'elle est une espee. Son tuyau est
comme celui du Jonc nouveau, & de la hau-
teur d'une coudée & demie. Sa fleur est petite
& étroite; sa racine déliée, fort longue,
composée de bossettes rondes & veluës, un
peu éloignées les unes des autres. Les Espa-
gnols les enfilent comme un chapelet, & les
nomment *Patenotés de Sainte Helene*, parce
qu'c'est au Cap de Sainte Helene, qu'on
trouve à l'entrée du Jourdain, dans la Flo-
ride, qu'ils découvrirent pour la première
fois cette Plante. Les bossettes étant coupées
& exposées au Soleil, deviennent très-dures,
noirés en-dehors, blanchés en-dedans. Elles
ont un goût aromatique, à peu près comme
le *Galanga*. Elles sont chaudes & seches pres-
qu'au quatrième degré, un peu astringentes,

LXXVII. Souchet de l'Amérique.



LXXVI. Panacée
du Canada.

in 12. Tome IV. page 360.



& résineuses. La Plante croît au bord des Rivières, & dans des lieux humides. Les Sauvages la broyent entre deux pierres, & se frottent de son suc, quand ils veulent se laver, parce qu'ils croyent qu'elle affermit les chairs, & leur communique une odeur fort douce. On la fait aussi réduire en une poudre très-fine; & prise dans du vin, elle facilite l'écoulement des urines, en débouchant les conduits. Prise dans du bouillon, elle apaise les douleurs de poitrine, & on en fait des emplâtres, qui arrêtent le flux de sang. Enfin elle fortifie l'estomach, & guérit les maux de la matrice.

LXXVIII.

BIGNONIA aux feuilles de Rocou.

Bignonia Uruca foliis, flore sordidè albo, intus maculis purpureis & luteis asperso, siliquâ longissimâ & angustissimâ.

Cet Arbre ne s'éleve guere qu'à la hauteur de vint pieds. Son écorce est unie, son bois est mou & spongieux; les feuilles ont assez la figure de celles du Lilac; mais elles sont beaucoup plus grandes, quelques-unes ayant jusqu'à dix pouces de longueur. Au mois de May il porte des fleurs de figure tubéreuse, comme celle de la Gantelée ordinaire. Elles sont blanches, mais bigarrées en-dedans de quelques taches de couleur de pourpre, & de quelques rayes jaunes: leur calice est de couleur de cuivre rouge. Lorsque ces fleurs sont passées, il leur succede des cosles rondes, grosses comme le doigt, & longues de onze ou

§ 62 PLANTES DE L'AMERIQUE
 mûres , & font voir leurs semences couchées
 les unes sur les autres , comme des écailles de
 poissons. La beauté singuliere de cet Arbre a
 engagé les Habitans de la Caroline à en semer
 dans leurs Jardins , dont il fait aujourd'hui
 l'ornement. On en a aussi vû en Angleterre ,
 où ils ont résisté aux hyvers les plus rudes ,
 sans aucun soin particulier , excepté la pre-
 miere année.

L X X I X.

P E T I T L A U R I E R de la Caroline.

*Arbor Lauri folio , floribus ex foliorum alis
 pentapetalis pluribus staminibus donatis.*

C'est un Arbrisseau , qui a le tronc très-
 mince , & ordinairement haut de huit ou dix
 pieds. Ses feuilles sont disposées alternative-
 ment sur des tiges d'un pouce de long. Il sort
 d'entre les feuilles de petites fleurs blanchâ-
 tres , composées de cinq feuilles , qui envi-
 ronnent plusieurs longues étamines , dont les
 petites têtes sont jaunes. On prétend qu'une
 décoction de la racine de cet Arbrisseau purifie
 le sang , & fortifie l'estomach. Il croît dans
 les Pays les plus bas , & dans les bois maré-
 cageux.

L X X X.

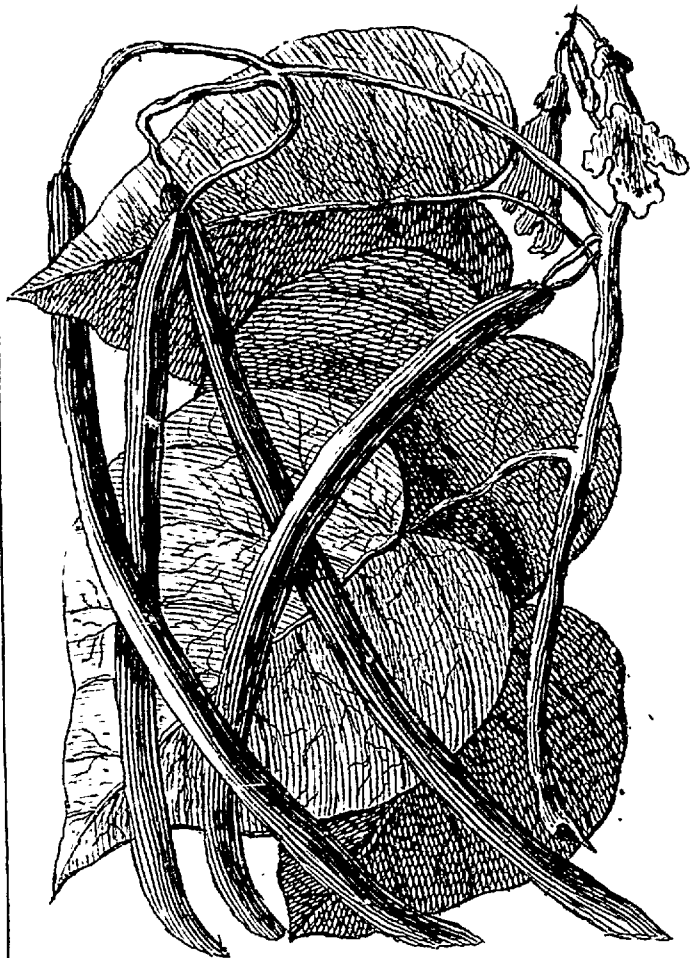
S O L A N U M à trois feuilles de la Caroline.

*Solanum triphyllum , flore hexapetalo , tribus
 petalis purpureis erectis , ceteris viridibus
 reflexis.*

Cette Plante , qui est fort commune dans
 la Caroline , & sur-tout dans les Bois les plus

LXXIX. Petit Laurier de la Caroline.

LXXVIII. Bignonia
aux feuilles de Rocou.



LXXX. Solanum
à trois feuilles,
de la Caroline.



LXXXI. Le Pied de veau.



couverts , s'éleve toute droite avec une seule tige à la hauteur de cinq ou six pouces ; & de son sommet sortent trois grandes feuilles pointuës , placées en triangle , & qui pendent en bas , faute de pouvoir se soutenir. Elles ont chacune trois côtes , & sont bigarrées de taches d'un verd clair , & d'un verd foncé. D'entre ces feuilles il sort une fleur composée de trois feuilles violettes , longues & droites. Le calice de la fleur est divisé en trois , & la racine de la Plante est tubéreuse.

L X X X I.

LE PIED DE VEAU de l'Amérique.

Arum sagittaria, folio angusto, acumine & auriculis acutissimis.

Cette Plante pourroit bien être la même , que Mathiole appelle *Arum minus* : du moins ce qu'il en dit , s'accorde assez bien avec ce que M. Catesby rapporte de ce pied de Veau de l'Amérique ; si ce n'est que Mathiole avoit reçu le sien du Mont-Balde , & que celui-ci croît dans les fosses & dans les eaux basses , où il s'éleve à la hauteur de trois ou quatre pieds Ses feuilles sont attachées à de longues tiges pleines de suc , qui sortent d'une racine tubéreuse , d'où il en sort aussi d'autres plus grosses & plus rudes. Toutes portent à leur extrémité une grande capsule verte , où sont renfermées plusieurs Bayes de même couleur , de figure ronde , les unes grosses comme des bales de mousquet , les autres plus petites de moitié. Cette Capsule , qui est de la grosseur d'un œuf de poule , s'ouvre lorsqu'elle est

264 PLANTES DE L'AMERIQUE
mûre , & découvre les Bayes , qui dans leur
maturité demeurent vertes , & sont fort ten-
dres. Les Sauvages les font bouillir avec leurs
viandes , & alors elles sont bonnes & fort
saines ; mais , cruës elles paroissent extrême-
ment chaudes & astringentes. Elles mûrissent
au mois de Juin.

L X X X I I .

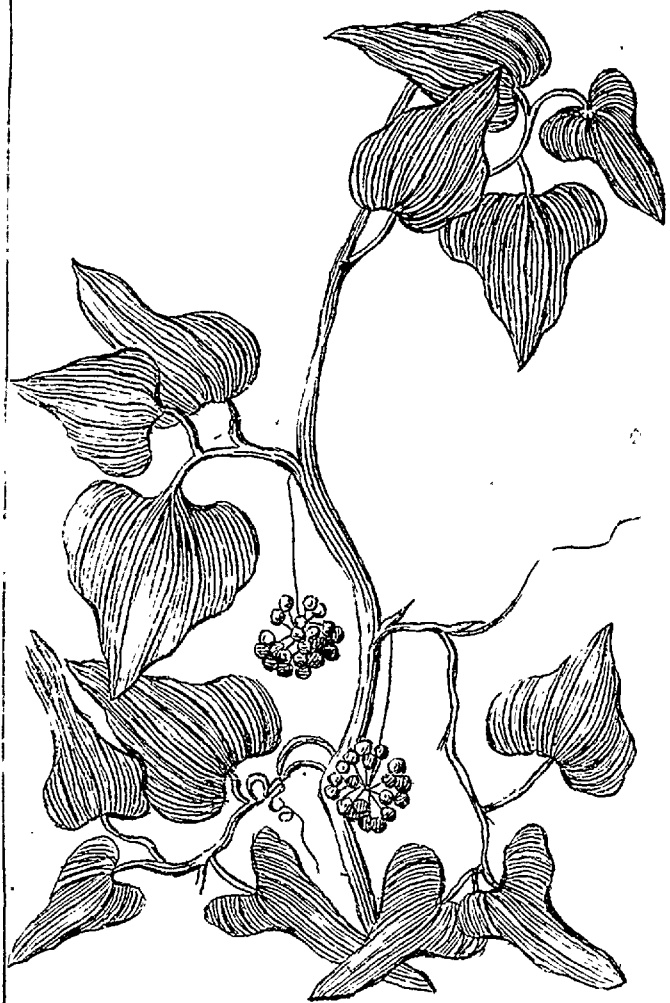
R A C I N E de la Chine.

*Smilax Bryonia nigris foliis , caule spinoso ,
baccis nigris.*

C'est dans la Caroline , qu'on a donné à ce
Smilax le nom de racine de la Chine. De ses
racines tubéreuses , & divisées en plusieurs
nœuds , sortent plusieurs tiges épineuses ,
pliantes & noueuses. Elles sont de la gros-
seur d'une canne , & s'élevent ordinairement
à la hauteur de vingt pieds , en s'attachant aux
Arbres & aux Buissons. En Automne cette
Plante produit des grappes de Bayes noires
& rondes , attachées à une queue pendante
d'environ trois doigts. Chaque Baye contient
une semence ronde très dure. Quand on tire
les racines de la terre , elles sont tendres &
pleines de suc ; mais elles deviennent à l'air
aussi dures que du bois. On en fait une boi-
sson , à laquelle on attribué de grandes vertus ,
sur-tout celle de purifier le sang. On fait aussi
bouillir au Printems les tiges , & on les mange
comme des asperges.



LXXXII. Racine de la Chine.



LXXXIII. Chevre-feuil droit



L X X X I I I .

C H E V R E - F E U I L L E droit.

Cistus Virginiana, flore & odore Periclymeni.

Cette Plante, qui n'est pas moins commune dans la Caroline, que dans la Virginie, & qui a aussi très-bien réussi en Angleterre, s'éleve ordinairement avec deux ou trois tiges droites, roides, & fort menuës, dans un terroir sec; mais dans les terrains gras & humides, elles sont de la grosseur d'une grosse canne, & hautes depuis douze jusqu'à seize pieds. Toutes sont garnies de petites branches, sur lesquelles les feuilles sont alternativement disposées. Du bout de ces branches sortent des bouquets de fleurs, qui ressemblent à celles de notre Chevre-feuille, mais qui ne sont pas toujours de la même couleur. Quelques Plantes en produisent de blanches, d'autres de rouges, & d'autres de purpurines. Aux fleurs succèdent des capsules longues & pointuës, qui contiennent une infinité de petites semences.

L X X X I V .

E L L E B O R I N E .

Helleborina Lili folio caulem ambiente, flore unico hexapetalo, tribus petalis longis, angustis, obscure purpureis, cæteris brevioribus roseis.

Cette Plante a la racine bulbeuse, d'où sort une seule tige d'environ un pied de haut.

366 PLANTES DE L'AMÉRIQUE

Elle est entourée, au sortir de terre, d'une seule feuille, qui lui sert comme de fourreau, & qui s'épanouissant ensuite s'éleve droit, & se termine en pointe. La fleur sort du haut de la tige : elle est composée de six feuilles, dont trois sont longues, & d'un violet foncé : les trois autres, plus courtes, ont la couleur d'une rose pâle, & sont ordinairement renversées ; du milieu de cette fleur s'éleve un pistile. Cette Plante croît dans les lieux humides.

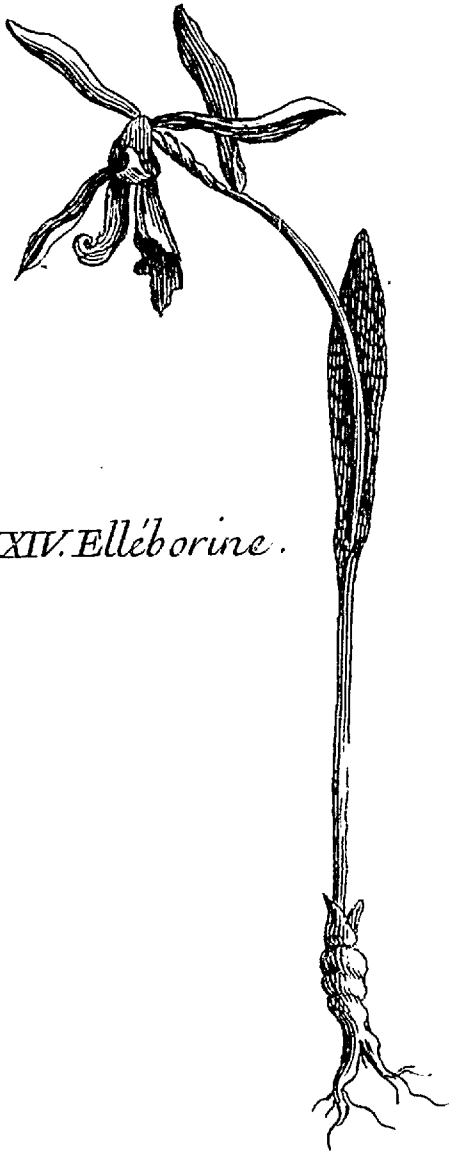
L X X X V.

ARBRISSEAU aux feuilles d'Aulne.

Alnifolia Americana, serrata, floribus pentapetalis albis, in spicam dispositis.

Cet Arbrisseau convient avec l'Aulne en ce qu'il croît dans les lieux humides, & quelquefois dans l'eau, d'où il s'éleve avec plusieurs tiges fort minces, à la hauteur de dix, & quelquefois de quatorze pieds. Ses feuilles sont un peu rudes, placées alternativement, dentelées, & quoiqu'assez semblables à celle de l'Aulne, approchent un peu de celles de l'Épine blanche. Au mois de Juillet il sort des sommités des branches des bouquets de fleurs blanches, longs de cinq ou six pouces. Chaque fleur est composée de cinq feuilles, qui environnent une touffe de petites étamines. Ces fleurs sont fortement attachées aux tiges par des pédicules d'un quart de pouce de long. Elles sont suivies de petites capsules ovales & pointuës, qui contiennent plusieurs semences légères. Cette Plante fleurit en plein air, même en Angleterre, où on l'a transportée.

LXXXV. Arbrisseau aux feuilles d'Aulne.



LXXXIV. Elleborine.



LXXXVI.

LE NOYER noir.

Nux juglans, nigra, Virginienfis,

Cet Arbre n'est point particulier à la Virginie : on le trouve dans la plupart des Contrées méridionales de l'Amérique Septentrionale. Il croît sur-tout dans les fonds , & dans les terroirs gras , & il s'y élève à une hauteur extraordinaire. Ses feuilles sont beaucoup plus étroites , plus pointuës , & moins unies , que celles du Noyer commun. La coque interne du fruit est si épaisse , qu'on ne la peut briser qu'avec un marteau. L'externe , ou l'enveloppe , est aussi fort épaisse : & très-raboteuse en-dehors. Le fruit de l'Arbre est huileux , & d'un goût fort ; cependant les Ecureuils , & d'autres Animaux s'en nourrissent. Les Sauvages mêmes en mangent , mais après l'avoir gardé quelque tems. Le bois de ce Noyer approche plus du noir , que celui d'aucun autre de cette grandeur : il est estimé pour les cabinets , les tables , les buffets , &c.

LXXXVII.

F A S E O L E à fleurs rouges.

Faseolus puniceo flore.

Cette belle Plante differe un peu du Faseole ordinaire. Ses feuilles d'un verd obscur sont soutenues trois à trois sur de longs pédicules : elles sont larges par le bas , & s'allongent en

Q. iiij.

368 PLANTES DE L'AMÉRIQUE
 pointe en s'arrondissant. Elles se replient en-
 dedans sur le soir, & se déplient le matin.
 Elles couvrent un grand nombre de tiges fort
 menues, qui sortent d'une racine très-petite
 & fort fibreuse. Ces tiges sont si foibles,
 qu'elles ont besoin d'appui pour se soutenir.
 La fleur, qui est de même figure que celle
 de nos Fascoles, est d'un beau rouge, &
 dure longtemps. Lorsque la Plante fut apportée
 en France, on ne faisoit point de bouquets,
 où elle n'entât. Les gouffes, qui suivent ces
 fleurs, sont un peu courbées en faux, &
 elles contiennent des fèves, qui ressemblent
 beaucoup à celles du Frêne : elles sont rondes
 & noires, & couvertes d'une pellicule d'une
 couleur sale & obscure.

L X X X V I I I.

S O R B I E R du Canada.

Sorbus aucuparia, Canadensis.

C'est le Sorbier Sauvage, que quelques-
 uns nomment *Torminalis*. Il ne diffère du
 domestique, que par son fruit, qui croît
 par ombelles, comme celui du Sureau. Ses
 grains sont de couleur de Safran; tirant sur
 le rouge, semblables à ceux de l'Aubespine,
 & presque de même couleur. Quant au goût,
 ils ressemblent à ceux du Sorbier domestique.
 Les Grives en sont fort friandes, & on s'en
 sert pour les prendre; d'où lui vient l'épithète
 d'*Aucuparia*. Ce Sorbier est un assez grand
 Arbre, droit, qui porte ses branches hautes,
 dont la feuille est comme celle du Frêne; mais
 plus étroite, blanchâtre par dessous, & den-

LXXXVI. Noyer noir.



LXXXVII. Farsale à fleurs rouges.



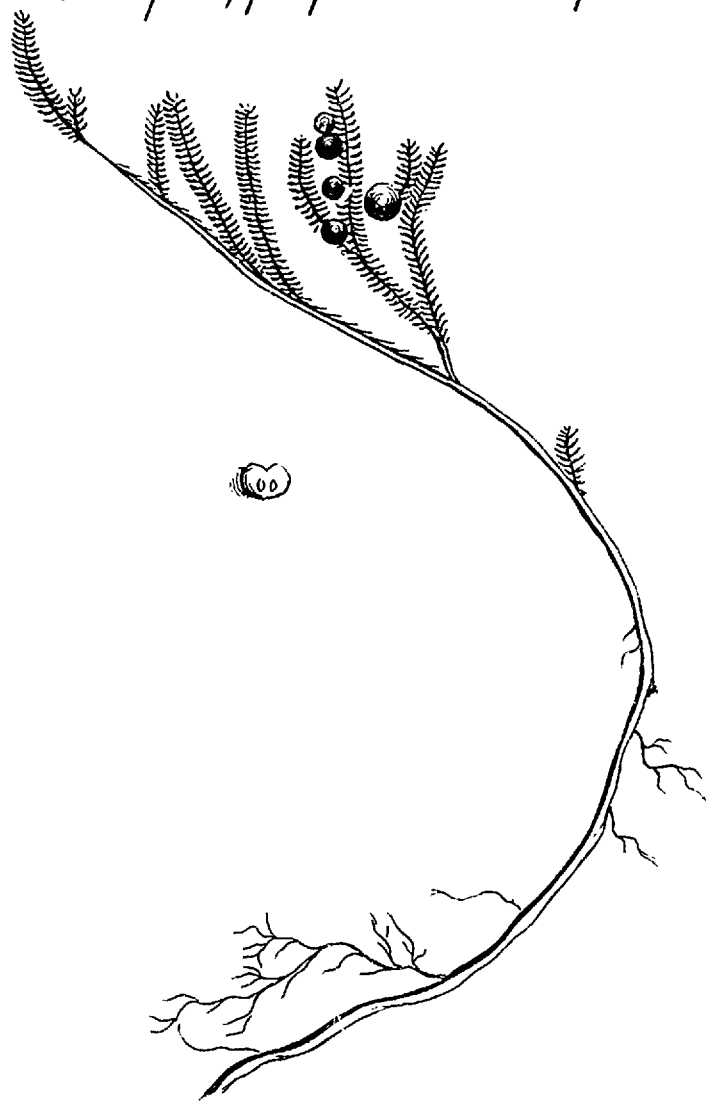
LXXXVIII.

Sorbier du Canada.



LXXXIX.

Bruyère, qui porte des Bayes.



relée dans tout son contour. Tous les fruits , qui sortent en grappes, ont chacun leur queue. Le bois de l'Arbre est ferme & massif : son écorce est dure , & de couleur jaune blanchâtre.

LXXIX.

BRUYERE , qui porte des Bayes.

Empetrum montanum fructu nigro , seu Erica Baccifera.

Cette Plante , qui se trouve en plusieurs endroits du Canada & dans l'Isle Royale , est la premiere espece de Bruyere , dont parle Matthiole , & qui a été connuë des Anciens. C'est un Arbrisseau branchu , ressemblant au Tamarisc , mais plus petit. Ses feuilles sont assez semblables à celles de la Bruyere commune ; ses branches sont ligneuses , d'un noir rouffâtre , flexibles. Ses petites fleurs , composées de trois feuilles , naissent à la racine des feuilles : elles ont la couleur d'une herbe tirant sur le blanchâtre ; en tombant elles font place à des Bayes rondes , de la grosseur des grains de Genievre , vertes d'abord , noires dans leur maturité , & remplies d'une chair molle & d'un suc de la couleur de celui des Mûres , & remplies de petits grains triangulaires , de différentes grosseurs.

X C.

ÉPINETTE , OU SAPINETTE du Canada.

Abies Canadensis, picea foliis brevioribus, conis parvis, biuncialibus, laxis.

C'est la plus grande des quatre especes de

370 PLANTES DE L'AMERIQUE
Sapin , qu'on trouve en Canada. Ce qu'elle a de particulier dans sa figure , c'est que ses fruits sont plus petits , que ceux de toutes les autres.

X C I.

B O U R G E N E du Canada.

Frangula rugosiore & ampliore folio.

C'est , selon M. de Tournefort , la même Plante , que Bauhin appelle Aulne noir. *Alnus nigra , baccifera , rugosiore folio , seu major* ; & elle ne differe en effet de la commune , que par les feuilles ridées & plus larges. C'est un Arbrisseau , qui jette plusieurs verges droites , longues , d'où il en sort de plus petites , couvertes d'une petite écorce noire , tachetée de verd. L'écorce est jaune par-dessous : son bois est blanc : sa moëlle est rouge , tirant sur le noir. Ses fleurs sont petites & blanchâtres , & sont suivies de petites bayes rondes , comme des grains de poivre : elles sont d'abord vertes , ensuite rouges & noires dans leur maturité , & désagréables au goût. On prétend que la semence pilée & réduite en huile , garantit de la vermine , & qu'avec un bâton de cet Arbrisseau on chasse les Serpens. L'écorce intérieure , qui est jaune , desséchée ; trempée dans du vin , elle fait vomir , & purge l'estomach des flegmes , & de toute la pourriture , qui s'y est amassée : on la dit même fort bonne contre l'hydropisie. Cuite dans du vin , elle guérit de la gale , en se lavant avec la décoction , qui apaise aussi la douleur des dents , si on la tient dans la bouche.

XCI. Bourgene du Canada.

XC. Epinette, ou Sapinette du Canada.



32.

X C I I.

MELEZE, ou CEDRE du Canada:

Larix Canadensis, longissimo folio.

C'est le Cedre du Canada, que M. de Tournefort, sur le rapport de M. Sarrasin, a rangé parmi les especes de Meleze. Mais ni l'un ni l'autre n'en a rien dit de particulier. On ne marque pas même si sous ce titre on comprend également le Cedre blanc & le Cedre rouge, dont j'ai expliqué la difference dans mon Journal.

X C I I I.

BLUET du Canada.

Vitis idaa Canadensis, Myrti folio.

Cette Plante, qui est fort commune dans les Bois du Canada, paroît être la même, que les Anciens ont nommée *Vigne du Mont Ida*, & qui se trouve aussi dans les Montagnes d'Auvergne, où il ne croît point d'autre Bois, & en plusieurs autres endroits de l'Allemagne & de l'Italie. Plinè l'appelle *Figue Alexandrine*, du nom de la Ville d'Alexandrie de Troade, & les Italiens *Uva dell' Orso*, Vigne d'Ours. Elle est petite: elle jette plusieurs branches, dont les plus grandes sont d'une coudée: ses feuilles rondes, ou plutôt ovales, sont d'un verd foncé, de la figure à peu près de celles du Bouis, ou du Myrthe. Ses fleurs rondes, creuses, sortent autour des branches parmi les feuilles; je n'ai pu sçavoir

372 PLANTES DE L'AMERIQUE
de quelle couleur elles sont , parce que la plûpart des fruits étoient mûrs , quand j'ai vu la Plante. Ces fruits sont ronds , faits en forme de nombril , verts d'abord , & noirs , quand ils ont acquis leur maturité , pleins d'un suc noir , doux & d'assez bon goût. Il renferme de petits grains comme ceux de raisin. La racine est longue , grasse , souple , & ligneuse. Ce fruit est mat au mois de Juin. Il est rafraîchissant au second degré , atringent & un peu désiccatif : mangé cru ou cuit , avec du sucre , ou sans sucre , il est bon contre les fievres chaudes & bilieuses , contre la chaleur d'estomach , contre l'inflammation du foye & des autres parties intérieures ; il resserre le ventre , & ôte l'envie de vomir.

X C I V.

S A V I N I E R à feuilles de Cyprès du Canada.

Sabina Canadensis , folio Cupressi.

Cet Arbre , qui ne s'éleve pas fort haut , mais dont les branches s'étendent beaucoup , a été nommé par quelques - uns *Cyprès de Crete*. On en trouve beaucoup dans les Alpes , & il est fort commun en Canada. Il est stérile ; & ses feuilles , qui sont très épineuses à la cime , ont une odeur forte , & sont âcres & brûlantes. Ses Bayes ont la même odeur , que celles du Savinier , qui porte des fruits ; mais les unes sont rougeâtres , & les autres de couleur céleste. Elles sont de la grosseur des grains de Genievre , & ne sont point précédées par des fleurs , mais par de simples rudimens , soutenus par des pédicules courbés , & com-

XCVII. *Melese du Canada.*



XCV. *Savinier du Canada,
à feuilles de Cyprés.*



XCVIII.



Bluet du Canada.

posés de tubercules au nombre de trois, de quatre, ou de cinq : il a cela de commun avec le Savinier ordinaire ; & il paroît que les Bayes de l'un & de l'autre ont les mêmes vertus, dont la principale est de faire mouir les vers. Les feuilles de l'Arbre broyées & incorporées avec du miel, nettoient les ulcères les plus sales, & font résoudre les charbons.

X C V.

PETIT ALISIER à feuilles d'Arbousier.

Crataegus Virginiana, foliis Arbuti.

Cet Arbre, qui croît dans l'Isle Royale, & en plusieurs autres endroits du Canada, aussi-bien que dans la Virginie, est de moyenne hauteur dans les Bois, où il vient de lui-même ; mais si on le transpose dans les Jardins, il vient plus haut. M. de Tournefort lui donne aussi le nom de *Sorbus Virginiana* ; mais il n'en dit pas davantage, & n'en donne point la figure, ni aucune explication.

X C V I.

PETIT BOUIS du Canada.

Vitis idaa, semper virens, fructu rubro.

Les tiges de cette Plante sont rondes, & hautes de neuf pouces. Elles ont beaucoup de feuilles plus épaisses que celles du *Vitis idaa Angulosa*, & à peu près semblables à celles du Bouis, c'est-à-dire, oblongues, avec une petite pointe à l'extrémité, & dont les nerfs proviennent en-dessous. Elles ont un goût

astringent & un peu amer. Ses fleurs, semblables aux Lys des Champs, viennent en grappes à l'extrémité des tiges. Elles sont blanches, & quelquefois un peu rougeâtres. Elles sont suivies de Bayes aussi en grappes, environ six à six, de la grosseur du plus gros pois, qui de blanches, ou de jaunes, deviennent rouges, d'un goût agréablement acide, & de la même substance que celle du Vaciet des marais, & remplies de petits grains jaunes. Cette Plante croît dans des terrains pierreux, & couverts comme les Forêts. Ses Bayes sont froides & seches, par conséquent astringentes, & on s'en sert avec succès dans la diarrhée & dans les dysenteries. Elle croît en plusieurs endroits de l'Europe & du Canada.

X C V I I.

GRANDE STATICE de l'Amerique.

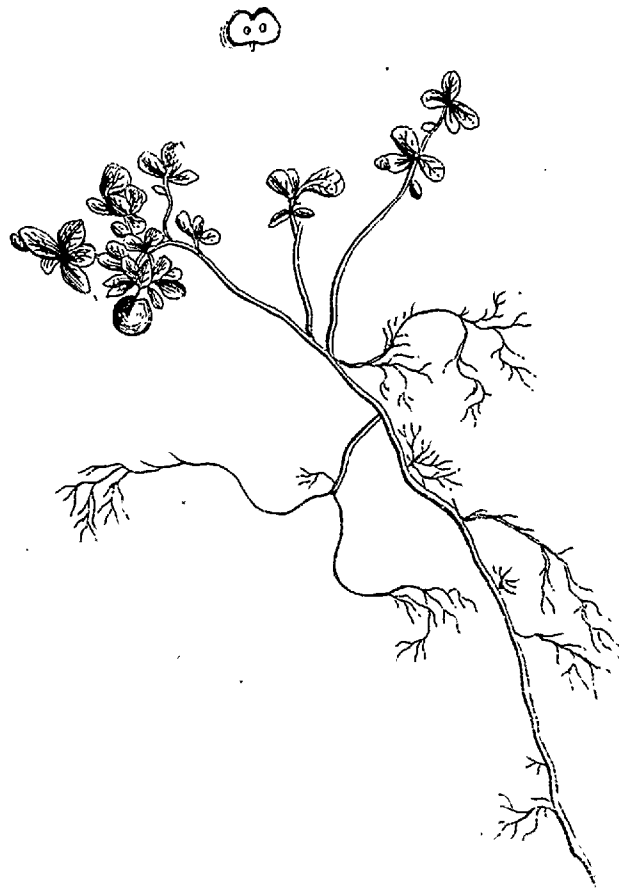
Statiche maxima, Americana.

Cette précieuse Plante, dont je n'ai pu avoir la figure, differe de la commune par la largeur de ses feuilles, & par la couleur & la nature de ses fleurs. Elle a encore moins de rapport à la Statice de Pline. Sa racine est fort longue, & n'a presque point de filamens. Ses feuilles, qui ont trois pouces de long sur un de large, sont d'un verd obscur, quoique fort net: elles vont toujours en diminuant; mais leur pointe est émouffée. Elles naissent en rond immédiatement de la racine, & elles ont deux nerfs, comme celles du Plantain. Du milieu de ces feuilles s'élevent une ou deux petites tiges, ou longs pédicules sans

XCV. Petit Alisier du Canada.



XCVI. Petit Buis du Canada.



SEPTENTRIONNALE. 375
feuilles , terminées par un bouton d'une substance membraneuse , lequel s'ouvre peu à peu sans se rompre , & laisse le passage à une fleur blanche. Elle se replie ensuite en-dessous , & forme , en se condensant , pour ne point excéder la mesure , une enveloppe très-juste à la tige. Cette Plante est froide & sèche. Elle est souveraine pour arrêter la descente du fondement & de la matrice ; & lorsqu'il y a inflammation , la guérison en est plus certaine. Elle a d'ailleurs un acide , qui la rend très-propre à guérir les fièvres putrides , & toutes sortes d'ulceres.

X C V I I I.

PANACÉE musqué du Canada.

*Herbatum Canadensium , sive Panaces
Moschatum.*

Ce Panacée , dont je n'ai point non plus trouvé la figure , s'éleve à la hauteur de deux coudées. Sa racine est blanche , longue & charnuë. Les premières feuilles , qu'elle pousse , sont longues & larges , semblables à celles du *Costus* des Jardins , ou du *Lepidion* de Pline , c'est-à-dire , légèrement dentelées : mais celles , qui viennent après , sont découpées presque jusqu'au nerf. Elles ont ordinairement un pied de long , & environnent la racine près de terre. On n'en voit point à la tige , si ce n'est à la naissance des branches , où il croît une petite feuille informe & comme mutilée : c'est même , ce semble , plutôt une espece de lien , qui fortifie la tige dans les endroits les plus foibles , pour l'aider à soutenir le poids

376 PLANTES DE LA MERIQUE.
 de la tête contre la violence des vents ; ca-
 toutes ces tiges sont terminées par une om-
 belle si pesante , qu'elle les fait pancher, avant
 même que les petites fleurs , qui la compo-
 sent , soient formées. Ces fleurs sont blanches,
 comme celles du Panacée commun , & répandent
 assez loin une odeur de musc fort agréable
 Les semences , qui les suivent , sont
 moins larges , que celles de notre Panacée.
 Cette Plante fleurit en Septembre & en Octo-
 bre ; ses feuilles ont un goût âcre , qui prend
 un peu au nez : sa racine est moins amere.

TABLE DES PLANTES.

- | | |
|-----------------------|---------------------------|
| A Cacia , 313. | Bluet , 371. |
| Aconit, 316, 340. | Bourgene , 370. |
| Agrimoine , 318. | Petit Bouys , 373. |
| Alcée , 319. | Bruyere , 369. |
| Alifier , 373. | |
| Ancholye , 357. | C Achet de Salo- |
| Angélique, 322, 323. | mon , 307. |
| Apalachine , 339. | Canneberge , 354. |
| Apios , 327. | Capillaire , 301. |
| Apocynon , 340. | Cassine , 339. |
| Arbre pour le mal de | Cerfeuil , 315. |
| dents , 329. | Cerisier , 330. |
| Arbrisseau aromati- | Chêne , 333 , 334 , |
| que , 338. | 335. |
| Arbrisseau à feuilles | Chevre-Feuille , 365. |
| d'Aulne , 366. | Grande Consolide , |
| Aster , 358. | 346. |
| Asteriscus , 358. | Cyprès , 300. |
| B Ellis , 319. | |
| Bignonia , 325 , | E lleborine , 365. |
| 361. | Epinette , 369. |

TABLE DES PLANTES. 377

Érable , 327.
Etoile jaune ailée, 358
Eupatoïe , 318.

F Ascole , 367.
Fougere , 299.
Fumeterre, 356, 357.

G In-Seng , 308.

H Edifaron , 355.
Herbe à Serpent
à Sonnettes , 347.

J Asmin , 321.
Ipecacuanha , 304.

L Aurier , 305 ,
314, 324. 362.
Lierre , 341 , 342.
Lifeton , 336.
Lychnis , 312.

M Atagon ; 353.
Meleze , 371.
Myrthe , 302.

N Oyer , 367.

O Rigan , 301.

P Anacée, 359, 375.
Peuplier , 356.
Piakiminier, ou l-lak-
minier , 350.

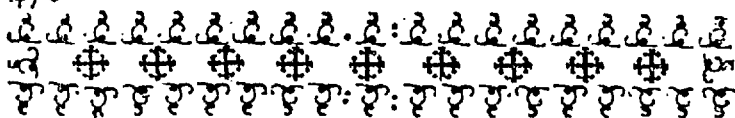
Pied de Veau , 63.
Pimprenelle , 314.
Plane , 321.
Polygonatum , 306 ,
308.

R Racine de la Chi-
ne, 364.
Grande Roquette ,
305.

S Abot de la Vier-
ge , 328.
Sang-Dragon , 352.
Sapinette , 369.
Sarrasine , 351.
Sassafras , 310.
Savinier , 372.
Sceau de Salomon ,
307.
Seneka , 348.
Serpentaire , 337.
Smilax , 331.
Solanum , 345 , 362.
Sorbier , 368.
Souchet , 360.
Statice , 374.

T Halietrum, 317.
Ticfle , 343.
Troëne , 326.
Tulipier , 305.
Tupelo , 337 , 338.

V Alerienne , 309.



T A B L E

D E S

PRINCIPALES MATIÈRES

contenuës dans ce quatrième Volume.

A

ABénaquis (les) ne se trouvent point à un rendez-vous de Guerre , 34. ils refusent de demeurer neuttes entre les François & les Anglois , 59. prétentions des Anglois sur ces peuples : un Ministre Anglois entreprend de les séduire , 108. ils protestent de leur indépendance, 112. ils sont trahis par les Anglois , 113. 114. Lettre de ces Sauvages au Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, 114. 115. ils déclarent la Guerre aux Anglois , & la font avec succès , 119. vains efforts des Anglois pour s'attacher ces Sauvages , 152.

Acadie : nouvelle entreprise des Anglois sur ce pays , 17. *Œ suiv.* elle est plus négligée que jamais , 29. 30. les Anglois veulent s'en emparer à quelque prix

que ce soit , 60. les Sauvages de ce pays refroidis à l'égard des François , 70. on manque de la reprendre , 73. efforts inutiles pour la recouvrer , 90. *Œ suiv.*

Action (belle) de quelques Officiers François , 37 d'une Troupe de Sauvages en Acadie , 92. d'un Jésuite , 297.

Akansas (les) refusent de se liguier avec les Chicachas contre la Colonie de la Louisiane. 295.

Anglois , leur nouvelle entreprise sur l'Acadie , 17. ils sont battus par-tout ; ils ouvrent la tranchée devant le Port-Royal , 18. *Œ suiv.* ils levent le siège , & se retirent , 21. causes du mauvais succès de leur entreprise , 22. résolution de leur Conseil de Baston , 23. leur Flotte retourne beaucoup plus forte au Port-Royal : ils y font leur descente , 24. leurs diffé-

TABLE DES MATIERES. 379

- rentes attaques sans succès, 25. 26. Combat très vif entre eux & les François 27. ils veulent nous débaucher les Sauvages de la Louisiane, 41. 42. leurs préparatifs pour attaquer le Canada, 49. ils se retirent : ce qui fit échouer leur entreprise, 53. *Œ suiv.* pourquoi leur Flotte ne vint point à Quebec, 55. leur nouvel armement à Baston, 58. ils sont résolus de s'emparer de l'Acadie, à quel que prix que ce soit, 59. 60. arrivée de leur Flotte au Port-Royal : ils en font le siège, 61. *Œ suiv.* ils prennent la place par Capitulation, 64. 65. préparatifs de ceux de la Nouvelle York, 72. une de leurs Flottes se prépare à faire le siège de Quebec, 74. ce que devint cette Flotte : retraite de l'Armée de Terre 80. 81. naufrage de leur Flotte, 82. Manifeste de l'Amiral Anglois, 82. *Œ suiv.* ce qui fut cause de la perte, 88. Pays cédés aux Anglois par le Traité d'Utrecht, 106. 107. leurs prétentions sur les Abénaquis, 108. plusieurs s'établissent sur les bords du Kinibequi, 111. ils trahissent les Abénaquis, 113. 114. ils enlèvent le Baron de Saint Castin, 115. ils veulent enlever le P. Rasse, & le manquent, 117. 118. les Abénaquis leur déclarent la guerre, 119. ils tuent le P. Rasse, 120. 121. ils sont obligés de laisser les Abénaquis en repos, 123. ils inquietent les François de l'Acadie, & les laissent ensuite en repos, 145. *Œ suiv.* ils tâchent inutilement de s'attacher les Abénaquis, 152. ils travaillent à nous débaucher les Sauvages de la Louisiane, 177. leurs intrigues auprès des Tchaclas, 229. 230. ils ne peuvent réussir dans leur tentative, 272.
- Artaguette (M. Diron d') arrive à la Louisiane en qualité de Commissaire Ordonnateur, 167.
- Artaguette (le Chevalier d') repousse les Natchez, qui avoient fait une sortie, & nettoyé la tranchée, 267. il obtient le Commandement d'un Fort bâti aux Natchez, 269.
- B
- B**Aie d'Hudson : état où se trouvoit ce pays à la paix : plusieurs François y sont massacrés par les Sauvages; 153. 154
- Baie de S. Joseph, occupée par les François, & abandonnée presque aussi-tôt, 199.
- Baie S. Bernard, entreprise sans succès sur ce lieu, 227. 228.
- Bienville, (M. de) est envoyé pour tirer raison de la trahison des Natchez, 181. il forme un Camp aux Tonicas : ce qui se passe entre lui & les Natchez.

182. 183. il fait la paix avec eux , 184. forme un établissement parmi ces Sauvages , 185. il succede à M. Perrier au Gouvernement de la Louisiane , 296.

Buiffon (le Sieur du) Commandant au Détroit , ses diligences contre les Outagamis , 93. il est secouru à propos par nos Alliés , 95. il assiège avec eux les Outagamis , 97. & *suiv.* il assure les Assiégés rebutés , 102. il empêche qu'on ne massacre les Députés des Assiégés , 103. 104.

C

Cadillac (M. de la Motte-) Commandant au Détroit , son imprudence , 13. sa conduite désapprouvée , 15. 16. mauvaise manœuvre de ce Commandant , 30. 31. il est nommé Gouverneur de la Louisiane , 169. il y fait alliance avec plusieurs Nations , 178.

Cap Breton (Isle du) connu aujourd'hui sous le nom d' *Isle Royale* , sa description , 124. son climat , & nature du pays : ses richesses , 125. 126. ses Ports , 126. & *suiv.* projets pour un établissement dans cette Isle , 129. & *suiv.* moyens de faire cet établissement , & réponse aux difficultés , 139. & *suiv.* pourquoi ce projet ne fut pas d'abord exécuté , 142.

Cajucus : établissement de

ces PP. à la Louisiane , 142.
Chameau (le) Vaisseau du Roi , son naufrage , 159. 160.

Champmêlin (le Comte de) Chef d'Escadre , arrive à l'Isle Dauphine , 215. sa disposition pour l'attaque de Pensacole , 216. son Escadre entre dans la Baie , prend le Fort de la pointe & les Navires Espagnols , 217. 218. il prend le Fort S. Charles , & fait la garnison prisonniere de Guerre , 219. comment il se venge de la dureté des Espagnols envers les prisonniers François , 218. 219. il fait des présents aux Sauvages qui avoient aidé à prendre Pensacole , 223. 224. il part pour France , 224.

Chicachas (les) Sauvages de la Louisiane , demandent la paix , 233. ils tentent inutilement la fidélité de nos Alliés , 271. 272. forces de ces Sauvages : leurs intrigues pour faire révolter nos Nègres , 294. les Akanfas & les Illinois refusent de se liguier avec eux , 295. commencement de leur guerre , 297.

Compagnie d'Occident : le Roi lui cede la Louisiane ; à quelles conditions , 193. 194. Elle rétrocede ce pays au Roi , 296.

Constantin (le P.) Récollet est tué par les Outaouais , 10.

Crozat (M.) le Roi lui cede la Louisiane , 169. ses propositions & ses plaintes ,

190. & *suiv.* il remet au Roi son Privilège, 193.

D

Description, de l'Isle du Cap Breton, 124. & *suiv.* du Havre à l'Anglois depuis nommé Louis-Bourg, 127. 143. du Port de Sainte Anne, autrement le Port-Dauphin, 128. 143. 144. d'une Mine de Cuivre trouvée chez les Sioux, 166. de Pensacole, 200.

Doutrelcau (le P) Jésuite, est attaqué par des Yasous, & se sauve comme par miracle, 251. & *suiv.*

E

EPinay (M. de l') est fait Gouverneur de la Louisiane : réception que lui font les Sauvages, 194. 195.

Espagnols (les) refusent de permettre le commerce de la Louisiane avec le Mexique, 170. Pensacole est pris sur eux par les François, 200. & *suiv.* ils se préparent à le reprendre, 204. ils arrivent à la vûe de la Baie, 205. 206. ils reprennent cette place, 207. ils sont défaits auprès de la Maubile, 209. ils sont repoussés de l'Isle Dauphine, 211. 212. ils forment Pensacole, 212. & *suiv.* on les y attaque de nouveau, 216. prise du Fort de la Pointe, & des Navires Espagnols, 218. leur Fort de S. Charles est pris ;

la garnison prisonniere de guerre : leur perte, 219. 220 leur dureté envers les prisonniers François : comment M. de Champmélin s'en venge, 221. Nouveaux avis de l'approche d'une Escadre Espagnole, 224. premier avis de la paix entre eux & les François : on leur restitue Pensacole, 227. 228.

F

François : Combat très-vif entre eux & les Anglois en Acadie : perte des uns & des autres, 27- 28. projet d'un grand parti de guerre d'eux & de leurs Alliés Sauvages, 33. Bourgade Angloise prise par ce parti, 34. les Vainqueurs tombent dans une embuscade : elle est forcée : belle action de quelques Officiers, 36. 37. expédition qu'ils font en Terre-Neuve, 43. & *suiv.* leur entreprise malheureuse dans la Baie d'Hudson, 57. 58. quelques expéditions qu'ils font en Terre-Neuve, 65. & *suiv.* leurs efforts inutiles pour recouvrer l'Acadie, 90. 91. manquent de nouveau le Port Royal, 93. ceux de l'Acadie refusent de se transporter à l'Isle Royale : ils sont inquiétés par les Anglois : ils tiennent bon, & on les laisse en repos, 145. & *suiv.* plusieurs sont massacrés par les Sauvages de la Baie d'Hudson, 154. ils occu-

pent la Baie de S. Joseph , & l'abandonnent presque aussi-tôt , 199. ils prennent Pensacole sur les Espagnols , 200. *Œ suiv.* ceux qui conduisoient la garnison Espagnole à la Havane y sont arrêtés , 203. ils défont les Espagnols auprès de la Maubile , 209. ils les repoussent de l'Isle Dauphine , 211. 212. ils attaquent de nouveau & prennent Pensacole , 216. leur entreprise sur la Baie S. Bernard sans succès , 228. conspiration des Sauvages contre eux : comment elle fut découverte , 242. 243. leur confiance : tous ceux qui étoient établis aux Natchez sont tués , ou pris par ces Sauvages , 224. *Œ suiv.* le même arrive aux Yasous , 249. *Œ suiv.* l'Armée des François s'assemble aux Tonicas , 263. leur expédition contre les Natchez , 265. *Œ suiv.* autre expédition contre ces Sauvages : départ & ordre de l'Armée Française , 278. 279. seize François tués ou blessés dans une Pirogue , 280. L'Armée arrive à la vûe des Ennemis : suites de cette expédition , 281. *Œ suiv.* l'Armée Française décampe des Natchez , 288.

H

HAvre à l'Anglois, *Voyez* Louisbourg.

Hurons , engagés dans un grand parti de guerre , ; ils

abandonnent les François , 33. 34.

I

Jesuites : on envoie quelques-uns d'eux , en qualité de Missionnaires , à la Louisiane , 238. 239. belle action d'un de ces Peres , 297.

Illinois (les) se réunissent tous sur le Micissipi , 234. ils refusent de se liguier avec les Chicachas contre la Colonie de la Louisiane , 295. 296.

Joncaire, Officier François , sa bonne conduite parmi les Iroquois , 32. il est envoyé à ces Sauvages avec M. de Longueuil : succès de leur voyage , 71. 72.

Iroquois (les) sont réconciliés avec les Outaouais , 2. *Œ suiv.* quatre de leurs Cantons se déclarent contre nous , 48. leur politique : ils font périr l'Armée Angloise , 54. 55. ils envoient des Députés à M. de Vaudreuil , 55. *Œ suiv.* ils refusent de se déclarer contre les François , 58. M. de Vaudreuil traite avec eux , 93. 94. Ils se maintiennent dans leur indépendance , 107. 108. ils renouvellent leur alliance avec nous , 149.

Iroquois Chrétiens , domiciliés dans la Colonie , se laissent séduire par le Gouverneur d'Orange : ils abandonnent les François avec qui ils étoient partis pour un grand projet de guerre , 33. 34. leur infâ-

déité : ils réparent leur faute , 38. 39.
 Isle Dauphine : on y établit une Colonie Françoisé : peu de progrès de cette Colonie , 166. 167. elle est pillée par un Corsaire , 168. son Port se ferme , 195.
 Isle Royale, *Voyez* Cap Breton.

L

Loire (M M. de la) Freres, échappent aux Natchez, 179. & *suiv.*
 Longueuil (le Baron de) Lieutenant de Roi de Montréal , est envoyé aux Iroquois avec Joncaire : succès de leur voyage , 71. 72.
 Loubois (le Chevalier de) Major de la Nouvelle Orléans , chargé de l'expédition contre les Natchez , 262. assiége ces Sauvages dans leurs Forts , 265. & *suiv.*
 Louisbourg , Port de l'Isle Royale ou du Cap Breton, sa description , 127. 143. on se détermine pour ce Port , 144. 145.
 Louisiane , divers jugemens qu'on en a portés , 162. & *suiv.* son état en 1700. il y arrive un Commissaire Ordonnateur , 167. cession de ce pays à M. Crozat : on y établit un Conseil Supérieur , 169. état du commerce de ce pays en 1716. 186. & *suiv.* M. Crozat la remet au Roi. Sa Majesté la transporte à la Compagnie d'Occident, à quelles conditions, 193. 194.

arrivée des premières Concessions dans ce pays , 197. 198. deux Navires du Roi y arrivent en mauvais état, 225. 226. cause des désertions de ce pays , 230. 231. Ouragan qui s'y 'leve : ses effets, 232. on y envoie des Capucins, & des Jésuites , 238. 239. découragement de toute cette Colonie, 257. 258. arrivée du secours qu'on y attendoit de France , 277. elle est rétrocédée au Roi par la Compagnie des Indes , 296.

M

MAubile (la) Riviere de la Louisiane , on y forme un établissement , 166.
 Miamis (les) commettent quelques hostilités contre les Outaouais , 6. 7. ceux-ci se vengent d'eux , 9. 10. Nouveau désordre qu'ils causent au Détroit , 30. 31.
 Micissipi : on fait entrer un Vaisseau dans ce Fleuve , 196.
 Mine de Cuiyre chez les Sioux : sa description, 165. 166.
 Ministre (un) Anglois , entreprend de séduire les Abénaquis , 108. 109. ce qui se passe entre lui & le P. Rasle , 109. 110. il quitte la partie , 110. 111.
 Missionnaires : on pense à donner des Missionnaires aux Sauvages de la Louisiane : on s'adresse aux Jésuites , 238. 239.

N

Natchez, Sauvages de la Louisiane, leur trahison, 178. *Œ suiv.* M. de Bienville est envoyé pour extirper nation, 181. ce qui se passe entre eux & lui, 182. 183. il fait la paix avec eux, 184. établissement parmi ces Sauvages, 185. leurs hostilités, 233. ils font la paix avec les François, 235. ils tuent ou prennent tous les François établis parmi eux, 244. *Œ suiv.* propositions insolentes de ces Sauvages: les Tchaclas emportent un grand avantage sur eux, 263. 264. ils sont assiégés dans leurs Forts, 265. 266. ils font une sortie, & nettoient la tranchée; le Chevalier d'Artaguette les repousse, 266. 267. ce qui sauve ces Sauvages, 267. 268. ils rendent les prisonniers François, & on leve le siège, 268. 269. Fort bâti chez ces Sauvages, 269. ils recommencent leurs courses 273. ils attaquent une Pirogue; & 16. François y sont tués ou blessés, 280. leur Fort est investi, 281. ils demandent la paix: ils renvoient tout ce qu'ils avoient encore de Negres pris sur les François, 282. ils continuent de parlementer. 283. leur grand Chef, son Successeur déliné, & un autre Chef se rendent au Camp des François: ils sont

arrêtés, 284. un de leurs Chefs se sauve, & engage plusieurs à le suivre, 286. d'autres se rendent aux François, 287. le plus grand nombre s'échappe: nos Sauvages refusent de les poursuivre, 288. leurs forces après ce siège, 289. ils surprennent le grand Chef des Tonicas, & le font périr, 290. *Œ suiv.* plusieurs sont tués en différentes occasions, 292. d'autres assiègent M. de S. Denis aux Natchitoches, & sont battus, 293.

Natchitoches (Isle des) on y bâtit un Fort, 185. 186. on y envoie M. de Saint Denis, 226.

Negres: ceux de la Louisiane conspirent contre la Colonie par les intrigues des Chicachas, & sont punis. 294. 295.

Nicolson, Général Anglois: Lettre qu'il écrit à M. de Vaudreuil; réponse qu'il en reçoit, 67. *Œ suiv.*

Nouvelle France: providence de Dieu sur ce pays, 88. 89. source de la décadence du commerce de cette Colonie, 106. son état en 1714. projet de M. de Vaudreuil pour la peupler, 150. 151.

Nouvelle Orléans, ses commencements, 196. 197. on y transporte le quartier général, 229.

O

Observation remarquable, 165.

Offogoulas,

Offogonias, Sauvages de la Louisiane: leur fidélité, 250.

Outagamis, Nation Sauvage: leur caractère: ils entreprennent de brûler le Détroit, 94. 95. ils sont assiégés dans leur Fort, & se défendent bien, 97. 98. ils demandent la paix, 99. 100. discours d'un Chef Illinois à leurs Députés: on continue de les assiéger, 100. 101. ils envoient de nouveau des Députés; 102. 103. ils se sauvent, & sont poursuivis: ils sont presque tous massacrés: fruit de cette victoire, 104. 105. expédition sans fruit contre ces Sauvages, 155. *Œ suiv.*

Outaouais (les) sont réconciliés avec les Iroquois, 2. *Œ suiv.* ils font satisfaction à ceux-ci, 5. 6. essuyent des hostilités de la part des Miamis: ils prennent ombrage des François, 6. 7. Indiscrétion de deux Officiers François à leur égard. 7. 8. ils se vangent des Miamis, 9. 10. ils tuent un P. Récollet & un Soldat François, 10. 11. leurs Députés à Montréal: discours du Chef de la députation, 13. 14.

P

Pensacole: description de ce Port: il est pris par les François, 200. *Œ suiv.* & repris par les Espagnols, 204. *Œ suiv.* ceux-ci le sortissent, 212. *Œ suiv.*

Tome IV.

cette Baie est attaquée de nouveau, & prise par les François, avec tous les Forts, 215. *Œ suiv.* On démolit en partie le Fort de Pensacole, 222. elle est restituée à l'Espagne, 228.

Perrier (M.) Lieutenant de Vaisseau, & nommé Commandant Général de la Louisiane, 239. il demande inutilement du secours, 240. 241. ses diligences à la nouvelle du massacre arrivé aux Natchez, 255. comment il est instruit du complot général contre les François, 256. 257. il met les habitations Françaises hors d'insulte, 261. 262. il traite avec les Tchaclas, 273. *Œ suiv.* arrivée du secours qu'il attendoit, 277. Départ & ordre de son Armée, 278. 279. succès de cette expédition, 281. *Œ suiv.* il est nommé Gouverneur de la Louisiane par le Roi: il retourne en France, 296.

Port Dauphin dans l'Isle Royale, ou du Cap Breton: sa description, 128. 143. 144.

Port Royal (le) est assiégé en vain par les Anglois, 19. *Œ suiv.* il est derechef attaqué inutilement, 24. *Œ suiv.* arrivée d'une Flotte Angloise devant ce Fort: en quelle disposition étoit la garnison, 62. 63. les Ennemis en font le siège, 63. 64. murailles & desertions parmi les assiégés: la place est rendue, 64. 65.

R

on manque de nouveau ce poste, 93.

Q

Quebec: générosité des habitans de cette Ville, 93.

R

Ramezay (M. de) Gouverneur de Montréal, marche contre les Anglois, 50. peu de succès de son expédition, & quelle en fut la cause, 51. 52.

Rasse (le P. Sebastien) Jésuite, ce qui se passe entre lui & un Ministre Anglois, 109. & *suiv.* les Anglois veulent l'enlever, & le manquent, 118. 119. il refuse de se retirer à Quebec: il est tué par les Anglois, 120. 121. son éloge, 122. 123.

Raudot (MM.) pere. & fils, sont chargés de l'Intendance du Canada: projet du pere pour le commerce, & le soulagement du peuple, 4. 5. leurs projets pour un établissement dans l'Isle du Cap Breton, 129. & *suiv.* Moyens de faire cet établissement, & réponse aux difficultés, 139. & *suiv.*

S

Saint Castin (le Baron de) Commandant en Acadie, 69. est enlevé par les Anglois, 115. il est relâché, 116

Saint Denys (le Sieur Ju-

cherou de) son voyage de la Louisiane au Mexique par Terre, 170 & *suiv.* il est mis en prison à Mexico, 173. il refuse d'entrer au service des Espagnols: ses aventures, 174. il rend un grand service aux Espagnols: son mariage avec une Espagnole, 175. 176. on l'envoie aux Natchitoches, 226. il y est assiégé par les Natchez, qui sont battus, 293.

Sainte Anne. *Voyez*, Port Dauphin

Saint Jean, Fort des Anglois en Terre Neuve, est attaqué & pris, 44. 45. il est abandonné, 47.

Saint Jean, dans le Golphe Saint Laurent: projet d'établissement dans cette Isle, 147. 148. pourquoi il ne réussit pas, 148. 149.

Saint Ovide (M. de) Lieutenant de Roi à Plaisance: projet de son expédition en Terre-Neuve, 43. il attaque & prend le Fort S. Jean, 44. 45. Après s'en être rendu maître, il dépêche un Courier à Plaisance & un Navire en France, 46.

Saujon (le Chevalier de) arrive à la Louisiane avec une Escadre, 223

Sauvages: ceux de l'Acadie, refroidis à l'égard des François, 70. arrivée des Sauvages d'en haut, 73. les Sauvages Alliés chantent la guerre, 75. 76. zèle des Sauvages domiciliés 76. 77. belle action d'une Troupe

- de Sauvages en Acadie, 92. les Sauvages Allés viennent fort à propos au secours du Commandant du Détroit: discours qu'ils lui tiennent 96. 97. ils assiègent les Ouragamis dans leur Fort, 97. & *suiv.* les Assiégeants se rebutent: ils sont rassurés par le Commandant, 101. 102. ceux de la Baie d'Hudson massacrent plusieurs François, 154. ceux de la Louisiane font une irruption dans la Caroline, 177. 178. on fait des présents à ceux qui avoient aidé à prendre Pensacole, 223. 224. on leur donne des Missionnaires, 238. 239. leur conspiration contre les François: comment elle fut découverte, 242. 243. dispositions de plusieurs de ces Nations, 262. Indocilité des Sauvages Alliés, 281. ils refusent de poursuivre les Natchez qui s'étoient échappés, 288.
- Schuiler, (Pitre) Gouverneur d'Orange en Amérique, séduit les Iroquois Chrétiens de la Colonie Françoisé, 32. 33. intrigue de ce Gouverneur, 37. 38 ce qui se passe entre lui & M. de Vaudreuil, 39. 40.
- Senat (le P.) Jésuite: belle action de ce Missionnaire, 299.
- Serigny (M. de) est sommé de se rendre aux Espagnols avec le Vaisseau le Philippe, 220. son départ pour France, 225.
- Sioux: Mine de cuivre chez ces Sauvages, 165. 166.
- Souel (le P.) Jésuite, est tué par les Yasous: causes de sa mort, 249. 250.
- Subercase (M. de) Gouverneur du Port-Royal: sa bonne conduite, 18. & *suiv.* sa fermeté & sa diligence, 24. & *suiv.* son projet pour fortifier l'Acadie, 59. conduite étrange de ce Gouverneur, 60. 61. il est assiégé, & obligé de rendre la place, 62. & *suiv.*
- Sueur (M. le) se rend chez les Tchaclas, & les conduit contre les Natchez, 261. grand avantage que les premiers, commandés par cet Officier, remportent sur les derniers, 264.

T

Tchaclas, Nation de la Louisiane, intrigues des Anglois pour les détacher des intérêts des François: fidélité de ces Sauvages, 229. 230. leur trahison, 244. conduite singulière de ces Sauvages, 258. 259. ils arment contre les Natchez, 261 ils remportent un grand avantage sur eux, 264. leur insolence, 270. M. Perrier traite avec ces Sauvages, 273. & *suiv.*

Terre Neuve, expédition des François dans cette Isle 43. & *suiv.* autres expéditions dans cette Isle, 65. & *suiv.*

Tonicas, Sauvages de la Louisiane: leur Chef refuse d'en-

trer dans le complot des Natchez , 181. L'Armée Françoisè s'assemble chez eux , pour attaquer les Natchez , 263. leur Grand Chef se laisse surprendre par les Natchez , & périt , 290. *Et suiv.*

V

V Audreuil (M. de) Gouverneur Général de la Nouvelle France , réconcilie les Outaouais avec les Iroquois , 2. *Et suiv.* embarras où il se trouve : le parti qu'il prend , 11. 12. sa réponse aux Députés des Outaouais , 15. ce qui se passe entre lui & le Gouverneur de la Nouvelle Orange , 39. 40. il est trompé par un Iroquois , 47. 48. ses diligences pour la défense de la Colonie , 48. 49. il campe à Chambly , 52. sa ré-

ponse à une Lettre du Général Anglois Nicolson : 68. 69. il fait visiter les Habitans de l'Acadie : diverses autres précautions de ce Général , 70. 71 son discours aux Députés Iroquois , 75. il traite avec ces Sauvages , 93. 94. son projet pour peupler la Nouvelle France , 150. 151. sa mort , 160.

Vincennes (le sieur de) Gentilhomme Canadien , sa mort héroïque , 298.

Voisin , jeune homme de seize ans , sa belle retraite , 297.

Y

Y Afous (les) Sauvages de la Louisiane , tuent ou prennent les François établis parmi eux , 249. *Et suiv.* ils attaquent un Missionnaire , qui se sauve comme par miracle , 251. *Et suiv.*

Fin de la Table du quatrième Volume.